

LAICITE
PREVENTION DE LA
RADICALISATION

La veille...
pour le lendemain

Décembre 2016

Panorama de presse réalisé par la médiathèque de
l'Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse

ENPJJ
16 rue du Curoir - BP 90 114
59 052 ROUBAIX cedex 1
biblio.enpjj-roubaix@justice.fr

Réalisé avec l'autorisation du Centre Français de Copie (CFC). Les articles présentés ici sont des oeuvres protégées et ne peuvent donc être diffusés ou distribués sous quelque forme que ce soit.

**La médiathèque vous propose
chaque mois un panorama de
presse thématique axé sur les
problématiques de la laïcité et de
la prévention de la radicalisation.**

Il forme un corpus rétrospectif de
l'ensemble de l'actualité et des
articles de fond parus dans les
principaux titres de la presse
nationale, régionale et
internationale

Panorama de Presse

Laïcité Prévention de la radicalisation

Décembre 2016

SOMMAIRE

POLITIQUE ANTI-TERRORISTE ET ETAT D'URGENCE	7
Un nouveau Vigipirate face au terrorisme, <i>Le Figaro</i> , 01/12/2016	8
Le Sénat vote un texte contre Daech, <i>Le Figaro</i> , 07/12/2016	10
Etat d'urgence : des députés prônent un sérieux recadrage, <i>Le Monde</i> , 2016	11
Le renseignement financier sert l'antiterrorisme, <i>Le Monde</i> , 09/12/2016	13
L'adieu aux armes de François Hollande, <i>Le Figaro</i> , 10/12/2016	15
« La lutte contre le terrorisme est une priorité absolue », <i>Le Figaro</i> , 10/12/2016..	17
Etat d'urgence : élus critiques, élus addicts, <i>Libération</i> , 13/12/2016	19
Droit de la guerre contre les djihadistes, <i>Le Figaro</i> , 15/12/2016	21
APRES L'ATTENTAT DE BERLIN, L'ALLEMAGNE DOIT REVISER SA POLITIQUE ANTITERRORISTE, <i>LIBERATION</i> , 19/02/2016	22
LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME, DEFI DE NOTRE GENERATION, <i>LE FIGARO</i> , 21/12/2016.....	24
BERLIN : LES FAILLES DES AUTORITES ALLEMANDES, <i>LE MONDE</i> , 23/12/2016	26
RADICALISATION ET TERRORISME	28
Le retour des djihadistes, un lourd défi pour la France, <i>Le Monde</i> , 01/12/2016....	29
Terrorisme, une menace toujours plus élevée, <i>La Croix</i> , 01/12/2016	33
Etat islamique : «Même déçus, ils conservent des convictions jihadistes», <i>Libération</i> , 03/12/2016.....	36
A Ecqueville, un salafisme français, <i>Le Monde</i> , 04/12/2016	39
Radicalisation à l'école : faire classe ou faire flic ?, <i>Libération</i> , 06/12/2016	44

Des chiffres à la signification limitée	46
Le « salafisme quiétiste » devant la justice, <i>La Croix</i> , 07/12/2016	48
L'histoire du hacker devenu cyber-djihadiste, <i>Rue89.nouvelobs.com</i> , 06/12/2016	50
Boubaker El Hakim : itinéraire d'un émir de l'EI, <i>Le Monde</i> , 10/12/2016	52
Terrorisme: au coeur des services secrets de Daech - L'Express, <i>L'Express</i> , 14/12/2016	56
CE QUE LE TERRORISTE DU THALYS A DIT AU JUGE, <i>LE MONDE</i> , 20/12/2016	60
ANIS AMRI, DE LA DELINQUANCE AU DJIHAD, <i>LE MONDE</i> , 20/12/2016	63
"70 % DES DETENUS RADICALISES QUE NOUS AVONS TRAITES SE SONT DISTANCIÉS DU DJIHADISME", <i>LE MONDE</i> , 24/12/2016	66
" LA TENTATION DU BIEN EST BEAUCOUP PLUS DANGEREUSE QUE CELLE DU MAL ", <i>LE MONDE</i> , 31/12/2016	70
PASCAL BRUCKNER : « FACE AUX DJIHADISTES, LA NAÏVETÉ N'EST PLUS PERMISE », <i>LE FIGARO</i> , 21/12/2016	76
GILLES KEPEL : « LES ELITES ALLEMANDES SE CROYAIENT A L'ABRI DU TERRORISME ISLAMISTE », <i>LE FIGARO</i> , 21/12/2016	80
LE TRIBUNAL POUR ENFANTS SE PREPARE A JUGER DES DJIHADISTES, OUEST FRANCE, 21/12/2016	83
REVENDECTIONS DES ATTENTATS, LE CHOIX DES MOTS, <i>LIBERATION</i> , 21/12/2016	85
ANIS AMRI, DE LA DELINQUANCE AU JIHAD, <i>LIBERATION</i> , 23/12/2016	87
RADICALISATION: LA LUTTE SE MET EN SCENE, <i>L'HUMANITE</i> , 26/12/2016	89
RELIGION ET LAÏCITE	91
La loi de 1905 est-elle « négociable » ?, <i>La Croix</i> , 01/12/2016	92
La « guerre » des crèches aura-t-elle lieu ?, <i>Le Figaro</i> , 02/12/2016	96
La France est-elle un pays multiculturel ?, <i>La Croix</i> , 02/12/2016	100
Pour le respect de la laïcité, <i>L'Humanité</i> , 08/12/2016	102
Laïcité : les fonctionnaires bientôt formés, <i>Le Figaro</i> , 10/12/2016	103
La Fondation de l'islam veut cibler la jeunesse, <i>Le Monde</i> , 14/12/2016	105
QUI A PEUR DE L'ISLAM ?, <i>LE MONDE</i> , 17/12/2016	107
AU MAROC, LE SOFT POWER PASSE PAR L'ECOLE DES IMAMS, <i>LIBERATION</i> , 19/12/2016	110
COMMENT INTEGRER ENFIN L'ISLAM A LA REPUBLIQUE, <i>MARIANNE</i> , 22/12/2016	114

LAÏCITE : UN MANUEL PAS TRES ORTHODOXE POUR L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, <i>LE MONDE</i> , 29/12/2016.....	120
SOUS LE VOILE, DES FEMINISTES ?, <i>LE POINT</i> , 29/12/2016	122
JEAN PICQ : « LA LAÏCITE, BOUCLIER ET BOUSSOLE », <i>LE FIGARO</i> , 30/12/2016	126
GEOPOLITIQUE	128
Hervé Ladsous " <i>Les opérations menées par les casques bleus ne peuvent pas être un outil de lutte contre le terrorisme</i> ", <i>Le Monde</i> , 04/12/2016	129
Ballet incessant des ambulances, <i>La Croix</i> , 06/12/2016	132
A Syrte, la Libye chasse l'EI de son fief, <i>le Monde</i> , 07/12/2016	135
Le contexte - Place forte.....	137
A l'assaut d'Alep-Est, une coalition de forces pro-Assad, <i>Le monde</i> , 07/12/2016	138
.....	140
Il faut un ultimatum humanitaire pour Alep, <i>le Monde</i> , 07/12/2016	140
En Irak et en Syrie, l'État islamique a perdu de nombreuses villes, <i>le Figaro</i> , 07/12/2016	142
Une « victoire stratégique » qui favorise le retour de Bachar sur la scène politique, <i>Le Figaro</i> , 08/12/2016	144
Les armées africaines impuissantes face au terrorisme, <i>Le figaro</i> , 08/12/2016..	146
Idleb, le vrai visage des « rebelles » islamistes, <i>L'Humanité</i> , 08/12/2016.....	148
Turquie. Wikileaks accuse le régime de collusion avec Daech, <i>L'Humanité</i> , 08/12/2016	149
Les milices chiites en première ligne à Alep, <i>Le Monde</i> , 09/12/2016	150
Liban - Syrie Le Hezbollah, machine de guerre, <i>Le Monde</i> , 12/12/2016.....	152
La chute des rebelles à Alep, <i>Le Monde</i> , 14/12/2016	157
A Alep, l'écrasement final de la rébellion.....	157
Poutine, grand vainqueur de la bataille	160
Chronique d'une révolution impossible	162
Un tournant majeur dans la guerre civile syrienne	168
Face à la tragédie d'Alep, l'hypocrisie des faiseurs de guerre, <i>L'Humanité</i> , 15/12/2016	171
Le Bangladesh entre terrorisme et répression, <i>La Croix</i> , 16/12/2016	174
Syrie. Alep : mort de l'humanisme, <i>Courrier International</i> , 15/12/2016-04/01/2017	176
L'ÉTAT ISLAMIQUE TIENT A PRESERVER SA CARTE AFGHANE, <i>LE FIGARO</i> , 21/12/2016.....	177
L'ETAT ISLAMIQUE, UN ORIENTALISME INVERSE, <i>LIBERATION</i> , 22/12/2016	180

DAECH A-T-IL ETE AFFAIBLI ?, <i>LA CROIX</i> , 23/12/2016	183
LES ZONES D'OMBRE DE LA GUERRE CONTRE L'EI, <i>LIBERATION</i> , 26/12/2016	186
MEDIAS.....	189
Les géants du Web s'associent contre le terrorisme en ligne, <i>le Figaro</i> , 06/12/2016	190
« Les Revenants » : l'essai sur le djihad qui réconcilie Roy et Kepel, <i>Le Figaro</i> , 13/12/2016	192
LE FOOTBALLEUR QUI REMOTIVE L'IRAK FACE A DAECH, <i>LIBERATION</i> , 27/12/2016	194

POLITIQUE ANTI- TERRORISTE ET ETAT D'URGENCE

UN NOUVEAU VIGIPIRATE FACE AU TERRORISME, *LE FIGARO*,
01/12/2016

Validé mercredi par l'Élysée, ce plan rénové crée un troisième niveau d'alerte inédit : « urgence attentat ».

La prolongation, à un niveau élevé, de la menace terroriste en France conduit l'État à s'adapter. Comme jamais auparavant, cette menace est évaluée en permanence et les « postures » de sécurité fréquemment ajustées, depuis les attaques survenues en 2015. Mais la « rupture stratégique » illustrée par les attaques de janvier et novembre 2015 impliquait, non plus une simple adaptation, mais une révision en profondeur du plan Vigipirate, supervisé par le premier ministre, et dont la première mouture remonte à 1978. Un Conseil de Défense, réuni mercredi à l'Élysée, a validé un plan renforcé, qualifié de « Vigipirate plus », que Le Figaro a pu consulter. Cette même réunion, autour de François Hollande, a décidé la mise en place de mesures spécifiquement adaptées aux fêtes de Noël - vingt-septième « posture » de sécurité pour l'année 2016, là où, naguère, Vigipirate n'était adapté que trois ou quatre fois par an.

Le nouveau plan Vigipirate prévoit la création d'un système à trois niveaux de menace : « vigilance », « sécurité renforcée/risque d'attentat » et « urgence attentat », le plus élevé. Le premier niveau correspond à une posture permanente de sécurité impliquant la mise en place d'un socle de cent mesures (sur les plus de 300 que compte le « catalogue » de Vigipirate). Le deuxième niveau correspond à une menace terroriste élevée, voire très élevée, comme c'est le cas actuellement. Des mesures additionnelles (216 au total, certaines confidentielles) peuvent être activées. Concrètement, il ne s'agira plus, à ce deuxième stade, de se contenter de mesures de prévention, comme le port de badges ou la vérification des pièces d'identité, mais aussi d'organiser des patrouilles, des filtrages et des fouilles. Le troisième niveau, inédit, « urgence attentat », est adopté, de façon ponctuelle - limitée à l'activation d'une cellule de crise -, immédiatement après un attentat ou face à l'imminence d'une action terroriste. Il peut être comparé au dispositif « alerte enlèvement » et comporte des mesures exceptionnelles, par exemple la fermeture des routes, du métro, l'arrêt des déplacements scolaires...

Jusqu'à présent, le système ne comprenait que deux niveaux (« vigilance », éventuellement renforcée, et « alerte attentat »). Maintenu au deuxième niveau, maximal, le système manquait de capacité d'adaptation. En permanence « au taquet », la posture « alerte attentat » ne pouvait jouer en cas d'ultime recours, si un attentat majeur devait survenir, ou si, au contraire, une situation plus stable aurait permis un allègement des mesures de sécurité. Une flexibilité nécessaire, par exemple, pour faire évoluer les effectifs de l'opération « Sentinelle » (une des déclinaisons de Vigipirate, mais pas la seule), le maintien sur la longue durée de 10 000 militaires sur le territoire national apparaissant impossible. Autre

inconvenient, seules deux régions étaient concernées par cette posture (Paris et les Alpes-Maritimes). Il fallait retrouver de la cohérence, des attentats pouvant survenir ailleurs sur le territoire et l'opération « Sentinelle », prévoyant désormais une répartition à 50/50 des militaires entre Paris et la province.

« Il est indispensable de s'adapter en permanence à une menace terroriste en constante évolution et être d'une grande réactivité », souligne Louis Gautier, secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale. Organisme de coordination interministérielle, sous la tutelle de Matignon, le SGDSN est chargé de préparer Vigipirate. Avec l'ensemble de ses mesures, détaillées dans un épais dossier confidentiel (une version publique est disponible en ligne <http://www.gouvernement.fr/vigipirate>), le nouveau plan sert de véritable tutoriel pour les acteurs publics de la sécurité ainsi qu'aux grands opérateurs (dits d'« importance vitale », par exemple dans les domaines de la santé, des transports, de l'énergie...). Toutes les hypothèses sont prises en compte : piraterie maritime, attaque d'un grand aéroport, pollution chimique... Le plan intègre aussi les nouvelles lois votées depuis. « Vigipirate plus » vise également à renforcer la lutte contre de nouvelles menaces, drones ou cyberattaques. Des dispositifs spécifiques sont prévus dorénavant pour faire face aux différents modes opératoires terroristes (fusillade, explosifs, véhicule bélier comme à Nice, attaque chimique, biologique...).

« Le risque zéro n'existe pas », souligne Louis Gautier. Selon lui, toutefois, le retour d'expérience des attaques de 2015 a porté ses fruits. « Avant, on ne s'interrogeait guère sur la vulnérabilité d'un théâtre ou d'un cinéma », relève le SGDSN. Surtout, Vigipirate est maintenant sous-tendu par une nouvelle priorité, le développement d'une « culture de la vigilance », censé faire de chaque citoyen un acteur de la sécurité (lire ci-dessous).

LE SENAT VOTE UN TEXTE CONTRE DAECH, *LE FIGARO*, 07/12/2016

L'initiative est symbolique, mais elle a le mérite de faire consensus. Le Sénat a voté mardi à l'unanimité une résolution pour reconnaître les crimes commis par l'État islamique contre les minorités ethniques et religieuses, ainsi que les populations civiles en Syrie et en Irak. Présentée par le filloniste Bruno Retailleau, elle a reçu le soutien des groupes socialiste et écologiste. Seuls les communistes et certains écologistes se sont abstenus. « Éradiquer Daech militairement, c'est l'objectif prioritaire », estime le sénateur de Vendée. « Mais il faut aussi le combattre par le droit », poursuit l'élus des Républicains, par ailleurs président du groupe de liaison avec les chrétiens et les minorités au Moyen-Orient.

La résolution reconnaît que les actes commis par l'État islamique contre « les populations chrétiennes, yazidiennes, des autres minorités et des populations civiles » sont des « crimes de guerre », des « crimes contre l'humanité » et un « génocide ». Les djihadistes français se rendent ainsi « coupables de ces crimes » en combattant en Syrie. Le texte invite donc le gouvernement à « utiliser toutes les voies de droit » pour faire reconnaître et juger ces crimes. En ligne de mire, la Cour pénale internationale (CPI) habilitée à se saisir de tels faits. « La reconstruction de ces pays ne se fera pas sans réconciliation, et il n'y aura pas de réconciliation sans que justice soit rendue », estime Bruno Retailleau.

La France a déjà tenté de faire saisir la Cour pénale internationale des crimes commis en Syrie, en vain. En mai 2014, elle propose une résolution qui dénonce les crimes perpétrés, tant par l'État islamique que par le régime syrien. Sans surprise, le texte est bloqué par un veto de deux membres permanents, la Russie et la Chine. C'est pourquoi Bruno Retailleau préconise de se concentrer sur Daech. Une démarche qu'approuve Mgr Gollnisch, président de l'Œuvre d'Orient. « Il faut établir une priorité des actions à mener, c'est une question de sens politique », estime-t-il. « Quand la guerre a éclaté en 2011, on disait que Bachar el-Assad tomberait au bout de quinze jours. Cinq ans plus tard, force est de constater qu'il y a eu une erreur d'appréciation. La position française du "ni Daech, ni Bachar", n'a plus aucun crédit. »

ETAT D'URGENCE : DES DEPUTES PRONENT UN SERIEUX
RECADRAGE, LE MONDE, 2016

La mission de la commission des lois plaide pour limiter à huit mois la durée des assignations à résidence.

Près d'un an et un mois après l'instauration de l'état d'urgence en France, la commission des lois de l'Assemblée nationale a bouclé mardi 6 décembre, dans une étonnante discrétion, un rapport qui pointe la dangerosité du dispositif. -Dominique Raimbourg (PS) et Jean-Frédéric Poisson (LR) cosignent 141 pages sur le contrôle parlementaire de l'état d'urgence. Le résultat de ce travail fouillé devrait alimenter le débat parlementaire à venir avant Noël sur le cinquième projet de loi de prorogation de l'état d'urgence. Ce texte censé étendre ce régime d'exception au-delà de l'élection présidentielle de mai 2017 sera examiné en conseil des ministres mercredi 14 décembre.

Au sujet de la mesure la plus -attentatoire aux libertés qu'est l'assignation à résidence, les auteurs du rapport proposent de les limiter dans le temps. Depuis le 14 novembre 2015, 434 personnes ont fait l'objet d'une assignation à résidence. Sur les 95 personnes actuellement sous le coup de cette mesure, 47 le sont depuis plus d'un an.

" Il ne semble guère concevable que des personnes puissent être maintenues durablement dans un dispositif d'assignation à résidence sans élément de nature à constituer une infraction pénale, sauf à méconnaître les principes fondateurs de l'Etat de droit ", écrivent le président socialiste de la commission des lois et le candidat malheureux à la primaire de la droite. Ils recommandent ainsi qu'une même personne ne puisse pas être *" assignée plus de huit mois au cours d'une période totale de douze mois "*. A moins que des éléments nouveaux soient apparus depuis la première assignation. Ce qui serait le cas de certains de ces 47 assignés, affirme M. Raimbourg, mais pas de tous. Il s'agit dans tous les cas de mettre fin à des *" assignations à durée indéterminée "*.

" Courage politique "

Quant à la durée elle-même de mise en œuvre de ce régime législatif d'exception, elle commence à soulever de sérieuses interrogations jusque sur les bancs de la droite, réputée favorable au tout-sécuritaire. Jean-Frédéric Poisson assure par exemple que *" la durée de l'état d'urgence est susceptible de changer sa nature "*. Le député LR du Rhône Georges Fenech a -déclaré mardi, à la surprise de ses collègues, qu'*" il faut avoir le courage politique de sortir d'un état d'urgence qui est contraire à notre tradition, sans attendre la chute d'un gouvernement "*. Son collègue Guillaume Larrivé s'est déclaré en revanche favorable à une nouvelle prorogation. M. Raimbourg ne remet pas en cause l'efficacité des pouvoirs exceptionnels confiés à la police dans les premières semaines de la fin 2015 et se montre sensible à l'argument avancé par l'exécutif pour *" protéger "* la séquence électorale (présidentielle et législatives) de 2017 en les maintenant encore six ou sept mois. Mais il insiste : *" Les mesures les plus efficaces dans la lutte antiterroriste sont celles du droit commun de l'enquête et de la procédure judiciaire. "*

Le rapport préconise ainsi de limiter à six mois la possibilité de prorogation de l'état d'urgence par le Parlement, même s'il n'encadre pas le nombre de prorogations qui peuvent se succéder. Il plaide pour la constitutionnalisation de l'état d'urgence. Ce projet a été abandonné au printemps, notamment en raison de la bataille autour de la proposition de François Hollande d'inscrire la déchéance de nationalité dans la Constitution. L'état d'urgence serait un troisième régime d'exception au côté de l'état siège (article 36 de la Constitution) et des pleins pouvoirs au chef de l'Etat (article 16). La loi de mise en œuvre ou de prorogation serait alors une loi organique. *" L'objectif est de donner des garanties quel que soit l'emballement politique qui, au lendemain d'une catastrophe, peut provoquer des comportements excessifs "*, justifie M. Raimbourg. On peut y voir une autocritique du travail parlementaire alors que les lois des 20 novembre 2015 et 21 juillet 2016 renforçant sensiblement l'état d'urgence ont à chaque fois été débattues en quelques heures à l'Assemblée et au Sénat, dans l'émotion des attentats du 13 novembre (130 morts) et du 14 juillet (86 morts).

" Libertés individuelles "

Ces propositions de modification constitutionnelles sont laissées à la prochaine législature. M. Raimbourg souhaite également lancer une réflexion pour *" recentrer l'état d'urgence sur les motifs ayant présidé à sa déclaration "*. De fait, de nombreuses mesures d'exception ont été utilisées depuis un an sur des terrains n'ayant rien à voir avec la lutte antiterroriste. Certes, les assignations à résidence de militants écologistes pendant la COP 21 en novembre 2015 ou des interdictions de paraître prononcées à l'égard de plusieurs personnes lors des manifestations contre la loi travail au printemps ont été -validées par le Conseil d'Etat. Mais il estime que l'état d'urgence *" ne doit pouvoir être utilisé pour pré-venir toutes les atteintes les plus banales à l'ordre ou à la sécurité en raison des atteintes qu'il porte aux libertés individuelles "*. Un débat que Bernard Cazeneuve, le ministre de l'intérieur devenu mardi 6 décembre premier ministre, ne risque guère d'encourager dans les prochains mois.

Au sujet de la lutte antiterroriste, hors état d'urgence, le président de la commission des lois préconise de renforcer les liens entre les états-majors de sécurité (réunis autour du préfet et du procureur de la République) et les hôpitaux psychiatriques. Il révèle en particulier que *" 15 % des personnes inscrites sur le fichier des individus -radicalisés ont fait l'objet à un moment ou un autre d'hospitalisation psychiatrique à la demande du -préfet ou de tiers "*. Il s'inquiète de cette frange de personnes dont les troubles mentaux peuvent faciliter le passage à l'acte violent.

LE RENSEIGNEMENT FINANCIER SERT L'ANTITERRORISME, *LE MONDE*, 09/12/2016

Tracfin, la cellule antiblanchiment française, se veut un outil de détection de " signaux faibles " de radicalisation.

Depuis les attentats de *Charlie* et de l'Hyper Cacher, en janvier 2015, le renseignement financier est devenu un outil essentiel de la lutte contre le terrorisme. Un des moyens de repérer ce qui est devenu un des enjeux-clés de l'endiguement de la menace : les " signaux faibles " de radicalisation. Tels sont, en substance, les points mis en avant dans le rapport d'analyse annuel de Tracfin, la cellule antiblanchiment française, qu'a rendu public le ministre de l'économie et des finances, Michel Sapin, jeudi 8 décembre, à Bercy.

D'après ce rapport intitulé " Tendances et analyse des risques " de l'année 2015, le renseignement financier a, depuis l'attaque contre *Charlie Hebdo*, pris une place qu'il n'avait pas dans ce type de dossiers. " *L'intérêt du renseignement financier c'est que même si on parle de "signaux faibles", il recueille des signaux fiables*, estime ainsi le directeur de Tracfin, Bruno Dalles, interrogé par *Le Monde*. *Cela permet de confirmer un environnement, une appartenance.* " Des éléments essentiels pour la justice, afin de caractériser par exemple " *l'association de malfaiteur en vue d'une entreprise terroriste* ", le chef de mise en examen le plus souvent utilisé actuellement.

Rôle de détecteur

Pour répondre à cette urgence, Tracfin s'est réorganisé. Le terrorisme ne représente qu'une partie de son activité, mais, sur 40 enquêteurs, Tracfin est passé de trois à dix agents spécialisés. Une division entière a ainsi été créée en octobre 2015, dite " LFT " (lutte contre le financement du terrorisme) - . Depuis le mois de juin 2015, Tracfin dispose aussi d'un agent à temps plein à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), au sein d'une cellule de coordination avec d'autres services. Au parquet de Paris, un substitut est par ailleurs spécialisé dans les questions financières.

Cette montée en puissance progressive a permis à Tracfin d'être plus réactif sur un certain nombre de dossiers emblématiques de ces derniers mois. Lors des attentats du vendredi 13 novembre à Paris, Tracfin a ainsi été en mesure de mobiliser " *dans la nuit* " son équipe, " *et dès le lundi suivant, après un week-end de travail, des notes d'analyse étaient envoyées à la sous-direction antiterroriste et au parquet de Paris à partir des premiers noms identifiés* ", selon Bruno Dalles.

Lors de l'attentat de Nice, le 14 juillet, il n'y avait pas d'enjeu important en termes de financement. Mais l'épluchage très rapide de l'environnement du conducteur du camion fou de la promenade des Anglais, Mohamed Lahouaiej Bouhlel, par l'intermédiaire notamment du fichier national des comptes bancaires et assimilés, a permis de savoir rapidement sa véritable adresse (il vivait séparé de sa femme), de connaître ses habitudes, ses crédits, etc.

Dans ce rapport annuel, Tracfin tente de faire la preuve de son rôle-clé en amont des passages à l'acte. En tant que détecteur parmi d'autres, en quelque sorte, des

signaux de " radicalisation ". Une approche " préventive " peu développée jusque-là. L'enjeu : réussir, parmi la masse de déclarations de soupçon qui lui sont envoyées (60 000 environ d'ici à la fin 2016), à détecter les signes d'un changement de comportement ou l'imminence d'un départ pour la zone irako-syrienne. Par exemple par la fermeture inopinée d'un compte, la liquidation d'une assurance-vie, ou le don à une association culturelle.

Une démarche pas forcément simple, le terrorisme étant souvent organisé sur le mode du microfinancement. Le public susceptible de basculer est généralement jeune, et avec de petits revenus. Les flux financiers pouvant aboutir à financer une entreprise " terroriste " sont aussi souvent à la croisée du " blanchiment " et du " noircissement ". Dans le cas de la prise d'otage de l'Hyper Cacher, Amedy Coulibaly avait utilisé le crédit à la consommation pour financer l'achat de ses armes. Dans d'autres cas, ce sont les salaires ou les aides sociales qui ont été détournés.

Anonymat des cartes prépayées

Plusieurs dispositions législatives et réglementaires ont été lancées pour faire face au phénomène. Le 1er septembre 2015, le seuil pour lequel il est possible de payer en liquide en France a été abaissé de 3 000 à 1 000 euros pour les Français (il est encore de 15 000 euros pour les ressortissants étrangers, mais doit faire l'objet d'une " vigilance " de la part des commerçants à partir de 10 000 euros). Mais c'est surtout à partir de janvier 2017 que la plupart de ces mesures devraient vraiment être opérationnelles.

L'un des gros enjeux pour Tracfin est d'être outillé juridiquement pour, d'ici peu, ne plus avoir à attendre une déclaration de soupçon pour solliciter les organismes bancaires ou les professionnels assujettis, quand des doutes existent sur un individu. Des " signalements " pourront de la sorte être envoyés. De même, d'ici janvier, les décrets donnant accès à ses agents au fichier des personnes recherchées ou à celui de traitement d'antécédents judiciaires devraient tous avoir été publiés. Aujourd'hui, il leur faut à chaque fois passer par deux policiers et un gendarme spécialement attachés à cette tâche.

Enfin, avec l'adoption de la loi Urvoas du 3 juin, une réforme des conditions dans lesquelles peuvent être utilisées les cartes bancaires prépayées devrait bientôt être mise en œuvre. L'enquête sur les attentats du 13 novembre a montré que l'anonymat que ces cartes permettaient les avait rendues très utiles au commando. Un certain nombre de plafonds devraient ainsi être prochainement abaissés par décrets. Mais il sera toujours possible de contourner la législation française, l'ensemble des pays européens n'étant pas alignés. *" Notre action n'est plus seulement la lutte contre le financement du terrorisme, mais la lutte contre le terrorisme tout court "*, conclut Bruno Dalles.

L'ADIEU AUX ARMES DE FRANÇOIS HOLLANDE, *LE FIGARO*,
10/12/2016

Ses propos sur la lutte contre Daech, vendredi sur le « Charles-de-Gaulle », avaient valeur de testament militaire.

DÉFENSE C'était en quelque sorte un adieu aux armes. Au cours d'une brève visite sur le porte-avions Charles-de-Gaulle, la troisième et vraisemblablement la dernière du quinquennat, François Hollande a rendu hommage, vendredi, aux militaires français engagés dans l'opération « Chammal » contre Daech et appelé à poursuivre la lutte contre l'État islamique, qui cède du terrain en Irak, en Syrie « et même en Libye ». « Vous avez réussi, vous avez fait reculer le terrorisme, vous avez protégé les Français », a lancé le chef de l'État aux marins rassemblés dans le grand hangar du Charles. « Chaque jour, nous repoussons un peu plus cette organisation terroriste qui est retranchée dans quelques bastions », a-t-il ajouté. Sa voix a été couverte à plusieurs reprises par le vacarme assourdissant des Rafale (1) catapultés sur le pont d'envol.

Mais une semaine après l'annonce qu'il ne briguerait pas un autre mandat, ces propos avaient des accents de testament livré aux troupes - un au revoir en forme de plaidoyer pro domo pour l'action menée en faveur des armées durant le quinquennat. Désormais replié sur ses fonctions régaliennes, François Hollande a endossé une nouvelle et peut-être ultime fois le costume de chef de guerre - une tenue qui lui a plutôt réussi depuis qu'il est entré à l'Élysée. Ce fut le cas, en janvier 2013, lors du déclenchement de l'opération « Serval » au Mali, puis en décembre de la même année, pour « Sangaris » en Centrafrique et, en 2015 et 2016, lorsque la France a été frappée sur son sol par des attaques djihadistes. Saluées par l'opinion, ces initiatives se sont traduites pour lui par de brèves embellies dans les sondages, trop éphémères toutefois pour redorer significativement une cote de popularité calamiteuse.

Lors de cette visite de deux heures à bord du navire amiral de la flotte française, dont la mission avait été prolongée à deux reprises jusqu'à la mi-décembre, François Hollande s'est entretenu avec des pilotes, a assisté à un briefing sur les opérations en Irak et en Syrie, ainsi qu'à des catapultages d'avions de chasse depuis le pont d'envol.

La France, deuxième pays contributeur de la coalition contre Daech, mène depuis septembre 2014 l'opération « Chammal », dont le Charles-de-Gaulle est une pièce maîtresse (1 900 militaires sur 4 000 au total engagés au Levant). En deux ans, depuis janvier 2015, le porte-avions a été déployé à trois reprises.

François Hollande a saisi l'occasion pour défendre son bilan et pour lancer quelques piques en direction de la droite. « Depuis deux ans maintenant, j'ai fortement augmenté les ressources allouées à la Défense et il me paraît inconcevable de les

réduire », a-t-il déclaré, rappelant les mesures prises ces derniers mois (actualisations de la loi de programmation militaire, arrêt des déflations, revalorisation de la condition militaire...) et plaidant pour un budget de la Défense porté à 2 % du PIB, sans toutefois évoquer le calendrier pour y parvenir. Un cheval de bataille du chef d'état-major des armées, le général Pierre de Villiers, qui l'accompagnait vendredi sur le porte-avions.

« Ce que j'ai entrepris pour redresser la Défense devra être poursuivi au-delà de mon mandat et dans les années à venir, contrairement à ce que je peux entendre ici ou là », a insisté François Hollande, faisant écho aux inquiétudes que l'alternance suscite parfois chez les militaires. « Il y va de notre sécurité et de notre capacité à nous protéger. Seuls les plus naïfs peuvent croire que le monde sera moins dangereux, moins incertain dans les années à venir », a poursuivi le chef de l'État. Le martyre d'Alep et les vains efforts de la France au Conseil de sécurité ont été évoqués, pour souligner ensuite que « la France utilise la force quand c'est nécessaire et en même temps elle cherche toujours une solution politique... »

Rentré à Toulon dans quelques jours, le Charles-de-Gaulle connaîtra une longue période d'entretien, qui l'immobilisera durant dix-huit mois à partir de début 2017. Le message de François Hollande tient, en substance, dans cette proposition : le combat contre Daech, auquel j'ai pris part, doit se poursuivre après moi. « Nous allons continuer à frapper Daech. (...) Nous frapperons et nous frapperons encore », a insisté celui qui n'a jamais paru si fort qu'en uniforme.



« LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME EST UNE PRIORITE
ABSOLUE », *LE FIGARO*, 10/12/2016

VERA JOUROVA, membre du Parti social-démocrate tchèque, est commissaire européenne depuis novembre 2014. Elle adresse ici un plaidoyer en faveur d'une justice européenne unifiée.

LE FIGARO. - Pourquoi la création du procureur européen semble-t-elle compromise ?

Vera JOUROVA. - Je ne cesserai de rappeler l'importance d'un procureur financier européen dont la mission est de lutter contre la fraude européenne à la TVA et la corruption en matière de subventions et de fonds structurels. Si depuis le traité de Lisbonne ce principe est acquis, la négociation porte sur le périmètre des compétences qui cristallise les divergences entre États. La critique récurrente était qu'il n'y avait pas assez d'implication des parquets nationaux. À moi donc d'écarter tout malentendu : le procureur européen n'est pas là pour remplacer ce qui se fait déjà au niveau national.

Le poids de ces divergences ne fait-il pas de ce procureur européen un rêve ?

Le rêve est un concept poétique. Or j'affronte une réalité qui est celle de l'ampleur de la fraude à la TVA transfrontalière qui s'élève chaque année à 50 milliards d'euros. De plus, seulement 40 % des cas de fraudes et de corruption sont poursuivis par les États de l'Union. Notre impératif est de persuader les Européens que nous protégeons leur argent.

Avez-vous un plan B ?

J'ai besoin de temps pour promouvoir notre projet que je juge déjà très équilibré. Cela me donnera aussi l'opportunité de l'améliorer et d'intensifier l'effort diplomatique vis-à-vis des États hésitants. Le moment décisif sera la fin du mois de février. À cette date, si nous n'avons pas l'accord des États à l'unanimité, nous le porterons auprès du Conseil rassemblant les chefs d'État. La coopération renforcée sera notre dernier recours. Il s'agit de convaincre le plus grand nombre de pays d'y participer. Mon message est clair : l'efficacité de cet outil est proportionnelle au nombre d'États participants.

L'absence des pays de l'Est est problématique car c'est par eux que transitent les malversations ?

Les grands pays de l'Europe de l'Ouest sont aussi concernés. Mais clairement, la générosité des subventions européennes sera forcément liée à la diminution de la fraude et de la corruption. Le procureur européen va donc dans l'intérêt de tous.

La lenteur de la mise en place de tous les nouveaux outils de lutte contre le terrorisme signe-t-elle un échec ?

Non. La lutte contre la criminalité et le terrorisme est une priorité absolue. Cette année nous avons avancé sur la mise en commun des casiers judiciaires, incluant un système centralisé avec les empreintes digitales des ressortissants extra-UE, qui nécessite une intense préparation technique. La criminalité à l'intérieur de la zone Schengen ne connaît pas les frontières, et nous y répondons par une harmonisation européenne progressive.

Pourquoi souhaitez-vous réorienter Eurojust vers la lutte contre le terrorisme ?

Eurojust a créé un réseau européen de procureurs efficace. Les équipes d'investigation transnationales fonctionnent avec rapidité. Eurojust doit aussi être plus actif dans ses relations avec les États tiers qu'il s'agisse de la Turquie ou des pays du nord de l'Afrique. C'est pourquoi ai-je demandé à la présidente d'Eurojust de préciser et d'anticiper ses besoins.

Quel est le coût financier de ces redéploiements ?

Il appartient à la structure abritant le procureur européen de rapporter de l'argent plutôt que d'en dépenser. Pour le reste, les investissements se concentrent sur le développement des moyens techniques et des bases de données. Nous travaillons sur l'anticipation des budgets au-delà de 2019.

ETAT D'URGENCE : ELUS CRITIQUES, ELUS ADDICTS, *LIBERATION*,
13/12/2016

Le projet de loi visant à prolonger le dispositif jusqu'en juillet sera débattu ce mardi soir à l'Assemblée nationale. Le bilan est maigre, le scepticisme de mise, et pourtant les députés ne semblent pas prêts à y mettre un terme.

De l'état d'urgence à l'état de dépendance. Les députés s'apprêtent à débattre, mardi soir, d'une cinquième prorogation de ce régime d'exception, rendu caduc par la démission, mardi dernier, du gouvernement Valls. Juste après la déclaration de politique générale de son successeur Bernard Cazeneuve, on ne devrait pas trouver, lors des discussions dans l'hémicycle, d'ardent défenseur du projet de loi, mais rares sont les députés décidés à sortir de l'état d'urgence que treize mois d'application ont singulièrement banalisé.

«**Essoufflement**». Le bilan d'une grosse année sous état d'urgence demeure maigrelet, comme le montrent les chiffres publiés vendredi par la commission de suivi mise en place à l'Assemblée. Dès janvier, le député Jean-Jacques Urvoas (devenu garde des Sceaux) parlait d'un «essoufflement» du dispositif. Près d'un an plus tard, le résultat de l'une des mesures phares, les perquisitions administratives, ressemble à un électroencéphalogramme plat : les découvertes d'armes, nombreuses dans les premiers jours, sont depuis longtemps rarissimes. De même que les découvertes de stupéfiants, principal butin des débuts, sans lien évident avec la lutte contre le terrorisme. Toutes les perquisitions décidées par les préfets aura permis l'ouverture de 20 enquêtes par le parquet de Paris pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

Le nombre d'assignations à résidence a drastiquement chuté après la deuxième prorogation, en février, avant de repartir légèrement à la hausse en juillet, après les attentats de Nice et de Saint-Etienne-du-Rouvray. Parmi les 97 personnes qui pointent tous les jours au commissariat, une quarantaine sont assignées depuis le début. Très long pour une mesure aussi contraignante. «*Ou on peut judiciairiser ou on ne le peut pas, et il faut en tirer les conséquences, donc mettre fin à l'assignation*», estime le député LR Georges Fenech, qui avait présidé la commission d'enquête sur les attentats de 2015. Cet ancien magistrat affirme qu'il votera la prorogation par «*discipline de parti*» même s'il y est personnellement opposé : «*L'état d'urgence a-t-il permis de démanteler des filières ? Je ne crois pas. C'est le travail du judiciaire et des services de renseignement.*» Ce sentiment de fatalisme est largement partagé. Opposé à la première prorogation de novembre 2015, Sergio Coronado, membre EE-LV de la commission des lois à l'Assemblée, décrit une «*ambiance très paradoxale*» : «*Les députés s'accordent sur l'inefficacité d'un dispositif qui était prévu pour une courte durée*», observe le député toutefois sans illusion sur le résultat du vote qui se tiendra dans la nuit de mardi à mercredi.

«**Menace**». Reste que l'exécutif détient un argument massue pour maintenir l'état d'urgence : la menace terroriste qui pèserait sur la campagne présidentielle ne permet pas de lâcher la bride sécuritaire. «*La multiplication des rassemblements [...] et les opérations de vote occasionneront des concentrations de population en de très nombreux points du territoire susceptibles de représenter des cibles*», est-il écrit dans le projet de loi : «*Cette période qui s'ouvre accroît doublement la menace pesant sur la société française.*» De quoi dissuader les députés de lever le pied dans ce contexte. «*Mais il y a toujours des rassemblements en France !*» proteste Fenech : La COP 21 et l'Euro de football avaient été invoqués auparavant.

Le projet de loi veut faire courir l'état d'urgence jusqu'au 15 juillet 2017 après la présidentielle et les législatives. Le tout assorti d'une astuce juridique pour éviter que le changement de gouvernement ne fasse tomber l'état d'urgence. Seules concessions : les socialistes ont obtenu, voilà quelques semaines, la garantie que le gouvernement ne tenterait pas de transformer le texte en nouvelle loi antiterroriste, comme il l'avait fait en juillet. L'exécutif a aussi encadré la durée des assignations à résidence, à quinze mois maximum. Le Conseil d'Etat demandait douze dans son avis sur le projet de loi. Lundi, des écologistes et d'anciens frondeurs ayant quitté le Parti socialiste ont déposé un amendement pour la limiter à huit, comme le proposait la commission de suivi. Sur ce point comme sur le reste, le débat, à l'Assemblée puis au Sénat, ne devrait pas s'éterniser, l'état d'urgence devant être reconduit avant le 21 décembre.

DROIT DE LA GUERRE CONTRE LES DJIHADISTES, *LE FIGARO*,
15/12/2016

C'est une idée qui tourne dans les milieux politiques de droite et d'extrême droite depuis plusieurs mois et que le candidat François Fillon a faite sienne. La proposition de loi de François-Noël Buffet invite à élargir « la notion d'intelligence avec une puissance étrangère pour y inclure l'intelligence avec une organisation terroriste » et propose de créer « un délit d'allégeance à une organisation prônant la commission d'actes portant atteinte à des ressortissants français ou aux intérêts fondamentaux de la nation française ».

La première permet de doper le quantum des peines en matière d'infraction terroriste pour le porter à trente ans. Une telle disposition pourrait être plus efficace dans la lutte contre le terrorisme que « l'association de malfaiteur ». De plus, elle peut faciliter le travail des magistrats instructeurs qui, pour les retours de Syrie notamment, doivent faire face à la difficulté de recueillir les preuves afin de démontrer la préparation imminente d'un acte terroriste ou la commission de faits barbares.

Simplification des procédures

La seconde proposition permet « une incrimination plus large que celle des actuels délits de participation ou d'entente ». Dans les deux cas, l'idée est une simplification des procédures et un renforcement de l'arsenal judiciaire. Mais le législateur devra y réfléchir à deux fois. Séduisant sur le papier, cet emprunt au droit de la guerre devra être adapté à la procédure pénale. « Cela demanderait beaucoup d'adaptations à notre corpus procédural et aux règles de l'état d'urgence qu'il s'agisse des perquisitions comme des gardes à vue terroristes qui peuvent s'étendre sur six jours », rappelle François Falletti, ancien procureur général de Paris devenu avocat. « De plus, la centralisation à Paris n'est pas non plus prévue. Enfin, il faut veiller à ce que de telles dispositions ne fragilisent pas la coopération internationale », explique ce dernier.

En effet, au titre de la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, de nombreuses conventions fixent la coopération internationale. Le concept d'intelligence avec l'ennemi relevant de choix politique et diplomatique, la France pourrait se voir refuser l'accès à la coopération internationale par certains États. Enfin, la loi du 3 juin 2016 a renforcé le dispositif de lutte contre le terrorisme : un article prévoit notamment que pour les terroristes condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, la cour d'assises aura la possibilité de porter la période de sûreté à trente ans (« peine de perpétuité réelle »).

APRES L'ATTENTAT DE BERLIN, L'ALLEMAGNE DOIT REVISER SA
POLITIQUE ANTITERRORISTE, *LIBERATION*, 19/02/2016

Si le gouvernement a eu raison de maintenir la cohésion nationale, la tragédie de Berlin doit être l'occasion de réviser notre politique antiterroriste : s'imprégner du mode de pensée des terroristes et développer la vidéosurveillance

L'attentat de Berlin était annoncé depuis longtemps. On ne savait évidemment pas à quel endroit le ou les auteurs de l'attentat allaient frapper, ni de quelle façon cela se déroulerait. Mais en principe, tout le monde savait en Allemagne qu'il y aurait tôt ou tard un attentat. En dépit de tous les efforts que l'on peut déployer, il est impossible d'assurer une sécurité absolue dans une société ouverte. C'est ce qu'ont montré les attentats en France et en Belgique, et le gouvernement fédéral allemand, ministre de l'intérieur en tête, n'a pas cessé de le répéter.

Pourtant, quels furent les manquements, les erreurs, et à quel niveau ? Douze personnes sont mortes. Elles seraient encore en vie aujourd'hui si certaines choses s'étaient passées autrement. Cela concerne d'abord la surveillance avec le supposé auteur de cet attentat - ce texte a été rédigé avant son identification formelle - : il était déjà connu des services de police, fiché comme dangereux, et il était dans le collimateur des forces de sécurité. Indépendamment du fait de savoir s'il a commis ou non cet attentat, les explications autour de l'échec de son renvoi vers la Tunisie révèlent de graves dysfonctionnements – du côté allemand mais aussi sur le plan de la coopération internationale et avec le pays d'origine de cet individu. La complexité de la problématique montre que la sécurité intérieure ne peut plus être assurée au seul niveau national, ni même européen. Elle relève de l'international. Cela ne simplifie pas pour autant la lutte contre le terrorisme, mais cela ouvre la possibilité, dans le cadre de la coopération internationale, de trouver la stratégie la plus adaptée contre ce phénomène transnational qu'est le terrorisme islamiste.

Se pose aussi la question de savoir si des mesures de sécurité adaptées sur le marché de Noël auraient pu empêcher un tel attentat. Cet attentat va ouvrir un débat qui ne doit pas seulement englober des aspects -politico-criminels. Il faudra répondre à une question : quel degré de sécurité voulons-nous pour notre vie et que sommes-nous prêts à faire en ce sens ? En dépit de différentes -réformes sur la législation sécuritaire, l'Allemagne se distingue toujours par une incurie : la vidéosurveillance des lieux publics se heurte à de violentes critiques, on a tôt fait de protester contre les conservations de données ; quant au travail des services secrets, on réclame, sans la moindre ironie, sa transparence à tout prix. On peut se demander si ce genre de désinvolture est de mise à un moment où le culte djihadiste de la terreur montre toute la violence dont il est capable.
semer la zizanie

Il faut également détecter les erreurs et les faiblesses du système et y remédier. L'Allemagne excelle dans cette discipline. Comme peu d'autres pays – sans doute en raison de notre histoire marquée par la culpabilité –, nous avons appris à être critiques envers nous-mêmes. Dans les discussions quotidiennes, les manquements sont pointés du doigt et les erreurs sont souvent reconnues. L'Allemagne cherche toujours et d'abord la responsabilité dans son propre camp. Cette capacité à identifier de façon implacable les endroits où peuvent se loger des faiblesses est la première condition pour pouvoir vraiment y remédier. Nous excellons aussi dans une autre discipline : celle de la mise en œuvre. Une fois que des mesures sont décidées, on peut être sûr qu'elles seront vite appliquées.

Tirer les leçons de l'expérience ne suffit pas. Les terroristes sont des acteurs dynamiques. Ils se transforment, s'adaptent et sont très inventifs quand il s'agit de développer de nouvelles tactiques, de trouver de nouveaux moyens de communication et de recruter de nouveaux éléments. Ils y sont contraints parce que le premier but de ces attentats est de choquer. Les services de sécurité doivent donc aussi prendre les devants et chercher à s'imprégner des façons de penser des terroristes, aussi retorses soient-elles. Il leur faut développer des scénarios plausibles pour se tenir prêts à réagir. Cela aussi représente un défi qu'il n'est pas facile de relever.

Mais le plus grand défi actuel se joue au niveau politique. Quelques instants après l'attentat, on entendait déjà des voix s'élever pour tenter de tirer un profit de cet événement. Pendant que les réflexes de gauche tendaient à mettre en garde contre toute réforme en matière de sécurité, les populistes de droite accusaient sans ambages la chancelière Angela Merkel d'être responsable de la mort des personnes tuées sur le marché de Noël. En dépit de tous les ratés qu'il y a eu l'an dernier autour de la crise des réfugiés, ceux qui critiquent Angela Merkel ne se rendent pas compte que sa politique d'accueil des réfugiés était le meilleur moyen de faire pièce à l'idéologie islamiste de l'organisation Etat islamique et consorts. Au slogan " L'Ouest vous déteste ! ", l'Allemagne a opposé sa disposition à se montrer accueillante. Impossible de trouver un contre-message plus fort. Le contact avec les réfugiés montre que la plupart d'entre eux ont su se montrer reconnaissants envers nous. On l'a d'ailleurs bien vu en octobre, lorsqu'un potentiel terroriste syrien a été repéré sur les réseaux sociaux par d'autres Syriens qui ont permis de l'arrêter.

Tous ceux qui recourent à des slogans xénophobes doivent comprendre qu'ils rendent ainsi service aux islamistes radicaux. Le but ultime des djihadistes est de semer la zizanie et de diviser la société. Ils n'y sont pas parvenus. Berlin pleure ses morts et prie pour ses blessés, mais nulle part la moindre trace de panique ou d'hystérie. " Berlin, moins que jamais impressionné ", a titré très justement le Spiegel. Il y a donc de bonnes chances que l'on parvienne à maintenir la cohésion entre tous ceux qui désirent vivre en paix en -Allemagne. C'est capital pour la protection de notre démocratie mais aussi pour la lutte contre le terrorisme. On ne pourra pas empêcher des individus radicalisés de faire du mal s'ils y sont résolus. Mais on peut réduire leurs marges de manœuvre si l'on parvient à empêcher qu'ils vivent dans un environnement qui leur est favorable et leur offre tout un réseau de soutiens.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME, DEFI DE NOTRE GENERATION,
LE FIGARO, 21/12/2016

Le ministre de l'Intérieur considère qu'à Berlin le terrorisme a visé l'Europe et la démocratie.

Lundi soir, l'Allemagne a été frappée au cœur. Et c'est toute l'Europe qui, aujourd'hui, porte le deuil.

Face à la barbarie, la France et l'Allemagne sont plus que jamais unies et solidaires, comme l'a rappelé avec force le président de la République. Chaque démocratie constitue une cible, telle est la leçon des attaques commises depuis deux ans sur le sol européen et ailleurs dans le monde. La liberté et la fraternité, le respect de la dignité humaine, le pluralisme et la tolérance, ce sont en effet les valeurs mêmes de la démocratie qui sont prises pour cible, ces valeurs que nous avons en partage et que les fanatiques haïssent.

Dans l'esprit de chaque Français, l'attentat de Berlin, sur un marché de Noël, rappelle évidemment, par son mode opératoire, celui de Nice, commis le soir du 14 juillet dernier. Dans les deux cas, il y avait la même volonté de viser un événement symbolique, de tuer au hasard et de faire un très grand nombre de victimes, d'installer la terreur au cœur de nos vies.

Voilà pourquoi c'est ensemble que nous devons continuer d'agir. Cette lutte nous concerne tous, elle est le défi de notre génération. Aujourd'hui, chaque État a renforcé les moyens de sa sécurité mais il est indispensable que nous approfondissions notre coopération, au niveau bilatéral comme à l'échelle européenne.

Depuis plusieurs mois, nos deux pays ont mis en place des dispositifs pour renforcer notre sécurité commune. Nous allons aujourd'hui les faire monter en puissance, grâce à une meilleure coopération entre nos services. En France même, nous avons pris des mesures renforcées de sécurité autour des événements de la période des fêtes, tandis que le Parlement vient de prolonger l'état d'urgence.

Plus largement, c'est au niveau européen qu'il nous faut encore poursuivre nos efforts. Des progrès importants ont d'ores et déjà été accomplis, grâce à l'impulsion conjointe de la France et de l'Allemagne : la création d'un PNR européen, l'adoption de la directive sur le contrôle des armes, la réforme du Système d'information Schengen et le renforcement des contrôles aux frontières extérieures de l'Union européenne. Les décisions prises doivent être désormais pleinement appliquées.

Nous devons aujourd'hui aller plus loin. C'est la raison pour laquelle, avec Thomas de Maizière, nous nous sommes engagés, lundi, à Berlin, à défendre ensemble, auprès de nos partenaires, un renforcement de la coopération opérationnelle entre les services de sécurité européens, ainsi qu'un meilleur partage de l'information grâce à l'interconnexion renforcée des fichiers antiterroristes. Nous allons également travailler à faire avancer la question centrale du chiffrement pour éviter que les terroristes dévoient ce qui est censé être une garantie essentielle pour les citoyens européens.

Aucun pays ne peut relever seul les défis considérables que nous lance le terrorisme. À celles et ceux qui cherchent à nous diviser et à nous déstabiliser, nous opposons, et nous opposerons toujours, notre fermeté, notre force, notre unité et les valeurs de la démocratie.

BERLIN : LES FAILLES DES AUTORITES ALLEMANDES, *LE MONDE*,
23/12/2016

Le Tunisien soupçonné d'avoir attaqué le marché de Noël était fiché comme un islamiste très dangereux

Trois jours après l'attentat commis à Berlin, lundi 19 décembre, les autorités allemandes ne pouvaient imaginer scénario plus embarrassant. D'abord, parce qu'elles n'ont toujours pas arrêté l'homme dont un document d'identité a été retrouvé dans le camion qui a tué douze personnes et en a blessé une cinquantaine, sur l'un des marchés de Noël les plus fréquentés de la ville. Ensuite, parce que cet individu leur était connu depuis des mois comme l'un des islamistes les plus dangereux du pays.

C'est dans l'après-midi de mercredi que les Allemands ont découvert l'identité du fugitif. Il était un peu plus de 18 heures quand l'Office fédéral de police criminelle a diffusé l'avis de recherche, étendu à toute l'Europe. Barré du mot " Terrorisme ", il affiche deux photos, accompagnées de ces quelques mots de description : " Nom : Amri. Prénom : Anis. Age : 24 ans. Pays de naissance : Tunisie. Taille : 178 cm. Poids : environ 75 kg. Yeux : marron. Cheveux : noirs. " Au-dessus, en lettres rouges, une précision : " Attention, la personne peut être dangereuse et armée. " En bas de l'affiche, en rouge sur fond jaune : " Récompense jusqu'à 100 000 euros. "

Six identités différentes

Selon les autorités, c'est en juin 2015 que le jeune homme -serait arrivé en Allemagne. Qualifié par celles-ci de " très mobile ", il aurait séjourné dans le Bade-Wurtemberg, en Rhénanie-du-Nord - Westphalie, puis, enfin, à Berlin, où il aurait passé l'essentiel de son temps depuis février. Au cours de ces dix-sept mois, il aurait également utilisé six identités différentes. Pour les uns, il s'appelait Ahmad Zaghloul, pour d'autres, Mohamed Hassa. Tantôt il était égyptien, tantôt il se disait libanais. Certains jours, il était né en 1992 ; le plus souvent, il se donnait trois ans de moins... D'après plusieurs médias allemands, Anis Amri figurait, au moins depuis le mois de mars, sur une liste de quelque 550 individus considérés comme dangereux par les autorités. Selon la *Süddeutsche Zeitung*, son intention de commettre un attentat était même avérée. Dans son édition de jeudi matin, le quotidien de Munich cite une source proche de l'enquête, qui résume le personnage : " Nous avons beaucoup de gens dangereux, mais des comme lui, nous en avons très peu. "

Sur la scène islamiste allemande, le jeune homme aurait été en relation avec un certain Ahmad Abdelaziz A., plus connu sous le nom d'Abu Wala, un prédicateur salafiste lié à la mosquée de Hildesheim (Basse-Saxe) et très actif sur les réseaux sociaux. Soupçonné de recruter des candidats au djihad désireux de rejoindre les rangs de l'organisation Etat islamique (EI) en Syrie et en Irak, il a été arrêté début novembre. D'après plusieurs sources, deux de ses proches auraient largement aidé Anis Amri durant son séjour outre-Rhin, lui fournissant à la fois planques et faux papiers.

Au vu de ces révélations, qui font suite à la libération d'un premier suspect pakistanais mis finalement hors de cause, on imagine mal comment les principaux responsables de la sécurité du pays pourront échapper à un procès pour incompétence. Ce procès, la presse allemande a d'ailleurs commencé à l'instruire, que ce soit pour s'étonner qu'une " vieille connaissance " comme Amri ait pu si longtemps vivre dans le pays sans être inquiété (Die Zeit) ou pour souligner les nombreux " ratés " qui ont conduit à l'attentat de lundi, à l'instar du quotidien populaire Bild, qui a choisi d'en dresser la liste à la " une " de son édition de jeudi matin.

Or, ces " ratés " ne sont pas seulement ceux de la police allemande. Même s'il n'avait pas été un dangereux islamiste, Anis Amri n'avait en effet rien à faire, lundi soir, à Berlin, et ce pour une raison toute simple : sa demande d'asile a été rejetée en juin. Comment expliquer, dès lors, qu'il soit resté depuis cette date en Allemagne ? A cette question, Ralf Jäger, le ministre de l'intérieur de Rhénanie-du-Nord - Westphalie, a répondu, mercredi, lors d'une conférence de presse. " La procédure d'établissement d'un document tenant lieu de passeport " tunisien pour permettre son retour dans son pays a été engagée en août, " mais la Tunisie a discuté le fait que cette personne soit un de ses ressortissants, et les documents nécessaires n'ont pendant longtemps pas été établis ", a-t-il expliqué, ajoutant que le document en question n'était arrivé en Allemagne que... mercredi.

Politiquement inaudible

Sans doute justifié sur le plan légal, un tel argument risque d'être politiquement explosif. Depuis plusieurs mois, Angela Merkel s'est engagée à accélérer les reconduites à la frontière des demandeurs d'asile déboutés. S'il apparaît aujourd'hui que l'un des responsables de l'attentat le plus meurtrier revendiqué par l'EI en Allemagne n'a pu être expulsé pour des raisons de procédure, c'est la crédibilité même du volontarisme de la chancellerie qui risque d'être remise en cause.

Reste enfin un dernier élément. Mardi soir, plusieurs médias italiens ont affirmé que, avant d'arriver en Allemagne, le jeune homme avait purgé quatre ans de prison en Italie pour un incendie dans une école. Selon ces médias, il serait arrivé en Italie en 2011 et se serait lui-même déclaré comme mineur non accompagné.

Comme les précédentes, cette révélation peut se révéler embarrassante pour les autorités. Elle fait directement écho à une affaire qui, quelques jours avant l'attentat de Berlin, suscitait un début de polémique en Allemagne : l'histoire d'un réfugié afghan accusé du viol et du meurtre d'une étudiante à Fribourg-en-Brisgau (Bade-Wurtemberg) et dont on a appris, jeudi 15 décembre, qu'il avait auparavant été condamné à de la prison, en Grèce, pour avoir agressé une autre étudiante sur l'île de Corfou.

Pour se défendre, le ministre allemand de l'intérieur, Thomas de Maizière, a rejeté la faute sur les autorités grecques, les accusant de ne pas avoir signalé les antécédents judiciaires du jeune homme aux banques de données européennes recensant les demandeurs d'asile. Là encore, l'explication était peut-être juridiquement recevable. Mais, une semaine plus tard, elle devient politiquement inaudible. Quels que soient leurs arguments, les autorités allemandes risquent en effet d'avoir bien du mal à justifier, face à une opinion publique qui doute de plus en plus de leur clairvoyance, l'absence d'un contrôle plus strict du million de réfugiés qui est arrivé dans le pays depuis 2015.

RADICALISATION ET TERRORISME

LE RETOUR DES DJIHADISTES, UN LOURD DEFI POUR LA FRANCE, *LE MONDE*, 01/12/2016

Sept cents Français sont encore en Syrie et 200 ont déjà quitté l'organisation Etat islamique. Alors qu'ils rejettent la société dans laquelle ils sont nés, la question de leur devenir est posée.

Il est un des pionniers du djihad made in France : Kevin Guiavarch, un Breton de 23 ans, a rejoint la Syrie fin 2012, un an et demi avant la proclamation du califat par l'organisation Etat islamique (EI) en juin 2014.

Après des années de guerre civile, il a finalement décidé de rentrer en France, accompagné de ses quatre femmes et de leurs six enfants. Par souci de mettre sa famille nombreuse à l'abri des bombes, et par peur de mourir, aussi.

Après plus d'un an de tractations, ce combattant français a obtenu, en juin, le feu vert du consulat de France à Istanbul pour passer la frontière et se rendre à la police turque. Incarcérés durant quatre mois en Turquie, femmes et enfants ont récemment été expulsés vers la France : trois de ses épouses y ont été placées en détention provisoire, une sous contrôle judiciaire. Les six enfants – dont quatre nés en Syrie – ont été placés. Le djihadiste, lui, patiente dans les geôles turques en attendant que la justice du pays statue sur son cas.

On les appelle les " revenants ". Comme Kevin Guiavarch, ils sont près de 200 Français à avoir déserté les rangs de l'EI depuis le début du conflit syrien. Déçus par leur expérience djihadiste, angoissés à l'idée de tomber en disgrâce aux yeux de l'administration de plus en plus paranoïaque du califat ou simplement soucieux de fuir la guerre.

La tentation du retour

Avec l'intensification des bombardements de la coalition internationale et la progression de l'armée irakienne et des troupes kurdes, l'EI perd chaque semaine un peu de son territoire et de son attrait auprès des quelque 12 000 combattants étrangers – dont 5 000 venus d'Europe – qui ont grossi ses rangs. La bataille de Mossoul, en Irak, initiée le 17 octobre, pourrait faire tomber un des bastions les plus symboliques de l'organisation.

Selon les services de renseignement, près de 700 djihadistes français sont toujours sur zone – environ 400 hommes et 300 femmes – et plus de 400 mineurs, dont la moitié, âgée de moins de cinq ans, n'ont connu que la guerre. Fin novembre, le bilan des Français tués depuis le début du conflit s'établissait à 221, contre 195 en

septembre, soit une hausse de près de 13 % (26 morts) en seulement deux mois. Une poignée aurait été tuée dans la bataille de Mossoul.

La détérioration de la situation militaire de l'EI – et la perspective de sa disparition en tant que proto-Etat – incite un nombre croissant de djihadistes à envisager de désertir. *" L'EI est en train de perdre son assise territoriale et de son attractivité. On voit revenir en France des djihadistes qui avaient des responsabilités au sein de l'organisation, c'est un phénomène significatif "*, souligne un membre des services de renseignement.

Mais quitter les rangs de l'EI n'est pas chose aisée. L'organisation interdit les départs de ses combattants étrangers depuis un an et demi, et a déployé sur son territoire un important réseau d'espions chargés d'intercepter les déserteurs. Les tentatives se heurtent surtout, depuis quelques mois, au contrôle de plus en plus hermétique de la frontière turco-syrienne par Ankara.

Les retours clandestins sont devenus hasardeux, ce qui explique que le flux de " revenants " a paradoxalement tendance à se tasser : les retours de seulement douze Français ont été recensés au premier semestre 2016, contre vingt-cinq le précédent. Pour espérer traverser la frontière, les déserteurs les plus motivés n'hésitent désormais plus à contacter le consulat de France afin d'obtenir un laissez-passer des autorités turques, conscients que la prison les attend à leur retour.

Le chiffre noir

Nul ne sait combien de djihadistes rentreront au pays. Tout d'abord parce qu'il existe un chiffre noir du nombre de Français ayant rejoint l'EI, et a fortiori de ceux susceptibles de revenir. *" Certains passent par l'Italie, le Maghreb ou Chypre, explique un membre des services de renseignement. C'est ce qu'on appelle les "vols brisés" : une famille a ainsi séjourné plusieurs mois en Egypte avant de rejoindre la Turquie. C'est indétectable. "*

Le deuxième facteur rendant délicat ce chiffrage tient au fait que la mortalité dans les rangs de l'EI s'est considérablement accrue ces derniers mois. Le mot d'ordre du calife autoproclamé, Abou Bakr al-Baghdadi, appelant ses hommes à combattre jusqu'au dernier, pourrait largement contribuer à tarir le nombre de retours. Le dernier élément d'incertitude est d'ordre stratégique : que feront les djihadistes les plus convaincus si le projet territorial de l'EI venait à être remis en cause ? Prendront-ils le maquis en Syrie, se dissémineront-ils dans les pays les plus fragiles de la région ou s'infiltreront-ils en Europe pour y commettre des attentats ?

Dans un entretien accordé au chercheur du Washington Institute Aaron Y. Zelin, le djihadiste roannais Rachid Kassim, accusé d'avoir commandité à distance plusieurs attentats en France, -explique : *" C'est simple, même s'ils prennent Mossoul et Rakka, nous n'arrêterons jamais de nous battre. Même si nous devons vivre dans des grottes dans les montagnes, le combat continuera. Le djihad existait avant l'EI, et il continuera après. "*

Un autre combattant occidental interrogé par le chercheur est plus précis : *" La terre d'Allah ne se réduit pas à l'Irak et la Syrie. Le califat s'étend à l'Afghanistan, à la*

Libye, à l'Afrique de l'Ouest, à l'Algérie, au Yémen et nombre de ses -soldats vivent sur la terre des mécréants. " Les voies qu'emprunteront les 700 Français de l'EI sont, à ce jour, inconnues. Mais les autorités sont condamnées à anticiper : " Nous sommes face à un stock important de retours potentiels ", résume un membre des services de renseignement.

Une réponse pénale

Que faire des djihadistes de retour en France, selon qu'ils soient des combattants aguerris, des " déçus " de l'EI ou des femmes ? Le 7 novembre, le premier ministre Manuel Valls a déclaré qu'il s'agissait du " *premier sujet de préoccupation* " en matière de sécurité pour " *les cinq ou dix prochaines années* ".

La réponse des autorités est aujourd'hui essentiellement pénale : ceux dont le retour est détecté sont systématiquement mis en examen, et pour la plupart incarcérés. Les rares à ne pas être judiciairisés, faute d'éléments matériels attestant de leur présence en Syrie, font l'objet d'un suivi administratif.

Les femmes ont longtemps bénéficié d'un " biais de genre " – au motif qu'elles auraient été embrigadées par des recruteurs masculins –, mais les enquêteurs ont fini par comprendre que leur degré de radicalisation n'avait souvent rien à envier à celui des hommes. Elles sont désormais toutes mises en examen, et de plus en plus fréquemment placées en détention.

Anticipant un afflux de " revenantes ", le ministre de la justice, Jean-Jacques Urvoas, a annoncé, le 25 octobre, la création d'ici à fin 2017 de treize quartiers pour femmes dans les établissements pénitentiaires, soit une centaine de places. S'agissant des hommes, le ministre a prévu que les 300 détenus radicaux les " *plus durs* " seraient soumis à un régime de détention proche de l'isolement.

En avril, le parquet de Paris avait anticipé le phénomène des retours en durcissant sa politique pénale : jusque-là considéré comme un délit passible de dix ans de prison, le fait d'avoir rejoint les rangs de l'EI est désormais un crime, passible de vingt à trente ans de réclusion. " *Il s'agit de protéger la société en laissant ces individus plus longtemps en prison* ", avait expliqué François Molins dans un entretien au *Monde*.

La même sévérité doit-elle s'appliquer aux " revenants " qui se présentent comme " repentis " ? Un magistrat résume la position de l'institution judiciaire : " *On pouvait entendre les arguments de certains déçus du djihad il y a -quelques mois. Ceux qui rentrent aujourd'hui le font pour des raisons clairement opportunistes face à la dégradation de la situation -militaire. On part donc du principe qu'ils ne sont pas sincères.* "

Quelles alternatives à la prison ?

Par-delà la réponse sécuritaire, immédiate et nécessaire, une question de fond reste ouverte : comment déconstruire l'idéologie qui a empoisonné leur esprit ? Les témoignages recueillis dans le livre du journaliste David Thomson *Les Revenants*

(Seuil-*Les Jours*, 304 pages, 19,50 euros), dont *Le Monde* publie les bonnes feuilles, le montrent clairement : si nombre d'anciens djihadistes se disent déçus par leur expérience syrienne, rares sont ceux à avoir abandonné l'idéologie qui a motivé leur départ. Or tous ne passeront pas leur vie derrière les barreaux.

Dans une tentative expérimentale pour tenter d'infléchir la -radicalité des Français tentés par le djihad, le gouvernement a ouvert en septembre un " centre de prévention, d'insertion et de citoyenneté " à Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire). Cet établissement pilote n'accueille, sur la base du volontariat, que le bas du spectre : des jeunes gens un peu perdus ayant projeté de se rendre en Syrie et qui ne sont pas sous main de justice.

Cette expérience doit servir de modèle à la création de treize -centres semi-ouverts susceptibles d'accueillir des profils plus durs. Les deux premiers devraient ouvrir leurs portes dans les prochains mois : l'un pourrait accueillir des hommes fortement radicalisés, sous contrôle judiciaire ou dans le cadre d'aménagement de peines, le second étant réservé aux femmes et aux mineurs.

Signe de la difficulté des autorités à mesurer la dangerosité de ce public hétérogène, les critères d'admission des futurs pensionnaires font toujours l'objet d'âpres discussions. Certains " revenants " auront-ils vocation à y séjourner ? Des " revenantes " y seront-elles accueillies avec leurs enfants ? Ces lieux serviront-ils, à terme, de " sas " de réinsertion aux djihadistes ayant purgé leur peine ?

Haine de la France

La réponse qu'apporteront les institutions au phénomène des " revenants " sera cruciale. Mais la haine que vouent ces Français à leur propre pays est un défi lancé à la société tout entière. La relégation sociale d'une partie de la jeunesse issue de l'immigration et la politique étrangère de l'Occident en sont les principaux carburants, attisés par des méthodes d'endoctrinement sectaires. Les témoignages de jeunes radicalisés dont *Le Monde* a pris connaissance, faisant écho à ceux recueillis par David Thomson, incitent à élargir la réflexion sur l'origine de leur basculement. Nombre de ces Français en rupture avec la société expriment un profond sentiment d'ennui face au matérialisme occidental : la propagande islamiste y répond par le refus de la *dunya*, la vie matérielle et terrestre, au profit d'une transcendance dévoyée.

A la marchandisation des corps, thème récurrent de leur rejet de l'Occident, le fondamentalisme islamique oppose la pudeur du voile. Face à la disparition des grandes idéologies, il propose une lecture radicale pour changer le monde. Au sentiment d'humiliation des minorités, il offre une revanche éclatante et sanglante. Derrière le nihilisme apparent de la tentation djihadiste se cache un désir. Un désir coupable, qui interroge l'ensemble du corps social.

TERRORISME, UNE MENACE TOUJOURS PLUS ELEVEE, LA CROIX,
01/12/2016

L'attentat déjoué la semaine dernière, les vidéos de Daech diffusées ce week-end et la perspective des retours de djihadistes montrent que la menace terroriste est plus élevée que jamais.

Un attentat d'ampleur aurait dû avoir lieu aujourd'hui. C'est ce qu'a confirmé le procureur de la République de Paris, en annonçant vendredi la mise en examen de cinq suspects qui envisageaient une action le 1^{er} décembre contre plusieurs cibles potentielles. Ces cinq hommes étaient « DES OPERATIONNELS DE DAECH », tous « TELEGUIDES DEPUIS LA ZONE IRAKO-SYRIENNE ». Quelques jours plus tôt, le ministre de l'intérieur avait rappelé que « JAMAIS LA MENACE TERRORISTE N'A ETE AUSSI ELEVEE SUR NOTRE TERRITOIRE », soulignant ses « CARACTERISTIQUES TRES HETEROGENES » et sa nature « PARTICULIEREMENT COMPLEXE A DETECTER ET A PREVENIR ».

Outre cet attentat déjoué, deux nouvelles vidéos en français de Daech viennent par ailleurs d'être publiées, donnant des instructions précises pour commettre des attaques à la bombe ou à l'arme blanche. Elle montre une nouvelle fois la détermination de l'organisation à frapper l'Hexagone : « C'EST LA PREMIERE FOIS QUE L'ORGANISATION ETAT ISLAMIQUE FAIT UN APPEL AUSSI EXPLICITE POUR "CHANGER L'HISTOIRE DE LA FRANCE" », a relevé le journaliste de France 24 Wassim Nasr (1).

Selon la Place Beauvau, 17 attentats ont été déjoués depuis le début de l'année contre sept en 2015. « DANS LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS, L'AMBIANCE EST ASSEZ DESAGREABLE, confirme un fonctionnaire de la police. ON EST SOULAGES A CHAQUE SEMAINE QUI PASSE SANS ATTENTAT. » Depuis septembre, l'Élysée réunit chaque semaine un conseil de défense sur le terrorisme. « UNE TELLE FREQUENCE, C'EST INEDIT », glisse un spécialiste.

Autre signe de l'ampleur de la menace, la justice voit le contentieux terroriste « CROITRE INEXORABLEMENT », selon Jean-Jacques Urvoas : le parquet antiterroriste de Paris a été saisi de 200 dossiers depuis le début de l'année, contre 136 en 2015 et 77 en 2014. Le nombre d'individus mis en cause augmente aussi : 1 162 font aujourd'hui l'objet d'une incrimination terroriste (association de malfaiteurs ou financement en relation avec une entreprise terroriste), contre 711 en janvier (LIRE LES REPERES).

« LA MENACE EST PLUS FORTE QU'IL Y A UN AN, confirme le député PS Sébastien Pietrasanta, spécialiste de ces questions. LES FRAPPES FRANÇAISES EN SYRIE ET L'OFFENSIVE SUR MOSSOUL EN IRAK RENFORCENT LES VELLEITES D'ACTION DE DAECH QUI, MALGRE SES REVERS SUR LE TERRAIN, SEMBLE TOUJOURS EN CAPACITE

D'ENVOYER DES COMMANDOS DEPUIS RAKKA ET DE CONDUIRE DES ATTENTATS STRUCTURES. »

Les attaques sur zone pourraient avoir deux autres conséquences en termes de menace. Une partie des combattants pourraient se disperser dans différentes zones, « EN AFRIQUE, AU MAGHREB, AU SAHEL, AU MOYEN-ORIENT, PARTOUT OU LES ÉTATS SONT FAIBLES », poursuit le spécialiste. « PLUTOT QUE DE VISER L'HEXAGONE – QUI BENEFICIE POUR L'HEURE D'UN NIVEAU DE PROTECTION MAXIMALE –, ILS POURRAIENT ETRE TENTES DE CIBLER NOS POINTS FAIBLES, EN S'EN PRENANT PAR EXEMPLE A NOS AMBASSADES OU EN PRENANT EN OTAGE DES FRANÇAIS A L'ETRANGER », estime aussi Philippe Hayez, ancien directeur adjoint du renseignement de la DGSE (LIRE REPERES CI-DESSOUS). Ils pourraient notamment rejoindre les rangs d'Al-Qaida : « IL NE FAUDRAIT PAS QUE LE RETRAIT DE DAECH, QU'ON SENT POINDRE, SUSCITE DES ALLEGEANCES A AQMI (AU MAGHREB ISLAMIQUE) DE LA PART DE GROUPES QUI RETROUVERAIENT UN AUTRE DESTIN », prévenait le ministre de la défense en juin.

D'autres combattants seraient aussi tentés de rentrer en France et en Europe. Ces retours seront « LA PRINCIPALE PREOCCUPATION » en matière de sécurité dans les « CINQ, DIX PROCHAINES ANNEES », a affirmé Manuel Valls début novembre. La plupart des connaisseurs ne craignent cependant pas de retours « MASSIFS » très prochainement : « POUR LE MOMENT, LA FRONTIERE EST SCELLEE ET LES COMBATS ONT LIEU A MOSSOUL ALORS QUE LA PLUPART DES COMBATTANTS SE SONT REPLIES SUR RAKKA », explique Muriel Domenach, ancienne consule générale à Istanbul, récemment nommée secrétaire générale du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR). « DAECH SEMBLE PAR AILLEURS ENTRER DANS UNE FORME DE RESISTANCE LARVEE QUI VA CONTINUER DE MOBILISER LES COMBATTANTS. »

Sans être massifs, les retours se poursuivent néanmoins : « IL Y EN A PLUSIEURS CHAQUE SEMAINE, Y COMPRIS EN FAMILLE, PAR LES VOIES OFFICIELLES », témoigne un policier. De façon officieuse aussi : « LES SERVICES SONT TOUJOURS DANS L'INCAPACITE DE SAVOIR PRECISEMENT QUI RENTRE ET QUAND, déplore ce fonctionnaire. ON DECOUVRE REGULIEREMENT QU'UNTEL EST RENTRE DEPUIS UN MOIS SANS QU'ON L'AIT SU PLUS TOT. »

Pour les services de renseignements, de nouvelles difficultés émergent par ailleurs sur notre territoire. D'abord parce que les profils des terroristes se sont élargis. Aux djihadistes revenus de Syrie – comme les commandos du 13 novembre – et à ceux « inspirés » par Daech – comme le tueur de Magnanville – s'ajoute désormais la menace de terroristes « TELEGUIDES » par des commanditaires sur zone. « L'EXEMPLE TYPE EST CELUI DE RACHID K., BASE EN SYRIE, QUI COMPOSE DES COMMANDOS A DISTANCE ET LES SUIVANT DANS LEUR PASSAGE A L'ACTE, COMME ON L'A VU AVEC LES JEUNES FILLES DE NOTRE-DAME DE PARIS, explique Jean-Charles Brisard, président du Centre d'analyse du terrorisme. L'ORGANISATION ÉTAT ISLAMIQUE PEUT AINSI GUIDER, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER A DISTANCE DES PERSONNES QUI SONT EN FRANCE ET N'ONT JAMAIS PASSE LES FRONTIERES. »

Ensuite, parce qu'il n'est plus besoin de partir en Syrie pour être radicalisé et représenter une menace sérieuse : « DE PLUS EN PLUS DE PREVENUS QUI S'APPRETAIENT A PARTIR EN SYRIE DECIDENT FINALEMENT DE RESTER EN FRANCE, CAR LEURS CONTACTS SUR PLACE LES CONVAINQUENT QU'ILS SONT PLUS UTILES ICI, POUR PASSER A L'ACTE CHEZ NOUS, QUAND BIEN MEME CE N'ETAIT PAS LEUR OBJECTIF PREMIER », explique David Apfelbaum, avocat pénaliste.

La justice a pris la mesure de ces évolutions. « DEPUIS FIN AVRIL, NOUS DURCISSEONS NOTRE POLITIQUE PENALE EN CRIMINALISANT DES DOSSIERS JUSQU'ICI POURSUIVIS EN CORRECTIONNELLE, rappelle-t-on au parquet de Paris. AUPARAVANT, SEULS LES INDIVIDUS AYANT COMMIS DES EXECUTIONS EN SYRIE – AVEC VIDEO A L'APPUI – FAISAIENT L'OBJET D'UNE PROCEDURE CRIMINELLE. EUX SEULS DONC ENCOURAIENT JUSQU'A VINGT ANS DE PRISON. LES CHOSES ONT CHANGE : LES CANDIDATS AU DEPART, DES FEMMES DE DJIHADISTES OU ENCORE DE TOUS CEUX APPORTANT UN SOUTIEN LOGISTIQUE AUX GROUPES DJIHADISTES ENCOURENT DESORMAIS LES MEMES PEINES. » Restera à trouver une place en prison pour ces futurs condamnés, tout en évitant que l'idéologie de Daech s'y diffuse. Aujourd'hui 1 136 détenus sont repérés comme radicalisés. Ils n'étaient que 700 en 2014.

Repères

Une forte présence Française

689 Français étaient présents en Syrie et en Irak en juillet 2016, dont 275 femmes et 17 mineurs combattants. Plus de 400 mineurs français, dont une moitié de très jeunes, vivent par ailleurs là-bas. Un tiers est né dans l'un de ces deux pays.

195 Français sont présumés morts sur place. On estime environ à 200 le nombre de combattants rentrés en France par les voies officielles.

Le nombre de combattants français « sur zone » n'a jamais été aussi élevé, même si les nouveaux départs sont en baisse : 18 Français y sont arrivés au premier semestre 2016, contre 69 sur la même période en 2015.

Les services de renseignements dénombrent plus de 180 Français en « transit » vers la zone irako-syrienne et estiment à 900 les « velléitaires » (candidats au départ).

Source : Ministère de l'intérieur

(1) Auteur d'« État islamique, le fait accompli », éditions Plon, avril 2016

(2) Retrouvez sur LaCroix.com une critique du livre événement de David Thomson, Les Revenants.

ETAT ISLAMIQUE : «MEME DEÇUS, ILS CONSERVENT DES
CONVICTIONS JIHADISTES», LIBERATION, 03/12/2016

Le journaliste de RFI David Thomson a rencontré des Français de retour de Syrie et d'Irak. Selon lui, nombre d'entre eux restent favorables aux attentats. Il livre leurs témoignages dans «les Revenants».

Les départs se sont enfin taris. Après les tristes records qui s'alignaient depuis 2012, le nombre de jihadistes français rejoignant l'Etat islamique commence à diminuer. Certains prennent même le chemin du retour. C'est à eux que le journaliste de RFI David Thomson consacre son nouveau livre, LES REVENANTS (une coédition du Seuil avec le site d'information LES JOURS). Depuis 2011, il a réalisé une centaine d'entretiens avec des jihadistes français, belges, tunisiens... Une vingtaine de «revenants» et de «revenantes» se sont confiés à lui.

Ces hommes et femmes reviennent-ils déçus ou dégoûtés par le jihadisme ?

La promesse hédoniste des débuts (2012-2014) n'empêche pas les convictions. Tous les Français étaient parfaitement conscients de la réalité terroriste des groupes qu'ils rejoignaient. Quasiment aucun n'a rejoint l'Armée syrienne libre. Dès 2012-2013, mes entretiens montraient qu'ils étaient animés par l'idéologie d'Al-Qaeda, convaincus que cet islam était le seul authentique, et la seule voie pour accéder au paradis. La promesse d'un «Disneyland pour moudjahidin», pour reprendre l'expression de l'un d'eux, se doublait d'une promesse de paradis, de vie dans l'au-delà. Ceux qui rentrent sont tous déçus, mais la majorité conserve des convictions jihadistes. Ils n'en ont pas une mauvaise image. Dans mon livre, je parle d'une jeune femme, rentrée à l'été 2015, aujourd'hui libre. Elle dit toujours que l'attentat contre CHARLIE HEBDO était le plus beau jour de sa vie et elle rêve qu'un attentat soit commis en France par une femme, tout en racontant qu'elle a vécu les pires injustices au sein de l'EI (elle a été emprisonnée, battue, privée de ses biens, etc.). Selon son analyse, le problème ne vient pas de la hiérarchie au sein de l'Etat islamique, mais des Français de l'EI, dit-elle, qui auraient importé leur «JAHILIYA» de cité, leur vie d'avant, préislamique, leurs codes sociaux de quartiers sensibles.

Y a-t-il des repentis parmi ces jeunes gens qui reviennent ?

Certains sortent de cette idéologie. Ces prises de conscience personnelles, minoritaires, ne se font en aucun cas au contact de programmes de déradicalisation. Zoubair [âgé de 20 ans, il a passé un an en Syrie au sein de groupes jihadistes, ndlr] continue d'être convaincu que l'islam authentique est le jihadisme, mais il en a été dégoûté, et il se considère désormais comme un apostat, un «EX-MUSLIM». Plusieurs disent avoir quitté le salafisme jihadiste pour le quiétisme. Beaucoup d'autres affirment ouvertement être favorables aux attentats en France et restent totalement ancrés dans l'idéologie jihadiste. Personne n'a de solution magique pour ôter la radicalité violente de ces jeunes. Aujourd'hui, la menace est générationnelle, même si l'Etat islamique n'a plus la même capacité d'attraction qu'il y a encore six mois. Son slogan, «Baqiya wa tatamaddad» («demeurer et s'étendre»), ne recouvre

plus la moindre réalité : l'EI recule sur l'ensemble des fronts en Syrie, en Irak et même en Libye. Aujourd'hui, ce proto-Etat jihadiste est en train de s'écrouler. Il ne contrôle plus ses frontières, ne peut donc plus faire venir de nouveaux combattants. Depuis le printemps, sa stratégie a changé. L'organisation demande à ses partisans de rester chez eux pour frapper. L'EI est en train de retourner à la clandestinité. Mais la menace ne disparaît pas en même temps que ce proto-Etat, elle mute.

Aux sujets des attentats, vous écrivez à plusieurs reprises qu'ils ne sont pas une réponse aux bombardements de la coalition, comme l'affirme la propagande de l'organisation.

La logique terroriste préexistait à l'intervention française. Bien avant les frappes, la logique terroriste faisait partie de l'ADN de l'Etat islamique. Dès 2012 et 2013, j'ai mené des entretiens avec des membres de la brigade des étrangers, qui a constitué la cellule-souche du commando du 13 Novembre. Ils avaient l'idée de commettre des attentats en Europe avant les frappes de la coalition. Nemmouche, de son côté, n'a pas attendu *[il est poursuivi pour l'assassinat de quatre personnes au Musée juif de Bruxelles en mai 2014]*. Ils n'agissaient pas au nom de l'organisation. L'intervention occidentale leur a donné un prétexte, que beaucoup attendaient, pour rentrer et tuer des civils. Une majorité en rêvait. Un Français qui combattait au sein d'une brigade anglophone m'a expliqué que le ressentiment des jihadistes anglais était bien moins fort à l'égard de leur pays. J'ai demandé à un autre, qui a fait une vidéo pour appeler à des attentats en France, pourquoi la France était le pays le plus menacé. Il m'a répondu : *«La plupart d'entre nous sommes d'origines marocaine, algérienne. Personne n'a oublié les crimes de la France au moment de la colonisation et de la décolonisation. La France est l'ennemi de l'islam aujourd'hui à cause de sa législation, de la laïcité, mais aussi de son histoire, en raison de son passé colonial.»*

Les jihadistes français sont-ils des seconds couteaux ou certains sont-ils haut placés dans l'organigramme de l'EI ?

Peu occupent des postes importants car il faut avoir fait ses preuves. C'est le cas de certains, dont Boubaker al-Hakim, à mes yeux le Français le plus important de l'Etat islamique. Ce vétéran a traversé quinze ans de jihadisme. Il avait rejoint le premier jihad irakien après 2003. Son frère est mort pendant la bataille de Falloujah. Il est arrêté en Syrie, renvoyé en France et condamné. A sa sortie de prison en 2011, il rejoint la Tunisie, dont il est originaire, et commence à trafiquer des armes avec la Libye pour militariser le mouvement jihadiste tunisien. Il participe directement au commando qui a assassiné les deux opposants Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, manquant faire dérailler le processus démocratique. Il passe ensuite en Libye, dans un camp qui a servi d'embryon à l'EI dans ce pays, puis en Syrie. Il est aujourd'hui l'un des émirs militaires les plus importants. Boubaker al-Hakim est à la tête d'une unité de commando dont la seule vocation est de former des gens en Syrie pour faire des attentats en France. Ils ne font que ça ! Ils ne réfléchissent qu'à frapper la France. Mais la plupart des Français n'occupent pas de postes importants parce qu'ils sont nouveaux dans le jihad et ne parlent pas arabe. En plus, ils traînent une mauvaise réputation : ils râlent, ils refusent d'aller au combat, etc. L'un d'eux m'a raconté s'être volontairement foulé la cheville dans les escaliers pour ne pas aller au front.

Vous insistez sur les ponts entre délinquance et jihadisme. Pourquoi le passage de l'un à l'autre est-il si facile ?

De prime abord, on peut penser que les deux univers ne sont pas compatibles, alors qu'ils le sont totalement. Il faut préciser que les délinquants déjà condamnés en France ne sont pas forcément majoritaires chez les Français en Syrie, mais la plupart baignaient dans cet univers. Non seulement le jihadisme n'exige pas la fin des comportements délictuels et criminels, mais il leur offre une onction transcendante avec une légitimation religieuse. Le délinquant vole en France, en Syrie il ramasse du butin de guerre (la GHANIMA). Les insultes passent de «*tapette*» à «*kouffar*», etc. Tout change pour que rien ne change. Pour ces jeunes, c'est l'assurance d'acquérir tout ce qui était inaccessible en France : les biens matériels, les femmes avec une promesse d'hypersexualité. Ils peuvent avoir quatre épouses, en faire venir de France, et ils passent beaucoup de temps sur les réseaux sociaux. Il y a aussi les «réservoirs de femmes», où les combattants peuvent faire des *speed datings* de quinze minutes pour choisir une épouse. C'est le seul moment où ils ont le droit de voir leur visage. Mais les codes esthétiques sont restés ceux de la société moderne. Une femme d'un MAQQAR [*une de ces maisons dans lesquelles sont assignées les femmes célibataires*] qui venait de se faire éconduire raconte : «*Ils veulent tous des Kim Kardashian.*»

Vous évoquez la «jihadisation de la délinquance». Est-ce une autre façon de parler d'«islamisation de la radicalité» ?

Je trouve que cette formule est très juste. J'ai rencontré un jeune qui incarne sans le savoir cette «*islamisation de la révolte radicale*», selon la formule initiale d'Alain Bertho, également reprise par Olivier Roy. Zoubair, dont j'ai déjà parlé, s'ennuyait dans son quartier. Il jouait à la console, n'avait jamais eu de relations sexuelles à 17 ans, avait peu de copains et une vie religieuse très forte dans sa famille. Les jihadistes ne sont pas des gens qui ne connaissent pas la religion, mais ils en adoptent une certaine vision. Ils sont habités par cette lecture de l'islam, ce courant de l'islam. Zoubair avait toujours voulu être un homme politique, il était dans une logique antisystème. Parfois, il était pour l'extrême gauche, parfois pour le FN, alors qu'il était d'origine marocaine. Il m'a confié avoir cette radicalité politique en lui et une éducation religieuse musulmane très structurante. «*Qui dans le monde musulman avait cette pensée révolutionnaire ? Il n'y avait qu'Al-Qaeda*», pense-t-il. Alain Bertho explique que les idéologies se sont écroulées, qu'aucun projet n'est plus porteur. Aux yeux de Zoubair, il n'y avait pas de projet en France, hormis travailler pour consommer. «*Consommer ne nous donne pas envie de vivre*», explique-t-il. Il avait besoin d'une transcendance ! Le jihadisme s'est introduit dans ce vide idéologique, contemporain de la postmodernité. Mais contrairement à ce que défend Olivier Roy, je ne pense pas que ce soit un nihilisme. Au contraire, c'est l'espoir en un mieux social, politique, avec un projet très clair, et en un paradis céleste qui les anime tous. L'islamisation de la radicalité n'annihile en rien la réalité et la sincérité des convictions religieuses et politiques des jihadistes.

A ECQUEVILLY, UN SALAFISME FRANÇAIS, LE MONDE, 04/12/2016

Le Conseil d'Etat examine lundi le recours déposé par la mosquée salafiste des Yvelines contre sa fermeture, ordonnée par le ministère de l'intérieur. Dans le viseur, un imam charismatique, Youssef B., qui a grandi dans la ville. Il s'explique au " Monde ".

A Ecquevilly, certains aiment à dire que leur ville est comme une " *petite France* ". Un concentré d'Hexagone qu'on aurait pu dessiner au crayon. Avec une église du XII^e siècle plantée au milieu, 4 000 habitants, un boulodrome, quelques vieux corps de ferme, des rangées de pavillons et puis les champs. La vie dans ce coin des Yvelines est celle de grande banlieue, loin du bruit, le tout teinté d'imagerie romantique. Une fille d'Ecquevilly fut l'un des modèles de femmes à ombrelle d'Auguste Renoir. La bâtisse cossue où siège la mairie a fait office de " château de Moulinsart " le temps d'une adaptation de *Tintin et les oranges bleues*. C'était avant l'émergence d'un " *enfant du village* ". Un gamin " *brillant* " auquel beaucoup auraient imaginé un avenir ailleurs que dans la salle de prière située juste en dessous de l'école primaire, en habit de leader charismatique d'obédience salafiste.

Le 2 novembre, le ministère de l'intérieur a fermé la salle polyvalente où exerçait depuis plusieurs années l'imam Youssef B., 38 ans. Motif : provocation " *à la haine, à la discrimination, à la violence et apologie du terrorisme* ". La nouvelle a été vécue, à Ecquevilly, comme la révélation soudaine d'une menace intérieure. C'est pourtant à l'entrée du bourg, dans une petite cité HLM au nom de villa bourgeoise – la résidence du Parc – qu'a grandi Youssef B., alias Abou Anas, bâtiment G. La popularité de ses prêches, le ballet des plaques d'immatriculation venues de toute l'Ile-de-France, de l'Eure et même de Belgique, était visible de tous, chaque vendredi. Mais il fallait être maire, préfet, travailleur social ou bien fidèle pour vraiment savoir que cette popularité était le fruit d'un entreprenant salafisme local.

Génération salaf

L'histoire aurait pu s'arrêter là, après un cinglant communiqué de la Place Beauvau. La mosquée d'Ecquevilly a en effet été fermée en même temps que trois autres, accusées, elles, de liens lourds avec la mouvance djihadiste. Trappes, Le Val-Fourré, Les Mureaux... le bourg se trouve de fait au milieu d'un triangle de cités gangrenées par les affaires de filières terroristes. Mais rien de tout cela n'est reproché à Ecquevilly stricto sensu. Seulement les prêches, la nature du discours, la vision de la femme, des chrétiens et des juifs. Situation rare. Alors que, sur la vingtaine de lieux de culte clos depuis le début de l'état d'urgence, seule une poignée a exercé des recours – tous perdus –, Youssef B. a décidé, lui, de prendre un avocat. Et pas n'importe lequel. Un défenseur des droits de l'homme : Me William Bourdon. Un cas d'école soumis au Conseil d'Etat, qui doit examiner, lundi 5 décembre, le recours déposé par l'association islamique Malik Ibn Anas, gestionnaire de la mosquée.

Si le lieu n'incarnait pas la progression d'un salafisme made in France, l'essor d'un mouvement devenu populaire auprès de toute une jeunesse musulmane, le sort d'Ecquevilly serait resté au rang de bataille administrative picrocholine. Mais le

dossier est ultrasensible, Place Beauvau. Une occasion rare que saisit l'Etat pour tester le droit existant face à la poussée de l'islam radical. Avec ses 1 500 à 7 000 vues de chacune de ses vidéos sur Internet, Abou Anas était loin de jouer dans la cour d'un Rachid Abou Houdeyfa, l'imam de Brest, star du Web (30 000 à 500 000 vues). Mais l'islam radical, même s'il se revendique "*quiétiste*", peut soit conduire à "*l'ignorance*", une idéologie de "*rupture*", soit être potentiellement un "*sas*" vers le terrorisme, s'est inquiété à plusieurs reprises le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve.

Une bataille de "*valeurs*" en toile de fond donc, dont Youssef B., yeux noirs, barbe hirsute, père de trois enfants roulant en mono-space, estime faire injustement les frais. Après plusieurs jours de réflexion, cette icône montante de la génération "*salaf*", imam 2.0, a accepté de rencontrer *Le Monde*. Démarche rarissime d'un homme qui dit n'avoir jamais parlé à un journaliste en seize ans de métier. Méfiant à l'extrême envers les médias, entretenant la discrétion au maximum – il n'y a aucune image de lui sur Internet – tout en -surexposant sa voix dans ses audio religieux sur la Toile. "*Il faut venir à mes prêches le vendredi pour me voir ou m'inviter*", rétorque-t-il.

Le rendez-vous a eu lieu dans l'entresol d'un bâtiment du quartier du Parc. Là où se fait d'ordinaire l'école arabe (des cours de religion) aux enfants le mercredi et les week-ends. Décor neutre. Tableau blanc au mur face à des rangées de chaises. Youssef B. a placé deux tables face à face, préparé le thé, proposé des gâteaux "*bio*" – "*vous pourrez dire que l'imam mange bio !*" –, demandé à enregistrer la conversation. Un oncle était là aussi, vieil homme de 79 ans, longue barbe blanche, traits burinés, assis à l'écart, pour veiller autant que témoigner. Puis Abou Anas s'est lancé, précis, soucieux.

Tout ce qui lui est reproché se lit ou s'écoute. On le trouve sur YouTube ou La Voie droite, site Web lancé en 2006, référence du salafisme français. Là, il a toujours mis en ligne, en direct, ses prêches du vendredi. Il partage la vitrine avec deux autres imams dont l'un exerce à Pantin, l'autre à Dugny (Seine-Saint-Denis). Quelque huit cents heures d'audio, dont ont été extraits au total six prêches et conférences, répréhensibles aux yeux de la loi, selon le ministère de l'intérieur. Des discours auxquels ont été ajoutés le contenu d'ouvrages retrouvés dans la mosquée, lors d'une perquisition administrative, en mai. Des livres "*en vente libre*" que personne ne touchait, défend Youssef B. Des ouvrages incitant à la violence qu'il encourageait à lire, assurent les services du ministre de l'intérieur.

Les propos qu'on reproche à l'imam sont de nature diverse. Lors d'un prêche, une semaine après les attentats du 13-Novembre, il a soutenu en arabe devant 200 de ses fidèles que "*ces actes étaient un suicide qui ne respectait pas les règles de la religion, mais, en tant de guerre, ce n'est pas mauvais en soi*". A l'occasion d'un prêche en décembre 2014, c'est dans un autre genre qu'il a déclaré au sujet des fêtes de Noël : "*La religion musulmane et la législation islamique - sont - venues avec l'interdiction formelle de ressembler aux non-musulmans*" et il est "*parmi les choses interdites (...) le fait de féliciter les non-musulmans concernant leurs fêtes*". En mai 2015, il a soutenu qu'un mari "*n'est pas autorisé de frapper son épouse*", mais "*il y a une exception à cela : les femmes dont vous craignez la désobéissance, (...) le fait de frapper est le dernier recours*".

Guet-apens d'Etat

Sa bataille avec l'Etat se jouera dans les zones grises, les interstices. Youssef B. le sait. Dans sa petite salle de classe, sous les néons pâles, il dénonce un "*guet-apens d'Etat*". Brandit une traduction "*assermentée*" attestant qu'il n'a jamais fait

d'apologie du terrorisme. Explique par le menu que nombre de ses propos ne sont que des reprises de savants cités par d'autres ou des versets du Coran. Détaille surtout comment ses mots sont, à chaque fois, " *sortis de leur contexte* ", et qu'il lui arrive tout autant de dire dans ses vidéos qu'il faut " *bien se comporter avec les non-musulmans, ne pas tricher avec eux, ne pas leur mentir, ne pas les insulter* ". Ou encore que " *les femmes sont les consœurs des hommes* " et que " *le mari peut aider dans les tâches ménagères* ".

Si Youssef Abou Anas reçoit toutefois, ce jour-là, c'est au moins autant pour démentir l'" *emprise* " qu'on lui reproche d'avoir développée au fil des ans sur son quartier d'origine. Une influence qui ne tombe pas en tant que telle sous le coup de la loi. Mais qui est largement développée dans les notes des services de renseignement versées à son dossier et que *Le Monde* a pu consulter tout en les recoupant, sur place, auprès de plusieurs habitants. Tous ont insisté pour rester anonymes. Ils ont déploré une cité où femmes et enfants jouant dehors, avec de la musique, ont disparu progressivement de l'espace public. Des animations collectives où des habitants " musulmans " rechignent à participer s'il y a des " non-musulmans ". Des enfants à l'école qui traitent les moins pratiquants de " *mécréants* ", évitent la chorale ou moquent ceux portant des tee-shirts Batman, assimilés à une représentation humaine idolâtre. " *Les gens ont leur conviction* ", soutient l'imam.

L'histoire d'Ecquevilly est, en réalité, celle d'un croisement de trajectoires. L'aventure d'abord d'une cité française comme les années 1960 en ont produit à la pelle. Dans cette vallée de la Seine où l'industrie automobile s'est déployée, c'est pour la main-d'œuvre du fleuron Renault que la résidence du Parc d'Ecquevilly est bâtie. Des Dauphine et des Renault 5, les " papas " de la cité en ont assemblé à la chaîne dans l'usine voisine de Flins-sur-Seine. Le père de Youssef B., " jockey ", était chargé de faire monter les voitures sur les trains et les camions. Mais pendant que les ouvriers restent dans la cité, les cadres, eux, construisent peu à peu leurs pavillons autour. A l'époque, on prie encore dans les caves. Youssef B. suit son père, d'origine marocaine, avec son frère. Faute d'espace pour les femmes, les quatre sœurs restent à la maison.

Aura et respectabilité

Arrivent les années 1990, et les affres de la crise économique. Les prédicateurs de rue du Tabligh arpentent alors régulièrement le quartier. Abordent au terrain de foot, encouragent aux cinq prières par jour. Un appartement du bâtiment C est désormais aménagé pour la prière à la cité. Mais il ne suffit pas pour organiser l'école arabe. Les parents prennent alors l'habitude d'envoyer les enfants aux Mureaux dans une mosquée qui est l'une des plus importantes à l'époque, mais aussi un des plus anciens fiefs salafistes franciliens : la mosquée Tariq Ibn Ziyad. Les Mureaux, c'est aussi la seule ville à laquelle est relié Ecquevilly par une unique ligne de bus. " *Elle est passée à l'heure ta diligence ?* ", moquaient souvent les gamins là-bas, se souvient Mina Aït Cheikh, 38 ans, une éducatrice spécialisée, désignée porte-parole des femmes musulmanes d'Ecquevilly, un petit mouvement de soutien à l'imam qui s'est formé dans la foulée du 2 novembre et a collecté les témoignages pour la justice en sa faveur.

Au tournant des années 2000, la résidence du Parc flambe toutefois brutalement, comme toutes les banlieues. A rebours du -cliché de cité des champs. Dans le quartier, beaucoup se souviennent des camionnettes de gendarmes campant durant des semaines entières en limite des terrains agricoles. Le trafic de stup a toujours existé dans la cité, et c'est à Ecquevilly, en 1974, que le GIGN fait sa première

intervention pour déloger un forcené. Les 22 millions d'euros investis dans la rénovation urbaine depuis 2006 n'ont, en tout cas, jamais rien changé à la désespérance sociale.

Pendant ce temps, Youssef B., lui, progresse à son rythme dans son apprentissage religieux. Un parcours " d'autodidacte ", assure-t-il. Rien qu'en France ou presque. Depuis ses 15 ans, il préside régulièrement à la prière. Approfondit ses connaissances avec des K7 audio, tout en poursuivant ses études de BTS électronique dans un lycée des Mureaux. Il se rend bien au Yémen en 1999, mais pour un bref séjour de trois semaines, puis dans un institut au Maroc. Suffisant pour acquérir aura et respectabilité. C'est en 2003 qu'il commence à prêcher, trois ans après avoir été -embauché dans une société de services informatiques en télécommunications où il travaille depuis plus de dix ans.

Son arrivée à la tête de la mosquée d'Ecqueville se fait naturellement : aucun " *coup d'Etat* ", défend-il. Le jeu des générations et de l'enclavement de la cité. Ce que confirment les témoignages sur place. Un vieux président quitte d'abord brutalement ses fonctions, dévasté par la révélation que sa fille a tourné dans un film pornographique. Un " jeune " de l'âge de Youssef B., sympathisant du courant des Frères musulmans, plus " moderniste ", tente de prendre le pouvoir, mais il est balayé en moins de deux mois.

A cause de l'isolement d'Ecqueville, il a toujours été difficile aux fidèles de trouver des imams volontaires pour venir prêcher le vendredi, de surcroît pour une poignée d'ouvriers désargentés. L'arrivée de Youssef B. et de son beau-frère Rachid O., en 2003-2004, qui se relaient pour assurer les prêches, initie le virage salafiste. Youssef Abou Anas bâtit, à partir de là, sa notoriété avec les outils de son temps. Comme tous les imams salafistes, il ne se fait pas officiellement payer. Un forfait, ou une commission, existe généralement sur le montant de la quête du vendredi dont le montant peut être, dans les grandes mosquées, de plusieurs milliers d'euros. Youssef Abou Anas, lui, s'appuie plus que d'autres sur Internet.

La popularité gagnée lui facilite la tâche pour développer une activité payante d'école arabe (ailleurs, il en coûte entre 300 à 500 euros par tête, avec des effectifs allant jusqu'à 100 élèves) et d'agence de voyages pour pèlerinages à la Mecque. Le capital accumulé lui permet de devenir le patron d'une pizzeria – liquidée en 2010 – puis d'une boucherie des Mureaux, où il emploie aujourd'hui quatre à cinq employés. " *Comme quoi on peut être un citoyen ordinaire en associant implication religieuse et réussite professionnelle* ", défend-il.

Mais le contexte de l'état d'urgence, croisé avec l'arrivée à la tête de la mairie d'Ecqueville, au printemps 2014, d'une ancienne costumière sensible aux questions d'égalité hommes-femmes, va contribuer à ses difficultés actuelles. Anke Fernandes (sans étiquette), 51 ans, est d'origine allemande, de cette austère forêt noire du Bade-Wurtemberg, et elle n'apprécie pas, entre autres, qu'on ne lui serre pas la main. Ancienne adjointe aux affaires scolaires, investie dans diverses associations, elle connaît très bien les " mamans " du quartier et leurs difficultés, dit-elle. De mésententes en incidents, elle -finit par écrire directement au ministre de l'intérieur en juin 2016, pour l'alerter.

L'étau se resserre le 2 novembre, avec la fermeture administrative de la mosquée. Plus de lieux de culte pour personne, du coup, à Ecqueville. Une tentative a bien été amorcée pour en récréer une autre. Youssef B. n'avait pas que des sympathisants convaincus de sa lecture de l'islam chez les musulmans -d'Ecqueville. Mais il a suffi qu'il organise une petite réunion dans la salle de classe dévolue à l'école arabe et

alerte des risques de *fitna* (" division " en arabe), pour que l'initiative soit remise à plus tard. En attendant la décision du Conseil d'Etat, dans une ambiance où méfiance et non-dits prospèrent à Ecquevilly, Youssef Abou Anas prend le parti de - défendre avec aplomb sa vision du monde. Même s'il a bien conscience des fortes réserves qu'elle suscite. Le salafisme n'est ni " *radical* " ni " *fondamentaliste* ", estime-t-il. Car " *oui, l'islam a des fondements* ". Ainsi participer à la vie démocratique, voter, " *n'est pas la priorité numéro un. La priorité, c'est de comprendre sa religion* ". Scolariser les enfants avant le cours préparatoire n'est pas indispensable : " *Tant que les personnes n'enfreignent pas la loi, elles sont libres de prodiguer un enseignement particulier.* " De même, la " *priorité de la femme, c'est de prendre soin de sa famille, (...) ce n'est pas le salafisme qui le dit, mais l'islam* ".

Mosquée sur fonds privés

Sans la fermeture administrative du 2 novembre, l'association qui gère la mosquée d'Ecquevilly envisageait d'ouvrir, début 2017, une vaste mosquée sur fonds privés. Un lieu situé à 300 mètres à pied à peine de l'actuelle salle de prière fermée. Après des années de bataille avec l'ancien maire (DVD), pour éviter le droit de préemption, Aïma avait réussi à faire affaire avec une infirmière vendant son terrain à l'heure de la retraite. L'incidence de la décision du Conseil d'Etat sur ce projet est floue, mais les travaux se poursuivent, et Youssef Abou Anas fait malgré tout visiter.

Il montre fièrement les deux escaliers extérieurs qui permettront aux hommes et aux femmes d'entrer dans la mosquée sans risquer de se croiser. Explique là où se trouveront la rampe pour handicapés et une dizaine de salles de classe. Un don a été fait d'Arabie saoudite pour financer l'achat du terrain. Mais la construction en elle-même, initiée en 2013, a été uniquement financée par des dons privés. Preuve, dit-il, de l'ascension de toute une classe sociale musulmane qui a désormais les moyens de s'autofinancer. Vue du trottoir, l'énorme bâtisse sur trois étages au toit de tuiles ne laisse rien paraître aux passants néophytes. De loin, elle s'intègre même parfaitement au paysage et a des airs de gros pavillon sage.

RADICALISATION A L'ECOLE : FAIRE CLASSE OU FAIRE FLIC ?, LIBERATION, 06/12/2016

Depuis 2015, le gouvernement demande aux enseignants de signaler tout élément qui pourrait faire penser qu'un élève se rapproche de l'islam radical. Entre peur de dénoncer et envie de protéger, le malaise des profs est palpable.

D'emblée, elle se braque. «*Signaler des élèves pour "suspicion de radicalisation" ? Ah non, ce n'est vraiment pas une question qui me taraude au quotidien, mais alors pas du tout. Je rappelle que ce sont des gamins !*» Agnès est prof de lettres, en poste depuis dix ans en Seine-Saint-Denis, en banlieue parisienne. Sa réaction, agacée, illustre la difficulté d'aborder ce sujet, sensible et compliqué. Depuis les attentats de janvier 2015, la ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, demande à ses troupes de signaler à leur hiérarchie tout changement d'attitude, comportement ou propos d'élève pouvant laisser penser qu'il se «*radicalise*» religieusement. Une procédure a été mise en place : le chef d'établissement transmet l'alerte au rectorat (il y a désormais un référent «*radicalisation*») qui informe aussitôt la préfecture. Lors de la dernière année scolaire, 1 848 cas ont été signalés, sur les 12,5 millions d'élèves. Dans le lot, combien de suspicions se sont révélées fondées ? Mystère. Le ministère de l'Education renvoie la balle à l'Intérieur, qui rétorque que ces signalements tombent dans «*le tuyau général*», et qu'il est donc impossible d'avoir une vision détaillée... Dans les établissements, cette consigne du ministère n'est pas toujours bien vécue ni comprise par les équipes pédagogiques. Nous avons interrogé une quinzaine d'enseignants et un conseiller principal d'éducation (CPE), essentiellement en zone prioritaire. Leurs témoignages posent plusieurs questions. A commencer par leur rôle en tant que professeur. «*Comment voulez-vous qu'on sache en quelques heures de cours par semaine ce qu'un gamin a dans la tête ? Notre métier est d'enseigner, pas d'enquêter*», répond un peu sèchement un enseignant, en poste à Paris.

«**Attentifs aux vêtements**»

Catherine, professeure de philosophie à Aubervilliers, s'interroge sur ces «*INDICES*» qui doivent susciter la vigilance. Le ministère a mis en ligne, il y a quelques mois, un fascicule envoyé à tous les chefs d'établissement, censé les aider à débusquer les possibles cas de radicalisation. D'où l'on a pioché cette phrase : «*S'ils se replient sur eux-mêmes, tiennent des propos asociaux, rejettent toute forme d'autorité, ou la vie en communauté.*» Elle préfère en rire : «*Mais c'est la définition des ados ! L'un des indices qui doit nous alerter : le port de la barbe. Non mais le sketch ! Tous les garçons ont la barbe, c'est à la mode ! On nous demande aussi d'être attentifs aux vêtements, par exemple les jeunes filles portant des habits masquant leurs formes... Mais ce sont des ados que j'ai en face de moi !*» s'écrie-t-elle.

Elle raconte cette anecdote pour illustrer combien les élèves ont pris la mesure de l'enjeu, désormais politique. Et s'en amusent parfois. L'autre jour, elle ramasse les copies, d'un geste distrait. Mais tombe de sa chaise au moment de corriger. L'un des

devoirs est *«un tissu de délires salafistes»*. Elle s'alarme, scanne, horrifiée, le document pour l'envoyer au professeur principal. *«Jusqu'à ce que je me rende compte que c'était un fake, une blague. Des élèves avaient rédigé cette copie en mettant le nom d'un camarade, ils savaient que je partais au quart de tour... Ils ont tout pigé les gamins, ils sont malins. Comme tous les gamins de leur âge, ils cherchent à rendre dingues les adultes, à déstabiliser.»*

Un chef d'établissement, dans le VIII^e arrondissement parisien, raconte aussi comment, alerté par une mère paniquée du comportement de sa fille, il en est venu à faire un signalement au rectorat : *«Dans le doute, j'ai appliqué la procédure. Une enquête a été faite. Il s'est avéré que la jeune fille cherchait juste à inquiéter ses parents, elle savait que c'était la meilleure façon.»* Pas évident de faire la part des choses entre ce qui relève de la provocation d'adolescent et de ce qui est du ressort des services de renseignement.

Un CPE, en poste depuis quinze ans aux Mureaux (Yvelines), tempère : *«On sait décoder, reconnaître ce qui est de l'ordre de l'immaturité, de la bêtise et ce qui relève d'autre chose. Un gamin qui provoque, il est dans l'échange. Là où il y a des raisons de s'inquiéter, c'est quand il s'isole, que le dialogue est rompu.»* Dans son lycée, un seul signalement a été fait l'année dernière, sur les 1 000 élèves. Une fille qui refusait d'ôter ses gants en classe. *«Nous avons essayé de rétablir le dialogue, avec elle et avec sa famille. En vain. La décision a été prise par le proviseur de faire un signalement parce qu'on considérait que cette jeune fille était en danger. Nous aurions fait la même chose si elle était devenue anorexique ou que l'on suspectait des violences familiales. C'est exactement la même démarche pour moi.»*

La plupart des enseignants interrogés disent n'avoir jamais été amenés à faire de signalement. A Saint-Denis, Aurélie, prof en lycée, se demande même s'il n'y a pas un *«effet loupe avec les médias»* : *«Il y a vraiment un décalage entre le discours sur la radicalisation que l'on entend à la télé et la réalité dans ma classe. Bien sûr, il peut arriver que des élèves me préoccupent, notamment des jeunes filles très tournées vers la religion. Mais de là à partir en Syrie !»* Elle se dit en revanche *«beaucoup plus inquiète de la montée des tensions communautaires, les amalgames nombreux, [qu'elle] essaie de déconstruire en classe»*.

A Lunel (Hérault), pourtant marqué par de nombreux départs de jeunes en Syrie, l'enseignant à qui nous avons parlé tient des propos similaires : *«Il ne s'agit pas de nier la réalité, mais je n'ai jamais été confronté à des cas inquiétants justifiant un signalement. Il peut arriver que les élèves tiennent des propos qui posent question. Mais c'est mon boulot de prof de les déconstruire, et non de signaler.»*

«Vision compassionnelle»

Abdel, professeur depuis plus de dix ans à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) est même convaincu que *«de moins en moins de jeunes versent dans la radicalisation aujourd'hui»*. Pour lui, ce problème était beaucoup plus présent *«avant»*, il y a quelques années. Et notamment *«entre 2008 et 2012, quand l'idéologie a commencé à essaimer dans nos quartiers. Aujourd'hui, elle est plus diffuse, plus pernicieuse, elle s'est répandue ailleurs et se voit moins chez nous»*.

Les attentats du 13 Novembre ont marqué un réel tournant, dit-il, visible du jour au lendemain dans le comportement des jeunes. *«Au moment de Charlie Hebdo, une partie des élèves disait "comprendre" et se revendiquait "anti-Charlie". Mais depuis le 13 Novembre, plus du tout. Ils ne sont plus dans cette posture identitaire. Leur discours a totalement changé.»*

Un enseignant de Roubaix (Nord) abonde : *«Il y a eu un vrai basculement avec les attentats du 13 Novembre. Mes élèves continuent de se définir comme musulmans intégristes, mais surtout pas Daech. Ils s'affirment ainsi. Cela ne veut pas dire que cela ne reviendra pas. Mais nous n'avons pas d'élèves qui se radicalisent en ce moment, comme ce fut le cas dans le passé.»* Lui a fait un signalement, en 2013. Le souvenir est encore vif dans sa mémoire. Ce jour-là, en passant dans les rangs, il attrape à la volée cette brique de conversation entre deux élèves : *«J'attends un passeport pour la Syrie. Je pars bientôt.»* Il est alors professeur principal de cette classe. Il hésite un court instant *«parce que signaler, c'est une forme de délation»*, puis rédige un rapport circonstancié au proviseur, aussitôt transmis aux services de police et au rectorat. *«Le gamin était en danger. Je referais exactement la même chose si cela se reproduisait.»* Quelques semaines après, *«le gamin»* quittait la France, avec trois autres camarades du lycée. Ils ne sont pas revenus, certainement morts là-bas. *«A l'époque, la radicalisation n'était pas encore un sujet rue de Grenelle. Mais à Roubaix, c'est mon quotidien depuis vingt ans et quand je dis ça, je n'exagère pas. C'est notre normalité. Plusieurs fois j'ai essayé de parler de mes élèves salafistes à des inspecteurs académiques, mais on m'a fait comprendre qu'il valait mieux me taire. Comme si c'était un non-sujet, un tabou.»*

Iannis Roder, professeur et co-auteur en 2002 du livre LES TERRITOIRES PERDUS DE LA REPUBLIQUE, qui fustige le «communautarisme» au sein de l'école, est d'accord : *«Il suffisait d'être dans les classes le lendemain du 11 septembre 2001 pour savoir que tout cela existait bien avant Charlie. Les thèses conspirationnistes sont l'un des indicateurs de radicalisation que nous, professeurs, sommes en mesure de détecter en classe.»* Lui rapporte systématiquement à sa hiérarchie tout dérapage verbal entendu. *«Dès que cela tombe sous le coup de la loi, je le signale au chef d'établissement, et la famille est convoquée. Les enseignants ont tendance à avoir une vision compassionnelle, à tort me semble-t-il.»* Pour lui, le corps enseignant est *«mal à l'aise»* sur cette question du signalement, *«car beaucoup l'associent à de la "dénonciation" et à l'époque de Vichy. Alors que cela n'a strictement rien à voir. Le problème, il est là»*. L'enseignant de Roubaix lâche : *«Il a fallu attendre l'attaque contre Charlie Hebdo, quand des personnes de leur petit cercle des beaux quartiers ont été touchées, pour qu'enfin ils prennent la mesure.»*

Abdel, de Saint-Ouen, comprend cette colère, présente chez certains enseignants : *«Les consignes que donne aujourd'hui le ministère, nous aurions aimé les avoir avant, quand nous pouvions encore agir. Combien de fois mes collègues, dans d'autres lycées, ou moi, avons-nous signalé des comportements d'élèves posant question ?»* Il cite l'exemple de ces jeunes filles venant en classe avec des robes noires, ressemblant à des burqas. *«Certes, elles enlèvent le voile en entrant dans le lycée, mais leurs grandes robes peuvent être interprétées comme un signe ostentatoire d'appartenance religieuse. C'était un sujet, il fallait une prise de position dès le début. A plusieurs reprises, nous l'avons fait remonter à notre hiérarchie. Mais à chaque fois, on s'est fait rabrouer, avec des "la loi interdit le voile, point", "vous cherchez des problèmes là où il n'y en a pas", "vous ne les comprenez pas". Nous étions mal vus à l'époque.»*

DES CHIFFRES A LA SIGNIFICATION LIMITEE

Pour l'année scolaire 2015-2016, les chefs d'établissement ont signalé à leur hiérarchie 1 848 suspicions de radicalisation, indique à *Libération* le ministère de l'Education nationale. *«C'est dans la continuité du dernier chiffre que nous avons communiqué : 617 cas remontés dans nos services entre septembre et décembre 2015. On n'a pas constaté d'effet 13 Novembre»*, précise l'entourage de la ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem. Y a-t-il une géographie des signalements ? *«Toutes les académies sont concernées, même les plus rurales. La répartition suit ensuite logiquement la densité de population»*, répond le ministère. Ce chiffre de 1 848 n'a malgré tout qu'un intérêt limité : il ne s'agit que de signalements, sans que l'on sache s'il y a des cas qui ont été avérés après enquête. De l'avis du ministère, ce chiffre montre (surtout ?) *«l'important travail fait pour sensibiliser les équipes pédagogiques, qui osent beaucoup plus signaler qu'autrefois. Le discours sur la protection de l'enfance a été entendu»*.

LE « SALAFISME QUIÉTISTE » DEVANT LA JUSTICE, LA CROIX,
07/12/2016

Le Conseil d'État a validé hier soir la fermeture de la mosquée d'Ecquevilly décidée par le préfet des Yvelines, qui l'accuse d'appeler « à la discrimination et à la haine, voire à la violence ». Toute la difficulté, pour les autorités, était de prouver le trouble à l'ordre public causé par ce courant rigoriste qui rejette toutefois le djihad armé.

Avec la requête déposée par la mosquée d'Ecquevilly (Yvelines) devant le Conseil d'État, le salafisme qualifié de « quiétiste » était en position d'accusé. Dans cette salle de prière – et contrairement à la vingtaine de mosquées déjà fermées depuis l'instauration de l'état d'urgence –, aucune arme n'a été trouvée, aucun fidèle n'est parti accomplir le djihad en Syrie ou en Irak. Si le préfet des Yvelines a demandé sa fermeture le 2 novembre, décision validée hier soir par le Conseil d'État, c'est que son imam Youssef Abou Anas – Youssef Bounouader de son vrai nom – « *a légitimé dans un prêche* » du 20 novembre 2015 les attentats parisiens, ce que conteste ce dernier. La menace terroriste, souligne également le préfet, implique « *des individus de plus en plus jeunes dont le trait commun est de fréquenter assidûment des mosquées salafistes* ».

Sous la conduite de son prédicateur vedette, la mosquée d'Ecquevilly, liée avec la Ligue islamique mondiale, elle-même financée par l'Arabie saoudite, diffuse incontestablement un islam wahhabite. Reprenant la distinction posée par les chercheurs, l'association se revendique du salafisme « quiétiste », « *apolitique et pacifique* », par opposition au salafisme « révolutionnaire » ou « djihadiste ». « *Les salafistes quiétistes portent un discours très critique contre la France en tant que pays non musulman, considérant qu'il est difficile d'y pratiquer son islam, mais ils n'appellent pas à la violence* », assure ainsi Samir Amghar (1). « *Le salafisme quiétiste n'est pas une première étape vers le djihadisme. Seuls les déçus basculent dans le djihadisme. Entre les deux mouvances, la différence est un peu la même que celle qui sépare la gauche démocratique et les Khmers rouges.* »

Aujourd'hui imam sans mosquée, Abdelali Mamoun a conduit quelquefois la prière à Ecquevilly avant d'être exclu, considéré comme « *trop modéré* ». À ses yeux, le discours de l'équipe actuelle sur les attentats « *est au moins ambigu : ils y voient un complot contre l'islam, derrière lequel se cachent "les États-Unis, la franc-maçonnerie et les sionistes"* ». Selon lui, et comme l'a souligné le préfet dans son arrêté, les salafistes quiétistes prêchent également « *la haine* » contre les juifs et les chrétiens. « *Entre la haine et la guerre, il n'y a qu'un pas, mais ils se gardent bien de le franchir* », rappelle-t-il toutefois.

Tout l'enjeu pour le ministère de l'intérieur était de prouver la dangerosité de ce discours. « *Car le droit français distingue les opinions, qui sont libres même lorsqu'elles sont contraires à la démocratie, et les actions* », rappelle le professeur de droit public Patrice Rolland. « *Le juge fait une appréciation politique du*

contexte. Mais il faut aussi que le dossier prouve un lien suffisamment fort entre les deux. Sinon, on tombe dans le délit d'opinion. »

Devant le Conseil d'État, le ministère de l'intérieur a tenté de convaincre le juge que les discours de l'imam ont « *un retentissement sur la société d'Ecquevilly* ». « *Des enfants refusent des enseignements trop occidentalisés à l'école ou s'en prennent à leurs camarades musulmans modérés* », a fait valoir sa représentante à l'audience. En première instance, le juge a mentionné aussi « *une pression religieuse s'exerçant notamment sur les femmes "insuffisamment" ou non voilées* ». Pour la Place Beauvau, « *ces comportements antirépublicains* », même non-violents, compromettent « *le vivre-ensemble* » et génèrent des « *TROUBLES A L'ORDRE PUBLIC* ». « *Il ne s'agit pas de mettre tout le courant quiétiste dans le même sac, estime-t-on au ministère de l'intérieur. Mais bien de ne pas laisser le quiétisme servir de paravent à des appels à la haine ou à la violence, qu'ils soient affirmatifs ou des refus de condamner.* »

L'affaire traduit une volonté des autorités de contrer l'essor de ce salafisme « *quiétiste* ». « *Sous prétexte de liberté religieuse, on laisse faire n'importe quoi* », peste un responsable municipal. « *N'importe qui peut se proclamer imam et ouvrir une mosquée. Et puis, les salafistes sont malins : ils s'arrangent pour être propriétaires ou locataires de leur local en se passant de la mairie. Il faudrait qu'une loi soumette tout nouveau lieu de culte à autorisation préalable, avec vérification des membres de l'association, des comptes, etc.* »

L'HISTOIRE DU HACKER DEVENU CYBER-DJIHADISTE,
RUE89.NOUVELOBS.COM, 06/12/2016

Constatant l'importance de la cyber-propagande, les forces alliées éliminent un à un les djihadistes spécialistes des réseaux. Junaid Hussein, tué cet été, est un cas remarquable.

Le 26 novembre dernier, le New York Times nous apprenait que les Américains et les forces alliées avaient lancé depuis quelques mois une vaste opération de contre-terrorisme visant à cibler tout particulièrement les membres du groupe Etat islamique les plus actifs sur les réseaux. Ce petit groupe de djihadistes et propagandiste, le FBI l'a nommé « la Légion ».

C'est manifestement un tournant dans la stratégie militaire des forces coalisées qui dit bien l'importance qu'ont pris les réseaux dans cette guerre. Pendant longtemps, la lutte contre la cyber-propagande est restée la prérogative des forces de l'ordre et du renseignement sur le territoire des pays de la coalition.

Trajectoire d'un djihadiste

Il a fallu une succession d'attentats, et de tentatives d'attentats, sur ces mêmes territoires – et les preuves acquises que ces attentats avaient été encouragés, si ce n'est organisés, depuis les territoires contrôlés par l'Etat islamique – pour que le FBI convainque les militaires de faire de ces cyber-djihadistes des cibles privilégiées sur place. Et d'après le NY Times, les membres de la « Légion » sont en train d'être éliminés les uns après les autres.

Ainsi de Junaid Hussein, tué par un missile à Raqqa, à la fin du mois d'août 2015. Junaid Hussein incarne le djihad moderne. Britannique d'origine pakistanaise, apprenti rappeur, il avait commencé sa carrière judiciaire en étant condamné à 6 mois de prison en 2012 pour avoir piraté le compte Gmail de Tony Blair. Junaid était en effet le cofondateur d'un d'un groupe de hackers du nom de Team Poison, dans lequel il opérait sous le nom de Trick.

En 2012, il avait raconté sa trajectoire de hacker à un site spécialisé. Joueur en réseau, il s'est mis au hacking vers 11 ans pour se venger d'un autre joueur. C'est vers 15 ans que son activité est devenue plus politique, après avoir regardé des vidéos d'enfants tués au Cachemire ou en Palestine. Il raconte s'être renseigné sur les réseaux, s'être mis à lire et à collaborer de temps en temps avec les Anonymous. Mais il les trouvait trop pacifistes. Ce qu'il veut c'est aider les peuples opprimés – par des piratages, l'organisation de fuites.

Piratages et recrutements

Dans cet entretien il affirme sa foi musulmane, mais pas grand chose de plus, il fanfaronne. Son séjour en prison aurait été capital, dans son passage au djihadisme. On suppose qu'il a quitté l'Angleterre pour la Syrie en 2013. Il semblerait qu'il ait été rejoint fin 2014 par Sally Jones, ex-chanteuse d'un groupe de punk du nom de Chatham, convertie à l'islam, et avec laquelle il entretenait une relation en ligne. Entretemps, il a gravi les échelons au sein de l'Etat islamique. Il était considéré comme responsable de la divulgation de l'identité de 1 300 militaires et employés du

gouvernement américain qu'il invitait les militants de l'Etat islamique à éliminer, et aurait été à l'origine du piratage des comptes Twitter et Facebook du Commandement central américain, au nom des militants du Cybercalifat, dont il était un des membres les plus éminents, et l'un des formateurs aux techniques de piratage et d'opérations en ligne.

Mais manifestement, une grande part de son activité consistait en recrutement. Des écoutes auraient montré qu'il pilotait à distance quatre jeunes musulmans sur le sol américain, dont un à qui il demandait de décapiter une blogueuse conservatrice, un jeune qui a finalement été abattu par le FBI alors qu'il s'était attaqué à une patrouille de police...

Des profils rares

Une nuit de l'été 2015, alors qu'il sortait d'un cybercafé de Raqqa, pour une fois sans son beau-fils qu'il traînait partout avec lui, Junaid Hussein a été repéré par des drones qui survolait la ville et s'est fait abattre d'un tir de missile.

Junaid Hussein n'est pas le seul de ce groupe à avoir été tué ces derniers mois. Un autre Britannique, un Australien (dont il est possible qu'il n'ait été que blessé), un Trinidadien l'ont été depuis. Selon les officiels américains, cette opération contre la dite Légion porte ses fruits. Le FBI s'étonnerait même que ses membres ne soient pas remplacés plus vite.

Ce qui dirait que ces profils à la Junaid Hussein – à la fois compétents techniquement et hyper-motivés – sont plutôt rares. Ce qui dirait aussi qu'ils sont d'une grande importance stratégique car dans cette guerre, l'humain et la technique s'interpénètrent de manière inédite.

BOUBAKER EL HAKIM : ITINERAIRE D'UN EMIR DE L'EI, *LE MONDE*,
10/12/2016

Le 26 novembre, une frappe américaine a visé ce djihadiste français, impliqué dans plusieurs attentats.



Il est considéré comme l'un des plus hauts gradés français de l'organisation Etat islamique (EI) au sein de l'unité chargée des opérations extérieures. Boubaker El Hakim, un Franco-Tunisien de 33 ans, soupçonné d'avoir inspiré plusieurs des attentats qui ont frappé la France et la Tunisie, a été visé par une frappe américaine de drone, le 26 novembre, à Rakka (Syrie), capitale autoproclamée de l'organisation djihadiste.

La nouvelle de sa mort a été annoncée le 2 décembre par l'association Rakka Is Being Slaughtered Silently, un collectif syrien d'opposants à l'EI et au régime de Bachar Al-Assad. Selon les informations du *Monde*, une frappe de drone a bien visé Boubaker El Hakim le 26 novembre, tandis qu'il circulait en voiture.

Le résultat de cette opération n'a encore été confirmé ni par l'armée américaine ni par l'EI. Mais l'hypothèse de son décès circule au sein de la communauté du renseignement et elle est jugée " *crédible* " par plusieurs sources. Hasard du calendrier, trois membres de sa famille ont par ailleurs été placés en garde à vue, mardi 6 décembre.

La disparition de ce cadre de l'EI affaiblirait encore davantage la division chargée, au sein de l'organisation, d'organiser des attaques en Europe après l'assassinat ciblé, le 30 août, de son porte-parole et responsable des opérations extérieures, Abou Mohammed Al-Adnani. L'ombre de Boubaker El Hakim plane sur les attentats de janvier 2015 et du 13 novembre 2015 à Paris, et il a lui-même revendiqué le meurtre, en 2013, de deux opposants politiques en Tunisie.

L'école du djihad irakien

Djihadiste précoce, Boubaker El Hakim a été de tous les combats de sa génération : il a d'abord rejoint l'Irak, dans les rangs d'Al-Qaida, entre 2003 et 2004, puis la Libye et la Tunisie au début des " printemps arabes " en 2011, avant de se ranger, finalement, sous la bannière de l'EI en Syrie.

Né à Paris le 1er août 1983, le jeune homme se rend pour la première fois en Syrie en juillet 2002, à seulement 19 ans : durant six mois, il fréquente un institut coranique à Damas, officiellement pour parfaire sa science de la charia, et se rend brièvement en Irak. Comme la plupart des candidats au djihad qui affluent en prévision de l'intervention américaine dans ce pays, il a probablement été recruté à cette période dans les écoles salafistes Al Fateh Al Islami et Zahra de Damas.

Selon Jean-Pierre Filiu, professeur en histoire du Moyen-Orient contemporain à Sciences Po, il aurait même été directement pris en charge par le renseignement syrien, qui l'aurait aidé à passer en Irak : *" Bachar Al-Assad et Saddam Hussein, tous deux baasistes, ont en effet mis en commun une part de leurs ressources clandestines pour faire face à l'imminence d'une invasion américaine de l'Irak, dont le dictateur syrien craint qu'elle ne soit qu'un premier pas vers la déstabilisation de son propre pays "*, explique-t-il.

Après six mois sur place, le jeune homme rentre en France en janvier 2003. Il ne s'éternise pas. L'histoire est sur le point de basculer : en mars, les Etats-Unis déclenchent la " troisième guerre du Golfe ", qui aboutira un mois plus tard à la chute de Saddam Hussein et plongera le pays dans le chaos. Boubaker El Hakim repart aussitôt pour Damas, où il obtient, le 11 mars, un visa pour l'Irak.

Il intègre la " légion étrangère " des volontaires mobilisés pour défendre le dictateur irakien, et assiste à la chute du régime en avril. C'est durant ce court séjour qu'un journaliste de RTL l'a rencontré dans un camp d'entraînement pour djihadistes encadré par l'armée irakienne, à une trentaine de kilomètres de Bagdad.

Le 18 mars 2003, les auditeurs de la radio découvrent la diatribe exaltée de ce jeune Parisien qui exhorte *" tous - ses - potes du 19e "* arrondissement à le rejoindre. *" Je suis prêt à me faire exploser, mettre de la dynamite, et boum ! boum ! On tue tous les Américains. On est des moudjahidine, nous voulons la mort, nous voulons le paradis ! "*, lance-t-il au micro.

" L'Amérique, ils veulent faire quoi ? Ils veulent faire la grande Israël, ils veulent prendre l'Irak, ils veulent prendre la Syrie, ils veulent prendre l'Egypte, et nous en tant que musulmans, nous devons pas les laisser faire ceci, nous devons pas les laisser prendre notre territoire, nos terrains musulmans, pour qu'il y ait toujours des mosquées, et que toujours les musulmans peuvent faire la prière tranquillement ", développe le jeune djihadiste.

Sous couvert de protéger le régime irakien, c'est bien la défense de l'islam qui, déjà, soude ces combattants venus de Tunisie, de Syrie, du Liban, d'Egypte ou d'Europe. *" Les volontaires semblaient motivés par le djihad et très religieux, alors que les militaires irakiens - qui les encadraient - désiraient former des défenseurs du régime irakien "*, résumera le journaliste de RTL devant les enquêteurs, quelques années plus tard.

La " filière des Buttes-Chaumont "

Un mois après la diffusion du reportage, en avril 2003, Boubaker El Hakim est interpellé en Syrie par la police de Bachar Al-Assad, puis expulsé vers la France le 8 mai. Le phénomène djihadiste n'est pas encore une préoccupation majeure pour les autorités françaises. Malgré ses appels au meurtre diffusés sur RTL et ses incursions en Irak, Boubaker El Hakim n'est pas inquiété.

Mais ses faits d'armes font le tour du quartier de son enfance et suscitent des vocations. La filière irakienne dite des " Buttes-Chaumont ", aussi appelée " filière du 19e arrondissement ", vient de naître. Cette cellule, constituée d'amis de quartier fréquentant la mosquée Adda'wa, rue de Tanger, se structure autour d'un chef

spirituel, Farid Benyettou, et d'un relais opérationnel auréolé de ses actes de guerre : Boubaker El Hakim.

C'est sous l'influence de ces deux mentors que les frères Saïd et Chérif Kouachi, qui commettront douze ans plus tard un massacre à la rédaction de *Charlie Hebdo*, affûteront leurs convictions djihadistes. C'est également sous leur impulsion qu'une dizaine de membres de la bande des " Buttes-Chaumont " rejoignent l'Irak au milieu des années 2000, et que trois y perdront la vie.

Le 17 juillet 2004, Redouane El Hakim, 19 ans, petit frère de Boubaker, est tué par un bombardement américain à Falloujah. Trois mois plus tard, un autre membre du groupe, Abdelhalim Badjoudj, meurt dans un attentat à la voiture piégée dans la même région. Un de leurs compagnons d'armes, Mohamed el-Ayouni, dit " Mohammed le djihadiste ", perdra un œil et un bras lors de la bataille de Falloujah. Dès mars 2004, Boubaker El Hakim, qui bénéficie d'une grande liberté de mouvement, était parvenu à rejoindre, pour la troisième fois, le théâtre de guerre irakien. A seulement 20 ans, il combat au côté d'Abou Moussab Al-Zarkaoui, qui deviendra quelques mois plus tard le chef d'Al-Qaida en Irak. En août 2004, il repasse en Syrie, où il est de nouveau interpellé et emprisonné pendant neuf mois.

Expulsé vers la France le 31 mai 2005, il est mis en examen et incarcéré pour association de malfaiteurs terroriste dans le cadre de l'enquête sur la " filière des Buttes-Chaumont ". Il est condamné le 14 mai 2008 à sept ans de prison, assortis d'une peine de sûreté de quatre ans et huit mois, pour avoir facilité le transit en Syrie de ses amis de quartier, envoyés sur le front irakien.

Intercepté en janvier 2005 alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour Damas, Chérif Kouachi est, lui, condamné à trois ans de prison. Le prédicateur Farid Benyettou écope de six ans de détention. Également condamné, le " borgne " Mohamed al-Ayouni partage à Fresnes (Val-de-Marne) la cellule d'un petit bandit de Cachan qu'il initie aux thèses djihadistes : Salim Benghalem deviendra quelques années plus tard un cadre de l'EI et l'un des geôliers des otages français.

Le " chaos " en Tunisie

Boubaker El Hakim est libéré le 5 janvier 2011. Mais il ne voit pas son destin en France. Une autre vie l'appelle. Il s'installe en Tunisie, où le " printemps arabe " vient de renverser le régime du président Ben Ali. Le pays voisin, la Libye, est lui aussi déstabilisé par une guerre civile qui conduira quelques mois plus tard à l'intervention d'une coalition internationale et à la chute de Mouammar Kadhafi.

C'est dans ce contexte insurrectionnel que s'insère le nouveau projet djihadiste de Boubaker El Hakim : " *J'ai commencé à planifier le djihad en Tunisie avec mes frères. La Libye n'était pas loin de nous et les armes y abondaient*, expliquera-t-il quelques années plus tard dans un entretien au magazine de propagande anglophone de l'EI, *Dabiq*, paru en mars 2015. *C'est pourquoi nous sommes allés en Libye et y avons établi un camp d'entraînement.* " Un savoir-faire qu'il utilisera quelques années plus tard en Syrie pour le compte de l'EI.

Sur la terre de ses parents, le Franco-Tunisien, qui a maintenant 30 ans, planifie le meurtre de deux opposants politiques dans le but affiché de faire échouer la transition démocratique tunisienne. L'avocat et homme politique Chokri Belaïd est assassiné par balles le 6 février 2013 devant chez lui, à Tunis. Cinq mois plus tard, le 25 juillet, un autre opposant, Mohamed Brahmi, est tué par deux hommes sous les yeux de sa famille. Ces deux assassinats provoquent d'importantes manifestations hostiles à Ennahda, le parti islamiste au pouvoir.

Le 17 décembre 2014, Boubaker El Hakim, qui a adopté le nom de guerre d'Abou Mouqatil en rejoignant les rangs de l'EI en Syrie, revendique le double meurtre dans une vidéo de propagande. *" Oui, tyrans, c'est nous qui avons tué Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi (...). Nous allons revenir et tuer plusieurs d'entre vous. Vous ne vivrez pas en paix tant que la Tunisie n'appliquera pas la loi islamique "*, prévient-il.

" J'ai décidé de rejoindre l'Etat islamique "

Dans l'entretien diffusé par *Dabiq* en mars 2015, il précise avoir lui-même assassiné Mohamed Brahmi (*" Je l'ai tué en tirant dix balles "*), Chokri Belaïd ayant été exécuté par un de ses frères d'armes. *" Nous avons voulu provoquer le chaos dans le pays (...) afin de faciliter les mouvements des frères, d'apporter des armes et de libérer nos frères des prisons. (...) L'affaire a réussi, mais certains de ceux associés au djihad là-bas se sont mis à défendre les anciennes institutions gouvernementales et ont ainsi saboté notre mission. (...) Après toutes ces tentatives, j'ai décidé de me rendre au Sham - Syrie - et d'y rejoindre l'EI. "*

Boubaker El Hakim conclut cet entretien, diffusé deux mois après les attentats des 7 et 11 janvier 2015 à Paris, par un appel à ses frères restés en France. Il ne les exhorte plus à le rejoindre en terre de djihad, comme il l'avait fait au micro de RTL depuis Bagdad en 2003, mais à frapper le pays où ils se trouvent : *" Tuez n'importe qui. Tous les "kuffar"là-bas sont des cibles. "*

L'ombre de Boubaker El Hakim plane sur plusieurs attentats commis en France et en Tunisie. Celui perpétré dans les locaux de *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015, en raison de ses liens avec les frères Kouachi, et ceux du 13 novembre 2015, au titre de ses fonctions au sein de l'unité chargée des opérations extérieures de l'EI.

Plusieurs auteurs de l'attaque contre le musée du Bardo, qui a fait 24 morts le 18 mars 2015 près de Tunis, auraient par ailleurs transité par les camps d'entraînement qu'il a montés en Syrie.

Sur le plan judiciaire, sa responsabilité n'a pour l'heure été matérialisée que dans une seule procédure terroriste : l'enquête ouverte le 1er août 2013 par le parquet de Paris après le meurtre des deux opposants tunisiens.

LES DATES

2002 à 2004 : Trois voyages successifs en Irak via la Syrie.

2005 : Expulsé en France depuis la Syrie, mis en examen et incarcéré.

2008 : Condamné à sept ans de prison dans le procès de la filière des " Buttes-Chaumont ".

2011 : Départ en Tunisie et en Libye.

2013 : Assassinats à Tunis des opposants politiques Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi.

2014 : Boubaker El Hakim revendique les deux meurtres.

2015 : Attentat contre le Musée du Bardo, en Tunisie, dont plusieurs auteurs ont transité dans les camps d'entraînement de Boubaker El Hakim.

26 novembre 2016 : Visé par une frappe de drone américaine.

Des membres de la famille en garde à vue

Boubaker El Hakim a été rejoint en Syrie par sa mère, son demi-frère et l'épouse de ce dernier, vraisemblablement début 2015. Il a été visé par une frappe de drone le 26 novembre. Par ailleurs, trois autres membres de sa famille ont été placés en garde à vue à Paris, mardi 6 décembre : la mère de l'épouse de son demi-frère, soupçonnée d'avoir envoyé de l'argent au couple en Syrie, ainsi que deux sœurs de Boubaker El Hakim. L'une d'elles est suspectée d'avoir un temps rejoint les rangs de l'EI.

TERRORISME: AU COEUR DES SERVICES SECRETS DE DAECH -
L'EXPRESS, L'EXPRESS, 14/12/2016



L'organisation djihadiste possède ses propres unités de renseignement. Ce sont elles qui ont planifié les attentats menés en France et Belgique en 2015 et en 2016. Enquête sur un corps d'élite toujours menaçant.

PAR BORIS THIOLAY

L'homme, encagoulé et revêtu d'un uniforme camouflé, parle un français sans accent. Derrière lui, dans un décor de ruines, un prisonnier bâillonné est attaché, les bras en croix. La vidéo, diffusée sur Internet le 26 novembre dernier, est censée avoir été tournée à Raqqa, la capitale « régionale » de l'organisation Etat islamique (Daech) en Syrie. Le djihadiste, surnommé Abou Souleymane al-Firansi (« le Français »), donne une abjecte leçon de meurtre au couteau, désignant les zones vitales sur le corps du prisonnier. Il tend l'arme blanche à un comparse. Ce dernier tranche les poignets et la gorge du supplicié. Puis, Abou Souleymane, dont l'identité est encore inconnue, montre, avec l'agilité d'un combattant d'élite, les techniques pour attaquer un « mécréant ». Ce vademecum du terrorisme individuel peut être vu comme une réplique à un événement survenu en France, cinq jours plus tôt. Le 21 novembre, les policiers de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) ont démantelé une cellule djihadiste qui prévoyait de commettre des tueries dans Paris et en Ile-de-France, le 1^{er} décembre. Ce petit groupe était « téléguidé » depuis la Syrie par un membre francophone de Daech.

Derrière chaque attentat à l'étranger de l'organisation terroriste, comme ceux de Paris et de Bruxelles, on retrouve la marque d'une entité secrète, mystérieuse. Cette unité, l'une des quatre constituant l'« Emni », la « sécurité de l'Etat » (islamique), est chargée des opérations menées hors des territoires sous son contrôle. Son nom : Amn al-Kharji, littéralement la « sécurité

extérieure ». « Daech est un proto-Etat administré par un conseil rassemblé autour d'Abou Bakr al-Baghdadi, le calife autoproclamé, avec des ministères, des corps de justice, de police, ainsi que des services de renseignement et de contre-espionnage », explique Dominique Thomas, spécialiste des mouvements djihadistes. « Mais dans les rares organigrammes qu'elle a communiqués, l'organisation reste muette sur la structure des unités spécialisées dans la planification des attentats », poursuit le chercheur, auteur de *Génération djihadistes* (Michalon).

Les informations qui filtrent sur l'Amn al-Kharji, l'équivalent – version Daech – de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) française, sont rares, parcellaires. Impensable de prétendre en dresser un schéma exhaustif. Mais, en confrontant les confessions de quelques djihadistes « repentis » à l'analyse de chercheurs et à des notes émanant de services de renseignement, il est possible d'en préciser

Ils envoient « à l'étranger des personnes pour recruter [...], espionner, [...] ou pour commettre des actions violentes »

le fonctionnement. Et cela, depuis le recrutement des futurs kamikazes jusqu'au déclenchement des attaques terroristes, en passant par les moyens d'infiltration en Europe et la création de cellules dormantes, susceptibles de passer à l'action sur commande.

« 1 500 personnes travaillent à l'Emni »

Plusieurs djihadistes français revenus de Syrie ont livré aux services spécialisés de précieux éléments sur l'appareil sécuritaire de Daech. A l'exemple de Nicolas M., 31 ans, un converti, qui vient de passer un an et demi dans les rangs de Daech, quand il est entendu par un officier de la DGSI, le 24 juin 2015. Ce jour-là, l'homme affirme « avoir des informations pour empêcher des attentats en Belgique et en France ». Il précise : « J'ai connu un Belge [...], Abou Omar, à Raqqa, en 2014. Je sais qu'il travaille maintenant pour l'Emni. » Abou Omar est le nom de guerre d'Abdelhamid Abaaoud, le coordinateur de la plupart des attaques terroristes qui ont visé la Belgique et la France, en particulier celles du 13 novembre 2015. Interrogé sur le rôle de l'Emni, Nicolas M. répond sans détour : « Elle assure la sécurité intérieure [...] et la sécurité extérieure en envoyant à l'étranger des personnes pour recruter [...], espionner, ou des personnes pour commettre des actions violentes comme en Tunisie, au musée de Tunis, et comme en Belgique, où l'attaque a été avortée. » Le djihadiste fait ici référence à l'attentat du musée du Bardo, perpétré à Tunis le 18 mars 2015, et au démantèlement d'une cellule terroriste pilotée à distance par Abaaoud, le 15 janvier précédent, à Verviers, dans l'est de la Belgique. Au fil des auditions, le repent se montre loquace : « 1 500 personnes travaillent à l'Emni, je ne connais pas le mode de recrutement, il faut être de confiance pour l'intégrer. » Selon lui, les membres de la cellule de Verviers avaient reçu « l'ordre d'attaquer par deux Tunisiens et »

➡ Al-Adnani, le porte-parole » de Daech. Ce dernier personnage, un Syrien, était l'un des plus hauts cadres de l'organisation. Surnommé le « ministre des Attentats » par la presse occidentale, il a été tué par une frappe américaine, le 30 août dernier. Il aurait été remplacé par le nouveau gouverneur de Raqqa, Ali Moussa al-Shawak, alias Abou Lôqman.

Entre-temps, le 19 novembre 2015, six jours après les tueries de Paris, Nicolas M. est de nouveau entendu. Selon nos informations, il désigne alors, parmi les individus « très motivés pour frapper la France et la Belgique », quatre hommes, dont deux Belges d'origine marocaine et deux Français. L'un des Français est Samy Amimour : un des trois kamikazes du Bataclan. Côté belges, il insiste sur un certain Abou Souleymane, expert en explosifs, recruteur pour les attentats, qui fait partie du « service secret extérieur de l'Etat islamique ».

« Des professionnels formés pour passer inaperçus »

Le 4 septembre précédent, un autre repent français, Samy R., avait déjà attiré l'attention des enquêteurs sur les redoutables « emniyin », les membres des services de sécurité de Daech. L'Express a pu consulter les procès-verbaux de ses premières auditions. Après son arrivée en Syrie, avec son frère, à l'été 2014, ce jeune homme de 20 ans se retrouve dans un camp d'entraînement durant un mois, « pour apprendre des techniques de combat et le maniement des armes ». Puis, il est emmené à Raqqa. Là, dans un quartier fréquenté par les recrues francophones, il rencontre des dizaines de compatriotes. Mais, après un refus d'obéissance, il est traduit devant un juge religieux. Son « dossier est ensuite passé aux "emniyin", c'est-à-dire à une police secrète de gens cagoulés », explique-t-il. Samy R., expulsé en août 2015 de Turquie vers la France, après avoir déserté les rangs de



C. HARTMANN/REUTERS

Daech, dit encore : « Mon frère est intervenu auprès d'Abou Mouqatil, qui dirigeait cette police secrète, pour ne pas qu'il m'arrive quelque chose. » Abou Mouqatil (« le Combattant ») est une vieille connaissance des services antiterroristes français. Boubakeur el-Hakim de son vrai nom, 33 ans, a fait partie, au début des années 2000, du groupe des Buttes-Chaumont, une filière d'acheminement de djihadistes français en Irak. Ce Franco-Tunisien, qui a combattu les troupes américaines, en 2003, était aussi le « héros » des frères Kouachi, les auteurs du massacre de *Charlie Hebdo*, en janvier 2015. L'aura d'El-Hakim au sein de la galaxie djihadiste internationale est considérable. Selon le Pentagone, Abou Mouqatil



V. JANSSENS/REUTERS



Paris, le 13 novembre 2015, Bruxelles, le 22 mars 2016 (en bas)... Le recrutement de volontaires susceptibles de commettre des attentats dans leur pays d'origine aurait débuté au second semestre de 2014.



Le nombre de volontaires pour les attaques à l'étranger ? « Des centaines », confie un repent allemand en août 2016

a été tué par un drone américain, le 26 novembre dernier, à Raqqa.

« Les responsables des services secrets de Daech sont des professionnels, des gens formés pour passer inaperçus, maîtriser les systèmes de communication cryptés, intoxiquer leurs ennemis, savoir comment se comporter en cas d'interrogatoire, etc. », détaille Asiem el-Difraoui, politologue spécialiste du monde arabe contemporain. « Ces gens ont agrégé les techniques des anciens services secrets de Saddam Hussein aux instructions de "l'encyclopédie du djihad" précédemment élaborée par un théoricien d'Al-Qaeda », poursuit-il.

Daech peut toujours déclencher à distance des « cellules dormantes »

Le recrutement de volontaires susceptibles de commettre des attentats dans leur pays d'origine a débuté au second semestre de 2014, d'après les confessions de repentis allemands, longuement débriefés à leur retour de Syrie. L'un d'eux, Nils D., 26 ans, a raconté être passé dans des camps d'entraînement où, « toutes les deux semaines, ceux qui réussissaient la formation pouvaient accéder à l'étape suivante ». A la fin, il ne restait que les « volontaires pour les attaques » à l'étranger, relate-t-il dans une audition de décembre 2015 que L'Express a consultée. Un autre Allemand, Harry S., 28 ans, interviewé par le *New York Times*, souligne le

nombre de volontaires pour des attentats à l'étranger : « des centaines ». Les chefs sont encagoulés et, théoriquement, les recrues ne se connaissent que par leur surnom. Harry insiste aussi sur l'importance d'un Français, un certain Abou Souleymane, qui commanditerait les attaques en Europe.

Les services américains sont certains d'avoir identifié cet Abou Souleymane en la personne d'Abdelilah Himich, ressortissant marocain originaire de Lunel (Hérault), un ancien de la Légion étrangère française, passé dans les rangs de Daech en février 2014. Les enquêteurs français sont plus réservés à son sujet. Et Himich, 27 ans, ne semble pas être le djihadiste qui apparaît dans la vidéo du 26 novembre dernier.

Une certitude : la plupart des terroristes qui ont mené les attaques en Belgique et en France, en 2015 et 2016, sont passés dans les camps de l'Amn al-Kharji. C'est là qu'ils se sont formés au maniement des explosifs. C'est là également qu'ils ont enregistré les sordides vidéos de revendication posthume des attentats, dans lesquelles on les voit chacun décapiter un prisonnier. Un autre djihadiste français repent, interrogé par la police à son retour en juin 2015, avait décrit ces lieux comme « une véritable usine » à terroristes.

Avec les offensives lancées ces dernières semaines par la coalition internationale sur Mossoul (Irak) et Raqqa (Syrie), Daech perd du terrain. Toutefois, l'organisation semble encore en mesure de déclencher des attaques en Europe. Par le biais de combattants qui parviendraient à revenir dans leur pays d'origine pour commettre un attentat. Plus probablement en déclenchant à distance des « cellules dormantes », comme le groupe arrêté à Strasbourg à la fin de novembre dernier. Combien d'entre elles seraient en mesure de passer à l'acte ? Mystère. Mais l'Amn al-Kharji pourrait rester dans l'ombre en attendant de frapper. Le service « attentats » de Daech est loin d'avoir été neutralisé. 

CE QUE LE TERRORISTE DU THALYS A DIT AU JUGE, *LE MONDE*,
20/12/2016

El Khazzani a raconté la genèse de son projet, piloté par Abaaoud, le coordinateur des attentats de Paris

Durant ses quatre premières auditions devant la justice française, il avait nié toute motivation terroriste avant de se murer dans le silence. Ayoub El Khazzani, l'auteur de la tentative d'attentat du 21 août 2015 dans un train Thalys reliant Bruxelles à Paris, a finalement décidé de passer aux aveux.

Entendu pour la cinquième fois, mercredi 14 décembre, dans le bureau d'un juge d'instruction, ce ressortissant marocain de 27 ans, qui a longtemps vécu en Espagne, a raconté son parcours en détail : son séjour en Syrie, la genèse de son projet terroriste et les semaines passées, entre Istanbul et Bruxelles, avec son donneur d'ordres Abdelhamid Abaaoud, futur coordinateur des attentats du 13 novembre 2015.

Ayoub El Khazzani avait demandé par courrier à être entendu le 8 septembre 2016. On savait encore peu de chose, à cette date, des détails de sa mission, miraculeusement contrecarrée par des militaires américains en permission. Depuis, une note des services de renseignement hongrois, obtenue par le Centre d'analyse du terrorisme (CAT) et révélée le 12 novembre par Le Monde, a démontré qu'Ayoub El Khazzani était entré en Europe en compagnie d'Abdelhamid Abaaoud.

" Un noble combattant "

Etonnamment, c'est le directeur du CAT, Jean-Charles Brisard, qui a transmis cette note hongroise à la justice française quelques jours après sa divulgation dans la presse. Symptôme des lenteurs de la coopération judiciaire internationale, les magistrats français n'avaient toujours pas récupéré le précieux document malgré une demande adressée à leurs partenaires européens. Ces nouveaux éléments d'enquête, et leur médiatisation, ont sans doute achevé de convaincre le terroriste de la nécessité de tout avouer.

Ayoub El Khazzani, qui n'a été entendu que le 14 décembre, affirme, lui, s'être décidé à parler pour " donner une image de - lui - qui - lui - correspond ". " Je suis un vrai djihadiste, mais on ne massacre pas les femmes et les enfants, a-t-il expliqué devant le juge. Je ne suis pas un massacreur. Je suis un noble combattant. Je suis un soldat. " Il assure avoir voulu tuer des " Américains " à bord du Thalys, et non des passagers au hasard, afin de venger les bombardements en Syrie. Une affirmation invérifiable, en partie mise à mal par l'arsenal (une kalachnikov, huit chargeurs et un pistolet) retrouvé sur lui.

Par-delà l'opportunisme de certaines de ses déclarations, l'audition d'Ayoub El Khazzani, dont Le Monde a pris connaissance, est un document rare : il est l'un des seuls terroristes liés à la cellule des attentats de Paris à s'être montré aussi prolixe sur l'élaboration de son projet. Il confirme, avec ses mots, nombre des informations recueillies ces derniers mois par les services hongrois et allemands.

A travers son récit, on apprend notamment que la décision de l'organisation Etat islamique (EI) d'emprunter la route des migrants pour entrer en Europe a été inaugurée par El Khazzani et Abaaoud en raison des échecs répétés du premier à pénétrer l'espace Schengen par avion. Cette technique d'infiltration sera ensuite employée par la quasi-totalité des kamikazes de Paris.

Ayoub El Khazzani dit avoir rejoint la Syrie en mai 2015 : " J'étais parti pour lutter contre les massacres faits par les chiïtes, mais en arrivant en Syrie il s'est passé autre chose que je n'avais pas prévu. " Il affirme n'avoir passé que six jours sur place, un laps de temps qui suffira à le convaincre de rentrer en Europe pour tuer.

Peu de temps après son arrivée, il dit avoir aperçu un bâtiment " détruit " en sortant d'un camp d'entraînement : " Le frère syrien qui nous encadrait m'a dit que c'étaient les Américains qui avaient bombardé. Il m'a dit que ce bâtiment était une mosquée. Ça m'a fait un choc, ça m'a révolté, ça m'a détruit de l'intérieur. " Le jour même, un homme encagoulé vient le voir. L'émotion du candidat au djihad devant les ruines de la mosquée va décider de son sort.

" Il m'a dit que le frère qui nous avait accompagnés à l'extérieur du camp avait remarqué que j'avais été profondément touché par la destruction de la mosquée. Je lui ai dit que j'étais prêt à mourir, qu'il devait me considérer comme un objet et qu'il pouvait faire de moi ce qu'il voulait. Il m'a dit que pour ce qui était des chiïtes, ils pouvaient s'en occuper. Mais pour ce qui était des Américains, ils utilisaient des drones et des avions et qu'il était difficile de les combattre, que le mieux était d'aller les combattre sur leur propre territoire. "

Ayoub El Khazzani passe les quatre jours suivants à s'entraîner au maniement de la kalachnikov. Il est ensuite reconduit à la frontière turque muni de deux numéros de téléphone à contacter, un belge et un syrien. Une fois à Istanbul, il achète un billet d'avion pour -Tirana, en Albanie, et fait du tourisme sur les rives du Bosphore, conformément aux instructions.

Il est refoulé au guichet de l'aéroport d'Istanbul car la page centrale de son passeport marocain est " arrachée ". Son donneur d'ordres en Syrie lui demande alors de faire une nouvelle tentative depuis l'aéroport d'Antalya, dans le sud de la Turquie, toujours à destination de Tirana, en utilisant sa carte de séjour espagnole. Il est encore une fois refoulé, les autorités refusant de le laisser embarquer sans passeport.

Bloqué en Turquie, il passe une semaine dans un hôtel d'Istanbul à attendre des instructions. Son contact en Syrie finit par le rappeler : " Il m'a dit qu'un frère allait venir vers moi en Turquie, nommé Hamza. (...) Il m'a dit qu'il fallait que j'attende l'ouverture des routes des réfugiés. (...) Hamza m'a dit qu'il pouvait m'ouvrir la voie pour rentrer en Europe. " L'éclaireur " Hamza ", identifié comme étant Bilal Chatra, un Algérien de 20 ans, sera interpellé en Allemagne un an plus tard, en juillet 2016.

Quelques jours après, le contact syrien rappelle El Khazzani pour l'informer qu'un autre " frère " va le rejoindre " pour faire la route " avec lui, Abou Omar. Il s'agit d'Abdelhamid Abaaoud, l'homme qui mettra en place, au cours des mois suivants, la cellule des attentats de Paris. Informés en temps réel par Hamza, qui ouvre la voie, El Khazzani et Abaaoud rejoignent la Hongrie, où ils sont localisés le 1er août.

" Je ciblais des Américains "

Après quelques jours dans un hôtel de Budapest, Abaaoud se rend en voiture en Autriche le 4 août. Il demande à son compagnon de rejoindre Hamza en Autriche, puis de gagner l'Allemagne. El Khazzani prend un train le lendemain jusqu'à Vienne, et se rend avec l'éclaireur à Cologne. Un complice, qu'El Khazzani n'a pas voulu identifier durant l'audition, vient ensuite les chercher en voiture pour les emmener en Belgique. Ils y retrouvent Abaaoud, un des terroristes les plus recherchés d'Europe,

qui a élu domicile dans un appartement bruxellois, alors que les services de renseignement le croient toujours en Syrie.

" On est resté un certain temps dans l'appartement avec Hamza et Abou Omar. Nous n'avions pas le droit de sortir, nous étions ravitaillés par des frères. C'est moi qui faisais la cuisine, se souvient El Khazzani. Un jour, Abou Omar, qui avait des contacts avec la Syrie, nous a dit qu'il avait reçu un ordre du pays du Sham - la Syrie - , à savoir qu'Hamza et moi devions nous préparer psychologiquement à faire une opération. "

L'éclaireur aurait, à en croire El Khazzani, refusé de participer à un attentat. " Le lendemain matin, Hamza s'est enfui de la maison. A ce moment-là, il s'est produit beaucoup de choses. Abou Omar a quitté l'appartement de peur d'être dénoncé par Hamza. (...) Les jours suivants, Abou Omar passait à l'appartement, parfois y dormait. Il me disait de rester là, j'ai l'impression qu'il n'avait pas confiance en moi, il ne me racontait rien. Je m'en fichais de son comportement. J'avais mon objectif et j'attendais mes consignes. "

Mystérieux complice

Une semaine avant l'attaque du Thalys, Abdelhamid Abaaoud lui annonce que l'opération est imminente. " Je lui ai dit que ce qui m'intéressait, c'était de m'attaquer à ceux qui tuaient nos frères, assure-t-il au juge. Il m'a dit qu'il avait compris, qu'il allait tout préparer et que je ne devais pas m'en soucier, que je n'aurais qu'à agir. "

Quelques jours plus tard, Abaaoud lui expose sa mission : " Il m'a dit que la cible était dans le Thalys, où je devais attaquer des Américains. (...) Abou Omar m'a expliqué qu'il fallait que je prenne un billet pour la première classe dans le wagon 11 ou 12, je ne me souviens plus, dans le Thalys de 17 heures (...) Il m'a dit qu'il y aurait entre trois et cinq militaires. " Les armes, explique-t-il, avaient été livrées à l'appartement par le mystérieux complice qui était venu les chercher à Cologne quelques semaines plus tôt. Outre la présence de huit chargeurs de kalachnikov, qui peut sembler disproportionnée au regard des cibles, un autre élément intrigue les enquêteurs : si El Khazzani a réellement eu pour mission de tuer des militaires américains, comment Abaaoud a-t-il su qu'ils seraient présents ce jour-là à bord de la voiture 12 du Thalys 9364 ?

ANIS AMRI, DE LA DELINQUANCE AU DJIHAD, *LE MONDE*, 20/12/2016

L'auteur de l'attentat du marché de Noël à Berlin s'était enfui de Tunisie pour échapper à la justice

Pour la deuxième fois depuis l'attentat commis lundi soir contre un marché de Noël à Berlin, la chancelière allemande, Angela Merkel, s'est adressée à la presse, jeudi 22 décembre, cette fois depuis le siège de la police criminelle berlinoise. Une brève déclaration, à peine trois minutes, durant laquelle elle s'est dite " très fière du calme avec lequel un grand nombre de personnes ont réagi à la situation ", a salué " le travail hautement professionnel " des enquêteurs, confié qu'elle -espérait " une arrestation bientôt " et assuré que " des efforts considérables ont été faits, ces dernières années, pour parer au mieux à la menace terroriste ".

Ces paroles, prononcées cinq heures après la réouverture, en fin de matinée, du marché de Noël de Breitscheidplatz, se voulaient optimistes et rassurantes. Elles paraissaient surtout en -décalage total avec le sentiment général qui domine en Allemagne après l'attentat le plus meurtrier commis dans le pays depuis celui perpétré par un néonazi, le 26 septembre 1980, pendant la fête de la bière de Munich (13 morts, 211 blessés).

Un sentiment à la fois de colère, d'inquiétude et d'incompréhension, après qu'il a été révélé que l'auteur de l'attentat, Anis Amri, un Tunisien de 24 ans dont les papiers d'identité et les empreintes digitales ont été retrouvés dans le camion qui a tué douze personnes et en a blessé une cinquantaine, était connu depuis des mois des autorités allemandes comme un des plus dangereux islamistes présents dans le pays. Un sentiment exprimé y compris par des dirigeants du parti de la chancelière, comme Armin Laschet, chef de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, pour qui " les informations que nous avons sur la manière dont les autorités ont travaillé sont choquantes ".

Mis sur écoute

Ces informations concernent en premier lieu la surveillance étroite dont le jeune homme était censé faire l'objet depuis le début de l'année. L'affaire remonte à début mars, quand la police de Rhénanie-du-Nord-Westphalie informe le parquet fédéral de soupçons concernant la préparation, par Anis Amri, d'un casse d'envergure. Installé alors à Berlin depuis quelques semaines, celui-ci est mis sur écoute. Les enquêteurs découvrent alors non seulement que le soupçon est fondé mais qu'Amri envisage, avec le butin, d'acheter des armes automatiques pour commettre un attentat. Au fil des jours, la police en apprend un peu plus sur lui, notamment sur le fait qu'il vend de la drogue dans le parc de Görlitz, à Kreuzberg, un haut lieu du trafic de stupéfiants à

Berlin. Une activité qui l'amènera au moins une fois à se battre violemment dans un bar du quartier.

Mais le temps passe et le jeune homme ne commet pas l'acte pour lequel il a été placé sous surveillance. En septembre, la police décide donc de mettre fin à celle-ci. A cette date, pourtant, Amri n'est pas seulement inscrit dans la liste des 550 individus les plus dangereux du pays. Il est aussi, -depuis peu, sous le coup d'une procédure d'expulsion, liée à sa demande d'asile qui lui a été refusée trois mois plus tôt.

Cet épisode constitue le deuxième motif d'indignation de ceux qui estiment que les autorités allemandes ont gravement failli. Quand le jeune homme dépose sa demande d'asile, en avril, c'est en effet en tant qu'Egyptien qu'il se présente. Or, deux mois plus tard, celle-ci est rejetée, après avoir été qualifiée de " manifestement infondée ". Selon les informations du Spiegel, les fonctionnaires chargés d'étudier son dossier n'ont pas été convaincus par son histoire, trouvant que son arabe avait bien peu l'air de celui d'un Egyptien et qu'il était particulièrement mal informé sur le pays pour quelqu'un qui prétendait l'avoir quitté en tant qu'opposant politique.

En juillet, un mois après le rejet de sa demande d'asile, le jeune homme est contrôlé dans un bus près de Friedrichshafen, sur les bords du lac de Constance, dans le Bade-Wurtemberg. Il est alors porteur de faux papiers qui le présentent comme italien. La police démasque sa véritable identité et le place en centre de rétention. Pour être expulsé d'Allemagne, il doit toutefois attendre que la Tunisie accepte de le reconnaître comme l'un de ses ressortissants. Légalement, sa rétention peut durer six mois. Il sera mis en liberté au bout de deux jours. Le document exigé des autorités tunisiennes, lui, n'arrivera que mercredi. Moins de quarante-huit heures après l'attentat de Berlin.

Plusieurs fois condamné

Depuis que cette information a été révélée, mardi, par le ministre de l'intérieur de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Ralf Jäger, les autorités allemandes accusent Tunis de négligence. Une question se pose néanmoins : compte tenu des informations dont ils disposaient sur Anis Amri, et notamment sur ses liens avec le prédicateur Abu Wala, un prédicateur islamiste lié à la mosquée de Hildesheim - (Basse-Saxe) et soupçonné de recruter des candidats au djihad pour le compte de l'organisation Etat islamique, les Allemands ont-ils tout fait pour presser la Tunisie de répondre à leur demande ?

Si tel avait été le cas, et si la communication entre les deux Etats avait été parfaite, l'on peut en effet imaginer que Berlin aurait disposé d'autres informations non dénuées d'intérêt sur la première vie d'Anis Amri. Celle d'un adolescent d'Oueslatia, un bourg d'une dizaine de milliers d'habitants -situé à l'ouest de Kairouan, - condamné à un an de prison, en 2008, pour consommation de cannabis, puis à deux ans de prison, en 2011, pour le vol d'une voiture revendue à Gabès pour 6 000 dinars (moins de 3 000 euros). Le jugement sera confirmé en appel mais prononcé par contumace : entre-temps, le jeune homme a pris la fuite pour rejoindre clandestinement l'Italie sur un bateau de migrants.

Parti de Tunisie pour échapper à la justice, Anis Amri sera cependant vite rattrapé par celle-ci en Europe. Peu de temps après son arrivée sur l'île de Lampedusa, le

jeune homme met le feu à une école. Selon un voisin de sa famille tunisienne, il s'agissait d'un incendie involontaire provoqué par un mégot mal éteint sur un matelas. Ce n'est en tout cas pas la version retenue par le tribunal de Palerme, qui le condamne en 2011 à quatre ans de prison. Libéré en 2015, il est placé en centre de rétention mais – déjà –, faute de papiers valables reconnus par les autorités tunisiennes, il est remis en liberté. Et, cette fois, décide de s'installer en Allemagne.

"70 % DES DETENUS
RADICALISES QUE NOUS AVONS TRAITES SE SONT DISTANCIÉS DU
DJIHADISME", LE MONDE, 24/12/2016

Directeur d'un programme pilote de " déradicalisation " dans deux maisons d'arrêt d'Ile-de-France, et spécialiste du terrorisme, Jean-Luc Marret pointe les retards en matière de standards de sécurité carcérale

Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), Jean-Luc Marret a dirigé, en 2016, un programme pilote de prévention de la récidive djihadiste en milieu carcéral dans deux maisons d'arrêt de la région parisienne. Les détenus sélectionnés étaient le plus souvent condamnés ou en préventive pour des affaires de terrorisme liées à la Syrie. La direction de l'administration pénitentiaire a financé ce programme avec l'objectif d'avoir, à terme, un impact mesurable sur les personnes détenues, un outil d'évaluation robuste et des éléments reproductibles pour des programmes à venir. L'équipe d'intervenants comprenait moins de dix personnes (religieux, travailleurs sociaux, psychologues et psychiatres cliniciens). Le programme a duré pendant quatre-vingt-dix jours complets cumulés de détention, de février à fin juin.

Selon les services de renseignements, près de 700 djihadistes -français sont encore dans les rangs de l'organisation Etat islamique. Que préconisez-vous, pour lutter contre cette menace potentielle ?

On sait que c'est difficile d'avoir une idée précise et judiciariable de ce que ces personnes ont fait sur place. Cela conditionne pourtant le cadre de ce qui peut être fait. Pour autant, le passage à l'acte violent n'est pas forcément une question de profil de personnalité, mais d'opportunité. La question des femmes et des enfants est aussi un sérieux défi. Il faudrait peut-être à l'avenir prendre garde aux conséquences d'un certain aventurisme diplomatique : après l'Irak, l'Afghanistan et la Syrie, on devrait mieux évaluer les effets sécuritaires et humains d'un activisme susceptible de cristalliser une nouvelle terre de djihad ici ou là.

Parler de " radicalisation " et de " déradicalisation " est-il approprié ?

C'est devenu un label obligatoire pour les politiques et les commentateurs. C'est aussi un raccourci faussé. Les opérationnels, les chercheurs et l'administration pénitentiaire parlent de " prévention ". Parce que les personnes détenues ne se voient pas comme radicales et qu'on passe parfois un temps précieux à justifier ce label lors de nos interventions en face-à-face ou en groupe. Ou alors car cela renvoie à une sorte d'imprégnation religieuse déviante, tandis que l'engagement peut relever d'abord de problèmes de structuration individuelle psychologique ou sociale. Nous avons donc préféré contre-communiquer en disant que nous voulions aider les personnes détenues à ne jamais récidiver en vertu du principe que la place d'un bon mari, fils, père, croyant et citoyen n'est pas d'être en prison. Notre approche a mêlé des bonnes pratiques employées en Europe, en Amérique et dans le monde arabe et a associé dialogue -interreligieux, résolution des conflits, face-à-face psy, justice

restaurative, -travail en groupe, méthode de réin-sersion socio-professionnelle. Nous avons associé le corpus islamique de gestion de la colère et les méthodes comportementalistes-cognitivistes.

Nous avons travaillé, y compris avec un imam et un théologien musulman, sur ce que j'appelle le " chemin individuel de distanciation " des personnes détenues, pratiquantes et conservatrices. Nous avons débattu interreligieusement du danger de se perdre dans la religiosité en oubliant Dieu, de l'humilité et de l'arrogance dans la foi, de l'interprétation. Nous avons aussi travaillé sur l'adoption de pratiques argumentaires non agressives dans leur vie quotidienne avec le personnel surveillant et sur d'autres sujets : la fonction d'une organisation comme Daech - acronyme arabe de l'organisation Etat islamique - ou un parti démocratique, les caractéristiques ethnico-tribales du conflit syrien, l'hégire intérieure, le devenir de la crise syrienne après Daech, l'islam français, la sensibilité de la question du takfir - anathème - , le malékisme – l'une des quatre écoles classiques du droit musulman sunnite fondé sur l'enseignement de l'imam Malik ibn Anas (711-795).

En quoi votre mission est-elle -différente des autres programmes de déradicalisation dont les -autorités ont annoncé l'arrêt ?

C'est le plus long jamais entrepris et avec possiblement des détenus plus " difficiles " en théorie que dans les autres programmes pilotes mis en place dans les unités spécialisées. Tout s'est bien passé avec les détenus et les personnels surveillants. Notre programme ne s'est pas fait malgré les surveillants, mais avec eux, et plusieurs ont une connaissance très fine de nos sujets. Pour le reste, nous estimons que tout programme avec des détenus djihadistes prend du temps et doit être interdisciplinaire. Voir des experts qui passent deux heures en détention et qui se survendent médiatiquement n'est pas sérieux. Idem pour un programme de déradicalisation d'une semaine. Dans toute cette affaire, il est d'autant plus facile de faire semblant que la déradicalisation est devenue un fromage et une politique publique. J'ai quelques craintes de ce point de vue sur le développement à venir des programmes locaux. Les collectivités locales vont peut-être prendre des gens qu'elles connaissent, qui dans le pire des cas vont relabelliser leur travail habituel pour s'adapter au marché.

Une de nos recommandations est qu'il est vital de travailler avec les personnes détenues pendant et après la détention, à leur sortie, y compris avec leur entourage. De même, il faut au -départ un fort ratio détenus/intervenants, quitte à ce que cela s'allège ensuite. Je suis aussi un peu circonspect sur une sensibilisation générale aux signes de radicalisation : plus on forme de monde, plus il y a des erreurs, voire des dénonciations calomnieuses. De même, il y a un excès de volontarisme étatique et technocratique. Après n'avoir rien fait pendant dix ans, tout un tas de choses se mettent en place, dont une partie aussi un peu pour affichage, puisque la radicalisation et le terrorisme sont des enjeux sociétaux. Mais à vouloir aller trop vite, on met parfois la pression sur les opérationnels, qui peuvent du coup commettre des erreurs par impréparation. En outre, il y a un peu une sur-crédation de structures de " déradicalisation ", mais je n'ai pas l'impression qu'on se pose beaucoup la question de l'évaluation à la sortie des programmes, quels qu'ils soient. Or, cet aspect-là est complexe.

Le principal espace d'endoctrinement est-il la prison ou Internet ?

Les travaux de recherche en Europe définissent la radicalisation comme un processus multivariable et non linéaire qui peut amener toute personne à recourir à

la violence physique. En l'espèce, le discours djihadiste, c'est la pointe de l'iceberg. Les variables décisives et actionnables sont plus profondes dans les individus et leur existence. L'explication " sociale " unique me paraît très limitative, non scientifique et militante. Idem pour l'explication uniquement religieuse. Plusieurs des personnes détenues considèrent de surcroît que l'explication sociale revient à déconsidérer l'indépendance rationnelle de leur engagement. Ils souhaitent que j'évoque ici comme facteur polarisant la durée de l'instruction judiciaire – dans les faits, nous avons passé des heures aux côtés des surveillants à gérer le ressentiment profond induit par ce problème chez certains détenus. Les conditions de détention ont aussi un impact sur la radicalisation : manque de sommeil, bruit. Mais je ne suis pas naïf : ce que nous avons fait a pour but légitime d'alléger le travail de la police en faisant sortir des personnes du circuit djihadiste. Nous n'opposons pas prévention et sécurité. Un facteur fondamental est la difficulté de gérer la frustration et la colère. Il y a aussi une dimension démographique diasporique décisive, avec des identités hybrides, et possiblement aussi une dimension psychologique liée au surinvestissement maternel du garçon dans certaines cultures. Sans oublier que certaines positions de politique étrangère ont un impact direct sur la radicalisation djihadiste – dire qu'aller combattre Assad est un devoir, par exemple.

Quel était le profil de vos interlocuteurs actuellement détenus ?

Dans la maison d'arrêt A, 29 % des personnes détenues avaient un niveau bac, 29 % un niveau licence/BTS ; les niveaux 5e, 3e et 2de représentaient chacun 14 %. Dans la maison d'arrêt B, 50 % avaient un niveau 2de, 25 % un niveau 3e et 25 % un niveau bac.

Comment peut-on identifier un cas " difficile " ?

Un cas difficile peut-être celui d'un détenu qui ne sait pas canaliser son comportement violent, physique ou verbal, ou qui serait inapte à travailler en groupe. Nous avons dû sortir un ou deux détenus pour les aider à se contrôler. Il y a aussi la violence physique, mais pas avec nous. A notre avis, plus un détenu est détecté/évalué comme radicalisé, plus il faut individualiser l'approche. La France a d'ailleurs des standards de sécurité carcérale très inférieurs à ceux en vigueur dans les prisons néerlandaises, par exemple.

Ces programmes de déradicalisation sont-ils efficaces ?

Notre évaluation conclut que 70 % de nos détenus se sont distanciés du djihadisme, avec in fine une adhésion active à notre prise en charge, une capacité autocritique accrue à se contenir, une exclusion de recourir à la violence, voire une légitimation de l'interlocuteur institutionnel. Mais, en particulier pour les plus jeunes, la question de la stabilisation se pose. D'où l'intérêt vital d'un suivi systématique postdétention, prenant en compte leur famille. En fin de parcours, nous leur avons fait rédiger une charte, moins pour leur faire adopter à tout prix un discours qui nous convient à tous que pour voir jusqu'où ils voulaient aller.

Comment peut-on être sûr que des individus une fois évalués comme déradicalisés peuvent retrouver leur place dans la société sans -menacer la sécurité publique ?

Il n'y a pas une méthode universelle. L'approche " atelier de citoyenneté " dix détenus par dix détenus a des limites évidentes. Il ne s'agit pas de les " civiliser ", ce qui est à mon avis une approche " républicaine ". Il s'agit de partir de ce qu'ils expriment pour les aider à se distancier. Il faut passer beaucoup de temps

opérationnel et c'est du travail en face-à-face, individualisé, interpersonnel, interdisciplinaire ; partir de la colère, de la rage, de la violence et distancier, relativiser, confronter, proposer. Il y a toujours une possibilité de récidive, même si, d'un point de vue cri-minologique, l'évolution de certaines personnalités les éloigne de la -récidive. Il n'y a pas de risque zéro. Cela dit, le suivi post-détention est vital, car une " rechute " est envisageable si des influences négatives surviennent avec des déclencheurs psychosociologiques.

Que préconisez-vous pour améliorer ce travail de distanciation à l'égard du djihadisme ?

Pour ce type de détenus, une durée un peu plus longue – huit mois, deux jours par semaine au moins et un suivi post-détention de plusieurs mois. C'est aussi leur souhait, d'ailleurs. Je pense que nous avons une bonne méthode d'évaluation avec plusieurs outils " semi-actuariels ", qualitatifs et quantitatifs, bilans - socioprofessionnels, autoperception des détenus, bilan clinique, sensibilité à l'évolution judiciaire. Il y a un intérêt évident et des possibilités pour la standardisation d'un certain nombre de pratiques. Le défi, c'est la distanciation envers la théologie djihadiste, mais encore une fois, cet aspect est la pointe de l'iceberg qui repose sur des variables plus profondes, lourdes et existentielles, sur lesquelles il faut travailler d'une manière interdisciplinaire, avec une équipe obligatoirement adaptative.

" LA TENTATION DU BIEN EST BEAUCOUP PLUS DANGEREUSE QUE
CELLE DU MAL ", *LE MONDE*, 31/12/2016

Boris Cyrulnik et Tzvetan Todorov, deux intellectuels qui ont traversé le siècle, observateurs engagés de nos sociétés, dialoguent sur la capacité des individus à basculer dans la " barbarie " ou à y résister

Boris Cyrulnik et Tzvetan Todorov ont traversé l'époque de manière singulière. Tous deux sont devenus des penseurs plébiscités et des observateurs engagés de nos sociétés. Le premier, né en 1937 dans une famille d'immigrés juifs d'Europe centrale et orientale, fut l'un des rares rescapés de la rafle du 10 janvier 1944 à Bordeaux et popularisa, bien des années plus tard, le concept de " résilience ", cette capacité psychique à se reconstruire après un traumatisme. Le second, né en 1939 à Sofia (Bulgarie), rejoint Paris en 1963 et s'attache depuis les années 1980 aux questions mémorielles et au rapport à l'autre.

Boris Cyrulnik a publié *Ivres paradis, bonheurs héroïques* (Odile Jacob, 2016), ouvrage sur le besoin et la nécessité de héros pour vivre et survivre. Tzvetan Todorov a écrit *-Insoumis* (Robert Laffont/Versilio, 2015), portrait de ces contemporains qui, tels Etty Hillesum ou Germaine Tillon, Malcolm X ou Edward Snowden, ont su dire " non " et fait preuve de résistance à l'oppression. L'un et l'autre ont connu le totalitarisme et cherchent à comprendre ce qui peut nous permettre de résister à la terreur. C'est pour ces raisons que Le Monde les a invités à dialoguer sur la capacité des individus à basculer dans la " barbarie " ou bien d'y résister, au moment où une Europe meurtrie par les attentats s'interroge sur son devenir.

Quels sont les héros qui vous ont aidés à vous structurer ?

Tzvetan Todorov J'ai grandi dans un régime totalitaire communiste où les modèles pour les enfants étaient des personnages tels que Pavlik Morozov, un garçon qui avait dénoncé son père comme koulak et que sa famille avait tué pour cette raison. Ou alors des personnages qui avaient lutté contre le " joug turc " au XIX^e siècle. Tout cela ne suscitait pas beaucoup d'échos en moi. Mais j'aimais et admirais beaucoup mes parents et mes amis. Arrivé en France à l'âge de 24 ans, j'avais contracté une méfiance généralisée envers tout ce que l'Etat défend et tout ce qui relevait de la sphère publique. Mais, progressivement, j'intériorisais ma nouvelle situation de citoyen d'une démocratie – en particulier une sorte de petit mur est tombé dans mon esprit en même temps que le mur de Berlin, ce qui m'a permis d'accéder aussi à cette sphère publique. Je ne me sentais plus conditionné par cette enfance et cette adolescence vécues dans un monde totalitaire. Néanmoins, je restais indifférent aux grands personnages héroïques, glorifiés dans le cadre communiste, et attaché à des individus tout à fait ordinaires qui ne cherchaient pas à sacrifier leur vie mais témoignaient plutôt d'un souci quotidien pour les autres.

Deux personnages m'ont marqué particulièrement par leur parcours de vie et par leurs écrits. Dans *Vie et Destin*, ce roman épique sur la seconde guerre mondiale de l'écrivain russe Vassili Grossman - 1905-1964 -, il y a une idée forte qui ne cesse de m'accompagner : la tentation du Bien est dangereuse. Comme le dit un personnage de ce livre, " là où se lève l'aube du Bien, les enfants et les vieillards périssent, le sang coule ", c'est pourquoi on doit préférer au Bien la simple bonté, qui va d'une personne à une autre.

La deuxième figure qui m'a beaucoup marqué, Germaine Tillon - 1907-2008 -, ethnologue et historienne, résistante et déportée, je l'ai rencontrée quand elle avait 90 ans mais elle se portait comme un charme. Elle m'a ébloui non seulement par sa vitalité, mais par son cheminement : pendant la guerre d'Algérie, elle avait consacré toutes ses forces à sauver des vies humaines, de toutes origines, refusant d'admettre qu'une cause juste rende légitime l'acte de tuer. Vous voyez, mes héros ne sont pas des personnages héroïques. Mais plutôt des résistants.

Boris Cyrulnik Tzvetan Todorov a été élevé dans un régime certes totalitaire, mais aussi dans une famille et au sein d'institutions sociales, bien sûr très écrasantes, mais structurantes. Alors que ma famille a éclaté pendant le second conflit mondial. J'ai retrouvé après la guerre une tante qui m'a recueilli et un oncle qui s'était engagé dans la Résistance à l'âge de 17 ans. Mais, pendant la guerre, je pensais que toute ma famille était morte. Seul, sans structure, sans famille, j'avais bien compris que j'étais condamné à mort. Arrêté à l'âge de 6 ans et demi par les nazis, j'avais clairement compris que c'était pour me tuer. Il n'y avait pas de doute. J'avais besoin des héros puisque j'étais seul. Je n'avais pas d'image identificatoire ni repoussoir. S'opposer, c'est se poser. Moi, je n'avais personne, juste le vide, je ne savais même pas que j'étais juif, je l'ai appris le jour de mon arrestation, et j'ai appris que ce nom condamnait à mort. Donc j'ai eu une ontogenèse très différente de celle de Tzvetan Todorov.

Mon bourreau ne nous considérait pas comme des êtres humains. Et, dans mon esprit d'enfant, je me disais : il faut que je devienne physiquement fort comme Tarzan et, quand je serai fort comme Tarzan, j'irai le tuer. Tarzan me servait d'image identificatoire. J'étais petit, j'étais rachitique – j'ai retrouvé des photos de moi après guerre, j'étais d'une maigreur incroyable –, donc je me disais : il faut que je devienne grand, il faut que je devienne fort et musclé pour que je puisse le tuer. Donc Tarzan m'a sauvé.

Qu'est-ce qui fait qu'un individu -s'attache plutôt à des héros bénéfiques ou bien à des héros maléfiques ? La tentation du Mal est-elle aussi -puissante que la tentation du Bien ?

T. T. Pour moi, la tentation du Mal n'existe presque pas, elle est très marginale à mes yeux. Il existe sans doute quelques marginaux ici et là qui veulent conclure un pacte avec le diable et faire régner le Mal sur la terre, mais de ce point de vue, je reste plutôt disciple de Grossman, pour qui le Mal vient essentiellement de ceux qui veulent imposer le Bien aux autres. La tentation du Bien me semble donc beaucoup plus dangereuse que la tentation du Mal. Je dirais, au risque d'être mal compris, que tous les grands criminels de l'histoire ont été animés par le désir de répandre le Bien. Même Hitler, notre mal exemplaire, qui souhaitait effectivement le Mal pour toutes sortes de populations, en même temps espérait le Bien pour la race élue germanique aryenne à laquelle il prétendait appartenir. C'est encore plus évident pour le communisme, qui est une utopie universaliste, même si, pour réaliser cette

universalité, il aurait fallu éliminer plusieurs segments sociaux de cette même humanité, qui ne méritaient pas d'exister : la bourgeoisie, les koulaks, etc. Les djihadistes d'aujourd'hui ne me paraissent pas animés par le désir de faire le Mal, mais de faire le Bien, par des moyens que nous jugeons absolument abominables.

Pour cette raison, je préfère ne pas parler de " nouveaux barbares ". Parce que la barbarie, qu'est-ce que c'est ? La barbarie n'est pas l'état primitif de l'humanité : depuis les premières traces de vie humaine, on trouve aussi des preuves de générosité, d'entraide. De nos jours, les anthropologues et les paléontologues affirment que l'espèce humaine a su survivre et s'imposer, alors qu'elle n'était pas la plus forte physiquement, grâce à l'intensité de la coopération entre ses membres lui permettant de se défendre contre les menaces qui la guettaient. La barbarie, c'est plutôt le refus de la pleine humanité de l'autre. Or bombarder de façon systématique une ville au Moyen-Orient n'est pas moins barbare que d'égorger un individu dans une église française. Cela détruit même beaucoup plus de personnes.

Lors des attentats dont Paris a été victime dernièrement, on a sous-estimé l'élément de ressentiment, de vengeance, de représailles, qui était immédiatement mis en avant quand on a pu interroger ces individus ou dans leurs déclarations au moment de leurs actes. Ils n'agissaient pas de façon irrationnelle, puisqu'ils pensaient atteindre les objectifs qui étaient les leurs en tuant indifféremment des personnes qui se trouvaient sur leur chemin : ils voulaient répondre à la guerre par la guerre, ce qui est une logique hélas répandue dans l'histoire de l'humanité.

Qu'est-ce qui fait qu'on bascule du côté de la tuerie au nom d'une idéologie ?

B. C. La bascule se fait lorsqu'on se soumet à la théorie du Un, comme le dit le linguiste allemand Victor Klemperer. Si l'on en vient à penser qu'il n'y a qu'un seul vrai dieu, alors les autres sont des faux dieux, ceux qui y croient sont des mécréants, des " mal-croyants " dont la mise à mort devient quasiment morale. Si on se soumet à la théorie du Un, on peut basculer. Le mot " barbare ", en effet, ne convient pas. C'est dans la belle culture germanique de Goethe et de Kant que s'est déroulée l'une des tragédies les plus honteuses du XXe siècle. Le psychiatre américain Leon M. Goldensohn - 1911-1961 - , qui, lors du procès de Nuremberg, expertisa la santé mentale des vingt et un accusés nazis, interrogea Rudolf Höss, le directeur du camp d'Auschwitz, qui lui répondit en substance : " J'ai passé à Auschwitz les plus belles années de ma vie. " Comment est-ce pensable ? Rudolf Höss poursuit : " Je m'entendais bien avec ma femme, j'avais quatre enfants que j'aimais beaucoup. " Dans Les Entretiens de Nuremberg, où figurent ces discussions, il y a même la photo de la maisonnette et du " bonheur " domestique du directeur du camp d'Auschwitz. " En même temps, poursuit-il, j'avais un métier bien difficile, vous savez, il fallait que je fasse disparaître, que je brûle 10 000 corps par jour, et ça, c'était difficile, vous savez. "

Donc l'expression que je propose pour comprendre ce phénomène paradoxal est celle de " morale perverse ". Un individu peut être parfaitement éthique avec ses proches, qu'il cherche à défendre et à comprendre – ma femme, mes enfants, etc. – mais les juifs, ce n'est pas les autres, les Tziganes ce n'est pas les autres, les Nègres sont des humains, mais ils sont inférieurs, donc on en fera de l'élevage. Il est moral d'éliminer les juifs comme il est moral de combattre la souillure d'une société pour que notre belle race blonde et aux yeux bleus aryens puisse se développer sainement. C'est au nom de la morale, c'est au nom de l'humanité qu'ont été commis les pires crimes contre l'humanité. C'est au nom de la morale qu'ont été commis les

pires crimes immoraux. Morale perverse, donc : on est moraux avec ceux qui partagent notre monde de représentation et on est pervers avec les autres parce que la définition de la perversion, c'est pour moi celle de Deleuze et de Lacan : est pervers celui qui vit dans un monde sans autre.

T. T. Le jugement moral se constitue à plusieurs niveaux successifs. Au départ, la distinction même du Bien et du Mal peut être absente, faute d'avoir entouré le petit être humain par des soins et de l'avoir protégé par des attachements. Le résultat de ce manque est le nihilisme radical. Le deuxième pas dans l'acquisition du sens moral consiste à dissocier l'opposition du Bien et du Mal de celle entre Je et Autrui ou entre Nous et les Autres ; l'adversaire ici est l'égoïsme ou, sur le plan collectif, l'ethnocentrisme. Enfin le troisième degré consiste à renoncer à toute répartition systématique du Bien et du Mal, à ne pas situer ces termes dans une quelconque partie de l'humanité, mais à admettre que ces jugements peuvent s'appliquer aussi bien à nous qu'aux autres. Donc, à combattre le manichéisme du jugement.

A chacun de ces stades peut s'installer la perversité dont on parle. Il n'existe pas deux espèces d'êtres humains, les uns qui risquent de fauter et les autres, dont nous ferions partie, à qui ça n'arrivera jamais. D'un autre côté, si on s'ouvrait à une compassion universelle, on ne pourrait plus vivre, on devrait aider tous les sans-abri, tous les mendiants qu'on rencontre dans la rue et partager avec eux ce qu'on a ; or on ne le fait pas et on ne peut le faire – sauf si on est un saint. Il y a une sorte d'équilibre qui doit s'établir entre la protection de soi et le mouvement vers autrui. Mais ignorer l'existence des autres, c'est cesser d'être pleinement humain.

B. C. J'étais emprisonné dans la synagogue de Bordeaux, ville où 1 700 juifs ont été raflés le 10 janvier 1944 par Maurice Papon. Il n'y eut que deux survivants, dont votre serviteur. Et j'ai retrouvé le fils et les petits-enfants de Mme Blanché, la dame mourante sous laquelle je me suis caché afin d'échapper à la rafle, avec lesquels j'entretiens aujourd'hui des relations amicales. Oui, la vie est folle, c'est un roman. Quand j'étais emprisonné, il y avait un soldat allemand en uniforme noir qui est venu s'asseoir à côté de moi un soir. Il me parlait en allemand et me montrait des photos d'un petit garçon. Et j'ai compris – sans comprendre sa langue – que je ressemblais à son fils. Cet homme avait besoin de parler de sa famille et de son enfant qu'il ne voyait pas, ça lui faisait du bien. On peut dire que j'ai commencé ma carrière de psychothérapeute ce soir-là ! Pourquoi est-il venu me parler ? Je l'ai compris en lisant Germaine Tillon, qui raconte que, lorsque les nouvelles recrues de femmes SS arrivaient à Ravensbrück, elles étaient atterrées par l'atrocité du lieu. Mais, dès le quatrième jour, elles devenaient aussi cruelles que les autres. Et quand Germaine Tillon donnait des " conférences " le soir à Geneviève de Gaulle et à Anise Postel-Vinay, elle les faisait souvent sur l'humanisation des gardiens du camp. Elle disait : ce qui nous faisait du bien, quand on voyait un gardien courtiser une femme SS, c'est que c'était donc un être humain. Elle ne voulait pas diaboliser ceux qui la condamnaient à mort, elle voulait chercher à découvrir leur univers mental. Et c'est en lisant Germaine Tillon que je me suis dit : voilà, j'avais à faire à des hommes, et non pas à des monstres. Parce que comprendre, c'est non pas excuser, mais maîtriser la situation. Arrêté à l'âge de 6 ans et demi, j'étais considéré comme " ein Stück ", une chose qu'on pouvait brûler sans remords, qu'on pouvait tuer sans culpabilité puisque je n'étais pas un être humain, mais " ein Stück ".

Donc, contrairement à ce que l'on entend souvent, notamment à propos du djihadisme, il faut chercher à le comprendre, et non pas refuser, par principe, à l'expliquer ?

B. C. Evidemment. La compréhension permet de lutter et d'agir. Par exemple, sur le plan psychosocial, le mot " humiliation " est presque toujours utilisé par ceux qui passent à l'acte. L'humiliation du traité de Versailles a été momentanément réelle, parce que pendant quelques années, les Allemands ne pouvaient pas reconstruire une société, tout ce qu'ils gagnaient partant en dommages de guerre pour la France. Mais les Allemands oubliaient de dire que dans les années 1920– lorsque les politiques ont compris que ça empêchait l'Allemagne de se reconstruire –, il y eut un véritable plan Marshall pour aider leur pays à se reconstruire. Donc le mot humiliation sert d'arme idéologique pour légitimer la violence des nazis – comme celle des djihadistes, d'ailleurs. Tous les totalitarismes se déclarent en état de légitime défense. Il leur paraît normal et même moral de tuer sans honte ni culpabilité.

Aujourd'hui, sur environ 8 400 fichés " S ", rappelle une enquête du CNRS, on dénombre près de 100 psychopathes. La psychopathie, ce n'est pas une maladie mentale mais une carence éducative et culturelle grave. Ce sont des enfants qui n'ont pas été structurés par leur famille, ni par la culture ni par leur milieu. Quand il n'y a pas de structure autour d'un enfant, il devient anémique, et l'on voit réapparaître très -rapidement des processus archaïques de socialisation, c'est-à-dire la loi du plus fort. Michelet le disait : quand l'Etat est défaillant, les sorcières apparaissent. Cent psychopathes sur 8 400 cas, c'est la preuve d'une défaillance culturelle. C'est une minorité dans les chiffres, mais c'est une majorité dans les récits et l'imaginaire parce que le Bataclan, le Stade de France, Nice ou le 13-Novembre font des récits atroces et spectaculaires qui fédèrent une partie de ces meurtriers.

T. T. Très souvent, ces jeunes qui s'égarent dans le djihad cherchent un sens à donner à leur vie, car ils ont l'impression que la vie autour d'eux n'a pas de finalité. S'ajoute à leurs échecs scolaires et professionnels le manque de cadre institutionnel et spirituel. Quand je suis venu en France en 1963, il existait un encadrement idéologique très puissant des jeunesses communistes et des jeunesses catholiques. Tout cela a disparu de notre horizon et le seul épanouissement, le seul aboutissement des efforts individuels, c'est de devenir riche, de pouvoir s'offrir tel ou tel signe extérieur de réussite sociale. De façon morbide, le djihad est le signe de cette quête globale de sens. Il est la marque de cette volonté de s'engager dans un projet collectif qui frappe souvent des personnes qui jusque-là étaient en prison pour des petits vols et des menus crimes, mais qui cessent de trafiquer, de boire ou de fumer du haschisch pour être au service d'une doctrine vraie, de ce " Un " dont vous parliez tout à l'heure. Ils sont d'abord prêts à sacrifier la vie d'autrui, mais ensuite la leur aussi.

Y a-t-il des héros ou des contre-récits qui pourraient permettre de structurer davantage leur univers mental ?

T. T. Oui, je crois beaucoup à cette force du récit, qui est bien plus grande que celle des doctrines abstraites et qui peut nous marquer en profondeur sans que nous en soyons conscients. Ces récits peuvent prendre la forme d'images idéelles, comme Tarzan et Zorro pour Boris Cyrulnik. Mais il y en a beaucoup d'autres encore. Dans mes livres, j'essaie de raconter moi-même des histoires, que ce soit la conquête de l'Amérique ou la seconde guerre mondiale. Mais c'est un travail qui doit se répercuter dans notre culture politique et dans notre éducation. Dans une classe d'une école parisienne aujourd'hui, on trouve des enfants de quinze origines différentes. Comment, sans rire, leur parler de nos ancêtres les Gaulois ? Je ne pense pas pour autant qu'il faudrait leur enseigner l'histoire ou la mémoire des quinze nationalités qui se retrouvent dans cette classe. On doit leur apprendre une histoire de la culture

dominante, celle du pays où l'on se trouve, mais de manière critique, c'est-à-dire où l'on n'identifie aucune nation avec le Bien ou le Mal. L'histoire peut permettre de comprendre comment une nation ou une culture peut glisser et basculer dans le Mal, mais aussi s'élever au-dessus de ses intérêts mesquins du moment et contribuer ainsi à une meilleure vie commune. Bref, sortir du manichéisme qui revient en force aujourd'hui.

Comment expliquez-vous ce qui apparaît comme une déprime collective française ?

B. C. Les conditions réelles d'existence d'un individu ont rarement à voir avec le sentiment de dépression. On peut avoir tous les signes du bien-être – emploi et famille stables – et déprimer. Et, à l'inverse, on peut vivre dans des conditions matérielles très difficiles et ne pas déprimer. Il n'y a pas de causalité directe de l'un à l'autre. On peut avoir un sentiment de tristesse et de dépression provoqué par une représentation coupée du réel. Dans ces moments-là, ce qui provoque la dépression ou l'exaltation, ce sont les fabricants de mots. Je voyage beaucoup à l'étranger et je vous assure que les gens sont étonnés par notre déprime, ils n'en reviennent pas. Ils disent : " Mais nous, on prend tout de suite la condition de vie des Français, on la prend tout de suite ! "

T. T. Pour quelqu'un qui a sillonné plusieurs pays, il y a en France un pessimisme, une déprime, une complaisance excessive à observer le déclin que je m'explique par le fait qu'au XXe siècle la France est passée d'un statut de puissance mondiale à un statut de puissance de deuxième ordre. Cela conditionne en partie cette mauvaise humeur, constitutive aujourd'hui de l'esprit français.

Pourtant, les attentats et le retour du tragique de l'Histoire sur notre sol ont bel et bien miné le quotidien de chacun... La France serait-elle une nation résiliente ?

T. T. Je vois paradoxalement quelque chose de positif dans cette situation. Bien sûr, on ne peut se réjouir de l'existence de ces victimes en France. Mais il est salutaire de prendre conscience de la dimension tragique de l'Histoire, de ce que la violence n'est pas éliminée de la condition humaine juste parce qu'en Europe, les Etats ne sont plus en guerre les uns contre les autres.

B. C. La réaction aux attentats a été magnifique à Paris et honteuse à Nice. Les Parisiens et les Français se sont solidarisés pour signifier : " Nous ne nous soumettons pas, mais nous ne nous vengerons pas. Ne nous laissons pas entraîner dans la spirale de la violence. " J'étais à Munich, le soir du Bataclan. Le lendemain, dans les rues, j'ai vu des manifestants de Pegida qui n'attendaient qu'un incident pour déclencher une ratonnade. A Nice, quand les familles musulmanes ont voulu se rendre sur les lieux du massacre pour se recueillir, on leur a craché dessus en criant : " Rentrez chez vous, sales Arabes. " Or ils sont chez eux puisqu'ils sont français. Par ailleurs, je ne comprends pas le mouvement de lutte contre l'islamophobie, qui fait des procès à ceux qui ont peur de l'islam et n'en fait pas aux assassins qui provoquent la peur de l'islam. Pour éviter les réactions racistes et s'opposer aux terroristes, il faut se rencontrer et parler. Plus on se rencontre, moins il y a de préjugés.

PASCAL BRUCKNER : « FACE AUX DJIHADISTES, LA NAÏVETE N'EST PLUS PERMISE », *LE FIGARO*, 21/12/2016

LE FIGARO. - Que vous inspire l'attentat de Berlin ?

Pascal BRUCKNER. - Nous sommes, plus que jamais, dans le tragique de répétition. Cette nuit de Berlin est la énième réplique du grand tremblement de terre de civilisation que fut le 11 septembre 2001. La chute du World Trade Center reste l'attentat inaugural. Il fut le plus frappant et le plus meurtrier mais, depuis, l'horreur revient comme les saisons, à intervalles réguliers. Londres, Madrid, Paris à plusieurs reprises, Bruxelles, Orlando, San Bernardino, aujourd'hui Berlin. Les répliques se succèdent mais, pour l'Allemagne, c'est le baptême du feu, l'attentat de masse qui la place en première ligne. Depuis des mois, les signaux inquiétants se multipliaient, attaques aux couteaux, attentats avortés, sans oublier cet agent du renseignement allemand, secrètement converti à l'islam, qui travaillait pour Daech, dans un scénario digne de la série Homeland. Le pire est arrivé et peut se reproduire. Cette tuerie, c'est aussi la déroute de toutes les explications dont on nous rebat les oreilles sur les causes françaises du terrorisme. La France était une cible, nous disait-on, à cause de la laïcité « totalitaire », des lois de 2004 et 2010 sur le voile islamique, de l'affaire du burkini. En d'autres termes, si nous étions plus libéraux, jamais nous ne souffririons d'une telle animosité. Certes, l'Allemagne intervient, modestement, dans la coalition en Irak. Mais elle n'a pas notre passé colonial dans le monde musulman. Elle est une société multiculturelle, la burqa n'y est pas interdite même si un projet de loi s'esquisse dans ce sens, et pourtant les djihadistes l'ont frappée. Toute la piteuse sociologie de l'excuse qui remplit les pages de nos journaux ou de la presse américaine tombe à l'eau. Elle suppose au terrorisme une rationalité qui n'existe pas. La seule raison du djihadisme, c'est d'exterminer tout ce qui n'est pas musulman radical.

Que signifie le symbole du marché de Noël ?

Cet attentat peut être relié à l'attaque de l'église copte Saint-Pierre-et-Saint-Paul au Caire le 11 décembre. Il faut abattre les infidèles partout où ils sont. D'abord dans les pays arabo-musulmans, à l'évidence, parce que les coptes, comme toutes les minorités chrétiennes, doivent, selon les islamistes, disparaître du territoire ou se convertir à « la vraie foi ». Mais ce prosélytisme atteint l'Europe : en France, nous avons eu l'attentat avorté de Villejuif, le tueur présumé s'est tiré une balle dans le pied, en bon pied nickelé de la guerre sainte. Mais l'égorgement du père Hamel au mois de juillet a hélas réussi et soulevé une énorme indignation, y compris dans le monde musulman, par sa valeur de symbole. Pour l'islamisme, les marchés de Noël célèbrent une fête impie, il faut châtier ceux qui s'y promènent. Ces lieux sont depuis longtemps désignés comme des cibles privilégiées et le plus célèbre d'entre eux, celui de Strasbourg, est protégé comme une place forte. La France a développé une politique de sécurité sur ce sujet, elle a un temps d'avance sur son grand voisin de

l'Est qui se croyait prémuni par sa politique de bienveillance envers les réfugiés. En tous les cas, toutes les messes de Noël se passeront sous protection policière et militaire. Notre pays se libanise insensiblement.

En France, on continue de polémiquer sur les crèches...

L'Europe est déchristianisée, les vocations sont en crise et la fréquentation des messes en chute depuis les années 1960, mais pour les islamistes radicaux nous sommes encore beaucoup trop chrétiens. Leur rêve serait de faire disparaître les basiliques, les cathédrales, les monastères, les clochers, les calvaires pour nettoyer l'Hexagone de tous ces signes d'impiété. Ils nous renvoient, malgré nous, à ces racines que nous faisons tout pour étouffer. Souvenons-nous qu'en 2004 Jacques Chirac avait refusé d'inscrire les fondements judéo-chrétiens dans la Constitution européenne ! C'est une illusion de croire qu'en montrant patte blanche, qu'en faisant de nos pays des espaces sans histoire et sans mémoire, nous apaiserons l'ennemi. Pour lui, nous sommes des croisés et nous devons payer ou passer collectivement à l'islam. Les Européens, progressistes ou libéraux, se veulent des hommes sans bagage, des individus hors sol, hors frontières, hors culture, mais, pour les fondamentalistes, nous sommes définis par notre religion et notre passé.

Même si Daech recule, les attaques continuent...

Les djihadistes, qu'ils soient de Daech ou d'une autre obédience, suivent une stratégie en réseau. Ils défendent partout dans le monde un territoire spirituel, celui de la terreur, même si cette spiritualité nous fait horreur. Mossoul ou Raqqa ne sont que des étapes de leur message cosmopolite. Défait militairement, s'il l'est un jour, ce qui est loin d'être acté, le califat essaimera sur toute la planète. La capacité de nuisance des soldats de Dieu est intacte, leur férocité risque d'être décuplée par les revers militaires de la dernière année. En France, très concrètement, se pose la question des « revenants », comme les appelle le spécialiste David Thomson des djihadistes et de leurs familles (parfois nombreuses). Ils nous ont fait la guerre, préparé parfois les attentats qui ont frappé Paris, ils ont porté l'uniforme de nos ennemis. Faut-il les accueillir ou considérer qu'ils n'appartiennent plus à la communauté nationale ?

Le tueur a utilisé le même mode opératoire qu'à Nice...

Il a utilisé le camion comme arme d'élimination. Dans la revue d'al-Qaida dans la péninsule arabique, Inspire, le camion fonçant dans une foule s'appelle la « tondeuse à gazon ». Métaphore macabre mais parlante. Il faut faucher un maximum de badauds en un minimum de temps. Ce peut être un camion, une camionnette, une voiture... Nous l'avons vu à Tours, il y a deux ans, à Nice cet été. Tous les lieux accessibles, les trottoirs, les foires, les marchés peuvent être touchés. Il nous faut donc développer une imagination totalement paranoïaque, c'est le travail des services de sécurité qui collaborent avec des scénaristes pour imaginer le pire. Ceci dit, le camion compte moins que son conducteur. On peut s'étonner du premier communiqué de l'Élysée où l'on pouvait lire : « Un camion a provoqué de nombreuses victimes », tout comme rester sidéré par les mots du philosophe Jean-Luc Nancy, au lendemain de l'attentat de Nice : « Il faut arraisonner et démonter les

camions fous de nos supposés progrès, de nos fantasmes de domination et de notre obésité marchande. »

Nous nous habituons au pire ?

On fustige notre faculté d'amnésie et d'accoutumance. On y voit un terrible effet d'égoïsme et d'insensibilité. À juste titre, sans doute : en effet, notre premier réflexe quand se produit un attentat est de s'enquérir du nombre de morts. S'ils sont moins nombreux qu'à Nice ou que lors du 13 novembre, on est presque soulagé et on minimise l'événement. Je me demande si cette manière de réagir n'est pas aussi une forme de résilience. L'objectif de Daech est de nous abattre et de nous diviser. Il veut susciter des réactions de fureur extrêmes. Mais, pour le moment, les populations ne s'affolent pas et ne cèdent pas à la vengeance passionnelle. Les islamistes, quelles que soient leurs atrocités, ne gagneront jamais, c'est notre supériorité sur eux.

La presse allemande a d'abord identifié le terroriste comme un réfugié...

Il faut raison garder et attendre que l'enquête éclaire le profil du tueur. Pourtant, l'information continue a déjà lancé le débat en Allemagne. Notre voisin a fait le pari audacieux d'intégrer 1 million de réfugiés comme elle avait intégré 5 à 6 millions d'Allemands de l'Est après la réunification. Elle semblait en passe de réussir. Même s'il n'y a que 0,01 % de terroristes parmi les migrants, cette proportion infime détient un pouvoir de nuisance illimitée et peut remettre en cause le bien-fondé de la politique d'accueil de la chancellerie à l'été 2015. Il y avait quelques signes de tensions - les agressions sexuelles sur 500 femmes, lors de la nuit de la Saint-Sylvestre à Cologne, les bagarres dans les foyers -, mais aussi des attentats empêchés grâce aux dénonciations de Syriens ou d'Irakiens. Il est à craindre pour Mme Merkel que les conséquences de sa politique ne se déploient qu'aujourd'hui. La vérité est qu'il est impossible de contrôler une masse d'hommes aussi nombreuse, et la chancellerie a sans doute sous-estimé ce risque. Daech avait bien prévenu qu'il profiterait de ces mouvements de masse pour nous envoyer ses tueurs. Cela ne plaide pas pour ouvrir davantage les frontières mais plutôt pour redoubler de prudence. N'est-ce pas François Hollande, lui-même lucide à retardement, qui se confiait à Gérard Davet et Fabrice Lhomme en ces termes : « On ne peut pas continuer à avoir des migrants qui arrivent sans contrôle, dans le contexte en plus des attentats » ? Mais, encore une fois, nous sommes au conditionnel sur le profil du tueur.

Au-delà de l'attentat de Berlin, le droit d'asile n'est-il pas un droit fondamental ?

Il y a équilibre délicat à trouver entre l'hospitalité indispensable et la précaution à prendre vis-à-vis des terroristes. Nous l'avons encore vu lors de la chute d'Alep-Est. Deux courants s'affrontent, celui de l'Europe des droits de l'homme, de l'Europe sans frontières et celui du repli, de la suspicion que l'on présente comme égoïste et indigne. Les belles âmes se multiplient en déclarations aussi généreuses que vagues. La situation est beaucoup plus tragique et complexe que cette vue manichéenne. Dans le chaos du monde, la naïveté n'est pas permise. Ce qu'un intellectuel, un citoyen privé, un religieux peuvent dire, un dirigeant politique, au nom du lyrisme et de la politique du cœur, ne peut pas se le permettre. Les fins d'années sont fatales à Mme Merkel. Ces fêtes déplaisent à nos ennemis : la célébration de la

naissance de Jésus, comme le réveillon de la Saint-Sylvestre, ce moment d'allégresse où les femmes se promènent librement, sont dans leur collimateur. Toute réjouissance les navre.

Voilà des années que vous pointez cette menace islamiste. La société et les politiques en ont-ils pris la mesure ?

Nous oscillons sans cesse entre l'effroi et la capacité d'oubli, mais si l'on s'en tient à l'échiquier intellectuel et politique, le pays est fragmenté. À l'extrême gauche, Daech n'est pas une menace, c'est une anecdote qui nous distrait de la seule lutte qui vaille, celle contre le Grand Capital et ses laquais. Pour les autres partis, cela dépend de leur vision du monde. Pour beaucoup, Donald Trump représenterait une menace plus importante pour le monde, l'environnement. Pourtant, le terrorisme islamiste est un tueur régulier et constant, il offre chaque jour son lot de morts et de mutilés. La carte des attaques et des assassinats couvre la planète entière. Pas un continent n'est épargné. L'Internationale des kamikazes est une force mondiale.

L'Autre peut-il être coupable ?

L'antiracisme contemporain se fonde sur un principe : le mal ne peut venir que de nous, les Blancs occidentaux et impérialistes. L'Autre bénéficie toujours d'excuses innombrables. Depuis trente ans, après le maoïsme, le polpotisme, le castrisme, la révolution iranienne, nous comprenons lentement que la barbarie n'est pas l'apanage d'une seule culture, la nôtre, mais peut toucher tous les pays. Il y a une délectation narcissique des Européens à se penser comme la source du mal universel. C'est une forme d'orgueil renversé. Songeons à cette fameuse phrase, à ce pont aux ânes de la culpabilité, rabâché par les politologues ou les philosophes de comptoir selon laquelle « nous avons créé Daech, nous avons créé al-Qaïda, nous avons créé Poutine ». En réalité, nous n'avons pas la possibilité de créer quoi que ce soit, ni la mouvance terroriste et encore moins de dicter la politique étrangère du Kremlin. Notre mégalomanie nous fait croire que nous serions encore à l'heure de la reine Victoria, les maîtres du monde. Quelle naïveté ! Cette croyance entremêle mauvaise conscience et vanité.

En France, la présidentielle de 2017 sera-t-elle influencée par les attentats ?

Si j'étais un homme politique en lice pour les présidentielles, je courrais à Berlin assurer les Allemands de mon soutien. Je répéterais que l'ennemi principal aujourd'hui reste le totalitarisme islamique. La campagne présidentielle va se dérouler sur deux axes. Le premier, c'est l'axe économico-pratique : la promesse de diminuer le chômage, de libérer l'initiative, de désentraver les entreprises des contraintes administratives et bureaucratiques. Emmanuel Macron et François Fillon sont sur le même créneau en ce domaine et avec un talent identique. Mais va s'y rajouter l'axe symbolique. Le candidat qui se distinguera devra faire sa part au tragique de l'Histoire et à la dimension existentielle des événements. Celui qui exprimera sa volonté d'apaiser l'insécurité culturelle des Français (Laurent Bouvet) et de répondre à l'angoisse née de l'ouverture des frontières et de la mondialisation gagnera le cœur du peuple. C'est sur cette dimension symbolique que Donald Trump a été élu à la tête du pays le plus riche et le plus libre du monde. Nous méritons mieux en France.

GILLES KEPEL : « LES ELITES ALLEMANDES SE CROYAIENT A L'ABRI
DU TERRORISME ISLAMISTE », *LE FIGARO*, 21/12/2016

LE FIGARO.- Que vous inspire l'attentat de Berlin ?

Gilles KEPEL. - Le parallèle avec l'attentat de Nice perpétré le 14 juillet saisit d'emblée. Le mode opératoire est identique : un camion qui frappe la foule. Les symboles choisis sont forts dans les deux cas. S'agissant de l'attentat de Berlin, le marché de Noël qui a été visé revêt naturellement une dimension chrétienne mais présente aussi un caractère festif. Noël représente également, en Europe, une fête de la consommation. Par ailleurs, quel que soit le résultat de l'enquête sur le suspect, la tuerie est appréhendée dans le cadre de la polémique suscitée, en Allemagne, par la politique d'accueil de grande envergure des demandeurs d'asile par Angela Merkel. La possibilité que se glissent parmi eux des djihadistes est avérée, même si ce fait suscite un soupçon sans fondement à l'égard de l'ensemble des réfugiés.

Le regard des décideurs publics sur le terrorisme islamiste a-t-il changé outre-Rhin ?

Beaucoup d'élus, de journalistes et d'universitaires allemands estimaient jusqu'alors que la France portait une grande part de responsabilité dans les attentats djihadistes qui l'endeuillaient. Le voisin français était une ancienne puissance coloniale qui avait eu des torts et qui, selon eux, subissait une sorte de ressac. La France, contrairement à l'Allemagne, ne fournissait pas de travail à ses habitants de confession musulmane dans les quartiers défavorisés. Les Français, d'après nos voisins, pratiquaient une laïcité agressive, qu'attestait la loi sur le voile à l'école. Paris, à la différence de Berlin, refusait d'accorder un statut convenable à l'islam. Bref, pour les élites d'outre-Rhin, la France représentait un contre-modèle. À les écouter, l'Allemagne, elle, manifestait efforts d'intégration, bienveillance et ouverture, ce qui était porté à son crédit et ôtait toute raison de commettre des attentats sur son sol. Berlin considérait son pays comme immunisé. Londres avant les attentats de 2005, de même que Bruxelles avant les attentats de 2016 partageaient cette illusion. Les Allemands découvrent aujourd'hui qu'ils sont, eux aussi, une cible.

Quelles conséquences pour l'opinion allemande ?

Depuis plusieurs mois déjà, une partie de l'électorat des partis traditionnels basculait dans une hostilité à l'accueil des demandeurs d'asile et manifestaient même une hostilité à l'islam en général. Ce changement est singulièrement puissant parmi les électeurs de gauche. Plusieurs faits marquants ont provoqué cette évolution. D'une part, les agressions sexuelles à Cologne voilà près d'un an, même si les auteurs semblent avoir été des immigrés illégaux venus d'Afrique du Nord, et non des réfugiés du Moyen-Orient. D'autre part, les deux attentats commis en Bavière, à

Wurtzbourg et à Ansbach, par des demandeurs d'asile. L'attentat survenu à Berlin, ville plutôt bobo, ne peut qu'accentuer cette hostilité. L'AfD en tirera parti. De surcroît, l'Allemagne est adepte des gouvernements de coalition, c'est-à-dire d'une cogestion du pays par la CDU et le SPD, en particulier. La différence droite-gauche n'est pas structurante outre-Rhin. Une telle situation est propice au recodage du champ politique. L'AfD, comme son nom l'indique, se prétend une « alternative pour l'Allemagne ».

Les revers territoriaux que connaît l'État islamique au Moyen-Orient ont-ils pour conséquence l'aggravation des attentats en Europe ?

L'État islamique recule, certes, mais si vous considérez la situation à Alep, les insurgés défaits par l'armée syrienne, les Russes et le Hezbollah sont surtout des rebelles dits modérés, pour partie soutenus par les Européens et les États du Golfe. L'État islamique, quant à lui, résiste. Ni Mossoul ni Raqqa ne sont tombés. Daech s'est même offert le luxe de reconquérir Palmyre, même si l'on ne peut exclure que les Russes et l'armée syrienne ne se soient volontairement retirés du site pour convaincre les Occidentaux que « entre deux maux, il faut choisir le moindre ». Reste que si l'on considère la situation militaire dans son ensemble, l'État islamique fait plutôt meilleure figure que les autres rebelles. Cela dit, la capacité de Daech à susciter en Europe des attentats, soit ciblés, soit de masse, demeure. Sa force est même décuplée au plan idéologique par les bombardements de la coalition en Syrie. L'action militaire des Occidentaux offre aux djihadistes l'argument, évidemment spécieux, selon lequel les attentats perpétrés en Europe représentaient une sorte de « légitime défense ». En outre, l'Allemagne, pour sa part, compte de nombreux ressortissants musulmans d'origine turque. Cette immigration est structurée par les partis politiques turcs, y compris en territoire allemand. Or, la capacité de ces partis à contrôler leurs membres se fissure. On ne peut exclure que, face à l'aggravation de la situation au Proche-Orient, certains se fassent séduire par le djihadisme.

Outre la lutte policière contre le terrorisme islamiste, quel enjeu pour la France dans les mois qui viennent ?

L'immense majorité des musulmans qui vit en France est hostile à l'État islamique. Les djihadistes et leurs sympathisants, eux, s'efforcent de les prendre en otage. Ils affirment que notre pays est « islamophobe », à tort, et rêvent d'un développement séparé des populations, d'une sorte d'auto-apartheid infligé. Une mouvance « islamo-gauchiste » soutient leurs revendications dans les médias. En face se développent des groupes identitaires d'extrême droite. Un des enjeux cruciaux de la présidentielle de 2017 tiendra dans la capacité du prochain chef de l'État à réduire cette fracture. Notons enfin que la multiplication des attentats, l'assassinat du père Jacques Hamel par un Franco-Algérien de 19 ans incarcéré en raison de son projet de se rendre en Syrie a traumatisé le pays, si laïcisé soit-il. On assiste ainsi à une revigoration de l'identité chrétienne, que manifeste, entre autres indices, la victoire de François Fillon à la primaire de la droite. C'est une sorte de réaction de défense face au djihadisme conquérant.

* Professeur à Sciences Po. L'auteur vient de publier, sur ce même sujet, « La Fracture »

(Gallimard, Hors-série connaissance, novembre 2016, 288 p., 19 €).

Gilles Kepel sera l'invité des rencontres du Figaro le lundi 27 février à 20 heures
Salle Gaveau.

Réservations : 01 70 37 31 70 ou www.lefigaro.fr/rencontres.



LE TRIBUNAL POUR ENFANTS SE PREPARE A JUGER DES DJIHADISTES, OUEST FRANCE, 21/12/2016

L'explosion du nombre de mineurs impliqués dans des attentats ou des projets d'attentat pousse les juges pour enfant à suivre une formation dédiée aux affaires terroristes.

Une trentaine de juges, assesseurs et éducateurs se serrent sur les bancs des prévenus et du public de la salle d'audience du tribunal pour enfants de Paris.

Ce matin-là, pas de procès à l'ordre du jour, mais une session de formation au jugement des affaires terroristes. La salle est comble car l'enjeu est de taille. Pour ces professionnels de la justice des mineurs, il s'agit de se préparer à une déferlante annoncée.

Deux procès de djihadistes présumés sont déjà programmés sur les trois premiers mois de 2017, contre trois pour toute l'année 2016, et un seul en 2015, apprend-on de source judiciaire. Ces derniers mois, plusieurs mineurs soupçonnés d'avoir projeté des attentats ont été interpellés et mis en examen.

50 mineurs mis en examen

Un phénomène nouveau mais persistant qui rendait nécessaire la création d'une formation dédiée pour leurs futurs juges, explique Olivier Leurent, directeur de l'École nationale de la magistrature (ENM), à l'origine de cette initiative.

À ce jour, 50 mineurs, dont 14 filles, sont mis en examen dans des dossiers djihadistes. En janvier dernier, un jeune Turc se revendiquant de l'État islamique a notamment été mis en examen pour tentative d'assassinat terroriste après avoir agressé à la machette un enseignant d'une école juive de Marseille portant une kippa.

Ce lundi matin, Naïma Rudloff, avocat général à la Cour d'appel de Paris, expose à un parterre attentif de juges des enfants les différentes qualifications juridiques en matière terroriste. « Plus que l'intention, et moins que le commencement de l'exécution », l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste constitue le socle des poursuites, leur explique-t-elle.

Double jeu

Elle les met aussi en garde contre les techniques de dissimulation mises en œuvre par de nombreux suspects, qu'ils soient majeurs ou mineurs. Avec les plus jeunes, « il y a un risque de se laisser rouler ou méduser [...] parce qu'on a plutôt une

tendance, pour les mineurs, à avoir une approche plus éducative, plus indulgente », dit-elle à Reuters. « Mais il faut être vigilant », ajoute-t-elle.

Un double jeu sans doute plus répandu en matière terroriste que dans les affaires de droit commun, et qui peut être « un peu étranger » aux juges des enfants, reconnaît le président du tribunal. « Il faut qu'on intègre ce paramètre-là dans la compréhension du dossier et du mineur, sans le mettre en exergue de façon à ce que ce soit exclusif de toute autre chose », dit-il.

L'emprise exercée par le djihadiste français Rachid Kassim sur de nombreux mineurs illustre la difficulté de la tâche à laquelle sont confrontés les juges des enfants. Ce membre de l'État islamique, soupçonné d'avoir inspiré plusieurs attentats ou tentatives d'attentats en France, utilisait l'application cryptée Telegram depuis la zone irako-syrienne pour mettre en contact des jeunes et les inciter à passer à l'acte.

« On a un certain nombre de mineurs qui nous disent qu'ils ont été plusieurs fois relancés par Rachid Kassim. C'est un personnage qui sait repérer les faiblesses », souligne Naïma Rudloff. Mais un « Rachid Kassim n'explique pas tout », rappelle-t-elle.

Complexe et chronophage

Depuis plusieurs mois déjà, le tribunal pour enfants de Paris se prépare à ce contentieux complexe et chronophage. En septembre, le président du tribunal a créé un groupe de huit juges (sur 14). Spécialement formés, ils seront les seuls à siéger pour les dossiers djihadistes. Une dizaine d'assesseurs (membres de la société civile qui composent le tribunal avec le juge), se sont également constitués en pôle spécialisé.

« Là où les juges des enfants doivent être formés, c'est sur les qualifications juridiques, les jurisprudences et l'historique de l'islamisme radical », souligne le président du tribunal. « Pour pouvoir être totalement à l'aise le jour de l'audience, il faut que ce soit des gens formés, comme les juges d'instruction sont formés, comme le parquet anti-terroriste est formé. »

Jeunes qui basculent

Pour mieux comprendre les parcours de ces jeunes qui basculent, la cour d'appel de Paris a par ailleurs lancé mi-octobre une vaste étude des dossiers d'assistance éducative des mineurs mis en examen pour terrorisme ou repérés pour leur radicalisation.

Quant à la formation proposée par l'ENM, « l'École est prête à la renouveler autant de fois que les magistrats du tribunal pour enfants de Paris et les assesseurs le souhaitent », indique Olivier Leurent. Mais « on peut espérer que ce phénomène se tarisse dans les années à venir. En tout cas c'est l'objectif auquel tout le monde tend. »

REVENDEICATIONS DES ATTENTATS, LE CHOIX DES MOTS,
LIBERATION, 21/12/2016

L'Etat islamique n'a pas tardé à revendiquer l'attaque de Berlin. La formulation du communiqué, similaire à celui de l'attentat de Nice en juillet, n'est pas anodine.

Une revendication est tombée moins de vingt-quatre heures après l'attaque du marché de Noël de la Breitscheidplatz, à Berlin. L'Etat islamique (EI) s'attribue la paternité de l'attentat, qui a fait 12 morts et 48 blessés. Comme à son habitude, l'organisation a publié un court communiqué via son agence de propagande, Amaq : «Un soldat de l'EI a commis l'opération de Berlin en réponse aux appels à cibler les ressortissants des pays de la coalition internationale.» Le texte est presque identique à la revendication de la tuerie de Nice, le 14 Juillet.

Quels points communs avec l'attentat de Nice ?

L'organisation utilisait les mêmes termes pour présenter Mohamed Lahouaiej Bouhlel, l'auteur du massacre de la promenade des Anglais au volant de son camion de 19 tonnes. «Un soldat de l'EI» qui aurait répondu, comme le terroriste de Berlin, à un «appel» de l'organisation. Dans un message audio particulièrement violent, le porte-parole du groupe, Abou Mohammed al-Adnani, avait exhorté, en septembre 2014, ses partisans à «renverser les infidèles français ou américains avec [une] voiture». Le mode opératoire de Nice et de Berlin était donc encouragé par l'EI.

Dès le soir du 14 Juillet, le parquet de Paris, seul compétent pour les affaires terroristes, se saisit de l'enquête. Le chef de l'Etat parle, dans la nuit, du «caractère terroriste qui ne peut être nié». Outre le moyen utilisé, l'ampleur du crime justifie la qualification «d'assassinat en bande organisée et en relation avec une entreprise terroriste», selon les enquêteurs. Dans un rapport de synthèse versé au dossier d'instruction, ils écrivent : «Il apparaît clairement que l'acte aveugle de Mohamed Lahouaiej Bouhlel allait connaître un fort retentissement médiatique proportionné à l'émoi suscité par le nombre de victimes [...] à Nice.» La Sous-direction antiterroriste (Sdat) de la police judiciaire souligne néanmoins le caractère singulier de l'attaque. Aucune trace d'allégeance de Lahouaiej Bouhlel à l'Etat islamique n'a été retrouvée dans les premiers mois de l'enquête, comme l'a révélé Libération. Pas plus qu'une vidéo ou un message explicitant son geste. Les interpellations dans son entourage ont mis en évidence d'éventuelles complicités, mais pas de lien avec l'EI, à ce stade. Vu «le contexte actuel du terrorisme international, favorisant les actions isolées ou en groupe, [...] [celle] de Mohamed Lahouaiej Bouhlel [...] revêtait un caractère terroriste, qui, même atypique au regard de l'absence de liens avérés avec la Syrie, et les zones de combat, n'en demeurerait pas moins extrêmement dangereuse», concluait la synthèse de la Sdat. Dans sa propagande, l'EI met pourtant en avant l'attentat de Nice, au même titre que les attaques du 13 Novembre ou les

assassinats de Magnanville (Yvelines) et Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), dont tous les auteurs avaient fait, eux, allégeance.

L'EI revendique-t-il tous ses attentats ?

Selon des modalités différentes, l'organisation appose son sceau sur presque toutes les attaques commises, plus ou moins explicitement, en son nom. Les tireurs de San Bernardino (Californie), qui ont tué 14 personnes en décembre 2015, n'étaient pas dirigés à distance par l'EI. Le couple s'est inspiré des consignes de l'organisation, à laquelle ils ont prêté allégeance dans une vidéo retrouvée après la tuerie. Dans sa revendication écrite, l'EI les avait présentés comme des «partisans», ce qui a pu apparaître comme un moyen de les différencier des «soldats», censés être plus proches des donneurs d'ordre.

La principale exception à cette règle concerne la Turquie. L'EI n'a pas revendiqué les attentats qui semblaient porter sa marque en 2015 et 2016. Son ombre planait notamment sur la triple attaque suicide contre l'aéroport d'Istanbul, fin juin, dont le mode opératoire était similaire à celui de Bruxelles. Pour le président turc Erdogan, «tous les indices» pointaient vers l'EI, qui est resté muet. Un silence motivé par des considérations stratégiques : l'organisation n'aurait pas voulu s'opposer frontalement à l'Etat qui borde, au nord, son territoire, surtout tant qu'Ankara ne considérerait pas le groupe terroriste comme un ennemi prioritaire. La réorientation de la politique turque, qui bombarde les positions des jihadistes dans la ville d'Al-Bab et sa région, en Syrie, pourrait expliquer la nouvelle stratégie de l'EI, qui a revendiqué l'attaque de fin novembre d'un bâtiment de la police à Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie.

Y a-t-il déjà eu des revendications opportunistes ?

A ce jour, aucune attribution par l'EI n'a été contredite par la suite. L'organisation a parfois publié des éléments pour étayer ses dires. Après le crash d'un avion de Metrojet, parti de Charm el-Cheikh (Egypte), le 31 décembre 2015, les autorités ont nié qu'il s'agissait d'un attentat, comme le revendiquait la branche locale de l'EI. Des photos de la bombe que les jihadistes prétendent avoir utilisée seront publiées dans son magazine de propagande. Les règles qui encadrent les revendications ne semblent pas figées. Comme le note le journaliste de France 24 Wassim Nasr, l'organisation ne s'attribuait pas un attentat tant que l'auteur était en vie. Elle l'a pourtant fait fin octobre pour une attaque à Hambourg deux semaines plus tôt. Et de nouveau, semble-t-il, pour Berlin.

ANIS AMRI, DE LA DELINQUANCE AU JIHAD, *LIBERATION*, 23/12/2016

L'homme suspecté d'avoir commis l'attentat de lundi était connu des polices de plusieurs pays pour son parcours violent.

Ce jeudi, Anis Amri a eu 24 ans. Du moins si l'on en croit la fiche de renseignement transmise par les Allemands à toutes les polices européennes. Le Tunisien, qui a utilisé au moins sept autres identités pendant son séjour en Europe, était toujours en cavale jeudi soir. Ses empreintes ont été relevées sur la porte du camion qui a foncé sur la foule d'un marché de Noël à Berlin, lundi, et son portefeuille a été retrouvé sous un siège du véhicule.

Il est né dans la petite ville de Oueslatia, près de Kairouan, au sein d'une famille modeste de quatre frères et quatre sœurs. Son père est handicapé, mais «possède un âne et une charrette, avec lesquels il fait du transport», raconte un voisin. Selon cet ami d'enfance, joint en Tunisie, il a arrêté l'école vers 13 ans : «Il n'était pas très motivé en classe. Il se bagarrait souvent, et traînait toujours avec des jeunes plus âgés que lui. Il a participé à un cambriolage en 2010, pour lequel il a été condamné [à quatre ans de prison]. L'argent devait servir à payer l'embarcation pour passer en Italie.»

Anis Amri a tout juste 18 ans quand il traverse effectivement la Méditerranée, en février 2011, comme des milliers de jeunes Tunisiens. A son arrivée sur l'île de Lampedusa, il déclare pourtant aux autorités italiennes être mineur : il est donc placé dans un centre d'accueil pour jeunes non accompagnés à Belpasso, près de Catane. Amri y est vite repéré pour ses actes de violence. Le 24 octobre, après plusieurs incidents, la police italienne finit par l'arrêter, avec deux compatriotes, après qu'il a tenté de mettre le feu au centre. Il est condamné à quatre ans de réclusion. L'administration pénitentiaire le classe parmi les «sujets dangereux». A tel point qu'il ne bénéficie d'aucune remise de peine, que ce soit à la prison de Catane ou, plus tard, à celle de Palerme.

Accent.

Remis en liberté en mai 2015, il est aussitôt transféré dans un centre d'identification et d'expulsion (CIE), toujours en Sicile. Le document d'expulsion est établi au nom d'«Anis Bin Mustafa Bin Othman». Pourtant, la Tunisie ne le reconnaît pas comme l'un de ses ressortissants. Le préfet finit par ordonner sa sortie du CIE tout en lui «intimant» de quitter le pays. Le jeune homme est alors inscrit dans le Système d'information Schengen (SIS), le fichier des polices européennes qui répertorie les personnes surveillées.

En juillet 2015, il parvient pourtant à gagner l'Allemagne. Cet été-là, la route des Balkans voit passer des centaines de milliers de réfugiés. Amri s'enregistre dans

plusieurs villes de Rhénanie-du-Nord-Westphalie mais dépose une demande d'asile, en avril 2016 à Berlin. Il prétend alors être un ressortissant égyptien persécuté dans son pays. Pourtant, l'entretien mené par l'administration montre qu'il n'a aucune connaissance de l'Égypte et l'interprète détecte un accent suspect. Sa requête est rejetée quelques semaines plus tard, qualifiée de «clairement infondée». Un mois plus tard, Amri est contrôlé dans un bus près du lac de Constance : une procédure d'expulsion est enclenchée. Il est relâché deux jours plus tard, la Tunisie refusant de le rapatrier, rapporte Der Spiegel.

Entre-temps, l'homme a commencé à intéresser les services de renseignement de plusieurs pays. En Allemagne, c'est sa fréquentation des cercles islamistes radicaux qui le fait apparaître sur les radars de la surveillance antiterroriste. D'après le magazine, Amri est notamment en contact avec le prédicateur Ahmad Abdulaziz Abdullah A., alias «Abou Walaa». Cet Irakien de 32 ans, surnommé «l'imam sans visage» en raison des vidéos où il n'apparaît que de dos, ou face cachée, est suspecté d'avoir dirigé un réseau de recrutement pour l'Etat islamique. Le 8 novembre 2015, à la suite des informations fournies par un membre de l'EI arrêté à son retour de Syrie, le prédicateur est interpellé. Le réseau inclut aussi un salafiste de Duisburg, Hasan C. - dont l'agence de voyage, dans le quartier d'Hochemmerich, a la réputation d'être un point de contact pour les jihadistes - et Boban S., qu'Amri a fréquenté à la mosquée de Dortmund, selon le parquet fédéral. Le Tunisien est également connu des autorités américaines pour être entré en contact avec l'EI - au moins une fois, via la messagerie Telegram - et avoir fait des recherches en ligne sur la fabrication artisanale d'engins explosifs, rapporte le New York Times. Il a été placé sur une liste de personnes interdites de vol à destination des Etats-Unis. En Allemagne, il était aussi inscrit dans le fichier des 549 individus considérés comme «potentiellement dangereux» (lire ci-contre). Selon Der Spiegel, les services de renseignement découvrent même qu'Amri a proposé ses services à des prédicateurs jihadistes pour commettre un attentat-suicide. Mais ses propos sont alors jugés trop vagues.

Ecoute.

Au printemps, les autorités resserrent leur surveillance du Tunisien, qui a quitté la Rhénanie-du-Nord-Westphalie pour s'installer à Berlin. Le parquet de la capitale ouvre une enquête le 14 mars, après que les services fédéraux ont averti qu'Amri semble planifier un braquage pour financer l'achat d'armes automatiques, en vue d'un possible attentat. Il est mis sur écoute. Mais le rapport n'est pas concluant. Amri semble «actif dans un petit réseau de trafic de drogue» du Görlitzer Park, haut-lieu du deal berlinois, mais l'enquête n'apporte aucune preuve pour «corroborer l'allégation d'une activité relevant d'une menace pour la sécurité de l'Etat». Le dispositif de surveillance est donc abandonné en septembre. L'investigation a-t-elle été trop superficielle ? Amri a-t-il trompé la vigilance des autorités ? Trois mois plus tard, il est devenu l'homme le plus recherché d'Europe.

RADICALISATION : LA LUTTE SE MET EN SCENE, *L'HUMANITE*,
26/12/2016

Très impliquée dans la prévention des phénomènes de radicalisation, l'association Olympio a imaginé une pièce de théâtre interactive pour susciter le débat auprès des agents municipaux.

C'est un outil précieux, de ceux qu'on aimerait voir essaimer dans chaque ville de France. Un outil mi-théâtral, mi-interactif, qui plonge et implique chaque spectateur dans une réflexion de fond sur les raisons de la radicalisation de certains jeunes Français. Sur les raisons de fractures sociétales, éducatives, familiales. Sur, enfin, la responsabilité de chacun dans un processus qui semble nous échapper, au point de nous laisser en état de sidération. Depuis trente ans, l'association Olympio aborde toutes sortes de sujets relatifs aux droits et à la citoyenneté.

Dans ce spectacle, vous êtes priés de laisser vos portables allumés. Et de vous connecter à l'adresse « apresle11.fr ». C'est avec les messages de chaque spectateur que la trame de la pièce va prendre son ampleur. Bâtie à partir d'un flot de témoignages recueillis lors de formations auprès de travailleurs sociaux, de professeurs, d'agents municipaux ou de militantes féministes, la pièce aborde sans hypocrisie, avec humour et parti pris, la mise en pratique de la laïcité, la victimisation, la théorie du complot, le blasphème, les religions, le voile, la place des élus et enfin la citoyenneté.

Sur scène, trois comédiens et deux écrans. Sur celui de gauche, défilent des photos des manifestations monstres de l'après-11 janvier. Les milliers de personnes qui manifestent, les pancartes « Je suis Charlie », les messages de fraternité. Sur l'écran de droite, apparaissent, comme des textos de portable, les messages courts et anonymes des spectateurs de la salle. Anonymes car, bien souvent, les agents municipaux n'osent pas parler de ces sujets jugés trop sensibles.

Les trois comédiens interpellent le public. Comme une sorte de sondage en direct, on voit apparaître peu à peu des préoccupations, des mots récurrents, des incompréhensions, des doutes. À la question « De quoi auriez-vous davantage besoin pour faire face à ce phénomène de radicalisation ? », les réponses fusent : « Être soutenus », « Déterminés », « Plus nombreux », « Mieux formés », « Mieux préparés », « Être sur le terrain ». Ceux qui répondent sont des éducateurs de rue, des bibliothécaires, des instituteurs, des policiers municipaux, des animateurs socioculturels ou encore des juges. Des agents qui se retrouvent souvent en première ligne, et qui aimeraient pouvoir apporter des arguments construits au public. « Nous avons collecté de nombreux témoignages lors de formations sur le cyberendoctrinement et sur les théories du complot. Beaucoup d'acteurs de terrain ne demandent pas plus de police ni de sécurité, mais plutôt de revoir leur façon de

travailler, davantage en réseau et mieux informés », lance Yann, un des trois comédiens. Et d'ajouter : « Beaucoup d'acteurs s'interrogent aussi sur leur place, leur responsabilité. Ils se demandent s'ils n'ont pas été lâches ou naïfs. A-t-on fait tout ce qu'il fallait pour éviter à nos jeunes de tomber dans la radicalisation ? »
Le désarroi des professionnels face à des choix d'élus contestables...

Les arguments positifs de la pièce portent les valeurs de la République, les vertus de la laïcité. Un peu trop martelées parfois. Et le public réagit. « Il faut se réapproprier les symboles, la Marseillaise, le drapeau », affirme le personnage de Martine. Sur l'écran de droite, le public pense et écrit : « Injustice », « Inculture », « Trop patriotique », « Chant guerrier », « Sentiment de ne pas être considéré par cette République ». Pourquoi siffle-t-on la Marseillaise ? Pourquoi ne pas vouloir faire une minute de silence ? « Ces commémorations, poursuit Jef, le troisième comédien, ce n'est pas une façon de se donner bonne conscience ? Ça ne passe pas auprès des gens qui ne se sont pas sentis très Charlie », lance-t-il, se faisant l'avocat du diable. Sur l'écran de gauche, une photo montre une vieille dame qui brandit une pancarte : « Même pas peur. » La suivante : une petite fille souriante, juchée sur les épaules de son père, tient un panneau : « Les méchants, vous êtes des grosses patates molles. »

De l'éducation des enfants, la pièce en parle comme d'un fil rouge. Les professionnels ont-ils péché par compassion ? Les parents ont-ils laissé faire, sans s'intéresser à ce que leurs fils et filles regardent sur les réseaux sociaux ? Faut-il réinventer des héros positifs pour donner envie aux enfants de s'engager ? Le désarroi des professionnels est profond face à des choix d'élus contestables, qui préfèrent calmer le jeu en échange d'accommodements raisonnables. « Les élus craignent de braquer les communautés. Pourquoi n'osent-ils pas embaucher des travailleurs sociaux athées ? Pourquoi acceptent-ils qu'il y ait des horaires spécifiques de piscine pour les femmes ? », interroge l'un des comédiens.

Si ces derniers lancent des pistes de réflexion, nourries de références historiques, la pièce de théâtre ne se situe pas dans le prêt-à-penser. Le débat qui se poursuit à l'issue de cet exercice de réflexion dense et interactif révèle la nécessité et l'urgence d'ouvrir des espaces de parole. L'école pourrait s'en inspirer. Car tous, dans la salle, se sont accordés pour dire que l'éducation, au sens large, constitue une clé de voûte, voire une arme puissante, face à toutes les formes d'obscurantisme.

RELIGION ET LAÏCITE

Un remède aussi dangereux que l'étaient les saignées autrefois

La loi de 1905 est-elle négociable ? La question, par sa formulation, peut étonner. En effet, comment une loi pourrait-elle donner lieu à négociation après avoir été votée et promulguée ? Cela est possible lors des étapes précédentes, durant les débats parlementaires. On le vit bien, d'ailleurs, lors de la discussion sur le projet sur la séparation des Églises et de l'État, notamment à propos du fameux article 4 sur les associations cultuelles qui amenèrent des négociations au sein des socialistes, entre socialistes et radicaux, entre socialistes, radicaux et républicains modérés. Mais, lorsqu'une loi a été votée et promulguée, il ne reste plus aucune place pour la négociation. La loi est la loi, applicable pour tous également et uniformément, ce qui n'empêche pas les citoyens qui ne l'approuvent pas de tout mettre en oeuvre pour la faire abroger ou modifier.

Donc, non, la loi de 1905 n'est pas négociable parce qu'aucune loi ne l'est. Mais on entend bien ce qui se joue derrière cette question. Cette loi que tout le monde semblait accepter, la main sur le coeur, lors de son premier centenaire, a récemment fait l'objet d'une étrange proposition. Alors que l'une des promesses de François Hollande, pour l'élection présidentielle de 2012, consistait à insérer dans l'article 1er de la Constitution un alinéa relatif à la liberté de conscience, au libre exercice des cultes et au principe de séparation (« sous réserve des règles particulières applicables en Alsace et Moselle »), que, depuis, diverses personnalités ont demandé la constitutionnalisation de la loi de séparation, Alain Minc, lui, à rebours, suggère que cette loi soit suspendue durant cinq ans, délai permettant de construire des mosquées et de former des imams sous la houlette de la République et non sous celle de l'Arabie saoudite, d'une autre monarchie pétrolière ou de salafistes.

La première objection qui vient à l'esprit est que cette suspension est juridiquement impossible parce que les principes énoncés dans la loi de 1905 relèvent du bloc de constitutionnalité et des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République (PFRLR) comme le Conseil constitutionnel l'a établi par une décision du 21 février 2013. Par ailleurs, pour parfaitement compréhensibles et respectables que soient les motivations d'Alain Minc et son vœu d'assurer une véritable intégration des musulmans au sein de la République et de la société française, la solution proposée s'apparente à un remède aussi dangereux que l'étaient les saignées autrefois. Car, suspendre pendant cinq ans l'interdiction de reconnaître, de salarier et de subventionner les cultes, ne serait-ce pas, par la force des choses, suspendre aussi les principes de liberté de conscience et de liberté des cultes, puisque toutes

ces mesures sont contenues dans les deux premiers articles formant le titre premier de la loi du 9 décembre 1905.

En outre, la proposition d'Alain Minc est d'autant plus incompréhensible qu'il existe déjà des solutions permettant de construire des mosquées (ou des temples bouddhistes, évangéliques, etc.) : les baux emphytéotiques et le financement des édifices présentant une double dimension culturelle et cultuelle (comme ce fut le cas, en son temps, pour la cathédrale d'Évry) qui, certes, ne sont pas toujours aisés à mettre en œuvre.

On peut aussi se demander non pas si la loi de 1905 est négociable, mais si la laïcité l'est. Cette question est d'ailleurs souvent abordée. Surgit alors une difficulté majeure : jusqu'où la laïcité doit-elle, peut-elle étendre son empire ? Quelles sont ses frontières ? En deçà ou au-delà des cantines scolaires, des coiffures des étudiantes fréquentant l'université et des mères accompagnant des sorties scolaires ? Ces questions agitent l'opinion depuis des années, nourrissant des débats tantôt raisonnables, tantôt byzantins, mais jamais clos...

« IL N'Y A PAS ÉGALITÉ DES DROITS SI L'ATTACHEMENT D'UN CITOYEN À UNE RELIGION EST UNE CAUSE DE PRIVILÈGE OU UNE CAUSE DE DISGRÂCE. » JEAN JAURÈS. Non aux accommodements déraisonnables

De 1989 à 2005, nombreux furent ceux qui, de Libération au Figaro, du Monde à l'Obs, prônèrent la « révision » de la loi de 1905 au nom d'une « laïcité ouverte » ou « positive ». Aujourd'hui, face à la question musulmane, la loi semble avoir rallié des nouveaux convertis et des... faux amis. Mais certaines interprétations tendent à en dénaturer les principes.

Dernier exemple : les crèches de Noël. Au nom de la neutralité de l'État, l'article 28 de la loi « interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit » (à l'exception des lieux de culte, des tombes privées, des musées et des expositions).

Néanmoins, le Conseil d'État vient d'autoriser les élus à installer des crèches dans les lieux publics, et à la limite dans les mairies, à condition qu'elles « présentent un caractère culturel, artistique et festif » et qu'elles soient dépourvues de tout « prosélytisme ». Mais qui peut croire qu'une crèche de la Nativité n'est pas d'abord et avant tout un symbole catholique !

Peuvent donc se réjouir tous ces élus de droite et d'extrême droite qui, de Béziers à la Vendée, entendent affirmer ostentatoirement « les racines chrétiennes de la France ». Qui ferait mieux pour exaspérer les tensions religieuses ? Le Front national se dit dans son programme « profondément attaché » à la loi de 1905. Il prétend même « constituer la laïcité » en interdisant tout communautarisme favorisant « l'extension de modes de vie étrangers à la civilisation française », en particulier « le fondamentalisme islamique [voulant] imposer la charia en France ». Mais le parti LR, rallié à François Fillon, sera sensible à la pression des catholiques les plus conservateurs : il envisage lui aussi de discriminer le culte musulman en lui imposant un triple « contrôle administratif », idéologique et financier, en créant une « instance de concertation entre l'État et l'islam en France » comme au temps de la colonisation !

François Hollande serait-il un meilleur défenseur de la laïcité ? Au lendemain des attentats contre Charlie Hebdo, il affirme qu'« il n'est pas question de modifier la loi de 1905 », mais, le 1er mars suivant, il déclare au Parisien que « la République française reconnaît tous les cultes » : la loi, pourtant, « ne reconnaît aucun culte » ! Ce contresens sert à justifier toutes les initiatives quasi concordataires de Bernard Cazeneuve envers le culte musulman : aide de l'État à la « formation des imans », recension des « besoins en lieux de culte » et « développement de l'enseignement privé confessionnel musulman », afin d'« assimiler l'islam », comme dit Manuel Valls ! Croit-on pouvoir ainsi amadouer les mouvements islamistes radicaux qui tentent de dresser les musulmans contre la République ? Comme les fondamentalistes chrétiens et juifs, ils affirment que foi et laïcité sont incompatibles. L'UOIF prétend négocier avec l'État « une composition du droit français avec les dispositions du droit musulman » en matière de mariage, de divorce et de succession. Et le Collectif contre l'islamophobie dénonce toujours la loi de 2004 sur les signes religieux à l'école publique et celle de 2010 sur la burqa comme des signes du « racisme d'État » d'une « France islamophobe ». Pourtant, des « spécialistes en laïcité » approuvent tous ces « accommodements », puisque l'État devrait reconnaître « le rôle public d'utilité sociale » de toutes les religions : ainsi, Jean Baubérot, hier champion d'un « nouveau pacte laïque », aujourd'hui rallié à la loi de 1905, est toujours hostile à la loi de 2004, sans se soucier des troubles que son abrogation entraînerait. La laïcité n'a pas à être « apaisée » ; la loi de 1905 est un gage de liberté, d'égalité et de paix. Face aux fondamentalismes religieux et aux politiques réactionnaires, ne soyons pas des « idiots utiles » ! Respectons la séparation de l'État et des religions !

La séparation, c'est la liberté et l'égalité

La loi de séparation des Églises et de l'État, adoptée en 1905, vient parachever la construction de l'édifice républicain après les lois sur les libertés syndicales, la liberté d'expression, la liberté d'association... La liberté de conscience, qui ne saurait être pleine et entière sans la séparation, est un principe fondamental. La séparation est donc un indispensable de la laïcité. Car, toute la souveraineté doit résider dans le peuple, le peuple dans son entier en tant qu'association d'hommes et de femmes libres, égaux et égales.

Elle ne saurait être accaparée par une fraction, par une entité extérieure ou une autorité supposée supérieure. Or, reconnaître tant soit peu une religion officielle introduit une distorsion de souveraineté et une rupture d'égalité entre les citoyens, selon leur conviction ou leur non-conviction religieuse, ne serait-ce que symboliquement. La séparation est donc un outil incontestable de l'égalité des droits puisque l'État affirme sa neutralité en matière religieuse. Au bout de trente-cinq ans de maturation dans la société française de l'époque, la séparation a été construite et adoptée, puis s'est installée comme une donnée institutionnelle. Jusqu'à Nicolas Sarkozy dans son fameux discours de Latran vantant les mérites du christianisme et comparant le curé et l'instituteur c'était en tout cas une remise en cause des plus frontales. La loi commune ne peut procéder que de la volonté du peuple et la séparation garantit ce principe.

Elle vaut pour les Églises et pour l'État. Pas de pouvoir institutionnel pour les Églises. Pas de pouvoir religieux pour l'État. Or, lorsque celui-ci intervient pour « organiser l'islam de France », n'est-ce pas un retour à une vieille tradition gallicane qui met en

cause la laïcité et la séparation ? La controverse de 1905 se conclut d'ailleurs sur ce point : la liberté d'organisation des Églises en leur sein. La séparation ne saurait d'aucune façon être remise en cause.

Il convient, en revanche, de préciser que toute la laïcité n'est pas dans cette loi (le mot même n'y figure pas, d'ailleurs) et que la laïcité ne passe pas que par la loi. Audelà de la loi de 1905, une fièvre s'est emparée de notre pays depuis quelques années, débouchant sur la protocolisation et la codification outrancières des comportements et des relations humaines. Cela ne relève-t-il pas parfois d'une logique sécuritaire, aseptisée, voire puritaine (ce qui recèle quelque chose de religieux) ? En tout cas, cela ne sert qu'une seule chose, au final : la crispation identitaire qui mine la République et la paix dans le monde. C'est pourquoi, dans le cadre républicain et il serait insuffisant de s'en tenir à la loi de 1905 en la matière, il y a à mettre en oeuvre la loi, toute la loi, dans l'esprit de la loi. Et parce que vivre ensemble ne relève pas du décret, parce que des relations humaines naissent aussi des conflits, parce que nous connaissons des tensions que nul ne peut ignorer, il faut donner plus de force à des institutions de médiation.

C'est pour partie le sens du travail qu'effectue au plan national l'Observatoire de la laïcité en rendant ses avis. Au plan local, la République a besoin d'outils, de services, de ressources pour jouer ce rôle de médiation qui ne saurait emprunter au registre de la « négociation » de la loi, mais doit relever de la mise en oeuvre de la République, avec, par et pour les citoyennes et les citoyens. C'est aussi ainsi que pourront grandir des dynamiques sociales, culturelles et politiques capables de faire pièce face aux poussées racistes, intégristes ou sexistes qui existent dans la société. Le débat autour de la laïcité tel que nous le connaissons a, hélas, une fonction politique précise dans le moment où nous sommes. Il s'agit de continuer à organiser le clivage et les discriminations en utilisant la République à contresens. La séparation est la séparation. La laïcité doit être la laïcité. Et puisse la République être la République...

LA LOI « ENTRE PARENTHÈSES »

« Il faut trouver les moyens de négocier une forme de concordat avec l'islam et de mettre entre parenthèses une partie de la loi 1905 sur la laïcité : pour une durée de cinq ans, l'État pourrait aider à la construction des mosquées. Quand la loi de 1905 a été votée, la religion musulmane n'était pas trop développée en France. De ce fait, celle-ci subit aujourd'hui un handicap relatif. » Alain Minc, cité dans l'Express du 26 octobre 2016.

LA « GUERRE » DES CRECHES AURA-T-ELLE LIEU ?, LE FIGARO,
02/12/2016

Ce week-end débutent les animations de Noël dans de nombreuses villes. Elles s'accompagnent parfois de l'installation d'une scène de la Nativité, sujet de controverses depuis quelques années. En novembre, le Conseil d'État a tranché, autorisant les crèches sous conditions. Les maires s'y conformeront-ils ? Tour de France de ces initiatives locales.

Cette fin d'année-là, Hervé Mariton, costumé en roi mage, était monté sur un lama en guise de dromadaire. Pince-sans-rire, l'élus de Crest, dans la Drôme, évoque ces « crèches décoratives » où cohabitent le meunier, toujours un brin fainéant, le célèbre « lou ravi », le curé bonhomme et le maire en haut-de-forme et écharpe tricolore... La Pastorale d'Audouard, truculent spectacle vivant, a été jouée à maintes reprises à l'approche de Noël dans sa ville. Sans susciter d'autres réactions, paraît-il, que des applaudissements. Le député maire (LR) de Crest en avait eu l'initiative même si cette tradition, reconnaît-il, est davantage ancrée en Provence que dans la vallée de la Drôme. Aussi, quand, en novembre 2015, quelques jours après les attentats, l'Association des maires de France (AMF) édita son vade-mecum destiné à éclairer ses membres sur la bonne pratique de la laïcité et jugea que les crèches de Noël dans l'enceinte des mairies n'étaient « pas compatibles » avec la loi de 1905, Hervé Mariton et Philippe Gosselin (LR, Manche) répliquèrent par une pétition dénonçant une « laïcité dévoyée » et un « sentiment antireligieux ». La « guerre des crèches » reprit, mèche facile à allumer dans une France frappée par le terrorisme islamiste. Une nouvelle occasion de voir s'opposer les tenants d'une laïcité « ouverte » aux partisans d'une stricte neutralité. Une polémique qui peut paraître anecdotique mais traduit toujours - celle sur le burkini l'a encore prouvé l'été dernier - une fracture dans la société.

« Caractère culturel, artistique ou festif »

Un an plus tard, des crèches sont en train d'être installées. Pas des légions, quelques centaines tout au plus parmi les 36 000 communes de France. Aucun recensement n'existe pour ces Nativités du recensement du roi Hérode... Difficile de savoir ce qui relève de la tradition locale - comme les santons de Provence - ou d'une création récente. S'il faut apposer une étiquette politique, les crèches sont « plutôt de droite » selon André Laignel, premier vice-président de l'AMF et maire (PS) d'Issoudun, qui n'a pas en tête d'exemple dans une municipalité de gauche.

À Béziers, Robert Ménard inaugure ce vendredi « sa » crèche qui prend place dans le hall de l'hôtel de ville depuis qu'il a remporté les municipales de 2014 avec le soutien du Front national. L'édition 2015 était « italienne, du XVIIIe », celle de 2016 est « plus populaire, chaleureuse, opulente, assure le maire. Il y avait déjà une boîte aux lettres pour le Père Noël, on y ajoute des sapins ». Une façon aussi de tenir compte de la récente jurisprudence du Conseil d'État qui, le 9 novembre, a autorisé

les crèches dans les bâtiments publics sous strictes conditions. Elles doivent présenter « un caractère culturel, artistique ou festif » et, a contrario, s'abstenir de tout prosélytisme ou marquer une préférence religieuse. Arbres scintillants, guirlandes et houppelande rouge du Père Noël ajoutés à Béziers feront-ils l'affaire ? Si Paris valait bien une messe, Béziers vaut bien un sapin... D'ordinaire provocateur, Robert Ménard admet « une petite concession au Conseil d'État » même si le naturel revient vite : « On ne va quand même pas m'envoyer la police pour démonter cette crèche ! Mettre en valeur nos racines chrétiennes est essentiel. On organise aussi la messe du premier jour de la feria et les feux de la Saint-Jean ! » Feux païens du solstice d'été, christianisés par l'Église catholique, Noël issu de la célébration romaine du soleil autour du solstice d'hiver : histoire, culture et religion s'entremêlent...

Ailleurs aussi, la décision du Conseil d'État a été scrutée pour savoir si la scène de la Nativité locale correspondait aux critères énoncés. En général, les élus les Républicains bon teint, satisfaits de cette jurisprudence, cherchent à s'y conformer. À Melun, qui s'était vu sanctionner par la cour administrative d'appel, la crèche va déménager, quittant le porche de l'hôtel de ville pour s'installer dans le parc, à côté de la patinoire temporaire et des autres animations de Noël, lieu plus conforme au caractère « festif » du Conseil d'État. « Il ne faut pas douter du socle commun qui fait notre histoire, de nos valeurs, sinon la société française va imploser », juge le maire (LR) Louis Vogel, qui assure que les conseillers municipaux de confession musulmane y sont favorables. Ces derniers jours, les figurines un peu défraîchies ont été renouvelées par les services techniques.

Au Touquet, l'Enfant Jésus, Marie et Joseph sont un atout touristique pour la station balnéaire. Le député maire (LR) Daniel Fasquelle ne s'en cache pas : sa « forêt enchantée » avec maison du Père Noël, petits animaux et crèche éclairée, est destinée à attirer un large public, y compris les Britanniques et les Belges, traditionnellement nombreux au Touquet en fin d'année. « Croyants ou pas, personne ne comprendrait qu'on retire cette crèche. Je n'ai aucune opposition là-dessus », ajoute Daniel Fasquelle qui veut « concilier nos principes de laïcité et nos racines chrétiennes ». Même son de cloche à Beauvais où la sénatrice maire (LR) Caroline Cayeux lancera ce vendredi les Fêtes de Noël sur la place Jeanne-Hachette. La crèche vivante, avec procession en costume du Moyen-Âge, est organisée par le comité des fêtes qui reçoit une subvention municipale. « Je serais surprise si de nouvelles polémiques surgissaient au niveau national. Le Conseil d'État a trouvé le moyen de sortir de cette affaire par le haut », estime Caroline Cayeux qui a soutenu François Fillon à la primaire.

Figure de premier plan du camp Fillon et président (LR) du conseil régional des Pays de la Loire, Bruno Retailleau est un « vétéran » des crèches. À la fin des années 1980, alors bras droit, au Puy-du-Fou, de Philippe de Villiers, dont il s'est éloigné depuis, il encourage cette première Nativité dans le nouveau bâtiment du conseil général, à La Roche-sur-Yon. Attaquée en justice, elle fut validée par la cour administrative d'appel de Vendée en octobre dernier. Décision contraire à celle interdisant la crèche de Melun qui nécessita de remonter au Conseil d'État pour trancher. Bruno Retailleau défend « une laïcité à la française qui ne cède ni à l'intégrisme laïc, ni au communautarisme religieux à l'anglo-saxonne ». Ce catholique pratiquant rejette « tout soupçon d'instrumentalisation des crèches à des

fins de politique politicienne ». Se sent-il en porte à faux quand la loi républicaine sanctionne le voile à l'école ou le port de la burqa dans l'espace public ? « Non, car il s'agit de dévoiements du religieux, de signes de revendications communautaristes », affirme-t-il avant de citer « Sartre et sa dénonciation du totalitarisme, qui expurge la culture des peuples pour en faire des "hommes nouveaux" ». Le 17 novembre dernier, François Fillon et lui signaient une tribune dans Valeurs actuelles dénonçant « cette idéologie du "rien" qui dégage la voie pour l'idéologie du "tout", celle du totalitarisme islamique ».

Le débat est-il clos ? Bruno Retailleau, comme d'autres, s'attend à « voir resurgir quelques intégristes de la laïcité, toujours prêts à traîner les collectivités devant les tribunaux ». Mais, en réalité, seules des crèches à caractère strictement religieux s'affichant ostensiblement dans l'enceinte d'une mairie, ne s'appuyant sur aucune tradition, pourraient être interdites. Une guirlande par ci, un sapin par là et elles deviennent vite ces « éléments de décoration profane » admis par le Conseil d'État. À l'inverse, celle d'Hénin-Beaumont, ville dirigée par le FN, qui avait été installée en 2015 dans le hall de la mairie, a été jugée jeudi non conforme par le tribunal administratif de Lille.

Pas une revendication de l'Église catholique

Les sentinelles de la laïcité la plus ferme veillent. Avec intransigeance comme David Gozlan, secrétaire général de la Fédération nationale de la libre-pensée à l'origine des actions en justice contre les crèches : « S'il y a Jésus, Marie et Joseph, on attaque ! On fera la démonstration que c'est du prosélytisme religieux, même s'il y a des pingouins à côté », lance celui qui voit surtout dans ces représentations de l'étable de Bethléem « un coup de com' de Robert Ménard et de maires FN ». Avec un collectif d'une quarantaine d'associations, Laurence Marchand-Taillade, qui a créé Forces laïques, s'apprête à publier un communiqué critiquant une remise en cause de la loi de 1905. « Il est quand même compliqué de demander aux agents publics d'être neutres quand il y a des crèches dans les mairies ! », remarque-t-elle.

« Nous serons vigilants », assure à son tour le grand maître du Grand Orient, Christophe Habas. Selon lui, la jurisprudence du Conseil d'État est « illégitime car, dans une volonté démagogique d'apaisement, elle porte les ferments de divisions civiles, dangereux dans une période de raidissement fondamentaliste. Ce ne sont pas les crèches qui vont nous préserver de la montée de l'islamisme ! ». « Pourquoi ne pas installer aussi de mini Kaba de La Mecque, des miniatures du Temple de Salomon à Jérusalem ou des statuettes de Bouddha ? », sourit ce médecin, chef du service d'imagerie médicale de l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris, qu'il décore chaque année d'un sapin de Noël.

Un argument des juges administratifs a été particulièrement commenté. Celui qui consiste à dire qu'une scène de la Nativité a « une pluralité de significations » et n'est donc pas forcément un emblème religieux. Une interprétation nécessaire pour « contourner » l'article 28 de la loi sur la laïcité qui, en 1905, interdisait, pour l'avenir, les signes religieux sur les monuments publics. Mais une dénaturation profonde de la symbolique chrétienne de Bethléem ? « L'Église n'a jamais revendiqué la présence de crèches dans les mairies », indique le père José Antoni, curé du pôle missionnaire de Fontainebleau chargé par l'évêque de Meaux, dont dépend Melun, de répondre

au Figaro. Une position déjà exprimée par la Conférence des évêques de France qui préfère, semble-t-il, laisser à César ce qui lui appartient.

Même en cas de recours, le circuit de la justice administrative est lent. Il faudrait plus d'un an pour que le Conseil d'État se prononce à nouveau sur ces Nativités « laïques ». Une éternité...

LA FRANCE EST-ELLE UN PAYS MULTICULTUREL ?, LA CROIX,
02/12/2016

Les Entretiens de Royaumont, qui se tiennent aujourd'hui et demain dans le Val-d'Oise, sont consacrés au thème « Croyant et citoyen ». Des responsables religieux, des dirigeants d'entreprise, des hommes politiques et des intellectuels débattront notamment de la place des religions dans la vie publique et de la capacité d'intégration de la République.

« Oui et cela nous oblige à réfléchir à la place du religieux » pour François Pupponi

DEPUTE SOCIALISTE ET MAIRE DE SARCELLES (VAL-D'OISE)

La France, qui a toujours été un pays ouvert à l'immigration, est bien en train de devenir multiculturelle, avec un phénomène nouveau d'affirmation des identités religieuses dans l'espace public. Je le constate chez moi à Sarcelles où cohabitent d'importantes communautés juives, musulmanes et chrétiennes, notamment chaldéenne. Dans chacune, je vois bien se réaffirmer une pratique religieuse et le port de signes ostentatoires qui tranchent avec la discrétion des générations précédentes. Cette expression religieuse trouble un équilibre qui reposait sur une distinction assez nette entre espace privé et espace public. Or, la France n'arrive pas à prendre en compte cette situation nouvelle.

D'où vient la difficulté ? D'abord d'un malaise vis-à-vis du culte musulman. Comme la République l'a fait dans le passé avec les juifs ou l'Église catholique, elle doit parvenir à discuter avec les responsables de l'islam afin de régler des sujets comme celui de la formation des imams. Nos tentatives pour y parvenir sont pour l'instant peu concluantes.

Au-delà de cette question particulière, il faut engager une vraie réflexion sur la place des religions. Pour ma part, je considère que la république laïque garantit la liberté d'expression. La multiplication des signes religieux ne me choque pas, pas plus le voile que les kippas ou les grandes croix. Mais j'entends bien les arguments de ceux qui estiment que cette nouvelle affirmation menace aujourd'hui notre vivre-ensemble. Faut-il envisager, pour renforcer la cohésion, des restrictions des signes religieux dans l'espace public ?

Ouvrons le débat sereinement, avec toutes les religions, pour voir s'il y a lieu de poser des règles nouvelles. Or on ne fait pas ce travail sereinement, on se contente de réagir, sur la défensive, par des lois d'interdiction qui visent d'abord les musulmans. Cette attitude montre que l'islam demeure mal accepté en France. Certains mettent en avant la lutte contre un islam politique et prétendent interdire certains courants comme le salafisme. Mais où mettre alors des limites, dans toutes les religions, entre les pratiques rigoristes acceptables et celles qui ne le seraient pas ?

Comme la République se montre incapable d'accompagner un dialogue constructif sur toutes ces questions que pose l'affirmation du religieux, le débat s'enflamme dans la société civile, dans les médias. Il s'alimente aussi du retour d'un discours affirmant que le combat laïque n'est pas terminé et qu'il faut maintenant le poursuivre en débarrassant la société de toute expression religieuse. Pour ajouter de la confusion à tout cela, des féministes montent au créneau pour faire de l'égalité hommes-femmes le nouvel enjeu de la défense de la laïcité. À fuir le débat sur ce que doit être aujourd'hui une république laïque, on court à la catastrophe.

« Non, ce concept ne correspond pas à notre identité » pour Bruno Retailleau

SENATEUR LES REPUBLICAINS ET PRESIDENT DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PROCHE DE FRANÇOIS FILLON

Non, la France n'est pas un pays multiculturel et ne doit pas le devenir car cela s'oppose à notre tradition séculaire d'unité. Une unité forgée d'abord dans un territoire géographique dont les Capétiens puis la Révolution française ont tracé les frontières. Une unité qui repose aussi sur notre conception de la République. Elle ne demande pas aux uns et aux autres d'oublier leurs identités particulières – moi, je suis profondément Vendéen et Français. Elle exige seulement que, dans l'espace public, les citoyens observent une certaine prise de distance avec ce qui fait leur identité particulière. Le multiculturalisme est un concept anglo-saxon qui ne correspond absolument pas à notre identité et nous conduira, si on dérive en ce sens, à la multiplication des conflits. Car si nous ne sommes pas un seul peuple se pose toute la question de la représentation des différentes communautés qui le composent.

L'historien Fernand Braudel disait à propos des migrants qu'ils se sont « CONFONDUS DANS LES TACHES ET LES REPLIS DE NOTRE CIVILISATION TANDIS QUE LEURS CULTURES D'ORIGINE ONT APORTE UNE NUANCE DE PLUS A NOTRE CULTURE COMPLEXE ». J'ajouterai que cette nuance doit être secondaire. Mais pour mettre en œuvre l'assimilation des nouveaux arrivants, encore faut-il avoir quelque chose d'estimable à leur proposer. Or, aujourd'hui, certains cherchent trop à définir notre identité à partir de l'acceptation de la diversité. La définition de notre identité passe à l'inverse par un effort de hiérarchisation des mémoires et des valeurs. Il s'agit de retrouver le sens d'un récit national, notamment dans l'enseignement de l'histoire à l'école, et de réaffirmer les trois principes républicains : la liberté de conscience, qui garantit le droit de croire ou de ne pas croire mais aussi celui de changer de religion ; l'égalité, qui interdit de reléguer la femme dans une position d'infériorité ; enfin la fraternité, qui doit nourrir le désir de se rapprocher de tous ses semblables et de ne pas s'enfermer dans sa communauté.

Je ne crois pas au multiculturalisme, mais je ne veux pas non plus d'un monoculturalisme qui rejeterait toute expression religieuse dans l'espace public. Aujourd'hui, le défi n'est pas celui de la laïcité mais celui posé par un islam radical qui constitue un dévoiement politique de cette religion. Selon un récent sondage de l'Institut Montaigne, 28 % des jeunes musulmans placent la charia au-dessus des lois de la République ! Je n'ai aucun problème avec certains aménagements comme les menus de substitution dans les cantines scolaires. Mais dès lors que des réseaux religieux tentent de provoquer la République, la réponse doit être intransigeante. J'ai voté sans état d'âme les lois sur les signes religieux à l'école et le voile intégral dans l'espace public. S'il faut en arriver là, j'approuverai une interdiction des burkinis sur les plages.

POUR LE RESPECT DE LA LAÏCITE, *L'HUMANITE*, 08/12/2016

C'est peu de dire que la laïcité va mal : malmenée, manipulée, vilipendée, on n'ose plus s'affirmer laïque par peur des amalgames et des contresens. Principe de paix, elle serait devenue sujet de discorde. Principe d'unité par-delà les différences, on lui assigne des fins identitaires.

L'extrême droite, de tradition pourtant antilaïque depuis toujours, veut s'approprier le mot pour mieux distiller son venin xénophobe. Hier les juifs, les Arabes, aujourd'hui les musulmans. On ne peut se réclamer de la laïcité, quand on condamne les prières de rue, quand elles se font aux abords des mosquées, mais qu'on les soutient quand il s'agit de l'église Sainte-Rita. On n'est pas laïque, quand on se fait le porte-parole des discours les plus réactionnaires du Vatican en appelant à la suppression du Planning familial. Non, l'islam ne serait pas par nature plus hermétique aujourd'hui à la laïcité que ne l'était le culte catholique en 1905. La laïcité n'a pas à s'adapter à une religion, de même qu'aucun croyant ne peut réclamer de droits particuliers. La République

est séparée des religions, elle n'a pas à organiser les cultes.

Nous, militants laïques, par-delà parfois des divergences d'analyse, en appelons à la constitution d'un front commun autour des fondements de la laïcité républicaine, telle que définie par la loi de 1905. Être laïque, c'est reconnaître que l'État assure en même temps la liberté de conscience – croyant et non croyant – et le libre exercice des cultes. Être laïque, c'est affirmer que l'État ne doit reconnaître, salarier ou subventionner aucun culte. Par conséquent la République ne tranche pas parmi les cultes plus ou moins respectables : elle demeure indifférente dans la seule limite du respect de l'ordre public et des lois communes.

Ses élus et représentants doivent conserver cette neutralité dans leurs fonctions. La République ne juge personne selon ses croyances ou appartenances présumées. Elle accorde à l'école publique la noble mission d'instruire les enfants : c'est par conséquent à elle que l'État doit accorder les fonds nécessaires aux défis que porte l'école aujourd'hui. Nous, militants de la

cause laïque, appelons à la plus grande vigilance contre toute tentative de détourner la laïcité de ses objectifs. En cette date anniversaire de la loi de 1905, nous en appelons au respect plein et entier de ses principes fondateurs. La laïcité organise l'espace public et donne sens à la citoyenneté républicaine qui garantit la démocratie. Ce n'est ni une police de la pensée, ni une option philosophique parmi d'autres valeurs particulières. La loi de 1905 est une loi de liberté qui permet toutes les autres libertés. Elle doit donc être préservée. •

Parmi les premiers signataires :

Jean Baubérot, Thierry Baudet, Nadia Bellaoui, Hassan Benhsain, Édouard Brézin, Jean-Luc Cazaillon, Philippe Corcuff, Jean-Michel Ducomte, Judith Fouillard, David Gozlan, Pascal Joly, Annie Lacroix-Riz, Hélène Langevin-Joliot, Lilà Le Bas, Jean-Claude Mailly, Roger Martelli, Philippe Martinez, Jean-Luc Mélenchon, Caroline Rebhi, Benjamin Stora, Michel Tubiana, Raphaël Vahé, Michel Vovelle...

Retrouvez la liste complète des signataires sur l'Humanite.fr

LAÏCITE : LES FONCTIONNAIRES BIENTOT FORMES, *LE FIGARO*,
10/12/2016

Le gouvernement annonce des mesures pour ne pas laisser les agents dans « l'angoisse » face aux revendications.

FONCTION PUBLIQUE Les « situations problématiques » sont en « faible nombre », mais le « ressenti » des agents, lui, est « assez négatif ». Et mène à « une recrudescence de réactions crispées » face aux revendications religieuses. Pour ne pas laisser les fonctionnaires seuls avec « un certain nombre d'angoisses » et « un sentiment d'abandon », la ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, s'apprête à mettre en œuvre, « immédiatement », six des vingt propositions du rapport « Laïcité et fonction publique », qui lui a été remis vendredi.

Aucune « donnée objective sur le nombre et la nature des difficultés rencontrées », pointe le rapport de cette commission présidée par l'ancien ministre de la Fonction publique Émile Zuccarelli. Les fonctions publiques hospitalière et territoriale seraient toutefois plus « fortement concernées », selon Annick Girardin. Pour autant, les fonctionnaires auditionnés dans les trois versants de la fonction publique (État, hospitalière, territoriale) « expriment majoritairement un inconfort compte tenu de la sensibilité accrue de la question de la laïcité ». C'est « l'angoisse du “que ferais-je si j'y étais moi-même confronté ?”, qu'alimentent les rumeurs et confusions sur les situations problématiques rencontrées par d'autres structures », note le rapporteur. La « difficulté », explique-t-il, vient du « manque de formation qui alimente une peur de ne pas savoir comment réagir » et « une crainte de ne pas être soutenu par sa hiérarchie ». « Lorsqu'un agent entend faire respecter les règles découlant du principe de laïcité, il peut parfois lui être reproché d'adopter une attitude discriminatoire à l'égard des personnes concernées », souligne le rapport.

La laïcité est « bien appliquée dans la fonction publique et ne pose pas, en règle générale, de problème », assure Annick Girardin, qui n'a entendu parler, lors de ses visites à l'hôpital, que de peu de cas concrets : celui d'« un enfant qui devait garder la kippa en salle chirurgicale », d'« un agent public qui vient travailler avec deux énormes boucles d'oreilles en forme de croix », ou encore de stagiaires voilées. Pour Émile Zuccarelli, « cela se résume presque exclusivement à quatre enjeux : l'interaction femmes-hommes, le port de vêtements ou de signes religieux, les demandes d'autorisation d'absence et, plus rarement, la pratique religieuse sur le lieu de travail ».

Que faire face à ces expressions religieuses ? « D'abord il y a le droit pour guider la réponse », relève la ministre, et puis « le bon fonctionnement du service, tous les sujets médicaux, la survie du patient ou les questions d'hygiène et sécurité ». Parmi les vingt recommandations faites par la commission, elle en retient six « prioritaires ». En premier lieu, une « formation initiale obligatoire » pour tous les

agents publics, l'installation de « référents » dans chaque administration et la création d'un portail Internet sur le sujet. La ministre souhaite aussi instaurer une « journée d'échanges sur la laïcité » le 9 décembre, date anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, et publier une brochure sur la laïcité, qui sera remise aux agents lors de leur prise de fonction. Enfin, un « baromètre » sera mis en place, afin d'« identifier plus finement les réactions des agents », de « quantifier leurs difficultés » sur le terrain et de les analyser.



Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, lors d'une rencontre avec le personnel de l'hôpital Bichat, en septembre à Paris.

LA FONDATION DE L'ISLAM VEUT CIBLER LA JEUNESSE, *LE MONDE*,
14/12/2016

L'institution aura un budget de 1,4 million d'euros, inférieur aux prévisions initiales.

Bernard Cazeneuve a quitté le ministère de l'intérieur mais il n'a pas abandonné pour autant tous les dossiers qu'il traitait Place Beauvau. Six jours après sa nomination à Matignon, le nouveau premier ministre est revenu sur ses pas pour participer, lundi 12 décembre, à la troisième réunion de l'instance de dialogue avec les musulmans, au ministère de l'intérieur, nouvelle étape de l'implication de l'Etat pour favoriser une meilleure organisation du culte musulman en France.

Ce forum imaginé par M. Cazeneuve après les attentats de janvier 2015, afin de pousser les acteurs de l'islam à sortir de leur immobilisme, se réunissait quelques jours après la constitution de la Fondation pour l'islam de France. Présidée par l'ancien ministre Jean-Pierre Chevènement, cette institution a vocation à financer des projets culturels et éducatifs destinés à favoriser une meilleure connaissance de l'islam.

" Offrir d'autres repères "

Loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat oblige, elle ne pourra pas – étant dotée de fonds publics – financer d'activités culturelles, que ce soit la construction de mosquées ou la formation théologique des cadres religieux (imams et aumôniers). En revanche, M. Chevènement a indiqué qu'elle pourrait aider au financement de la formation profane de ces cadres ou de bibliothèques.

Les jeunes seront le public visé en priorité par la fondation, a affirmé son président : *" Une partie de la jeunesse est privée de repères, peut-être tentée par la radicalité violente. Il nous appartient d'offrir d'autres repères, d'autres chemins de réussite. "*

La Fondation disposera d'un budget prévisionnel de 1,4 million d'euros par an, inférieur aux montants envisagés lors de la gestation du projet. Plusieurs entreprises auraient refusé d'apparaître au rang des fondateurs mais n'excluraient pas de participer ponctuellement, selon un proche du dossier. L'Aga Khan aurait promis un million d'euros pour financer la recherche islamologique.

La fondation sur les rails, reste à mettre au point la partie la plus épineuse du dispositif, à savoir une association de financement du culte musulman, qui par définition ne peut relever de l'Etat. Les pouvoirs publics aimeraient pousser les baronnies des fédérations musulmanes et des mosquées à mettre au point un outil efficace et commun pour financer les bâtiments et le personnel religieux, notamment en ce qui concerne sa formation théologique. Aujourd'hui, chaque fédération (notamment celles liées à l'Algérie, au Maroc, à la Turquie ou à la mouvance des Frères musulmans) " bricole " dans son coin, plus soucieuse de préserver son pré carré que de mutualiser ses ressources.

Deux des ateliers organisés lundi ont montré qu'il reste du chemin à faire pour y parvenir. Une des pistes consisterait à faire contribuer la filière du halal, dont les acteurs sont à la fois des entreprises privées, des sociétés de certification et des mosquées habilitées à décerner des cartes de sacrificateurs.

Le Conseil français du culte musulman a rédigé une première mouture des statuts pour cette association culturelle mais il doit encore les soumettre aux autres composantes de l'islam en France. Son président, Anouar Kbibech, espère parvenir à un accord en janvier 2017. Chacun est conscient des contraintes que fait peser le calendrier électoral de l'année à venir. Le gouvernement a une nouvelle fois pressé ses interlocuteurs d'aboutir. " *Il faut aller vite* ", les a exhortés Bruno Le Roux, le nouveau ministre de l'intérieur.

QUI A PEUR DE L'ISLAM ?, LE MONDE, 17/12/2016

Le sociologue Marwan Mohammed détaille les contours d'une notion controversée : l'islamophobie. Une forme de racisme qui consiste, dit-il, à essentialiser une population

Si le mot " islamophobie " est couramment utilisé dans les instances internationales, il est contesté en France. Analyse d'un concept controversé avec le sociologue Marwan Mohammed, chercheur CNRS associé au Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales, coauteur avec Abdellali -Hajjat d'Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le problème musulman (La Découverte, 2013).

Comment définissez-vous l'islamophobie ?

Comme la construction d'une altérité musulmane essentialisée et infériorisée, dotée de caractéristiques figées. C'est sur cette base que se déploient les discours islamophobes qui sont des discours racistes.

D'où vient ce terme ?

Avec le politiste Abdellali Hajjat, nous avons étudié l'origine, la trajectoire et les usages du mot " islamophobie ". Contrairement à ce qu'ont avancé, dès 2003, les essayistes Caroline Fourest et Pascal Bru-ckner, ce n'est pas un terme inventé par les mollahs iraniens à la fin des années 1970. Ce n'est pas non plus, comme le prétend le politologue Gilles -Kepel, un mot que les Frères musulmans ont créé dans les années 1990. Cette notion date du début du XXe siècle, et provient d'un groupe d'" administrateurs-ethnologues " français spécialistes de l'islam ouest-africain. Dès 1910, ils s'inquiètent de cette " islamophobie ", car l'administration coloniale affiche une ignorante hostilité à l'encontre des musulmans et de leur religion, ce qui risque de fragiliser la domination française.

Peut-on critiquer l'islam sans être qualifié -d'islamophobe ?

Il faut effectivement être attentif : le mot islamophobie ne doit pas servir à interdire la critique de l'islam, de ses dogmes, de ses manifestations sociales ou des idéologies qui s'en réclament.

Certains intellectuels, comme Caroline Fourest ou Alain Finkielkraut, estiment pourtant que ce terme empêche la libre critique de -l'intégrisme islamiste...

Que faut-il répondre à des personnalités qui affirment dans la presse, à la radio et à la télévision, tout au long de l'année, qu'ils ne peuvent faire... ce qu'ils font tout le temps ? Que faut-il répondre à une polémiste qui a fait carrière sur le thème du péril intégriste tout en prétendant qu'elle ne peut pas en parler ? Au-delà de ces postures, la critique de l'islam -politique ou du rigorisme religieux est libre, et ne -relève évidemment pas de l'islamophobie. C'est même en France une sorte de sport national, une obsession quotidienne qui n'est soumise à aucune censure – bien au contraire.

Y a-t-il, en France, un héritage arabophobe qui expliquerait, selon vous, la montée - de l'islamophobie ?

Tous les musulmans ne sont pas arabes et tous les Arabes ne sont pas musulmans. Cela étant, il est clair que l'islamophobie et le racisme antiarabe sont intimement liés : la figure du " musulman " incarne la même fonction repoussoir que celles, hier, de l'indigène ou de l'immigré. L'islamophobie contemporaine s'inscrit dans une séquence historique post-coloniale marquée par un contentieux toujours -vivace. Il n'y a qu'à voir comment, à travers Eric -Zemmour, Robert Ménard et bien d'autres, les cicatrices algériennes continuent de hanter le débat -public et la société française. Historiquement, le -racisme antiarabe a d'ailleurs souvent emprunté la voie de la disqualification religieuse.

L'islamophobie est-elle un racisme comme les autres ?

Oui et non. Oui, dans la mesure où l'islamophobie, comme toutes les formes de racisme, se compose des mêmes ingrédients : essentialisation, infériorisation, exclusion – elle est d'ailleurs réprimée par les mêmes lois. Non, dans la mesure où, en France, la lutte contre l'islamophobie souffre d'un manque de légitimité. Politiquement, l'islamité comme motif de discrimination ne fait pas le poids face à la thèse de l'islamité comme menace. Certaines discriminations, hier punies par le droit, sont devenues légales : le législateur étend régulièrement le devoir de neutralité religieuse à des espaces et pour des personnes qui n'étaient pas concernés par la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905. Sans compter l'islamophobie qui émanerait, selon de nombreuses -victimes, de services publics.

Quelle est la base sociale de l'islamophobie ?

Idéologiquement, elle est très large. A droite, elle -repose sur un pilier suprémaciste et xénophobe -attaché à une conception raciale, blanche et catholique de l'identité nationale. A gauche s'affirme un autre hégémonisme : il est incarné par un républicanisme assimilationniste, et par le durcissement d'un discours laïcard hostile à toute visibilité religieuse – surtout musulmane – dans l'espace public. Il faut ajouter à ces deux formes d'islamophobie une frange de l'anticléricalisme qui confond l'opposition aux pouvoirs religieux et le rejet des fidèles. Sans parler, sur un plan géopolitique, du rôle actif joué par des personnalités et des organisations très liées aux intérêts du gouvernement israélien.

Quelles conséquences ont les discours stigmatisant l'islam prononcés par des responsables -politiques ou des intellectuels ?

Les discours publics, surtout s'ils sont hégémoniques, ont un pouvoir de cadrage des débats et de structuration des opinions. Or, les discours islamophobes sont devenus dominants : un certain nombre de précautions rhétoriques et de digues idéologiques qui structuraient les échanges parmi les -élites médiatisées se sont effondrées. Ces discours peuvent même offrir une légitimation à des passages à l'acte islamophobes.

Pourquoi ces digues ont-elles sauté ?

La présence musulmane, essentialisée et homogénéisée, a tour à tour été construite comme une -menace pour la République, ses valeurs, l'égalité -entre les sexes, la sécurité, la laïcité, " l'identité -nationale ", ou bien pour la solidarité d'une classe ouvrière idéalisée. Réduire les dysfonctionnements du pays à l'altérité musulmane permet à de nombreuses franges de la société et du monde politique de se déresponsabiliser. Lorsque l'on s'affranchit de la réalité sociologique – fragmentée,

nuancée et complexe – sur le fait musulman, celle que décrivent les sciences sociales ou le journalisme de qualité, tous les mythes, toutes les hystéries, toutes les haines peuvent trouver place dans le débat public. A force de diffuser l'idée d'une menace intérieure omniprésente et conquérante, chaque signe d'islamité est interprété comme une avancée de " l'islam politique ", que ce soit le voile, le " burkini ", la barbe ou la volonté de ne pas manger de porc à la cantine. Cette culture du soupçon a envahi toutes les sphères de la vie sociale et les attentats qui nous ont frappés n'ont fait que la renforcer.

Vous affirmez, dans l'ouvrage " Islamophobie ", que les élites françaises ont " fabriqué le -problème musulman ". Que voulez-vous dire ?

Il n'y a aucun " problème public " qui ne soit le produit d'une construction médiatique, politique et idéologique. Si le port du burkini – tout à fait légal par ailleurs – en est devenu un, ce n'est pas parce qu'il est par nature plus important que d'autres événements du mois d'août, comme les 302 morts sur les routes ou les 50 200 demandeurs d'emploi supplémentaires. C'est parce qu'il y a une convergence, non concertée, dans un contexte donné, entre différentes franges des élites pour en faire un problème public. Cela ne veut pas dire que la présence musulmane ne pose aucun problème concret. Les violences meurtrières commises au nom de l'islam, les théologies qui les encouragent, tout comme la gestion pratique du culte et des demandes confessionnelles, sont des enjeux bien réels qui méritent -évidemment- débat et gestion publics.

Quelle analyse faites-vous de la réception des discours islamophobes par les musulmans de France ?

Les discours islamophobes affectent beaucoup les Français de confession musulmane ou présumés tels. Ils sont nombreux à se demander si l'herbe est plus verte ailleurs. Mais ils sont avant tout conscients qu'il va falloir affronter politiquement un avenir immédiat plus qu'inquiétant, car la teneur des débats actuels nous éloigne de solutions politiques égalitaires et inclusives. Les discours islamophobes préoccupent également ceux qui sont attachés à la France des libertés fondamentales et du principe d'égalité. Ils inquiètent enfin tous ceux qui pensent que, derrière l'islamophobie, c'est le -racisme, l'intolérance et la brutalité qui progressent. Sans une issue politique, de nombreux musulmans s'inquiètent en outre d'éventuels débouchés violents. Les rares travaux empiriques sérieux montrent que l'islamophobie au niveau national ainsi que le ressentiment généré depuis des décennies par la domination occidentale dans le monde musulman sont des composants essentiels – même si ce ne sont pas les seuls – de la propagande des terroristes.

AU MAROC, LE SOFT POWER PASSE PAR L'ECOLE DES IMAMS,
 LIBERATION, 19/12/2016

Depuis mars 2015, l'Institut Mohammed-VI de Rabat forme une nouvelle génération de représentants musulmans, dont une promotion de Français. Le pays investit dans la réforme religieuse pour ériger un modèle alternatif au salafisme.



C'est d'abord un cliché, interdit par tous les manuels de journalisme tant il a été usité, qui vient à l'esprit du visiteur : «entre tradition et modernité». La formule éculée pourrait être le slogan d'un dépliant promotionnel de l'Institut Mohammed-VI de formation des imams, mourchidines (hommes) et mourchidates (femmes), inauguré en mars 2015 à Rabat. L'école, érigée en seulement neuf mois sur le campus de la capitale, présente tous les signes extérieurs d'une université islamique de l'époque

classique : murs blancs décorés de frises géométriques, arcs en fer à cheval, fontaine à mosaïque au centre du patio, dattiers dans la cour... L'apparence des élèves eux-mêmes est intemporelle. La plupart des hommes portent le qamis ou la djellaba, mais on croise aussi du bazin (étoffe amidonnée prisée des Maliens) et des gilets brodés. Les couvre-chefs disent aussi le multiculturalisme des lieux : les turbans, bonnets, calottes ou chéchias s'inclinent ensemble cinq fois par jour à l'heure de la prière.

Antidote

Un millier d'étudiants sont ici formés à la pratique de l'imamat. Ils viennent du Maroc, bien sûr, mais aussi du Mali, du Sénégal, de Côte-d'Ivoire, de Guinée, du Nigeria et, depuis l'an dernier, de France. Attirés par le «modèle marocain» de l'encadrement religieux, ces pays ont signé des conventions de formation pour leurs propres ressortissants. Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a été le premier à demander l'aide du roi Mohammed VI, en 2013, alors qu'il venait d'être élu à la tête d'un pays frappé par le jihadisme. En France, l'idée a germé en 2015, dans la foulée des attentats de janvier contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher. Quelques mois plus tard, l'Union des mosquées de France envoyait au Maroc une première promotion. «C'est triste qu'il ait fallu ce déferlement de violence pour réaliser qu'on avait un problème de formation des imams», glisse un élève français tout juste arrivé à Rabat, assis au bord d'une fontaine.

L'institut est explicitement présenté par les autorités comme un antidote à l'extrémisme : le Maroc en a fait un rouage central de sa diplomatie religieuse. Après l'électrochoc national des attentats de Casablanca, qui firent une quarantaine de morts le 16 mai 2003, Mohammed VI a initié une ambitieuse «réforme du champ religieux». «L'idée principale était d'assurer la sécurité spirituelle des citoyens. Concrètement, cela veut dire que tout musulman marocain doit pouvoir prier dans des structures adaptées, que les imams doivent être bien formés, que le cadre religieux doit être rassurant. En dix ans, nous avons tout transformé pour atteindre ce but», explique Hakim El Ghissassi, conseiller du ministre marocain des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, l'artisan principal de cette réforme.

L'Etat marocain a commencé par investir massivement dans la construction et la rénovation des mosquées. Pour surveiller les discours, il fallait d'abord se rendre maître des lieux. Puis il a créé une chaîne très verticale de contrôle du clergé. Tout en haut, bien entendu, le souverain, commandeur des croyants, plus haute autorité religieuse du pays. Ensuite, un Conseil supérieur des oulémas, composé de 100 membres, qui dispose du monopole des fatwas. A l'échelon inférieur, chaque région dispose de son propre conseil des oulémas. Tous ces «savants de l'islam» sont directement nommés par le roi. A leur tour, ils accréditent et forment les 50 000 imams du royaume qui gèrent les mosquées.

LIGNES ROUGES

Le ministère des Affaires islamiques est passé de 400 à 4 000 fonctionnaires en dix ans. Désormais, les imams reçoivent une indemnité de 1 500 dirhams par mois (environ 140 euros) et bénéficient du système de sécurité sociale marocain. L'objectif est de les rendre un peu plus indépendants vis-à-vis des dons et donc des influences extérieures.

La réforme conduite par le palais a aussi théorisé l'étanchéité totale entre le politique et le religieux. L'administration des Affaires islamiques se veut détachée des questions partisans. Inversement, les formations politiques ont interdiction de débattre de religion. Bien qu'un parti musulman conservateur (le Parti justice et développement) domine le Parlement depuis 2011 et que le chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, en soit issu, il n'a aucune influence sur les affaires religieuses, domaine strictement réservé du roi.

Enfin, l'Etat a veillé à verrouiller la doctrine. A travers l'instruction des préposés religieux, en premier lieu. «Tous les imams ont maintenant six heures de formation continue par mois», assure Hakim El Ghissassi. On y révisé les grandes notions de l'islam malékite, «notamment la prise en compte du local dans la compréhension de la religion : on ne croit pas à l'application d'un islam transnational», poursuit le conseiller. Il s'agit de battre en brèche une vision salafiste et totalitaire de la religion, importée du Golfe. «La question de la maslaha, la recherche de l'intérêt général, est fondamentale dans la pensée malékite, insiste Hakim El Ghissassi. Le soufisme vient aussi gommer la rigidité d'une approche strictement légaliste de l'islam.» L'Etat profite de ces formations pour rappeler les lignes rouges à ne pas franchir. La politique doit absolument être bannie des prises de parole publiques, tout comme les

références au jihad armé. Conduire le prêche du vendredi, après la grande prière, requiert d'ailleurs une autorisation spéciale qui n'est pas accordée à tous les imams.

Dernier étage de cette entreprise de reprise en main de la religion, la formation d'une nouvelle génération d'imams a été lancée en 2015, avec l'Institut Mohammed-VI, rattaché à la prestigieuse université Al-Quaraouiyine de Fès, l'une des plus anciennes au monde. La filière est sélective. Cette année, 3 500 dossiers ont été reçus, pour 250 places : 150 hommes et 100 femmes (qui, à l'issue de leur formation, pourront instruire ou conseiller les fidèles, mais pas conduire la prière). Les étudiants marocains sont recrutés à bac + 3 et doivent au préalable connaître intégralement le Coran. Les cours durent un an pour les Marocains, deux pour les Subsahariens, trois pour les Français.

A la cantine de l'institut, Mohamed Nadhir, 21 ans, finit d'éplucher sa pomme. L'heure de la prière approche, ce Français d'origine tunisienne est le dernier à rester dans le bâtiment vide. Après un bac S et une année de fac en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps), il dit avoir «mis tout ça en pause» pour se consacrer à l'étude de la religion. Il a suivi un enseignement traditionnel au côté d'un professeur de Coran, en France, et a effectué un stage d'un mois en Jordanie. Mais le jeune homme désirait quelque chose de plus sérieux. Il fait partie des 50 étudiants sélectionnés par l'Union des mosquées de France.

«On est choyés ici : blanchis, nourris, logés, billets d'avion payés et même une petite bourse, détaille Mohamed Nadhir. La responsabilité est immense.» A son retour, se destine-t-il à être imam ? «Peut-être un peu plus», dit-il en rougissant. Formateur d'imams, comme pour la plupart des diplômés marocains ? «Oui, peut-être. En France, il y a de grosses lacunes. La génération de nos parents a tout fait par elle-même. Souvent, les imams étaient juste des travailleurs immigrés qui parlaient bien arabe et qui ont pris leurs responsabilités pour conduire la prière. On leur doit le respect et il faudra beaucoup de tact pour changer les choses, mais la jeunesse musulmane aspire désormais à autre chose. Elle désire des imams sérieux, qui ont une formation théologique. La France ne veut pas voir que la communauté a évolué, qu'elle demande à pratiquer sa religion dignement.»

A l'étage de l'institut, dans la chaleur de l'après-midi, des récitations chantées s'échappent d'un amphithéâtre. «C'est l'introduction d'un cours de communication, indique le directeur de l'établissement, Abdeslam Lazaar. Les imams ne sont pas des théologiens, ils ont un rôle social : leur façon de s'exprimer, de se faire comprendre par la population, est très importante.» La formation comprend aussi bien des leçons de «jurisprudence islamique» et de «tradition prophétique» que de «psychologie et santé mentale», «sociologie» ou «histoire de France». Sans oublier, au sous-sol, une vaste salle de sport où sont disposées des dizaines de machines de musculation. «Les imams doivent être bien dans leur tête et bien dans leur corps», s'amuse Abdeslam Lazaar.

Vide DOCTRINAL

En remontant lentement les marches qui ramènent vers la lumière de la cour, le directeur pointe un bâtiment en construction, de l'autre côté de la route. «C'est une extension, avec 400 places supplémentaires. Nous recevons de plus en plus de demandes, d'Europe, d'Afrique, d'Asie centrale, etc.» Sans jamais oser une

concurrence frontale avec les pays du Golfe, l'islam marocain est en train de s'imposer comme l'une des principales alternatives au wahhabisme (mouvement politico-religieux saoudien). Pour l'Occident, il représente un islam «soft», bienvenu pour contrer la progression du salafisme. En France, par exemple, il est attendu pour occuper un certain vide doctrinal, longtemps comblé par des forums en ligne ou des prédicateurs autoproclamés. Dans beaucoup de pays musulmans, notamment en Afrique, le Maroc est aussi regardé comme un modèle de contrôle du discours religieux, pouvant éviter un basculement des fidèles dans le jihad armé. A l'institut, depuis cette année, le thème est d'ailleurs abordé dans un module dédié de vingt-deux heures, qui déconstruit la pensée jihadiste, chapitre par chapitre.

Le modèle marocain est-il cependant exportable ? Il repose sur la tutelle du commandeur des croyants, qui n'existe pas hors du royaume, et sur un tel verrouillage du discours religieux... qu'il peut s'avérer contre-productif. Environ 1 500 jihadistes marocains ont rejoint les rangs de l'Etat islamique (EI) en Syrie et en Irak, selon les estimations du King's College de Londres, et les services de sécurité marocains sont engagés dans une lutte implacable contre les cellules terroristes implantées dans les grandes villes du royaume. Plusieurs dizaines ont été démantelées ces dernières années, dont plusieurs liées à l'EI, affirment les autorités. Le Maroc communique beaucoup moins sur cette surveillance de l'ombre, pourtant un complément indispensable de sa diplomatie religieuse.

COMMENT INTEGRER ENFIN L'ISLAM A LA REPUBLIQUE, MARIANNE,
22/12/2016

COMMENT INTÉGRER ENFIN L'ISLAM À LA RÉPUBLIQUE

PAR JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Le 12 décembre, Bruno Le Roux, tout juste nommé ministre de l'Intérieur, s'adressait aux responsables de l'islam de France avec des mots qu'ils ont rarement l'habitude d'entendre. « Il faut aller vite », assurait le successeur de Bernard Cazeneuve en clôturant « l'instance de dialogue » avec les musulmans, qui devait lancer une nouvelle étape de l'organisation de l'islam de France. Car le dossier, ouvert en 1988 par Pierre Joxe, repris en 1999 par Jean-Pierre Chevènement puis en 2005 par Nicolas Sarkozy, avance à pas comptés. Le motif de cette langueur calculée : les chicayas entre obédiences du culte musulman, qui renvoient le plus souvent à des origines nationales, algérienne, tunisienne, marocaine, turque... La République laïque ne pouvant rien imposer en matière de foi, les notables de l'islam ont longtemps bloqué par l'inertie toute tentative sérieuse d'encadrer ou même de financer enfin la pratique religieuse de 4 à 5 millions de coreligionnaires*. La création de la Fondation de l'islam de France (FIF), présidée par Jean-Pierre Chevènement, devait marquer un nouveau départ, même si l'ambition initiale a été rognée, puisque la FIF ne disposera que de 1,4 million d'euros de budget par an, abondé pour l'heure par les seuls Dassault, SNCF et ADP.

Mais la partie la plus délicate du dossier est loin d'être bouclée : la constitution d'une association culturelle, conforme à la loi de 1905, qui seule pourrait rassembler les dons des fidèles, ainsi que les rede-

vances sur le halal et les pèlerinages. Cet effort indispensable pour enfin former correctement les imams dans l'Hexagone et non plus à l'étranger, et leur assurer des conditions d'existence correctes, est pour l'heure encore bloqué par l'intransigeance de Dalil Boubakeur, qui juge que sa Grande Mosquée de Paris n'est pas représentée à sa véritable valeur ! Car, si la religion musulmane est pauvre, c'est d'abord le résultat de sa mauvaise organisation. « L'argent qui circule ne va pas là où il devrait aller », s'insurge le consultant Hakim El Karaoui, auteur d'un rapport intitulé « Un islam français est possible » (Institut Montaigne). Et de prôner des solutions radicales : comme l'obligation pour les mosquées de passer par des associations culturelles selon la loi de 1905, la publicité des comptes de ces associations, et la nomination de personnalités indépendantes des mosquées pour gérer les fonds de l'association culturelle nationale. On comprend du coup pourquoi certains notables traînent les pieds.

Reste une autre mission, pas moins importante, fixée par Bernard Cazeneuve : « Les responsables religieux de l'islam de France sont les mieux armés pour alerter les fidèles, et notamment les jeunes, pour les mettre en garde » contre la propagation « de la haine de la République, contre nos institutions et nos concitoyens de toutes confessions ». Cette mission, elle, ne souffre aucun retard. ■ **HERVÉ NATHAN**

* Estimation très approximative puisqu'on ne connaît pas la proportion de pratiquants ni même de croyants dans cette population.



"NOUS VOULONS AIDER

au surcroissement de modèles d'identification qui ne soient pas mortifères, mais qui ouvrent sur des chemins d'élévation sociale, morale, spirituelle." Ci-dessus : cérémonie d'hommage aux victimes des attentats djihadistes, à la mosquée de Créteil, le 20 novembre 2015.

Marianne : En 1999, ministre de l'Intérieur chargé des cultes, vous aviez amorcé l'organisation de l'islam de France, avec l'istishara (« consultation »). Pour intégrer une religion minoritaire et venue de l'étranger à la République, vous vous inspiriez clairement de l'œuvre de Napoléon qui, au début du XIX^e siècle, avait créé autoritairement les institutions du judaïsme français. Dix-sept années plus tard, on semble ne pas avoir beaucoup avancé...

Jean-Pierre Chevènement : Nous ne sommes plus au temps de Napoléon. J'espérais que, dans une République laïque, les musulmans

se mettraient d'eux-mêmes d'accord sur les objectifs et les moyens et sur les règles de fonctionnement de leur culte. Ça n'a été qu'insuffisamment possible car l'islam en France est organisé très largement en obédiences relevant d'un pays d'origine, l'Algérie, le Maroc et la Turquie principalement. Ces fédérations se neutralisent quelque peu. J'ajoute une fédération qui ne dépend d'aucun pays, l'UOIF, réputée proche des Frères musulmans. L'islam de France est à créer pour les nouvelles générations de musulmans et dans l'intérêt du pays tout entier. C'est une œuvre de longue haleine.

On aboutit en 2016 à une espèce de triangle institutionnel :

le CFCM qui a déjà son histoire, la Fondation de l'islam de France que vous présidez et bientôt, sans doute, une association culturelle selon la loi de 1905. Est-ce qu'enfin on peut espérer un édifice institutionnel vraiment représentatif des musulmans ?

Il faut distinguer ce qui a été fait et ce qui reste à faire. L'instance légitime élue de représentation des musulmans, c'est le CFCM, créé en 2003 sur la base de la consultation que j'avais lancée en 1999 qui a donné lieu à une déclaration de toutes les sensibilités de l'islam et du ministre de l'Intérieur, déclaration intitulée : « Principes régissant les rapports entre le culte musulman et les pouvoirs publics ». C'est donc l'instance religieuse, l'équivalent de la Conférence des évêques, du Consistoire central, de la Fédération du protestantisme. La fondation est d'une nature tout à fait différente : laïque, elle n'a d'objet que profane, sa vocation est d'abord culturelle, éducative, sociale. ➤

"L'ISLAM DE FRANCE EST À CRÉER POUR LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS DE MUSULMANS ET DANS L'INTÉRÊT DU PAYS TOUT ENTIER."

22 décembre 2016 au 5 janvier 2017 / Marianne / 9

➤ Elle est conçue comme un pont entre l'islam et la République, un pont de l'islam vers les Français pour leur faire connaître la religion de 4,5 millions de Français et de 1,8 milliard de personnes dans le monde, religion de plusieurs grands pays voisins auxquels nous unissons des liens particuliers : Maroc, Tunisie, Algérie, pays de l'Afrique subsaharienne qui sont musulmans, mais aussi pays du Proche- et du Moyen-Orient. La fondation qu'a voulue Bernard Cazeneuve doit aussi se tourner vers cette fraction de la jeunesse, hors sol, qui ne sait plus très bien à quel pays elle appartient, une jeunesse déracinée, pour parler comme Barrès, mais bien davantage que ne l'étaient les jeunes étudiants de Nancy à Paris dans les années 1890 ! Nous voulons aider au surgissement de modèles d'identification qui ne soient pas mortifères, mais qui ouvrent sur des chemins d'élévation sociale, morale, spirituelle. Nous allons aider à la promotion de films télévisés sur les rapports historiques entre la France et l'islam, sur la contribution des musulmans à la construction de notre pays et sur ce que sont les grandes civilisations de l'islam. Et peut-être ferons-nous comprendre ce qu'est le principal message de l'islam, dont, pour qui le connaît un peu, les grandes valeurs morales ne sont pas si éloignées de celles de la République : égalité, justice, sensibilité au sort des plus faibles, etc. Cela, dans un esprit laïque bien entendu : celui de l'enseignement objectif du fait religieux.

Parlons des valeurs. Ne faudrait-il pas être plus affirmatif en enjoignant aux musulmans d'adapter leurs valeurs religieuses à celles de la République, en particulier sur l'égalité entre les hommes et les femmes ou la liberté de penser, ce qui impliquerait la reconnaissance de l'apostasie. N'est-ce pas aux musulmans de faire cet effort-là plutôt qu'à la République de montrer qu'elle est accueillante ?

Je vous ai parlé d'un pont entre l'islam et la République, mais le pont n'est pas à sens unique. Certains chercheurs m'ont reproché non sans quelque malice, d'avoir signé *(le 28 janvier 2000)*, une déclaration de principes, qui ne mentionnerait pas expressément le droit à l'apostasie. Formulé comme cela, c'est exact. J'ai jugé en effet préférable de renvoyer l'énoncé détaillé des principes à la Charte européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales où le droit de changer de religion figure en toutes lettres. Le droit de changer de religion est garanti par cette déclaration et les organisations signataires se sont engagées à reconnaître tous les principes énoncés par la charte « sans exception ». Le CFCM, de son côté a créé un conseil religieux qui a adopté récemment une « charte de l'imam ». Ce n'est pas une habilitation formelle, mais les mosquées seront puissamment incitées à recruter des imams recommandés par le CFCM.

De plus, le comité d'orientation de la fondation, lieu de réflexion qui alimentera notre programme d'action, où les femmes seront presque aussi nombreuses que les hommes, bénéficiera de la présence de personnalités comme Soheib Bencheikh, Abdennour Bidar ou Nada Yafi dont la réflexion et la culture contribueront sans doute à faire « bouger les lignes ». L'égalité hommes-femmes est une conquête à laquelle toutes les religions ont dû se plier.

Peut-on se satisfaire longtemps de l'anarchie qui règne en matière de formation des imams en France ? Ou se contenter

des formations assurées en Turquie ou à l'institut Mohammed-VI au Maroc ?

Il y a environ 2 500 mosquées, donc au moins autant d'imams. Aujourd'hui, tout le monde peut s'improviser imam. Environ 300 d'entre eux sont des « imams détachés » par leur pays d'origine : l'Algérie, le Maroc et la Turquie. Les imams doivent être formés à un bon niveau théologique. La République française ne peut pas accepter des prédicateurs salafistes qui tiennent des discours de haine et d'exclusion, et alimentent ainsi des terreaux qui sont ceux du djihadisme. La fondation est compétente pour tout ce qui relève de la formation profane des imams : la connaissance de la langue, du droit, des grandes règles de la République, le civisme... Une quinzaine de diplômes universitaires sont déjà opérationnels. Nous allons encourager, par des bourses, les candidats à l'imamat à obtenir ces diplômes.

La France étant une République laïque, nous nous interdisons de former religieusement des imams. Nous devons passer par des instituts privés et, en attendant, négocier des accords avec les trois pays d'origine qui garantissent le niveau et le contenu de la formation et la connaissance du français. Des instituts universitaires d'islamologie vont nous être proposés par la mission dirigée par Rachid Benzine.

J'en viens maintenant à l'association culturelle qui reste à créer. Seule celle-ci peut drainer les fonds nécessaires pour prendre en charge la formation des imams, leur rémunération, leur protection sociale et leur retraite. Il y a un immense chantier à ouvrir dans cette direction qui suppose une meilleure



tristan reynaud / l'ape

"L'INTÉGRATION, POUR RÉUSSIR PLEINEMENT, a besoin d'être soutenue par l'émergence d'un islam respectueux des principes républicains." Ci-dessus : réunion des instances de dialogue avec l'islam, au ministère de l'Intérieur, le 12 décembre 2016.

"IL FAUT RESPECTER LA LIBERTÉ DE RELIGION MAIS AUSSI DE CONSCIENCE. C'EST CE QUI DIFFÉRENCIE LE MODÈLE RÉPUBLICAIN DU MODÈLE COMMUNAUTAIRE."



organisation du marché du halal et du marché du pèlerinage et peut-être aussi une mobilisation plus importante du denier du culte. On estime que de 4 à 5 millions de musulmans vivent en France : tous ne sont pas pauvres, tous ne sont pas pratiquants, mais il n'en reste pas moins qu'avec un effectif beaucoup plus modeste la communauté juive ou la communauté protestante ont pu assurer un financement convenable de leurs institutions. C'est l'intérêt financier et politique de la communauté musulmane d'y parvenir elle aussi.

Dans le débat public, NKM milite pour l'interdiction du salafisme en France.

Au nom de la défense des valeurs de la République. Qu'en pensez-vous ?

Je ne suis pas ministre de l'Intérieur, mais président de la Fondation de l'islam de France. J'estime néanmoins qu'une telle interdiction serait contraire à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui

stipule que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses ». Le problème doit être pris sous l'angle des manquements aux lois républicaines par exemple, des brochures qui diffusent un message qui peut appeler au meurtre ou professer ouvertement l'infériorité de la femme par rapport à l'homme n'ont pas lieu de paraître sur le territoire national.

Est-ce qu'on peut utilement appeler au respect des règles républicaines, qui sont un impératif, quand par ailleurs ces mêmes populations sont en grande partie confrontées à des discriminations, par exemple dans l'accès au travail, plus de façon ethnique que de par leur religion. Le Premier ministre Valls parlait d'« apartheid social » après les attentats contre Charlie Hebdo, est-ce que la République peut être à ce point boiteuse ?

Dans mon dernier livre, intitulé *Un défi de civilisation* [Fayard],

j'évoque la politique de recrutement « à l'image de la population » que j'ai cherché à promouvoir comme ministre de l'Intérieur en 1999. C'était l'objet des comités d'accès à la citoyenneté (Codac), qui ont donné de bons résultats en mobilisant les institutions comme la SNCF, la RATP, ou celles de l'Etat. On dit toujours qu'il y a 700 djihadistes français en Syrie, mais il y a 10 000 soldats musulmans dans les rangs de l'armée française ! Il n'est pas nécessaire d'aller vers les quotas ethniques : la France est une nation pluriethnique, pluriconfessionnelle, elle n'est pas multiculturelle. Elle a une culture : c'est la culture républicaine qu'il faut essayer de faire vivre, mais encore faut-il qu'il y ait une volonté convergente des politiques, dans tous les compartiments de l'Etat et y compris chez les élus de terrain, souvent trop sensibles, par électoralisme, aux pressions qu'ils peuvent subir. Est-ce que cette volonté existe dans l'Etat ? Là est la vraie question. ➤

22 décembre 2016 au 5 janvier 2017 / Marianne / 11

> Dans un peu plus de quatre mois auront lieu des échéances politiques majeures en France : élection présidentielle puis élections législatives. Souhaitez-vous que l'intégration soit un des débats majeurs de la campagne électorale, de façon que le peuple français puisse en trancher ?

Il doit y avoir un débat sur ce sujet, sur la République et sur la volonté de continuer la France. On ne devrait pas isoler une catégorie de citoyens. D'autant que, lorsqu'on dit « musulman » aujourd'hui, on désigne des personnes de tradition ou de culture musulmane dont un bon quart d'entre elles ne sont pas pratiquantes. Il faut respecter la liberté de conscience. La République, c'est cela : la liberté de religion, mais aussi la liberté de l'individu face aux pressions que peuvent exercer sur lui des groupes d'appartenance. C'est ce qui différencie le modèle républicain du modèle communautaire.

Mais comment organiser ce débat sans qu'il tombe dans le vertige identitaire ? Si on revient en arrière, on constate que la question de l'intégration – comment faire un peuple – est devenue celle de l'identité, c'est-à-dire comment séparer le peuple...

Cette confusion résulte de concepts mal assurés. L'identité d'un peuple, c'est toute son histoire. L'identité de la France n'est pas un problème : 1789 est le produit de notre histoire. Depuis la Révolution française, nous sommes à la fois la France et la République, c'est-à-dire une nation de citoyens soudés par l'adhésion aux principes posés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Or, beaucoup d'hommes politiques aujourd'hui n'évoquent que le peuple au sens ethnique du terme ou alors les droits de l'homme, en oubliant les droits du citoyen qui garantissent les premiers. Ils



"AUJOURD'HUI, TOUT LE MONDE PEUT s'improviser imam. Environ 300 d'entre eux sont des 'imams détachés' par leur pays d'origine. La République ne peut accepter des prédicateurs salafistes qui tiennent des discours de haine et d'exclusion."
Ci-dessus : un cours à l'Institut européen des sciences humaines, qui, depuis vingt-quatre ans, forme, près de Château-Chinon, des imams français et européens.

oublient le civisme qui ne peut exister sans le patriotisme. A force d'oublier la nation, les droits de l'homme européens et post-nationaux ont ouvert un boulevard au Front national. La nation française est une communauté de citoyens. Elle a une histoire derrière elle et un avenir devant elle.

Sur votre blog, vous faites l'éloge de Manuel Valls et d'Arnaud Montebourg. Le premier pour son autorité, le second pour sa vision de l'Europe. Mais Manuel Valls n'est-il pas plus clair et volontariste vis-à-vis du radicalisme religieux ?

Je me tiens en dehors de la primaire du PS, parti auquel je n'appartiens plus depuis vingt-trois ans. J'observe cependant que Montebourg porte une critique forte des poli-

tiques menées depuis trente ans qui ont conduit à la désindustrialisation de la France. Valls porte des valeurs régaliennes incontestables. Il a eu des phrases fortes : « *Tous les salafistes ne sont pas des djihadistes, mais tous les djihadistes sont des salafistes.* » Mais il faut rentrer plus avant dans la problématique de l'islam de France, dans ses difficultés concrètes, dans le fait qu'il y a incontestablement davantage de chômeurs parmi les jeunes de culture musulmane que chez les autres, en évitant de passer du discours antidiscrimination au discours victimaire propre à légitimer tous les comportements déviants, y compris terroristes. Il faut trouver le point juste dans l'expression et dans la pratique, et il faut le trouver tous ensemble. Nous devons désamorcer les processus de surenchère et d'escalade qui peuvent dresser

"COMME LES ANCIENNES VAGUES D'IMMIGRATION, LES PLUS RÉCENTES DOIVENT FAIRE UN EFFORT POUR SE RAPPROCHER DU MODÈLE HISTORIQUE DOMINANT."

une partie des Français contre une autre. Cette pente est plus facile à dévaler qu'à remonter. Nous avons à ouvrir des voies nouvelles de réussite et à favoriser l'édification pour des jeunes privés de repères, de parcours d'élévation morale et spirituelle qui leur manquent aujourd'hui.

Au moment de l'affaire du burkini, vous avez appelé les musulmans à la discrétion...

C'était avant l'affaire du burkini. J'ai appelé les musulmans à la discrétion, comme toutes les autres religions, dans l'expression de leur foi dans l'espace public de débat. La laïcité, c'est aussi l'acceptation d'un espace commun de citoyenneté où, quelle que soit leur religion, les citoyens doivent s'exprimer d'une manière argumentée, à la lumière de la raison naturelle, sans chercher à imposer les dogmes qui leur sont propres. Sans exercer une emprise excessive sur la vie de la cité qui nuirait à la liberté d'expression individuelle. Chacun enfin doit faire un effort du point de vue de l'intégration aux us et coutumes de la communauté nationale. Il est souhaitable que, comme toutes les vagues de l'immigration qui se sont succédé dans notre pays depuis un siècle et demi, les plus récentes fassent un effort pour se rapprocher du modèle historique dominant. Je crois cet objectif accessible. C'est affaire de pédagogie collective.

La République a été longtemps assimilationniste. Vous pensez que ce concept peut retrouver de la validité ?

Le mot existe toujours dans le code civil, puisque l'assimilation est la condition de la naturalisation. Mais, dans l'usage, ce mot a été plus ou moins délaissé. Je reprends l'analyse de Jacques Berque. La France a toujours accepté des apports extérieurs, par exemple italien au XVI^e siècle, espagnol au XVII^e, germaniques ou anglo-saxons au XIX^e et au XX^e siècle ou arabe

aujourd'hui. Mais ces apports ne doivent pas nuire au maintien de la personnalité structurée de la France et à son corpus de principes fondamentaux. Je ne suis pas de ceux qui considèrent que l'intégration a définitivement échoué. Il faut qu'elle se poursuive, car elle signifie la maîtrise des codes sociaux qui permettent, en République, l'exercice de la liberté. Pour réussir pleinement, elle a besoin d'être soutenue par l'émergence d'un islam respectueux des principes républicains. Raisonnons plus largement : la montée du fondamentalisme religieux dans le monde musulman est l'envers de l'échec de la Nahda,

c'est-à-dire de la « Réforme » en pays d'islam. Ou on reste sur cet échec dans lequel l'Occident a eu sa part, ou on considère que la Nahda a encore l'avenir devant elle. C'est le défi de notre coexistence harmonieuse. Nous avons nous-mêmes fait descendre le ciel sur la Terre avec la Révolution française qui a fondé l'ordre humain sur les principes des droits de l'homme et du citoyen. Nous n'avons pas à aider ceux qui veulent rétablir à leur manière le droit divin, et revenir sur une conquête historique qui ne concerne pas que la France mais toute l'humanité. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR H.N.

"NOUS DEVONS DÉSARMER les processus de surenchère et d'escalade qui peuvent dresser une partie des Français contre une autre. Cette pente est plus facile à dévaler qu'à remonter."
Ci-contre : hommage, à Saint-Etienne-du-Rouvray, le 29 juillet, au père Jacques Hamel, égorgé dans son église par deux terroristes islamistes, le 26 juillet.



CHRISTOPHE PETIT / AGF / L'ESPRESSO

LAÏCITE : UN MANUEL PAS TRES ORTHODOXE POUR
L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, *LE MONDE*, 29/12/2016

L'Observatoire de la laïcité s'émeut des erreurs d'un ouvrage scolaire

Les temps sont durs pour les manuels scolaires. Alors qu'ils font peau neuve dans le sillage de la réforme des programmes, les éditeurs semblent naviguer d'une polémique à une autre, entre pseudo " théorie du genre " et références involontaires à l'extrême droite. La dernière en date concerne un principe sur lequel l'éducation nationale affiche la fermeté : la laïcité.

L'ouvrage mis en cause est un nouveau manuel d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, publié aux éditions Delagrave et utilisé, depuis septembre, en terminale professionnelle. Le chapitre qui a poussé parents et enseignants à saisir l'Observatoire de la laïcité met la barre haut : " Développer la conscience éthique, sociale et civique ".

C'est aussi autour de cet enjeu que l'éducation nationale avait appelé la communauté éducative à se mobiliser après l'attaque contre Charlie Hebdo, en janvier 2015, et pressé le pas pour mettre en œuvre cette " morale laïque " appelée de ses vœux par l'ancien ministre Vincent Peillon.

Pourtant, sur un sujet aussi sensible, les rédacteurs du manuel n'ont eux-mêmes pas l'esprit très clair. Ils ont confondu les lois de 1905 et de 2004 – celles dont on attend des élèves une connaissance sans failles. Le commentaire illustrant la photo d'une " manifestation des sikhs à Paris en 2004 " témoigne de cette confusion : " En vertu de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, des élèves sikhs portant le turban ont été exclus des établissements scolaires publics ", lit-on.

Rapprochement périlleux

Sous ce commentaire erroné, un rappel de la loi du 15 mars 2004 – qui interdit " le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse " – ne rend pas le propos plus clair. A la fin du chapitre, il est demandé aux élèves de comparer la charte de la laïcité à l'école (affichée dans tous les établissements depuis 2013) à une charte en entreprise, rapprochement périlleux tant les contextes, les publics, les cadres juridiques et les missions diffèrent.

" La laïcité est une notion complexe mais constitutive de notre socle républicain. Son enseignement ne doit souffrir d'aucune confusion ", écrit Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité, dans un courrier adressé à l'éditeur le 22 décembre.

La petite maison d'édition, rachetée récemment par Magnard Vuibert, n'a pas souhaité répondre à nos questions. Mais dans le courrier qu'elle a transmis, le 23

décembre, à l'Observatoire de la laïcité, sa directrice générale, Mahin Bailly, s'engage à " procéder à la correction " concernant la légende de la photo et à " modifier la page - relative aux chartes de la laïcité - afin qu'elle ne prête plus à confusion ".

" On a le sentiment que les bourdes dans les manuels se multiplient, analyse, sévère, Christian Chevalier, secrétaire général du syndicat des enseignants de l'UNSA. Dans la course effrénée aux changements de programmes, c'est comme si l'exigence de productivité finissait par l'emporter sur celle de vigilance. "

SOUS LE VOILE, DES FEMINISTES ?, LE POINT, 29/12/2016

Affrontement. Un an après les agressions de Cologne, le mouvement féministe est plus que jamais divisé sur l'islam et la laïcité.

PAR THOMAS MAHLER

Longtemps, pour tout progressiste soucieux de défendre l'égalité des sexes, les choses étaient simples : la burqa, au même titre que la pratique de l'excision, était un instrument moyenâgeux d'aliénation des femmes. Mais c'était avant qu'un certain nombre de sociologues ne sèment le trouble dans les rangs du féminisme en invitant à se débarrasser des schémas « postcoloniaux » et à considérer le voile intégral comme un « *trend hypermoderne* » — selon l'expression du chercheur Raphaël Liogier. Ainsi, Agnès De Féo, sociologue autoproclamée « 100 % féministe », a interrogé des dizaines de salafistes françaises portant le niqab et en a conclu que, loin d'être soumises, ces femmes seraient contre toute attente des... « *hyperdominatrices* », des « *superhéroïnes* » de l'islam fondamentaliste imposant leur choix à leur conjoint, osant divorcer et bousculer les codes. « *Elles racontent un sentiment de surpuissance* », dit la chercheuse. Les salafistes, des pétroleuses subversives ? L'argument fait bondir la laïque Caroline Fourest. « *Ce n'est pas parce qu'une femme affirme quelque chose qu'elle est féministe !* »

Elle peut aussi dire des conneries, s'emporte-t-elle. Et lorsque le sociologue iranien Farhad Khosrokhavar évoque un féminisme djihadiste après l'affaire des bonbonnes de gaz, il manifeste un profond mépris pour la révolution intellectuelle du féminisme. »

Pas une semaine ou presque sans que les débats sur l'islam et la laïcité créent de nouveaux remous chez les féministes. En mars, alors qu'un débat sur les violences faites aux femmes doit se tenir à la mairie du 20^e arrondissement, Frédérique Calandra, maire PS, en refuse l'accès à l'afro-féministe Rokhaya Diallo, « *une idiote utile de l'intégrisme qui ne représente pas le féminisme* », selon elle. « *Je ne suis pas une prosélyte, étant plus pro-choix que pro-voile* », rétorque Diallo. Calandra a quand même été un soutien de Strauss-Kahn. Je n'ai pas de leçon de féminisme à recevoir d'une telle personne. » En avril, des étudiantes de Sciences po émoustillent les médias avec un « *hijab day* » visant à « *démystifier un tissu* ». Suivent la polémique sur la mode islamique puis celle sur le burkini, qui achève cet été de partager les féministes en trois camps : celles, comme l'avocate Yael Mellul, qui se positionnent farouchement contre ; celles, comme la Femen Inna

Shevchenko, qui condamnent les arrêtés sans défendre un vêtement jugé archaïque ; et enfin celles qui pensent que le seul combat qui vaille est celui qui consiste à protéger ces musulmanes victimes de... racisme.

Mais le séisme majeur, l'événement qui a mis au grand jour les failles, c'est évidemment la Saint-Sylvestre 2015 de Cologne, durant laquelle des hommes décrits comme très majoritairement nord-africains ou arabes commettent des centaines d'agressions sexuelles, attouchements et arrachages de vêtements. Faut-il voir dans ce réveillon de cauchemar, comme le pense Kamel Daoud, le symptôme d'un « *rapport malade à la femme, au corps et au désir* » du monde arabo-musulman ? Ou, à trop se concentrer sur l'origine des agresseurs, en oublie-t-on la banalité du sexisme qui traverse toute la société ? « *Entre avril et septembre 1945, 2 millions d'Allemandes ont été violées par des soldats. La faute à l'islam ?* » tweete Clémentine Autain peu après.

Compromis avec la religion.

D'autres tentent de comparer ces violences à celles régulièrement commises durant la Fête de la bière... Et il faut entendre aujourd'hui Christine Delphy, pourtant signataire du manifeste des 343 et ancienne célèbre « *gouine rouge* », commenter confusément l'événement pour saisir que, un an après, la gêne n'est pas dissipée chez un certain nombre de féministes : « *Je n'étais pas à Cologne et je ne sais pas ce qui s'y est passé. Au début, on nous a dit : "Ce sont des migrants." Mais ça n'a pas été prouvé par la police.* » Alice Schwarzer, féministe la plus célèbre d'Allemagne et amie de Simone ■■■

« Ce n'est pas parce qu'une femme affirme quelque chose qu'elle est féministe ! Elle peut aussi dire des conneries. » Caroline Fourest



« Entre avril et septembre 1945, 2 millions d'Allemandes ont été violées par des soldats. La faute à l'islam ? » Clémentine Autain

■ ■ ■ de Beauvoir, s'emporte : « Voilà les faits : il y a eu 1 310 plaintes, dont 690 pour agressions sexuelles, y compris 28 pour tentatives de viol. Ils ont pratiqué des méthodes bien connues au Caire. Leur but était de chasser des lieux publics ces "putes". C'est le djihad d'en bas décrit par Gilles Kepel. »

Deux camps semblent donc aujourd'hui irréconciliables. D'un

côté, les « universalistes » et « laïques » intransigeantes, représentées par Elisabeth Badinter, Laurence Rossignol ou, en Allemagne, Alice Schwarzer, refusent tout compromis avec la religion, même minoritaire. « Je suis soulagée que Simone de Beauvoir ne voie pas ce retour en arrière et qu'on ose plaider pour le voile au nom du féminisme, explique cette dernière. Le

Combat. Après les agressions du Nouvel An 2015 à Cologne, des habitants défilent dans la ville le 9 janvier pour protester contre les violences faites aux femmes.

féminisme à la Beauvoir n'est pas pour la différence, mais pour l'égalité des sexes : les mêmes droits – et devoirs – pour les hommes et les femmes. » De l'autre, les « néoféministes », « différentialistes » ou « postcoloniales », qui estiment que le féminisme majoritaire et « ethnocentriste » est instrumentalisé – de la même manière que la laïcité – à des fins racistes et exclut donc les femmes portant le voile. Depuis 2014, le 8 mars, les féministes « non excluantes » défilent à Belleville, en marge des associations traditionnelles. « Les féministes qui se disent universalistes sont en fait particularistes, rejetant les femmes voilées ou les prostituées », justifie Rokhaya Diallo. Doctrante en sociologie et présidente de Femmes dans la mosquée, Hanane Karimi se dit quant à elle « plus féministe que Badinter » : « Je ne sais pas ce qu'elle a fait pour la cause des femmes, à part taper sur les musulmanes. »

Il peut être tentant de faire de ce conflit une guerre des générations et des origines, opposant des féministes « historiques », « old school », blanches et bourgeoises, à des « néoféministes » plus jeunes, métissées et actives sur les réseaux sociaux. Mais c'est oublier que Christine Delphy, 75 ans, cofondatrice de la revue *Nouvelles Questions féministes* avec Simone de Beauvoir, est à tous les meetings contre l'islamophobie pour dénoncer un féminisme « mainstream » devenu « raciste ». À l'inverse, c'est aussi oublier que Loubna Méliane, 38 ans, l'une des fondatrices de *Ni putes ni*

2016, année polémique



Janvier Cologne
Après la Saint-Sylvestre 2015, des femmes manifestent au nom de leur propre sécurité.

Avril Hijab Day
Des étudiantes de Sciences po Paris veulent sensibiliser à la question du foulard islamique : le temps du « Hijab Day », chacun est invité à porter le voile.

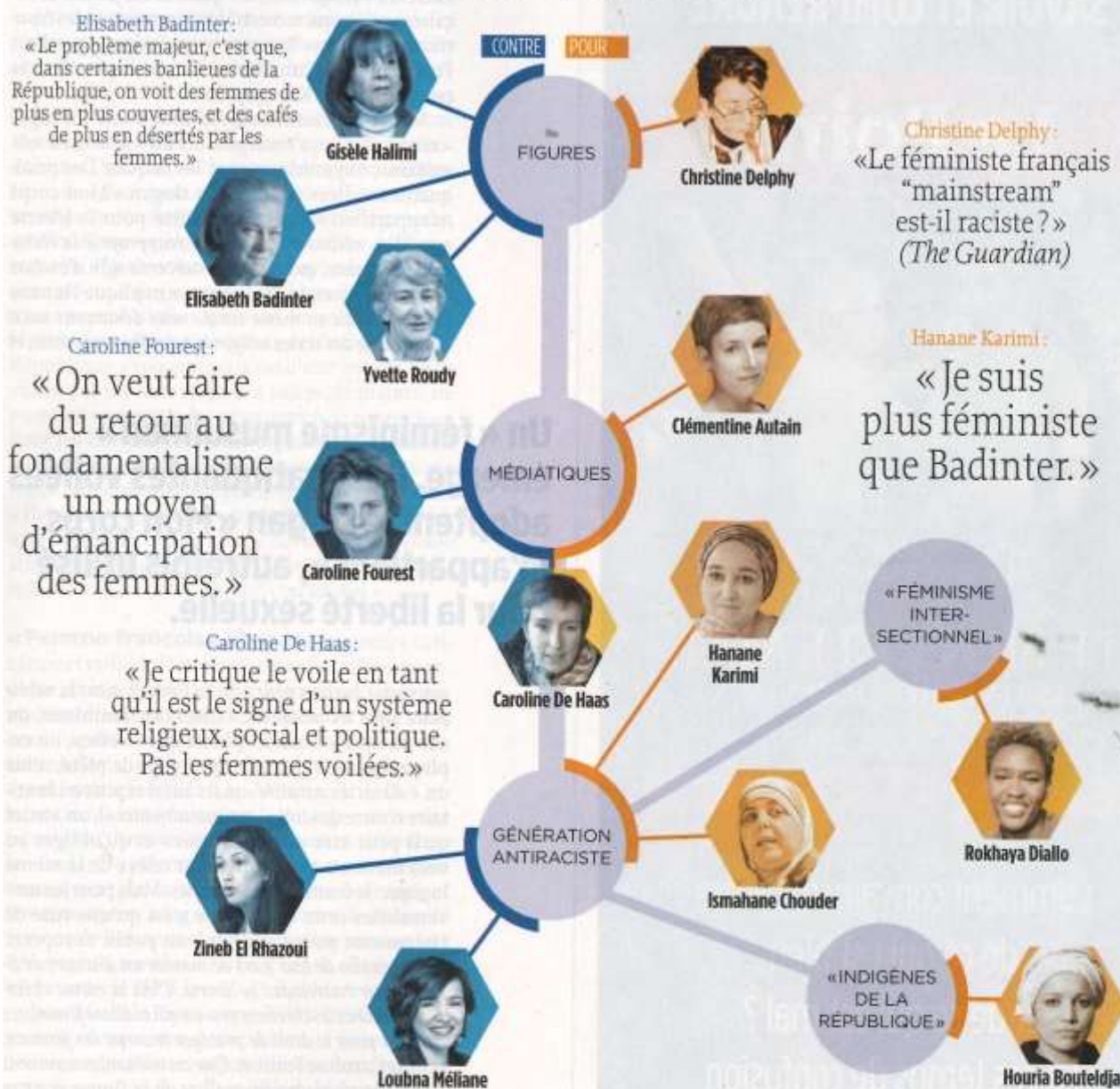


Juillet Burkini
Devant l'ambassade de France à Londres, des pro-burkini appellent à la liberté de chacun.



Décembre Sevrin
Un reportage de France 2 révèle que les femmes sont jugées « indésirables » dans un bar de la ville.

Les féministes face au foulard islamique



soumises, alerte inlassablement contre le « retour en arrière » que représente « ce putain de tissu » : « Christine Delphy ne se rend pas compte du mal qu'elle nous fait. Certaines de celles qui se sont battues

contre le conservatisme nous tournent aujourd'hui le dos, alors qu'il nous faudrait une révolution sexuelle. »

Avec sa loi sur le voile à l'école, 2004 a été l'année décisive dans cette fracture. L'époque a aussi vu

l'essor médiatique de Ni putes ni soumises, coupable selon les néo-féministes de se focaliser sur le sexisme des « grands frères et pères en banlieue ». Dès 2003, des débats fratricides au sein de *Prochoix*, revue cofondée par Caroline Fourest, poussent au départ des sociologues comme Françoise Gaspard ou Eric Fassin. En 2005 paraît « Les féministes et le garçon arabe », de Nacira Guénif-Souilamas et Eric Macé, qui fustige le ■■■

Loubna Méliane, une des fondatrices de Ni putes ni soumises, dénonce le « retour en arrière » que représente « ce putain de tissu ».

■■■ féminisme dominant et annonce l'alliance entre un « postféminisme » queer et les jeunes Françaises voilées qui remettraient en question les frontières du genre. Étrange association rappelant l'engouement d'un Michel Foucault pour le très peu *gay friendly* Khomeyni...

Mais c'est surtout en réaction à une loi jugée « néocoloniale » qu'émerge alors un « féminisme musulman », oxymorique pour les laïques. Des pratiquantes voilées adoptent le slogan « Mon corps m'appartient », autrefois utilisé pour la liberté sexuelle. « Nous nous sommes réapproprié la rhétorique féministe, qui avait été subvertie afin d'exclure d'autres femmes, les musulmanes, explique Hanane Karimi. Mais en même temps nous dénonçons aussi l'utilisation des textes religieux à des fins machistes, et

Un « féminisme musulman » émerge. Des pratiquantes voilées adoptent le slogan « Mon corps m'appartient », autrefois utilisé pour la liberté sexuelle.

nous nous battons pour que les femmes aient la même place dans les mosquées. » Chez ces féministes, on use du mot « foulard » plutôt que « voile », on explique qu'il est polysémique (gage de piété, refus du « diktat du paraître » mais aussi réaction identitaire contre des lois « antimusulmanes »), on assure qu'il peut être « émancipateur » et qu'obliger au voilement ou au dévoilement relève de la même logique : le contrôle des femmes. Mais pour les universalistes cette dialectique n'est qu'une ruse de l'islamisme pour s'adapter à un public européen. « C'est malin de leur part de manier un discours de liberté pour restreindre la liberté. C'est la même rhétorique que chez les chrétiens pro-vie qui se disent féministes et lutter pour le droit de protéger le corps des femmes, estime Caroline Fourest. Que ces militantes assument avoir une vision traditionaliste de la femme et ne se disent pas progressistes ! Ou alors les mots ne veulent plus rien dire. »

« Fascisme islamique ». Journaliste d'origine marocaine menacée de mort et qui a « connu les luttes réelles pour la liberté de picoler et de faire l'amour », Zineb El Rhazoui va jusqu'à traiter de « collaborationnistes » les féministes qui font le jeu du « fascisme islamique » : « Tant qu'il y a des endroits où les femmes sont couvertes de la tête aux pieds et fouettées par la police religieuse si elles s'y refusent, qu'on ne vienne pas me parler de choix ! »

Comme l'explique l'historienne du féminisme Michèle Riot-Sarcey, au cœur de cette opposition

se trouve une tension apparemment insoluble entre « le principe égalitaire hommes-femmes, quels que soient le lieu et la culture, et, de l'autre, le fait de prendre en compte de manière privilégiée la situation particulière des minorités ». Un peu comme les gays et les féministes, alliés historiques qui peuvent se retrouver aujourd'hui en désaccord sur la GPA, antiracisme et féminisme seraient devenus contradictoires... Rokhaya Diallo défend le concept, importé des États-Unis, de « féminisme intersectionnel ». « C'est un féminisme qui tient compte de toutes les formes d'oppression, qu'elles aient pour objet la race, le handicap ou l'homosexualité. Il faut mener la réflexion autour de toutes les dominations. » Au point que la défense de la communauté prenne parfois le dessus sur celle du genre ? Houria Bouteldja, porte-parole des Indigènes de la République, évoque ainsi le cas d'une femme noire violée par un Noir et qui n'a pas porté plainte, ne pouvant « supporter de voir un autre Noir en prison »... Pour les universalistes, ces arguments rappellent les tensions entre lutte des classes et un féminisme jugé « bourgeois » par une partie de l'extrême gauche. « Dans les années 1960-70, c'était d'abord le prolétariat, après les femmes. Aujourd'hui, c'est l'antiracisme contre le féminisme : d'abord les "races", après les femmes, analyse Alice Schwarzer. Un viol, c'est un viol. »

« Femme française libre ». Longtemps caricaturé et raillé, le féminisme est aujourd'hui revendiqué, de la pop star Beyoncé à Ismahane Chouder, ambassadrice très voilée du Collectif des féministes pour l'égalité, mais aussi représentante de l'association Participation et spiritualité musulmanes ayant appelé à défiler à La Manif pour tous. Certaines féministes pratiquent le langage non sexiste (« tout-e-s »), d'autres – parfois les mêmes – défendent le « foulard », pourtant marqueur autrement plus conséquent de la séparation entre hommes et femmes. Après Cologne, même Marine Le Pen a cité Simone de Beauvoir et s'est présentée comme une « femme française libre ». En fin d'année, elle s'est portée garante de l'IVG face à sa nièce Marion...

Pour Michèle Riot-Sarcey, il était inévitable que les féministes soient, comme le reste de la société, divisées autour de ces sujets. Elle trace un parallèle entre la question du voile et celle de la prostitution, autre grand point de discorde. « Certaines femmes choisissent de se prostituer au nom de la liberté, d'autres la subissent. Quelques intellectuelles défendent la prostitution de celles qui affirment disposer de leur corps, selon leur « bon plaisir », tandis que d'autres combattent l'assujettissement perpétuel des femmes que la prostitution représente à leurs yeux. Il faut essayer de comprendre en profondeur les « choix », « libres » ou non, en même temps que le processus de construction des communautés qui, le plus souvent, sont l'expression d'un rejet. Des femmes se voilent pour être tranquilles ou pour imposer une vision du monde. En même temps, elles sont aussi les instruments d'un système, comme beaucoup de nos contemporains, qui les dépasse. » ■

JEAN PICQ : « LA LAÏCITE, BOUCLIER ET BOUSSOLE », *LE FIGARO*,
30/12/2016

LE FIGARO. - Quelle leçon tirer aujourd'hui de l'histoire des relations entre politique et religion ?

Jean PICQ. - L'histoire, qui, comme l'a justement écrit Fernand Braudel, « n'est pas autre chose qu'une constante interrogation des temps révolus au nom des inquiétudes et des angoisses du temps présent », nous aide à réfléchir. Elle nous encourage à avoir confiance en nous-mêmes. La France a en effet connu dans le passé des crises très violentes, notamment au moment des guerres de Religion, mais elles ont toujours été suivies de périodes d'apaisement et ont abouti à l'élaboration de règles nous permettant de vivre nos croyances dans le respect de l'ordre public. Ces règles s'imposent à tous. Cela implique de croire en la force du droit. La laïcité n'est pas une arme pour combattre les religions, elle est un cadre juridique pour vivre en paix. À la fois un bouclier contre les excès et les violences qui peuvent être commises au nom de la religion et une boussole pour les citoyens, croyants ou non, indiquant les principes de liberté, de tolérance et de non-ingérence.

Certains prônent une laïcité guerrière. N'est-ce pas en réaction à un islam dont une récente étude Ifop-Institut Montaigne indique que près d'un quart des fidèles placent la loi de Dieu au-dessus de celle de la République ?

Le défi, c'est effectivement d'inscrire cette religion qui n'était pas présente en 1905 dans un cadre républicain. Ce qui est d'autant plus compliqué à un moment où le débat dépasse le cadre hexagonal fermé et se joue sur fond de terrorisme. Comme tout citoyen, le Français de confession musulmane doit respecter les lois de la République. La loi de l'État est la loi ! Même si elle a été contestée dans sa genèse (comme ce fut les cas pour le mariage pour tous), elle s'impose à tous une fois promulguée. Ainsi, à l'école, on doit renoncer à porter des signes ostentatoires ; dans la rue, on ne peut dissimuler son visage... C'est au nom de la paix civile et de la tolérance que l'on doit respecter la loi de la République « laïque ». Cela n'empêche pas, comme le soulignait Emmanuel Levinas, que la loi de Dieu demeure comme loi morale dans la conscience de chacun. Nous avons définitivement abandonné avec la Révolution l'adage royal qui prévalait du temps de la catholicité (« Une foi, une loi, un roi »), ce n'est pas pour le retrouver autour d'une « seule foi laïque » qui prétendrait ignorer et neutraliser toutes les autres croyances ! La grandeur de notre pays est de ne forcer personne à choisir entre sa foi et son pays, comme l'a souligné le grand rabbin de France.

Et que pensez-vous de l'émergence d'un islam de France ?

L'expression « islam de France » est ambiguë parce qu'elle laisse penser que l'État peut organiser la religion alors que le principe de séparation du temporel et du spirituel - au cœur de la laïcité - le lui interdit. Séparation ne veut cependant pas dire absence de dialogue, même si ce dialogue est difficile en raison de l'absence d'une organisation pleinement représentative de l'islam. La question est donc : comment permettre à des instances qui sont divisées, et alors qu'il y a des interférences étrangères concernant le financement des lieux de culte ou la désignation des imams, d'instaurer un dialogue avec un État qui doit accompagner sans prétendre organiser, comme Napoléon avait pu le faire avec le judaïsme en bâtissant le Grand Sanhédrin ?

La démarche de Napoléon avec le judaïsme n'est donc pas adaptable à l'islam ?

Quand Napoléon organise le judaïsme, il le fait dans le cadre des articles organiques qui complètent le Concordat de 1801. Or, aujourd'hui, le principe de séparation exige de l'État qu'il accompagne sans interférer. La laïcité et la loi de 1905 disent clairement que la liberté de conscience et la liberté de religion s'exercent sous la seule restriction du respect de l'ordre public. L'État protège les citoyens et les croyants contre les excès des fondamentalistes. Cela dit, la laïcité est aussi l'affaire des citoyens. Pour vivre ensemble, il faut être tolérant et respectueux d'autrui. En ce sens, la laïcité est un terrain d'exercice de la fraternité. L'espace public - à différencier de la sphère publique où l'obligation de neutralité s'impose à tous - n'est pas un lieu où les religions sont neutralisées mais où elles doivent s'exprimer dans le respect des autres. Le citoyen est dans l'espace public libre de s'exprimer et de se vêtir comme il le veut. Une vision laïciste - celle de Combes, qui voulait interdire aux religieuses de porter leur habit dans la rue - voudrait que la sphère publique s'étende à la rue, à l'espace public. Or, l'article premier de notre Constitution, qui énonce que la République est « laïque », ajoute qu'elle « respecte toutes les croyances ». Si elle les respecte, ce n'est pas pour les condamner à demeurer dans le for interne.

Quelles leçons tirer de l'histoire alors ?

Premièrement, la nécessité de l'État, garant de l'ordre public et de la paix civile. L'État est né au moment des guerres de Religion en Europe comme « faiseur de paix ». Moins de trente ans après la Saint-Barthélemy, l'édit de Nantes fut un premier pas vers la laïcité. La seconde leçon de l'histoire, c'est ce que nous appelons l'État de droit. C'est toujours par le droit que la violence a pu être surmontée et contenue. Ce fut le cas avec Napoléon après les violences antireligieuses de la Révolution comme, plus tard, avec Aristide Briand, rapporteur de la loi de séparation de 1905. La troisième leçon de l'histoire, c'est la loi du temps. Entre la séparation réclamée par les catholiques libéraux, tels Lamennais, en 1830, ou par Gambetta dans son célèbre discours de Belleville en 1875 et la loi de 1905, il a fallu attendre respectivement soixante-quinze ans et trente ans ! Et c'est en novembre 1945 que les évêques de France ont reconnu la laïcité de l'État entendue comme la garantie « que dans un pays divisé en croyances, l'État doit laisser chaque citoyen pratiquer librement sa religion ».

GÉOPOLITIQUE

HERVE LADSOUS " LES OPERATIONS MENEES PAR LES CASQUES BLEUS NE PEUVENT PAS ETRE UN OUTIL DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ", LE MONDE, 04/12/2016

La présence des soldats de l'ONU n'est pas une fin en soi, insiste le diplomate. Leur mission est avant tout d'accompagner des processus politiques, à condition que les parties soient prêtes à la négociation.

Diplomate français, Hervé Ladsous est depuis 2011 le secrétaire général adjoint des opérations de maintien de la paix des Nations unies. Diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (chinois, malais), il a été ambassadeur de France en Chine, en Indonésie, au Timor-Oriental et à l'OSCE, ainsi qu'ambassadeur adjoint auprès de l'ONU à New York.

Des analystes évoquent une " crise " du maintien de la paix aux Nations unies. Partagez-vous cet avis ?

Non. Les opérations de maintien de la paix (OMP) connaissent un apogée que montrent bien les chiffres : plus de 120 000 personnes sont actuellement déployées dans 16 missions, avec un budget qui oscille entre 7 et 8 milliards de dollars - 6,5 et 7,5 milliards d'euros - . Ce sont des records historiques. Il y a des opérations qui fonctionnent très bien. Nous sommes ainsi à quelques mois de la clôture des opérations en Côte d'Ivoire et au Liberia. Leur succès nous permet de nous retirer. Pour autant, certaines opérations marchent moins bien, souvent en raison de facteurs liés à la situation politique et aux acteurs locaux, plutôt qu'à des manquements de nos opérations elles-mêmes. Mais je reconnais que nous avons des opérations dans des situations très difficiles, en particulier au Soudan du Sud.

Les accusations d'abus sexuels portant sur certaines missions ont contribué à dégrader l'image des casques bleus...

Nous avons en effet pâti de la publicité négative générée par les allégations d'actes inacceptables d'inconduite sexuelle, notamment en Centrafrique en 2015. - *En République démocratique du Congo, 41 cas ont été portés à la connaissance de l'ONU en 2016. Plus de 150 autres sont en cours d'investigation* - . Il y a là un vrai problème, que nous traitons avec énergie et détermination. En général, les attentes sont immenses : on demande aux opérations de maintien de la paix d'en faire toujours plus. Mais la réalité, c'est qu'il est impossible de mettre un casque bleu derrière chaque civil menacé. Gérer ces attentes, c'est aussi une difficulté.

Les casques bleus sont souvent visés sur le terrain, avec un nombre de décès record au Mali – 109 casques bleus tués depuis 2013. Comment améliorer cette situation ?

Le cas du Mali est la meilleure illustration de nos difficultés opérationnelles et de notre manque de matériels adaptés. Malgré d'incessants efforts et de nombreuses coopérations triangulaires avec les pays du Nord, nous faisons face à un déficit de près de 120 véhicules de transport de troupes blindés, ainsi qu'à un manque à court terme d'hélicoptères militaires. Depuis 2011 - date d'arrivée de M. Ladsous à la tête

du département - , nous nous sommes efforcés de convaincre les pays du Nord de contribuer davantage aux opérations de maintien de la paix.

Et c'est en train de se produire ! Pas dans des proportions gigantesques, certes... mais, au Mali par exemple, pas moins de 15 pays de l'Union européenne participent à la Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). En Centrafrique, la participation est moindre, même si plusieurs pays européens travaillent sur le terrain. Et, dans les deux cas, nous avons une mission de formation européenne. Il y a cinq ans, cela aurait été difficilement imaginable.

Au Mali, les morts de casques bleus auraient pu être évitées s'ils avaient été mieux préparés à cet environnement. Il aurait aussi fallu adopter une attitude proactive, c'est-à-dire nous projeter sur le terrain, patrouiller... au lieu d'attendre dans des camps que les djihadistes nous bombardent à l'improviste. Bref, faire sentir notre présence. On revient là à la question fondamentale des équipements, du matériel et de l'entraînement.

Vous évoquez le Mali. Peut-on considérer que l'ONU fait du contre-terrorisme quand, sur les 11 pays (Afghanistan, Irak, Libye, Somalie, Mali, etc.) les plus exposés au terrorisme, sept d'entre eux accueillent une OMP ?

Non, je suis très ferme : le maintien de la paix onusien ne peut pas être un outil de lutte contre le terrorisme. Il se trouve que nous opérons dans des environnements dans lesquels agissent également des terroristes. Il faut donc prendre des mesures et adopter l'attitude qui convient. Au Mali, c'est l'opération " Barkhane " - *dirigée par l'armée française* - qui est chargée par le Conseil de sécurité de lutter contre Al-Qaida au Maghreb islamique - AQMI - et les autres groupes djihadistes. Mais, en même temps, nous n'allons pas rester à attendre qu'on nous tire dessus... Il y a donc un équilibre à trouver. Mais, en matière de contre-terrorisme, l'outil de première ligne, ce ne peut pas être nous.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, au stade actuel, ni la Syrie ni la Libye ne sont des territoires de maintien de la paix. Dans le cas de ces deux pays, c'est aussi parce qu'il n'existe pas de processus politique un tant soit peu consistant. C'est une des vraies difficultés que nous rencontrons : opérer dans des secteurs ou des pays dans lesquels les processus politiques sont pour le moins ténus...

Reste qu'il va falloir réfléchir collectivement et rapidement à la manière de combattre le terrorisme, qui représente aujourd'hui l'une des menaces majeures à l'ordre public international. Il faut trouver de nouveaux outils. Pour le moment, il y a des interventions sanctionnées par le Conseil de sécurité, menées de façon volontariste par des pays – comme la France au Mali –, ou par un groupe de pays – comme la coalition arabo-occidentale en Syrie.

Faut-il continuer à déployer des troupes de maintien de la paix dans des zones où l'ONU n'est pas la bienvenue, telles que le Darfour ou le Soudan du Sud ?

Cela soulève plusieurs questions. Tout d'abord, l'attitude des gouvernements hôtes qui souvent – notamment dans les cas que vous citez – considèrent les OMP comme des " empêcheurs de danser en rond ", c'est-à-dire comme des empêcheurs de massacrer tranquillement leurs adversaires et, le cas échéant, leurs populations. Ils nous mettent donc des bâtons dans les roues. Le deuxième point, c'est que la présence des militaires n'est pas la solution et, certainement, pas une fin en soi. Le principe de base, qu'il ne faut jamais oublier, c'est que le maintien de la paix est un outil au service d'un processus politique. Au Soudan du Sud, tant que les Sud-Soudanais et les acteurs régionaux ne décideront pas de se mettre autour de la

table, rien n'avancera. La notion d'inclusivité, indispensable dans tout règlement de conflit, n'existe plus dans ce processus.

Vous avez introduit de nouvelles technologies et plus de renseignement. Est-ce la nouvelle doctrine des OMP ?

La technologie est un des moyens des OPM. Les drones de surveillance aérienne – car nous ne faisons que surveiller, et pas autre chose –, le président sud-soudanais - *Salva Kiir Mayardit, premier président de la République du Soudan du Sud, depuis 2011* - me les a refusés à quatre reprises ! Dans un pays à ce point sous-équipé et sous-développé, et en même temps si étendu, comment savoir ce qui se passe ? Il nous faut voir quels sont les mouvements de troupes, qu'elles soient gouvernementales ou rebelles, leurs conséquences pour la population, et puis – ce n'est pas un moindre facteur – comment mieux assurer la protection des troupes de l'ONU. Au Soudan du Sud, au cours des affrontements de juillet, j'ai perdu des hommes qui ont été pris en embuscade, deux de nos hélicoptères ont été abattus : ce ne sont pas des choses anodines. En termes de renseignements, une étape a été franchie. Certains hésitent encore sur la terminologie, mais plus personne ne conteste qu'il nous faut " des yeux et des oreilles ".

Le Kenya a annoncé le retrait de ses 1 000 casques bleus du Soudan du Sud, à la suite d'un rapport pointant leur incapacité à protéger des civils. Un autre rapport de Ban Ki-moon s'alarme du risque de génocide. L'ONU peut-elle encore sauver le Soudan du Sud ?

Les résultats de l'enquête spéciale indépendante sont choquants et nous les prenons très au sérieux. Mais il faut aussi reconnaître que la Minuss a, en trois ans, contribué à sauver des centaines de milliers de vies. Nous avons mis sur pied une *task force* qui doit garantir que les missions de maintien de la paix remplissent leurs obligations en matière de protection des civils et de son personnel.

Dans le même temps, il faut que soit clairement défini ce que le système des Nations unies peut ou ne peut pas faire, face à l'éventualité d'atrocités commises au Soudan du Sud. Il faut comprendre que les opérations de maintien de la paix n'ont pas la capacité humaine d'arrêter des crimes de masse.

Le secrétaire général a recommandé à maintes reprises au Conseil de sécurité d'imposer un embargo sur les armes ainsi que des sanctions à l'encontre de ceux qui tentent d'entraver le processus de paix. J'ai moi-même relayé ces demandes à plusieurs reprises. Il nous faut stopper ou, du moins, freiner le flot d'armes qui entre dans ce pays. Ce conflit a déjà fait trop de victimes : 50 000, 60 000 ? Nul ne peut le dire avec précision.

Les rumeurs circulent sur votre succession. La France a occupé ce poste pendant près de vingt ans. Est-il temps de passer la main, et à qui ? On parle de la Chine...

J'ignore les intentions profondes des Chinois, mais je remarque que la Chine est devenue le deuxième contributeur financier, devançant le Japon, aux opérations de maintien de la paix. Elle est aussi un fournisseur de troupes non négligeable avec 3 000 casques bleus environ, et le premier parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. C'est une montée en puissance incontestable. Ce sera au nouveau secrétaire général - *le Portugais Antonio Guterres, qui entrera en fonctions le 1er janvier* - de choisir ses collaborateurs.

BALLET INCESSANT DES AMBULANCES, LA CROIX, 06/12/2016

Alors que les combats s'étendent dans la deuxième ville d'Irak, militaires et humanitaires tardent à coordonner leurs efforts pour secourir les milliers de civils blessés.

Le blindé noir est arrivé en trombe. Des infirmiers militaires de la Division d'Or, l'élite des forces irakiennes, en sortent un blessé et le portent à l'intérieur de leur centre de premiers secours, installé dans une maison de Gogjali, commune de la banlieue-est de la ville irakienne de Mossoul. Peu après, un homme franchit la porte dans l'autre sens. Dans ses bras, un petit corps inerte est empaqueté dans une couverture de survie dorée. Ce père ouvre la bouche pour hurler, mais aucun son n'en sort.

Le 19 novembre, Lise Grande, la coordinatrice des affaires humanitaires de l'ONU en Irak, a tiré la sonnette d'alarme : le gouvernement et les organisations internationales seraient dépassés par l'afflux de blessés qui fuient les zones de combat ou qui sont restés piégés dans la ville en guerre. Les instructions des forces irakiennes étaient en effet d'abord de contenir un maximum d'habitants à l'intérieur de Mossoul, pour éviter un exode chaotique. Ce choix stratégique est désormais ouvertement critiqué par les officiers sur le terrain.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a ainsi compté plus de 1 400 civils hospitalisés dans toute la région depuis le 17 octobre. « *C'est la partie émergée de l'iceberg* », reconnaît le docteur Wael Hatahit, directeur technique de l'OMS basé à Erbil, capitale de la région autonome du Kurdistan d'Irak. En effet, la plupart des blessés reçoivent les premiers soins hors des hôpitaux puis retournent chez eux ou sont envoyés dans un camp. Le nombre de morts, lui, reste inconnu – au moins 600, selon une estimation citée par le WASHINGTON POST lundi 28 novembre.

Le carnage de Mossoul ne s'arrête pas, de l'aube au milieu de la nuit. À l'intérieur du dispensaire improvisé de Gogjali, Ghali Ashim, un infirmier à l'épaisse moustache noire, nettoie la plaie sur le dos d'une vieille femme assise. Elle geint, crie, pleure. Que s'est-il passé ? Une balle de sniper l'a-t-elle frôlée ? « *Où est mon mari ?* », répète-t-elle. Ils fuyaient ensemble. Ghali lui fait donner à boire, la console.

Soudain, dehors, on entend des bruits de pneus qui pilent sur les graviers. Les infirmiers se ruent. Un premier groupe porte en désordre un homme au visage ravagé par un obus de mortier. Suit un second groupe, avec un garçon d'une dizaine d'années, dont un mollet est déchiqueté.

Sur les lits de camp dans la courette, on les enroule dans des mètres de bandages. L'homme défiguré est couché sur le côté, toujours conscient, et tente d'atteindre sa bouche fantôme d'une main secouée de spasmes. Un proche le serre dans ses bras, implore, monte avec lui dans l'ambulance qui fonce en direction d'Erbil, à 80 km à l'est.

Huit minutes plus tard, arrive un nouveau blessé, frappé d'un éclat à la poitrine. Sonné, Fares Abdelkader Amed, 46 ans, tremble de froid. Un voisin, Rafa Aziz, instituteur, l'a suivi, lui tient la main, aide à poser une perfusion. « *Nous savons que c'est dangereux, mais nous aimons tant nos maisons, nous ne voulons pas partir,* CONFESSE RAFA AZIZ. *Nous sommes pris au piège, nous n'avons jamais vu*

ça. » Fares et Rafa sont extraits en ambulance. Le flux de blessés se tarit. L'infirmier Ghali Ashim jette ses gants bleus à moitié marron. Il est 13 heures 20, ce point de premiers secours a déjà traité trente patients dans la matinée. C'est un jour calme : *« Il y a deux jours, nous avons eu plus de 150 patients »*, explique ce père de onze enfants. *« Mais j'ai l'habitude. Je fais ça depuis neuf ans. »*

Avant, Ghali traitait surtout des soldats. Au printemps, la reprise de Falloudja, au centre de l'Irak, a cependant marqué un tournant dans la guerre : plus de 80 000 habitants ont été pris entre deux feux. Ali, 23 ans, un jeune infirmier qui veut devenir médecin, ajoute : *« Quand Daech tire au mortier, nous avons de tout, des femmes, des enfants, des vieillards. Nous les stabilisons et nous les envoyons dans les hôpitaux d'Erbil. »*

En espérant qu'ils survivent aux deux heures de route, ponctuées par sept points de contrôle militaires et policiers. Parfois, les peshmergas, qui cherchent à limiter la venue de déplacés arabes au Kurdistan, refusent le passage. *« Beaucoup sont déjà morts en arrivant »*, s'indigne Marwan, un interne de 24 ans du service d'urgence d'Erbil-Ouest. Il montre le sol de l'accueil de son hôpital : *« Les jours les plus durs, les patients sont partout. Nous recevons parfois des quartiers entiers. Des victimes des bombardements de Daech, mais aussi de tirs des forces irakiennes. »* Pour l'instant, ces urgences n'ont eu à traiter qu'une vingtaine de blessés dans la matinée. *« Cet hôpital a une capacité limitée. Il est fait pour Erbil. Nous ne sommes pas préparés à cela. Ce serait la mission du gouvernement irakien ! »*

La solution pourrait venir de l'hôpital de Karakoch, banlieue chrétienne à seulement une vingtaine de kilomètres de la ligne de front. Le bâtiment a survécu aux bombardements et aux combats, après deux ans et demi d'abandon, alors que la ville était occupée par Daech. D'après l'OMS, il pourrait rouvrir d'ici à trois semaines... si les fonds nécessaires sont trouvés. Car l'État irakien est incapable de payer ses médecins qui continuent pourtant de travailler. *« Le ministère de la santé irakien n'a montré aucun soutien »*, enrage Uday Aladhamy, porte-parole de la province de Ninive, dont Mossoul était la capitale. *« Sans les hôpitaux du Kurdistan, ce serait le chaos. »*

Médecins sans frontières cherche pour sa part à intervenir au plus près de la bataille. Dès fin octobre, à Hattara, à 30 km au nord de Mossoul, les « French doctors » ont ouvert un hôpital de campagne, avec une dizaine de lits sous tentes, et surtout une véritable salle d'opération chirurgicale. Mais le front nord stagne, seuls 70 blessés y ont été reçus. Pour la chef de mission de MSF en Irak Barbara Turchet, *« on n'est qu'à l'entrée de Mossoul. On n'exclut pas de travailler à l'intérieur de la ville quand la sécurité le permettra. »*

Une seconde unité doit démarrer, à Qayyarah, à 60 km au sud de l'agglomération. Et à proximité de l'hôpital déjà opérationnel à Hattara, une offensive se prépare sur Tel Afar, quartier général de Daech à 80 km à l'ouest de Mossoul. Tricia Newport, chef de projet, explique le dilemme des humanitaires : *« Déplacer l'hôpital prendrait dix jours. Il ne faudrait pas que nous le fassions alors que les blessés commencent à affluer ! »*

Ce matin-là, trois médecins militaires irakiens rendent visite aux urgentistes de MSF. Ils ont besoin de médicaments pour les enfants. *« Pourquoi n'êtes-vous pas plus proches de nous ? »*, demandent-ils. Hassan Aswad, médecin de Duhok, à 75 km au nord de Mossoul, affecté temporairement aux urgences de MSF, est serein : *« Cet emplacement est parfait. Nous sommes à vingt minutes du cœur de*

Mossoul. Quand la bataille pour les quartiers centraux va commencer, la majorité des blessés vont affluer par ici. »

Plus de 330 civils tués en novembre

Depuis le début des combats contre Daech, qui compterait 3 000 à 5 000 hommes à Mossoul, les forces armées irakiennes progressent quartier après quartier dans la partie Est, se rapprochant du Tigre, qui coupe la ville en deux.

À l'ouest, les forces paramilitaires du Hachd Al-Chaabi (« Mobilisation populaire », essentiellement chiite) ont atteint la périphérie de Tal Afar et poursuivent leur avancée. Sur le front sud, les forces irakiennes sont à 3 kilomètres de l'aéroport de Mossoul. Au nord, elles ont annoncé samedi avoir libéré quatre villages.

Environ 74 000 habitants ont fui la ville, qui en comptait plus de 1 million à l'arrivée de Daech, à l'été 2014. Plus de 330 civils ont été tués en novembre dans la province de Ninive, dont Mossoul est la capitale.

Les combats ont endommagé les canalisations, entraînant un risque de pénurie d'eau potable. Les ONG alertent aussi sur des pénuries de vivres.

Quasi définitive, la victoire sur les djihadistes ne renforce pas pour autant le premier ministre, Faïez Sarraj.

C'est une " libération " au goût amer. Une victoire étrange où le soulagement d'une tyrannie abattue se mêle à l'anxiété de lendemains lourds de périls. Place forte de l'organisation Etat islamique (EI) en Afrique du Nord, Syrte a été reconquise lundi 5 décembre par les forces loyales au gouvernement libyen d'union nationale de Faïez Sarraj, soutenu par les capitales occidentales et les Nations unies.

Après plus de six mois d'offensive, le dernier réduit djihadiste qui subsistait au cœur de la cité fantôme et dévastée, le quartier d'Al-Jiza Al-Bahria, adossé à la mer, a été repris dans sa quasi-intégralité. " Quasi-intégralité ", car les officiels de Misrata, la base arrière des forces d'Al-Bounyan -Al-Makhsous, la coalition anti-EI formée de brigades et de milices issues de la Tripolitaine (Ouest), ont dû relativiser lundi en fin de journée les propos plus définitifs tenus dans la matinée. " *Le quartier d'Al-Jiza a été reconquis à 95 %* ", a confirmé au Monde Reda Issa, le porte-parole d'Al-Bounyan Al-Makhsous, joint au téléphone. " *Les combats se concentrent désormais sur une dizaine d'immeubles qu'il reste à prendre*, a ajouté Mohamed Al-Ajnef, un médecin de l'hôpital de Misrata. *Mais la victoire est acquise, les gens expriment leur joie dans la rue.* "

Cette " victoire " aura été chèrement payée. L'EI aura opposé une résistance acharnée aux -assaillants d'Al-Bounyan Al-Ma-khsous, bien plus coriace qu'imaginée initialement. Lors du déclenchement de l'offensive le 12 mai, les officiels de Misrata affirmaient que l'EI ne tiendrait que quelques semaines. Les combattants de l'EI, évalués à quelques milliers – probablement trois mille – auront finalement résisté plus de six longs mois.

Satisfaction inquiète

Epousant les tactiques de guérilla urbaine centrées sur le recours à des snipers, à des voitures-suicides, au minage à grande échelle et au camouflage offert par un dense réseau de tunnels, les djihadistes ont infligé des pertes très élevées aux forces d'Al-Bounyan Al-Makhsous. Ces dernières ont eu à déplorer près de 700 morts et 3 200 blessés dans leurs rangs, portant lourdement atteinte au moral de la population de Misrata. La situation était devenue à ce point délicate que le rythme des offensives devait dépendre du taux de remplissage des hôpitaux de Misrata : il fallait attendre que les lits se libèrent avant de repartir à l'assaut. Dans ce contexte, les frappes aériennes des Américains – environ 492 –, qui ont commencé en août, auront offert un précieux secours aux assaillants.

La chute de ce sanctuaire de l'EI, qui s'étendit au faîte de sa puissance entre mai 2015 et mai 2016 sur une bande littorale de 200 km de long et une cinquantaine de kilomètres de profondeur, est un événement politique et sécuritaire majeur. Il ne soulève pourtant qu'une satisfaction inquiète. Car trois hypothèques brouillent l'horizon post-Syrte. La première est que la perte de sa place forte ne signifie pas la fin de l'EI en Libye. Les chefs de l'organisation avaient déjà quitté la

ville dès le début des combats, et nombre de ses combattants les ont suivis au fil des six mois qu'aura duré l'offensive. Ils se sont volatilisés vers le Sud et l'Ouest. Privé d'un sanctuaire territorial emblématique, l'EI devrait désormais survivre sous forme de réseaux clandestins susceptibles de frapper des métropoles comme Misrata ou Tripoli. Un rapport des Nations unies, publié en juillet, s'inquiétait surtout de l' " *impact des combattants de l'EI éparpillés sur les groupes armés du sud* " du pays, un " trou noir " géopolitique propice à tous les trafics où se superposent guerre ethnique (Touareg contre Toubou) et routes des migrants subsahariens.

A la permanence de ce risque -djihadiste diffus s'ajoute l'approfondissement de la fracture politico-géographique entre l'Ouest et l'Est. Une guerre peut en cacher une autre. Alors que le monde entier avait les yeux braqués sur Syrte, le front de Benghazi, principale ville de la Cyrénaïque (Est), est tout aussi stratégique pour l'avenir de la Libye. Là, les forces loyales au général Khalifa Haftar, où se regroupent tribus de l'Est, courants anti-islamistes et anciens réseaux kadhafistes, n'ont cessé de progresser ces derniers mois. Elles ont infligé de lourdes pertes à leurs adversaires des katibas " révolutionnaires " (se réclamant de la révolution anti-Kadhafi de février 2011) qu'avaient ralliées des noyaux extrémistes issus de la mouvance d'Ansar al-Charia.

Fort de ses percées, le général Haftar défie ouvertement le gouvernement de Faïez Sarraj, installé à Tripoli depuis le printemps avec le soutien actif des Occidentaux. Le risque est grand que le général Haftar, dopé par ses gains de Benghazi et la conquête en septembre du Croissant pétrolier, à l'est de Syrte, entre en collision avec les brigades de la Tripolitaine loyales à Sarraj, notamment celles de Misrata qui ont mené l'essentiel du combat contre l'EI à Syrte. Deux facteurs risquent de peser sur cette épreuve de force potentielle. Le premier est diplomatique. Depuis ses percées militaires, la cote du général, jusque-là snobé dans les capitales européennes, a grimpé dans certains cercles occidentaux qui veulent davantage l'associer à une solution politique. En outre, l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis a été saluée comme une heureuse surprise par les partisans du général, qui se pose en champion de la lutte contre l'islam politique. Si la donne diplomatique devait évoluer en faveur de Haftar, son inflexibilité à l'égard de M. Sarraj s'en trouverait renforcée.

Autorité fictive

Un deuxième facteur, plus local, va aussi jouer un rôle. L'un des tests de l'après-Syrte sera l'attitude des brigades de Misrata lors de la future occupation de la cité. En 2011, ces unités s'y étaient fait haïr par la population locale, dont les sympathies kadhafistes – Syrte était le fief personnel de l'ex-Guide – lui avaient valu d'être impitoyablement écrasée par les " révolutionnaires " misratais. L'humiliation ressentie par les Syrtois n'avait pas peu contribué à préparer le terrain à la future implantation de l'EI. Les brigades de Misrata, rituellement dénoncées comme hégémoniques par les villes voisines, sauront-elles se garder des erreurs du passé ? Le moindre de leurs faux pas, à Syrte comme à Beni Oualid, pourrait être exploité par les partisans du général Haftar.

Dans ce contexte, une troisième hypothèque pèse sur le tableau post-Syrte : l'affaiblissement du pouvoir civil qu'incarne Faïez -Sarraj, face aux milices. Les combats entre groupes rivaux qui ont récemment enfiévré Tripoli ont illustré le caractère largement fictif de l'autorité de M. Sarraj. La bataille de Syrte y ajoute une dimension supplémentaire. Car ce sont des milices, et non une armée nationale intégrée, qui ont vaincu l'EI et elles sauront le signifier à M. Sarraj s'il devait porter

atteinte à leurs intérêts, comme son mandat (la restauration d'un Etat civil) devrait en principe l'y conduire.

Alors même que l'aggravation des difficultés quotidiennes – coupures d'électricité, chute du dinar, etc. – plombe le crédit populaire dont il a au départ bénéficié, M. Sarraj sort paradoxalement affaibli de la chute de Syrte. Sa tutelle sur l'offensive anti-EI n'a en effet été que purement formelle. La réalité du pouvoir est ailleurs. Elle demeure plus que jamais ancrée dans la puissance des armes au service d'identités locales en plein réveil. La normalisation politique n'a guère avancé en Libye. L'impasse doit autant aux démons proprement libyens qu'à l'incohérence des puissances occidentales, lesquelles ont pressé leur protégé encore mal établi (Faïez Sarraj) de faire la guerre à l'EI tout en le sommant de démilitariser le pays. M. Sarraj survivra-t-il à cette exigence contradictoire ?

LE CONTEXTE - PLACE FORTE

Située à 450 km à l'est de Tripoli au cœur du littoral central de la Libye, Syrte avait été choyée sous le régime de Mouammar Kadhafi, natif du lieu. Après la révolution de 2011, cette vitrine du kadhafisme fut durement réprimée par les forces " révolutionnaires " de la ville voisine de Misrata, située à 230 km à l'ouest. Ces humiliations ont rendu le terreau fertile à la future implantation de -l'organisation Etat islamique (EI) à partir du début de 2015. Mais le nouvel ordre djihadiste – police de la moralité (hisba), crucifixions des dissidents – fait fuir l'essentiel de la population de 70 000 personnes. Syrte devient la place forte de l'EI en Afrique du Nord, attirant nombre de combattants étrangers, en particulier des Tunisiens et des Africains subsahariens. Jusqu'au siège entamé en mai 2016 par les forces de Misrata.

A L'ASSAUT D'ALEP-EST, UNE COALITION DE FORCES PRO-ASSAD,
LE MONDE, 07/12/2016

L'armée, des groupes paramilitaires et des milices chiites étrangères progressent dans les quartiers rebelles.

La taille de l'enclave rebelle d'Alep diminue inexorablement. Mardi 6 novembre, dix jours après leur percée initiale, les forces loyalistes avaient regagné près des deux tiers des quartiers orientaux de la métropole syrienne, saisis par les insurgés à l'été 2012.

Après s'être emparées, ces derniers jours, des districts de Karm Al-Myassar, Karm Al-Qaterji et Karm Al-Tahhan, les troupes pro-Assad se trouvaient à moins d'un kilomètre de la citadelle qui surplombe la vieille ville d'Alep. La jonction avec cette place forte, conservée durant toute la guerre, devrait faciliter la reconquête du quartier d'Al-Chaar, plus au nord, et permettre aux assaillants d'acculer leurs adversaires dans un ultime carré, au sud-est de la ville.

Le gros de l'offensive, qui a fait des centaines de morts dans la partie insurgée de la ville – et plusieurs dizaines à l'ouest, sous des tirs rebelles – est assuré par les unités d'élite de l'armée syrienne, la garde républicaine et la quatrième division blindée. Le recul des rebelles dans la Ghouta, la banlieue agricole de Damas, où de nombreux accords d'évacuation des insurgés ont été conclus ces derniers mois, a facilité le transfert vers Alep d'une partie de ces unités, traditionnellement affectées à la défense de la capitale.

Leurs hommes ont été déployés sur les axes de pénétration loyaliste, depuis l'est et le nord-est d'Alep. On les voit sur de nombreuses vidéos, progresser dans des quartiers d'habitations, derrière des T-72, de gros tanks de confection russe. Leur mobilisation a une signification politique. Pour la " libération " de la deuxième ville du pays, une offensive susceptible de donner un coup fatal à la rébellion, Damas avait à cœur de mettre en avant ses propres soldats.

Ces unités sont pourtant les dernières forces dotées de réelles capacités d'attaque de l'armée syrienne. On estime qu'en cinq ans et demi de conflit, du fait des désertions et des pertes humaines, celle-ci a perdu plus de la moitié de ses effectifs, qui se situeraient aujourd'hui autour de 150 000 hommes. Les conditions de vie des simples troupiers peuvent être particulièrement difficiles.

Soldats syriens " affamés "

Rencontré à Beyrouth, un jeune milicien du Hezbollah, le mouvement chiite libanais, affirme avoir croisé dans l'ouest d'Alep, où il a servi pendant plusieurs mois, des soldats syriens " affamés ", auxquels de maigres portions de nourriture (" œufs et pommes de terre ") ne parvenaient que tous les deux ou trois jours. Il attribuait cette situation à la " corruption " des officiers.

Les groupes paramilitaires syriens constituent le deuxième composant de l'offensive loyaliste. Il s'agit de formations rompues aux combats, indépendantes de l'armée sur le papier, mais incorporée à celle-ci dans la réalité, constituées d'anciens militaires et

de recrues externes, très aguerries, parfois puisées dans les rangs des chabihass, les hommes de main du système Assad.

Le plus connu de ces groupes est la Force du Tigre, commandée par le colonel Souhaïl Al-Hassan, une idole des pro-Assad, qui est issu des renseignements de l'armée de l'air, le service de sécurité le plus redouté du régime syrien. Ses hommes participent à la poussée contre le flanc est d'Alep, aux côtés des unités d'élite.

Un autre groupe paramilitaire, les Faucons du désert, participe à l'offensive. Il est commandé par Mohamed Jaber, un homme d'affaires alaouite (la confession du clan Assad) enrichi dans le trafic pétrolier avec l'Irak, du temps de l'embargo imposé au régime de Saddam Hussein. Chargée à sa création, en 2012-2013, de protéger des convois d'hydrocarbures traversant le désert syrien, contre les attaques de groupes armés rebelles, cette milice privée s'est ensuite mise au service de l'armée.

Les milices chiites étrangères constituent la troisième composante de l'offensive loyaliste, peut-être la plus nombreuse en termes d'hommes. Elles sont principalement déployées dans le sud de l'agglomération alépine. Ces groupes accompagnent et parfois -devancent l'armée régulière. Ils opèrent avec une certaine autonomie, mais sous commandement général iranien.

On trouve dans cette catégorie le Hezbollah, dont les premiers martyrs sur le champ de bataille syrien ont été recensés en 2012, mais aussi des groupes irakiens, comme Harakat Al-Nujaba, déployé sur le front de Cheikh Saïd, un quartier sud d'Alep, et puis des formations composées de chiites pakistanais ou afghans, comme la Liwa Fatemiyoun.

Ceux-là sont directement intégrés dans la chaîne de commandement des Gardiens de la révolution, la principale force armée iranienne. Régulièrement placés en première ligne, ils y meurent en masse. Au mois de novembre, au moins 42 de leurs " martyrs " ont été enterrés en Iran, avec les honneurs de l'Etat. Depuis septembre 2013, Ali Alfoneh, chercheur -associé à la Fondation pour la défense des démocraties, à Washington, a recensé plus de 600 morts afghans et pakistanais en Syrie, et près de 2 200 pour l'ensemble des forces dépêchées par Téhéran depuis 2012.

La coordination entre toutes ces composantes, longtemps anarchique, semble s'être améliorée. Les opérations sont " *plus efficaces, car il y a enfin une meilleure coordination. Jusqu'ici, il y avait trop de "boss" – les Russes, les Syriens, les Iraniens, le Hezbollah – dans la bataille d'Alep, et cela a créé du chaos* ", confiait fin novembre le milicien du Hezbollah, rencontré à Beyrouth. Selon le quotidien libanais *Al-Akhbar*, des commandants de ce mouvement ont -récemment rencontré, en vis-à-vis, pour la première fois, des officiers russes présents à Alep.

Mardi ou mercredi, des pourparlers devaient s'ouvrir à Genève entre Russes et Américains, pour débattre d'un éventuel mécanisme d'évacuation des rebelles. Un scénario que ceux-ci, bien qu'aux abois, continuent de rejeter. " *C'est aux Russes de quitter Alep* ", a lancé Yasser Al-Youssef, du groupe islamiste Nourredine Al-Zinki.

IL FAUT UN ULTIMATUM HUMANITAIRE POUR ALEP, *LE MONDE*,
07/12/2016

En faisant pression sur Vladimir Poutine, les puissances européennes doivent agir pour obtenir la cessation immédiate des bombardements, si elles veulent prévenir les drames du futur.

Jusqu'au dernier moment, les plus de 250 000 civils pris dans la nasse d'Alep auront espéré que leurs -appels au secours rallumeraient une étincelle de conscience chez les moins blasés des Européens qui -assistent en direct à leur agonie.

Les demandes pourtant raisonnables de l'opposition démocratique syrienne, relayées en France depuis 2011 par nombre d'associations, de médecins, de syndicalistes, d'artistes et de chercheurs – à savoir la déclaration d'un cessez-le-feu durable pour favo-riser des négociations en vue d'une solution politique, l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus des cités échappant au contrôle des sbires de Bachar Al-Assad, sinon, à défaut, la livraison à des groupes de l'Armée syrienne libre (ASL) bien identifiés d'armes de défense antiaérienne pour protéger les populations contre les bombardements et les largages de barils d'explosifs ou de charges de gaz –, ont été balayées les unes après les autres. Brita Hadji Hassan, le " maire " d'Alep-Est le sait. Constatant la mort clinique d'une ONU dont le Conseil de sécurité est paralysé par les veto à répétition du représentant russe, il en appelle simplement à ce qui reste d'humanité dans une communauté internationale qui préfère détourner le regard.

Brita Hadji Hassan ne se prononce pas sur les tractations discrètes qui se tiendraient à Ankara entre des représentants de l'opposition syrienne et des émissaires de la présidence russe, par l'entremise des Turcs et des Jordaniens, au sujet de l'éventuelle exfiltration des combattants du Fatah Al-Cham (ex-Front Al-Nosra) en échange d'un arrêt des bombardements et d'un passage de l'aide humanitaire. A supposer qu'un tel accord soit viable, il ne constituerait une solution satisfaisante qu'à la condition de vraiment garantir la protection des civils.

Il insiste en revanche sur la nécessité d'une cessation immédiate et sans -condition des bombardements, afin de permettre en toute sûreté l'évacuation des habitants qui le souhaitent, quelle que soit la zone qu'ils auraient l'intention de gagner : la partie ouest d'Alep et les régions sous contrôle gouvernemental, où les hommes risquent à tout moment l'arrestation, la torture ou l'exécution sommaire ; les environs d'Idlib, où les populations sous administration des conseils locaux subissent déjà des raids très meurtriers des forces russes et syriennes ; d'autres zones encore, en particulier celle d'Azaz, limitrophe de la Turquie, accessible au nord d'Alep par la route du Castello, où des bataillons de l'ASL appuyés et -financés par l'armée turque ont enfoncé un coin entre les territoires -conquis par les miliciens kurdes des Unités de protection du peuple (YPG), la branche syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Garanties internationales

Cette dernière voie semble a priori la moins périlleuse, mais rien n'autorise à la considérer comme sûre tant que son accès demeure bloqué par les soldats du

régime et ses supplétifs, faute aussi de connaître les conditions dans lesquelles des dizaines de milliers de réfugiés pourraient y affluer en affrontant l'hiver. C'est pourquoi Brita Hadji Hassan répète que l'ouverture d'un ou de plusieurs couloirs humanitaires devrait certes intervenir au plus vite, mais être assortie de garanties internationales afin que les familles en fuite ne soient pas fauchées en route ou tuées à l'arrivée. A notre avis, une telle demande ne saurait être entendue de Moscou et imposée à Damas que dans la mesure où un petit groupe de pays, disposant de moyens logistiques adéquats et assumant une position en pointe dans le traitement - diplomatique de la crise, France en tête, lancerait au président Poutine un " ultimatum humanitaire ".

Ces puissances annonceraient dans le même temps qu'en cas de refus ou de non-réponse de la partie russe dans un délai de quatre ou cinq jours, elles se verraient contraintes d'affréter elles-mêmes au jour de l'échéance, selon un plan de vol publiquement annoncé, un cortège d'avions-cargos, civils ou démilitarisés, pour parachuter sur les quartiers assiégés des vivres, de l'eau potable, des médicaments, du matériel chirurgical, des groupes électrogènes, en vue de secourir les innombrables personnes menacées de mourir de faim, de soif ou de maladie, rongées par le chlore, écrasées sous les décombres, criblées d'éclats d'obus ou de sous-munitions. Vladimir Poutine se verrait tenu directement responsable de la moindre attaque tentée contre un de ces aéronefs.

A ceux qui s'empresseront d'objecter qu'il serait inconséquent de mettre de la sorte en danger des personnels de bord, on posera en retour ces questions : pensent-ils, comme on serait tenté de le croire à entendre les troublants discours de François Fillon, -Marine Le Pen et même de Jean-Luc Mélenchon – qu'on s'afflige de voir ainsi s'aligner sur le maître du Kremlin –, que la paix et la sécurité du continent européen sortiraient renforcées d'un nouveau droit de carnage attribué à Vladimir Poutine, sans autre limite qu'une réprobation de pure forme, après les désastres de Tchétchénie, de Géorgie, d'Ukraine et de Crimée ? De quel argument pourra se prévaloir l'Europe, dans la lutte contre le terrorisme qui prospère dans ses failles, pour promouvoir la tolérance entre citoyens de toutes opinions et croyances, si elle se lave des mains du sort d'un quart de -million d'assiégés ?

Il est aisé de moquer les prétentions de la politique étrangère française et de gloser sur les marges de manœuvre réduites de l'hôte de l'Elysée. Si François Hollande prépare sa sortie comme -Barack Obama la sienne, si Theresa May négocie celle de son pays de l'Union européenne tandis qu'Angela Merkel brigue un quatrième mandat, ces quatre dirigeants n'en ont pas moins de solides leviers en mains. L'heure d'un des plus sinistres massacres depuis la seconde guerre mondiale a sonné : c'est pour eux le moment de faire preuve d'un sens de l'histoire.

EN IRAK ET EN SYRIE, L'ÉTAT ISLAMIQUE A PERDU DE NOMBREUSES VILLES, *LE FIGARO*, 07/12/2016

Irak : en un an et demi, Daech a dû céder le contrôle de plusieurs villes, ainsi que quasiment la moitié des territoires qu'il contrôlait.

Tikrit : l'ancien fief du dictateur Saddam Hussein a été repris en mars 2015 par les forces irakiennes, avec l'implication des milices chiïtes et de la coalition internationale anti-Daech. De nombreux djihadistes avaient alors préféré fuir les combats.

Sinjar : la reprise de cette ville du nord en novembre 2015 par les forces kurdes appuyées par la coalition internationale a permis de couper une route stratégique de communication entre l'Irak et la Syrie. Daech s'y était livré à des exactions contre la minorité yazidie.

Ramadi : le chef-lieu de la province d'al-Anbar, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Bagdad, a été reconquis en février 2016. Mais cette victoire a été arrachée au terme de très longs combats dans une ville que les djihadistes avaient massivement minée. Ce qui pose d'inextricables problèmes de reconstruction.

Faloudja : la « ville aux cent mosquées », bastion des islamistes depuis la chute de Saddam Hussein en 2003, a été reconquise par les forces irakiennes en juin 2016. Après avoir défendu la périphérie pendant plusieurs semaines, les djihadistes ont préféré ensuite quitter Faloudja avec leur direction, laissant les civils fuir, et évitant ainsi la destruction d'une ville, où ses habitants ont commencé à revenir.

Qayyarah : cette localité reprise en août dernier par les forces irakiennes dispose d'une importante base aérienne qui sert de tremplin pour l'opération en cours de reconquête de Mossoul, située à 60 km au nord.

Mossoul : l'offensive sur la « capitale » du califat autoproclamé de Daech a été lancée le 17 octobre par plusieurs dizaines de milliers de membres des forces irakiennes et de combattants kurdes, soutenus par les frappes de la coalition. Mais les progrès sont lents. De très nombreux civils demeurent dans Mossoul. L'offensive a été précédée par la reprise de plusieurs villes voisines. Fin octobre, l'armée fédérale avait chassé les djihadistes de la ville chrétienne de Qaraqosh, tandis que les forces kurdes reprenaient Bachiq. Ces dernières semaines, les unités d'élite irakiennes ont pénétré dans l'est de Mossoul. Elles ont commencé à bombarder l'ouest. La défaite annoncée de Daech à Mossoul n'entraînera pas pour autant sa disparition d'Irak. L'organisation terroriste, même décimée, continuera de mener le combat contre les forces de sécurité et les symboles du pouvoir, quitte à revenir à la clandestinité pour commettre encore des attentats ciblés.

Syrie : Daech a également cédé du terrain, dans le Nord.

Kobané : la ville kurde située à la frontière turque est devenue à l'automne 2014 un symbole de la lutte contre l'EI, qui en a été chassé en janvier 2015, après plus de quatre mois de combats menés par les forces kurdes avec le soutien des raids aériens de la coalition. À Kobané, la direction de Daech commit l'erreur d'engager de très nombreuses forces, dont beaucoup seront éliminées durant les combats.

Tall al-Abyad : cette localité du nord, reprise par les forces kurdes en juin 2015, était l'un des points de passage informels avec la Turquie pour le transit des armes et des combattants de l'EI.

Palmyre : la cité antique a été reprise en mars 2016 par l'armée syrienne, soutenue par la Russie et le Hezbollah libanais. L'EI y a détruit de nombreuses richesses archéologiques, classées au Patrimoine mondial de l'humanité.

Manbij : une alliance arabo-kurde soutenue par Washington s'est emparée en août 2016 de cette ville contrôlée depuis 2014 par l'EI.

Djarabulus : cette ville à la frontière turco-syrienne a été reprise en août par des rebelles appuyés par la Turquie dans le cadre de l'opération « Bouclier de l'Euphrate » lancée par Ankara contre Daech et les miliciens kurdes.

Dabiq : cette ville perdue en octobre par l'EI avait une forte portée symbolique pour les djihadistes car, selon une prophétie de l'islam, l'armée des musulmans doit y triompher face aux « infidèles ».

En Syrie, Daech tient encore Raqqa et al-Bab. Une coalition arabo-kurde, soutenue par les États-Unis, a lancé début novembre l'offensive contre Raqqa, mais l'opération s'annonce délicate. De la même façon, reprendre al-Bab, à une trentaine de kilomètres à l'est d'Alep, sera difficile : les rebelles proturcs s'avancent vers cette ville qui abriterait la branche externe de l'EI, commanditaire des attentats en Europe. Mais leur avancée est combattue par la Russie et l'armée de Bachar el-Assad, lesquels considèrent al-Bab comme « une ligne rouge » à ne pas franchir pour la Turquie.

UNE « VICTOIRE STRATEGIQUE » QUI FAVORISE LE RETOUR DE BACHAR SUR LA SCENE POLITIQUE, *LE FIGARO*, 08/12/2016

Pour Damas, le succès des armes paraît désormais tellement certain que le ministre de la « Réconciliation », Ali Haidar, n'hésite pas à parler de « victoire stratégique » pour l'armée syrienne. La chute annoncée d'Alep, dont la vieille ville était entièrement reconquise par l'armée gouvernementale mercredi, sera sans nul doute un « game changer », un événement qui modifiera profondément la donne en Syrie. Le premier gagnant est Bachar el-Assad, l'allié de Moscou et de Téhéran, celui qui au début de la guerre a vidé les prisons de ses djihadistes afin qu'ils distillent leur poison dans l'opposition syrienne. En septembre 2015, le régime de Damas a été sauvé par l'intervention militaire de la Russie. La conquête d'Alep, la deuxième ville du pays, qui fut sa capitale commerciale avant la guerre et qui était jusque-là l'un des rares centres urbains tenus par les rebelles, rend possible et crédible la formation d'un État alaouite sur les ruines de la Syrie.

Elle devrait aussi remettre en selle politiquement Bachar el-Assad, dont la chute avait été imprudemment annoncée ou fermement exigée par l'Europe et les États-Unis. Anticipant la chute de la ville, l'un pour la regretter, l'autre pour s'en féliciter, les chefs de la diplomatie américaine et russe soufflent à nouveau sur les braises quasi éteintes de la diplomatie. John Kerry et Sergeï Lavrov devaient s'entretenir mercredi soir à Hambourg, en Allemagne. Le secrétaire d'État américain poursuit ses efforts pour ressusciter les négociations de paix sur la Syrie. Il veut tester l'allégation russe selon laquelle Bachar el-Assad serait prêt à des négociations. Les deux hommes doivent évoquer un éventuel cessez-le-feu à Alep.

Mais les discussions entre John Kerry et Sergeï Lavrov se feront aux conditions russes. Car après Bachar el-Assad, Vladimir Poutine est le grand gagnant de la chute programmée d'Alep. Après avoir sauvé son poulain à Damas, il voudrait l'imposer aux Occidentaux. Il s'est servi de la Syrie pour rétablir le statut de grande puissance de la Russie et damer le pion aux États-Unis. Jusqu'à Alep, la stratégie du Kremlin avait consisté à saper les pourparlers de Genève et à éliminer les opposants modérés sur le terrain, pour supprimer toute alternative aux pays occidentaux. Moscou a encore récemment mis son veto à une éventuelle trêve à Alep au Conseil de sécurité de l'ONU, arguant du fait qu'elle pourrait permettre aux rebelles de se réorganiser.

Moscou a prévenu que les insurgés seraient « anéantis » s'ils ne quittaient pas la ville. Le Kremlin n'acceptera de cessez-le-feu que s'il est précédé d'une évacuation des rebelles, qui pourrait être supervisée par les États-Unis. Totalement impuissants face au drame syrien, les pays occidentaux se verraient ainsi réduits à convaincre leurs alliés rebelles de quitter Alep pour éviter un bain de sang encore plus grand pour les populations civiles... Alep tombée, l'opposition laminée, Moscou pourrait alors elle-même pousser à la reprise des négociations de Genève, où elle arrivera en position de force.

La Russie est d'autant plus incontournable qu'elle profite de la vacance de pouvoir qui accompagne le passage d'un président américain à l'autre. Vladimir Poutine avait

fait son entrée en Syrie grâce à l'absence stratégique de Barack Obama au Moyen-Orient. Le président américain avait de facto concédé à son homologue russe une répartition des rôles au Levant : à lui l'Irak, pour laver l'erreur de l'invasion de 2003. À Vladimir Poutine la Syrie. Le président russe attend la prise de fonction de Donald Trump, son nouvel allié sur le dossier, pour parachever sa victoire syrienne. L'offensive aérienne finale contre Alep a été déclenchée au lendemain de l'élection présidentielle américaine. L'armée syrienne a depuis répété qu'elle achèverait la conquête d'Alep avant le 20 janvier, date de la prise de fonction de Donald Trump. La ville pourrait en fait tomber beaucoup plus tôt. Mais sa chute, si elle assure à moyen terme au moins la survie de Bachar el-Assad, ne ramènera pas forcément la paix. Elle risque au contraire de pousser les insurgés dans les bras de Daech.

LES ARMEES AFRICAINES IMPUISSANTES FACE AU TERRORISME, *LE FIGARO*, 08/12/2016

Alors que la situation au Mali s'enlise, l'Europe pourrait fournir des armes aux forces du continent pour les aider à combattre.

La situation au Mali a hanté le 3e forum sur la sécurité de Dakar, organisé lundi 5 et mardi 6 décembre. Ce n'est pas étonnant, tant ce sommet monté par la France et le Sénégal dans la foulée de l'opération anti-djihadiste « Serval » est lié à ce pays. Mais tandis que lors des deux premières éditions régnait un certain optimisme quant à l'avenir, l'inquiétude se fait maintenant jour.

« Le processus politique est ensablé et la situation sécuritaire se dégrade », résume un diplomate. Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, se montre certes moins brusque, mais ne peut que regretter le peu d'avancées en appelant à l'application rapide des accords de paix d'Alger. Conclu en juin 2015, ce texte prévoit notamment un redéploiement de l'État malien au nord du pays et le désarmement (DDR) des divers groupes armés. « Je constate que ça met du temps. Je sens bien que le processus de DDR traîne encore. Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs fassent pression (...) pour que ces accords soient respectés », a-t-il affirmé.

Car cette paix qui piétine fait le jeu de ceux qui souhaitent la guerre. Les incidents graves se sont multipliés ces derniers mois. Fin novembre, un camion piégé a explosé sur l'aéroport de Gao, rasant des bâtiments de la mission de l'ONU (Minusma) sans faire de victimes. Ce raid s'inscrit dans une série d'attaques de plus en plus fortes et de créations de nouveaux mouvements, notamment dans le centre du pays. Les militaires insistent. « Serval » puis la mission qui lui a succédé, « Barkhane », ne sont pas pour autant des échecs. Loin de là. « Les djihadistes ne sont plus capables de monter des opérations d'envergure, même s'ils gardent une puissance de nuisance », affirme un officier. Reste que les pertes pour l'armée française s'en ressentent : 16 morts en trois ans. « C'est trop », continue l'officier.

La Minusma paye aussi le prix fort. Son contingent, presque 12 000 hommes, affiche déjà plus de 80 morts, ce qui en fait l'une des missions les plus meurtrières de l'histoire. Ce lourd bilan est en fait le signe que les Casques bleus peinent à prendre le dessus sur leurs adversaires. « La mission souffre de beaucoup de carences humaines et matérielles », analyse l'un de ses membres. Elle souffre aussi de l'absence de l'appui de l'armée malienne. En ruine, ses régiments sont formés et restructurés par une coûteuse mission de l'Union européenne. Mais ces nouvelles troupes ne sont toujours pas à la hauteur. Au printemps, elles ont été par deux fois mises en déroute par des raids de djihadistes.

À la tribune, Macky Sall a joué franc jeu. « Les missions de l'ONU sont devenues inopérantes face aux nouveaux périls », a-t-il asséné. Le président sénégalais ne cache pas « les défauts » des armées africaines qui composent en grande partie les Casques bleus de la Minusma. Il met en cause l'appauvrissement des États et les programmes d'ajustements structurels qui ont poussé à négliger les budgets militaires au profit d'autres dépenses. Aujourd'hui, ces armées sont souvent en triste

état. « L'ONU y gagnerait si l'Afrique avait des armées formées et équipées », insiste le président, qui plaide pour une aide massive pour recomposer des forces de défenses « capables de faire face ».

Le problème majeur semble venir du manque de matériel, que les pays occidentaux sont réticents à fournir pour des raisons morales. Mais, face aux risques terroristes et migratoires, les choses évoluent. « Il faut renforcer les équipements, car ce sont des capacités indispensables », a déclaré Federica Mogherini, représentante de l'Union pour les affaires étrangères. Un accord, poussé par l'Allemagne et la France, a été signé en novembre pour fournir des armes non létales. Il pourrait être entériné mi-décembre. « Il ne faut pas exagérer le manque de matériel. Il est réel, mais on n'a pas besoin de chars lourds pour combattre des djihadistes en tongs. Il faut aussi penser au manque de volonté politique à résoudre les conflits, au Mali comme ailleurs », détaille un officier français.

IDLEB, LE VRAI VISAGE DES « REBELLES » ISLAMISTES, L'HUMANITE, 08/12/2016

SYRIE Après Alep, cette ville frontalière de la Turquie, sous contrôle d'une coalition djihadiste dont certains groupes sont aussi violents que Daech, est la prochaine cible de Damas.

Après Alep, Idleb, distante de 65 km et proche de la Turquie, est la prochaine cible de l'armée syrienne appuyée par la Russie et ses alliés iraniens, irakiens et du Hezbollah. Début novembre, le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, a annoncé une opération militaire « majeure » contre cette province sous contrôle de Djeich al-Fatah (Armée de la conquête) depuis fin mars 2015. Cette coalition regroupant plusieurs groupes djihadistes, dont Fatah al-Cham, Ahrar al-Cham, Nour al-Dine al-Zenki (rendu célèbre par la décapitation d'un enfant de 12 ans en juillet dernier), Jund al-Aqsa, Liwa al-Haq, Jaysh al-Sunna, Ajnad al-Cham, a été mise en place sur insistance des parrains turcs, qataris et saoudiens. Si Idleb tombait à son tour, cela constituerait une défaite surtout pour l'Arabie saoudite, le Qatar et Washington qui a livré des armes sophistiquées ayant permis aux djihadistes de conquérir Idleb.

Depuis, Ankara semble avoir quelque peu infléchi sa position. À en juger par la déclaration faite hier à Moscou par le premier ministre turc, Binali Yildirim, l'opération « Bouclier de l'Euphrate » visant à la fois Daech et les Kurdes, n'est nullement liée « à une volonté de changer de régime en Syrie ». Or, on voit mal comment l'imprévisible Erdogan pourrait lâcher ses protégés islamistes sans contrepartie, notamment à propos des Kurdes syriens assimilés à des « terroristes ». Quant à la nouvelle administration américaine qui succédera à celle de Barack Obama, personne n'est en mesure d'affirmer avec certitude quelle sera la politique de Donald Trump sur la crise syrienne.

Toujours est-il qu'à l'origine, dans le dispositif stratégique visant la chute du régime de Damas, Idleb et sa province représentaient un enjeu majeur. C'est par cette région que transitent renforts, armes et munitions en provenance de la Turquie. Ankara et Doha ont alors convaincu les différents groupes islamistes de mettre fin à leurs différends et de former

une coalition. Et dans cet ordre d'idées, Idleb devait être l'alternative sunnite à l'« État islamique » (EI, Daech), plus acceptable par les capitales occidentales. Turcs et Qataris ont aussi conseillé à leurs protégés djihadistes de cesser de diffuser par vidéo les exécutions publiques. Mieux, les Qataris en particulier ne sont pas étrangers au fait que le Front al-Nosra (filiale syrienne d'al-Qaïda) change d'appellation – il a pris le nom de Fatah al-Cham – et prenne ses distances avec la Qaïda. Ce qui fut fait en théorie avec l'accord et la bénédiction d'Ay-men Zawahiri le chef d'al-Qaïda et successeur de Ben Laden !

« Soit vous êtes d'accord avec leurs règles sociales et leurs politiques, soit vous disparaissiez »

Reste que la tolérance affichée au début à Idleb par Fatah al-Cham, Ahrar al-Cham et le groupe Nour al-Dine al-Zenki, les trois principaux groupes armés, n'a duré qu'un temps.

Une fois la ville conquise, la situation stabilisée dans la province, ces groupes ont imposé leur ordre social-religieux. Application de la charia, mise en place de tribunaux islamiques, imposition du voile total (*abaya*) et du niqab aux femmes et même aux gamines dès l'âge de 10 ans. Interdiction d'enseigner certaines matières comme la philosophie, de diffuser de la musique, et traque impitoyable des homosexuels, des femmes accusées de prostitution ou d'adultère, de ceux suspectés à tort ou à raison d'avoir servi le régime : des fonctionnaires, des enseignants et des médecins ont été exécutés quand d'autres subissaient en public des châtiments corporels, ce que dénonçait Amnesty international (AI) dans un rapport datant de juillet dernier. Même les acteurs de la société civile opposés au régime syrien sont à leur tour traqués impitoyablement. « Soit vous êtes d'accord avec leurs règles sociales et leurs politiques, soit vous disparaissiez », raconte un témoin cité par AI. Radio Fresh, tenue par des acteurs de la société civile opposants au régime syrien, a été fermée. Et les statues du poète et philosophe mystique Abou Ala al-Maari (X^e siècle) ont été soit détruites soit décapitées. ●

HASSANE ZERROUKY

FRANÇOIS HOLLANDE
A DÉNONCÉ HIER
« L'OBSTRUCTION
SYSTÉMATIQUE »
DE LA RUSSIE
DANS LE DOSSIER
SYRIEN.

TURQUIE. WIKILEAKS ACCUSE LE REGIME DE COLLUSION AVEC
DAECH, L'HUMANITE, 08/12/2016

Le site a publié 57 934 mails de Berat Albayrak montrant des relations troubles entre l'« État islamique » et la compagnie pétrolière Powertrans.

Le ministre turc de l'Énergie, Berat Albayrak, pourrait bien se faire tirer les oreilles par son beau-père pour manque de prudence. Lundi et mardi, le site d'information WikiLeaks a publié 57 934 mails du gendre de Recep Tayyip Erdogan qui prouveraient les liens troubles entretenus par la Turquie et l'organisation de l'« État islamique » (EI). La compagnie pétrolière turque Powertrans aurait en effet bénéficié d'une dérogation à l'embargo imposé par le gouvernement sur les importations et exportations de pétrole en provenance ou en direction des régions sous contrôle de Daech. Ankara aurait donc sciemment acheté du pétrole syrien à l'EI, finançant indirectement le groupe djihadiste en hommes et en matériel militaire.

Ces mails – qui courent de juillet 2000 à septembre 2016 (putsch avorté compris) – corroborent ce que le quotidien d'opposition *Cumhuriyet* a tenté de faire savoir le 29 mai 2015.

Sur son site Web, le journal avait diffusé des images tournées par les forces de sécurité turques en janvier 2014 près de la frontière syrienne montrant des gendarmes en train d'intercepter deux convois de camions chargés d'armes dirigés par les services secrets turcs (MIT). Pour avoir osé montrer ces images, le rédacteur en chef, Can Dündar, et Erdem Gül, son chef de bureau à Ankara, ont été accusés d'« espionnage » et « divulgation de secrets d'État », déclenchant l'ire de Recep Tayyip Erdogan, qui menaça publiquement le journaliste : « *Je ne le laisserai pas, je le suivrai et il devra payer la facture.* »

Cette nouvelle affaire prouve également l'état de corruption généralisé qui règne dans l'entourage proche du président turc. En 2013, Bilal Erdogan, son propre fils, avait déjà été pris la main dans le sac pour une sombre affaire de trafic illicite d'or avec l'Iran : c'est un certain Can Dündar qui avait révélé l'affaire. ●

S. A.

LES MILICES CHIITES EN PREMIERE LIGNE A ALEP, *LE MONDE*,
09/12/2016

L'Iran assure la survie du régime syrien grâce à des mercenaires.

Sur un boulevard d'un faubourg de l'est d'Alep, des centaines d'habitants attendent de quitter la ville, assis sur des valises, poussant des landaus sur des trottoirs défoncés. Ils sont filmés au téléphone portable depuis la banquette arrière d'une voiture, d'où s'échappe un chant religieux chiite à plein volume. Un chant étranger ici : celui des vainqueurs du jour. Depuis la mi-novembre, des milices chiites étrangères, forces de choc indispensables au régime de Bachar Al-Assad, participent à la reconquête des quartiers rebelles d'Alep.

Ces groupes accompagnent l'armée régulière syrienne, usée par plus de cinq ans de lutte, et opèrent de façon autonome, sous commandement général iranien. Téhéran, leur parrain, a maintenu les capacités du camp loyaliste en finançant et en armant ces mercenaires, tout en noyant l'armée et les milices syriennes.

A la lisière de la vieille ville d'Alep, reprise par les forces du régime mercredi 7 décembre, on se bat immeuble par immeuble. Au gré de ces combats au corps-à-corps, un combattant du régime, blessé, est capturé par les rebelles qui le présentent comme un officier. L'homme, terrifié, ne parle pas arabe, il se dit iranien. Ses seuls mots adressés à la demi-douzaine de combattants qui l'entourent, un smartphone braqué sur son visage pour filmer " la prise de guerre ", seront : " *Iran, Hezbollah.* " Un gardien de la révolution iranien, selon les combattants syriens. Les pasdarans (gardiens) sont la principale force armée iranienne, en charge des opérations extérieures, dont la guerre en Syrie, où leurs officiers sont chargés d'organiser les milices chiites engagées aux côtés du régime de Bachar Al-Assad, dont le Hezbollah libanais.

Sur tous les fronts

Aux côtés de ce dernier, présent dès l'été 2012 en Syrie, un groupe irakien, Harakat Al-Noudjaba, est en première ligne dans le sud de l'enclave rebelle, sur le front du quartier de Cheikh Saïd. Des vidéos mises en ligne par des soutiens du régime syrien montrent des combats importants, impliquant des chars T72 de l'armée régulière syrienne, des pick-up surmontés de mitrailleuses lourdes et désormais la marque des milices armées par Téhéran, et des Jeep Safir, fabriquées par l'entreprise iranienne Fath Vehicle Industries, surmontées de canons sans recul et de missiles Toophan, la copie iranienne du missile antichar Tow américain qui, ironie de l'histoire, avait été livré aux rebelles de l'Armée syrienne libre (ASL) par Washington. Des milices irakiennes concentraient leurs forces au sud-est de la ville depuis plusieurs semaines, selon un média d'Etat syrien, Al-Masdar. Elles viseraient également la localité de Khan Toman, qui domine l'autoroute de Damas, perdue en mai au prix de nombreux morts. Leur présence a encore été signalée ces derniers mois sur presque tous les fronts autour d'Alep.

Ces miliciens sont recrutés par une quarantaine de groupes issus essentiellement de Bagdad et du sud chiite de l'Irak. Ils sont épaulés par deux brigades afghane et pakistanaise, qui recrutent dans la vaste population chiite immigrée en Iran. Al-Fatimioun, une brigade formée en 2013 et transformée en division en 2016, compte entre 6 000 et 14 000 " afghans ", selon les sources : ses membres sont sur tous les fronts, en soutien au régime syrien dont ils compensent le manque de troupes, saignées par cinq années de guerre.

En octobre, les principaux groupes irakiens présents à Alep paraissent avoir mené d'importantes rotations, relève Phillip Smyth, chercheur à l'université du Maryland, aux Etats-Unis. Ils ont redéployé des hommes et des officiers qualifiés vers la région de Mossoul, en Irak. Ces milices y affrontent, en coordination avec les forces armées irakiennes, l'organisation Etat islamique (EI), et s'efforcent de couper les routes qui relient la " capitale " du " califat " à la Syrie." *Ils veulent montrer qu'ils peuvent déplacer leurs troupes d'un champ de bataille à l'autre, et avancer sur les deux fronts à la fois. En Irak comme en Syrie* ", analyse M. Smyth.

Méthodes rudimentaires

Si Mossoul est un combat décisif pour l'ensemble de la nation irakienne, Alep, elle, paraît plus lointaine. Les supplétifs irakiens sont venus s'y battre par intérêt et fidélité à leur parrain iranien. Les plus expérimentés parmi leurs chefs combattent aux côtés de l'Iran depuis longtemps : d'abord contre Saddam Hussein, puis contre l'armée américaine en Irak après 2003 et, ensuite, contre les groupes armés sunnites en Irak.

Ils ont été formés au combat -urbain par des cadres du Hezbollah libanais, la première milice étrangère dont l'Iran a facilité l'essor dès les années 1980, comme l'a affirmé au *Monde*, dans une récente interview à Nad-jaf, la ville sainte chiite d'Irak, le fondateur d'Asaïb Ahl Al-Haq, Qaïs Al-Khazali. A Alep, ils communiquent avec leurs compagnons d'armes libanais plus facilement qu'avec les officiers iraniens : ils sont arabes et non persans, et parlent la même langue.

Ces milices placent cependant leur combat dans un cadre idéologique : celui de la défense des chiites du Proche-Orient contre le djihadisme sunnite, dans lequel ils incluent abusivement toutes les factions rebelles d'Alep, pourtant la dernière grande ville de Syrie où survit une rébellion modérée et nationaliste, incarnée par l'Armée syrienne libre. Ils s'inscrivent dans un " axe de la résistance " liant l'Iran, l'Irak, la Syrie et le Liban, contre les parrains de l'insurrection syrienne : la Turquie, l'Arabie saoudite et les pays du Golfe, ainsi que les Etats-Unis.

Certains de leurs officiers sont capables de coordonner leurs actions, au sol, avec l'aviation russe, qui leur est indispensable. Mais leurs méthodes restent rudimentaires. " *L'ordre et la cohésion disparaissent sur les fronts difficiles. Les afghans sont les premiers à fuir. Ils sont souvent isolés, ne parlent pas arabe et connaissent mal le terrain. Les troupes d'élite du Hezbollah et, dans une moindre mesure, des milices irakiennes se retrouvent alors seules* ", analyse Phillip Smyth. En dépit de ces défauts, ces groupes permettent à Téhéran de limiter le coût matériel et humain de son engagement en Syrie.

LIBAN - SYRIE LE HEZBOLLAH, MACHINE DE GUERRE, *LE MONDE*,
12/12/2016

Depuis son entrée en guerre aux côtés de Bachar Al-Assad en Syrie – officiellement en 2013 –, l'organisation chiite libanaise armée a pris du galon et de l'envergure. Déjà tout-puissant au Liban, le " Parti de Dieu " s'impose désormais comme un acteur incontournable du Proche-Orient.

Jamais le Hezbollah ne s'était livré à -pareille démonstration de force. Le 13 novembre, l'organisation chiite libanaise exhibait, en grande pompe, des colonnes de chars, mitrailleuses pointant vers le ciel, de véhicules blindés pavoisés de jaune vif, couleur du " Parti de Dieu ". La pléthore d'engins militaires à la provenance inconnue a frappé les -esprits, ainsi que le lieu choisi pour parader : Qoussair, en Syrie. Tout un symbole. C'est à Qoussair, à la fin du printemps 2013, que le Hezbollah lançait sa première offensive officielle contre les rebelles syriens. Sa victoire avait permis à son allié de Damas de récupérer une zone stratégique. Le Hezbollah n'était alors qu'une force supplétive, venue soutenir les efforts de guerre d'un régime ami. Avec ce défilé, c'est en armée qu'il s'affiche.

A Beyrouth, l'entrée en guerre du Parti de Dieu aux côtés des troupes de Bachar Al-Assad a provoqué l'indignation de ses adversaires, puis l'acceptation fataliste devant le fait accompli. Pour l'organisation chiite libanaise, c'est sans conteste un tournant de son histoire : au fur et à mesure de son implication militaire en Syrie, elle a pris du galon. De l'envergure. Le Hezbollah n'est plus seulement l'acteur militaire le plus puissant du Liban, une force politique capable d'imposer son agenda sur la scène nationale, dictant, par exemple, le tempo de la récente élection de Michel Aoun à la présidence du pays. Il s'impose désormais, selon le politologue Ali -Mourad, comme un " *acteur régional non étatique* " incontournable du Proche-Orient.

" Mort aux Saoud ! ", " Mort à Israël ! "

Hassan Nasrallah, le secrétaire général du Hezbollah, l'a bien compris. Ce leader charismatique, lunettes cerclées sous un austère turban noir, se pose aujourd'hui en adversaire direct du roi d'Arabie saoudite, vilipendant la guerre menée par Riyad au Yémen et le soutien financier des Saoudiens aux factions anti-Assad en Syrie. Lors de manifestations de ses sympathisants, le slogan " *Mort aux Saoud !* " est devenu aussi fréquent que celui de " *Mort à Israël !* ". Le champ d'action du Hezbollah s'est élargi. Outre la Syrie, ses combattants sont déployés en Irak, des conseillers militaires ont été envoyés au -Yémen. Le parti entretient d'étroites relations avec des opposants à Bahreïn...

Les objectifs qu'Hassan Nasrallah avait fixés en 2013 pour justifier son engagement militaire en Syrie sont outrepassés depuis longtemps. A l'origine, il s'agissait de sauver le mausolée de Sayyida Zeinab, lieu saint chiite situé aux portes de Damas, et protéger une douzaine de villages chiites syriens frontaliers du Liban. Aujourd'hui, le Hezbollah entretient une présence dans les régions de Damas et de Homs (Centre), et dans la province de Deraa (Sud). Plus significatif, ses troupes sont à la

pointe de l'offensive à Alep, pour reprendre les derniers bastions rebelles des quartiers Est. Alep, répète Nasrallah, est " *la plus grande des batailles* ". Il y a renforcé ses effectifs et envoyé des unités spéciales qui, depuis l'été, ont permis des avancées décisives.

Selon des estimations crédibles, il y aurait en Syrie entre 5 000 et 7 000 combattants du Hezbollah, dont près de 3 000 personnels d'élite. Auxquels doivent s'ajouter les miliciens des Brigades de la résistance, une force paramilitaire affiliée au Hezbollah. Créées par Imad Moughnieh, chef militaire du Hezbollah avant d'être assassiné en 2008, ces brigades sont censées absorber des volontaires libanais de toutes confessions. Elles intègrent aussi des chiites ne répondant pas aux critères de discipline militaire et religieuse prônés par le parti, voire des *zaaran*, les " voyous " qui tiennent les murs de Beyrouth ou d'ailleurs. Utiles, mais guère présentables selon la doxa du parti. Leur rôle en Syrie se limiterait à la surveillance des zones reprises par les forces prorégime, et à du soutien logistique.

Car le Hezbollah soigne son image d'armée " propre ", indispensable vis-à-vis de son public. Ce n'est pas un hasard s'il a réagi – geste rare – aux accusations de l'opposition syrienne qui, début 2016, le rendait responsable de l'étranglement de Madaya, ville proche du Liban, assiégée et affamée par les troupes pro-Assad. Le démenti s'adressait surtout à ses sympathisants.

Il s'agit aussi de se démarquer de l'armée d'Assad, corrompue, pillarde, sans motivation, selon les confidences d'hommes ferraillant sous la bannière jaune. Tandis qu'un diplomate international s'alarme de " *rumeurs persistantes sur l'existence de centres de détention gérés par le Hezbollah dans les régions de Hama et de Damas* ", un de ces combattants reste persuadé que " *les opposants syriens préfèrent être prisonniers sous la garde du Hezbollah, qui les traite mieux que le régime* ". Les hommes de Nasrallah ne se perçoivent pas non plus comme une force d'occupation ; ils combattent, disent-ils, des " *terroristes* ", selon un vocabulaire partagé à -Damas, Téhéran et Moscou.

Les confidences sont rares, car le Parti de Dieu interdit à ses soldats de parler à la presse. C'est donc sous le pseudonyme de " Hussein " que l'un d'entre eux, étudiant de 24 ans qui a combattu dans quatre régions de Syrie, accepte de dire quelques mots. La rencontre a lieu dans un café branché de Dahiyeh, la banlieue sud de Beyrouth, majoritairement chiite, qui abrite les bureaux du Hezbollah. A l'écart des volutes de narguilé et des rires d'adolescents, Hussein évoque les jeunes Syriens qu'il a vus " *mener une vie normale - à Damas - , plutôt que de se battre pour leur pays* ". Et de s'interroger : " *Pourquoi nous, Libanais, combattons à leur place ?* " Puis cette conviction : " *Ce n'est pas seulement pour la Syrie que le Hezbollah fait la guerre, c'est aussi pour se défendre et défendre le Liban.* "

Si leurs faits d'armes valent aux combattants libanais une terrible réputation auprès de -l'opposition syrienne, ils ont surtout renforcé le sentiment de puissance de l'organisation.

La " guerre des 33 jours " menée contre Israël en 2006, qui, à défaut d'une victoire franche du Hezbollah, avait illustré la déroute de Tsahal, avait déjà construit un imaginaire d'invincibilité. Mais à la différence de la guerre de 2006, le conflit syrien n'est pas seulement l'occasion de se mesurer à un ennemi, mais aussi à des alliés, milices pro-iraniennes – irakiennes ou afghanes – ou armée syrienne. Au sein de cette dernière, ne trouvent grâce à leurs yeux que " *la 4e division - dirigée par Maher Al-Assad, frère de Bachar - , les hommes du colonel Souheil Al-Hassan - à la tête de troupes d'élite - et les alaouites, qui sont forts* ", selon " Ali ", un ex-combattant rencontré dans la vallée de la Bekaa, qui se souvient avoir écrit le nom de son village

sur le mur d'une banlieue damascène. *" Les autres n'ont pas le niveau du Hezbollah, qui contrôle aujourd'hui les trois quarts de la Syrie ! ",* fanfaronne-t-il. *" Tu n'as pas honte ?,* l'interrompt la mère de son meilleur ami, un Libanais sunnite. *Tu n'as donc pas honte d'être allé tuer des Syriens ? Est-ce que c'est ton pays, là-bas ? "*

Damas, un allié, voire un obligé

Les relations entre le Hezbollah et Damas sont anciennes mais complexes. *" Il y a eu des problèmes ",* reconnaissait Nasrallah en 2012, évoquant l'époque des guerres civiles au Liban (1975-1990) et de l'occupation syrienne, qui a duré jusqu'en 2005. Tout en ayant favorisé sa création, le régime syrien – du temps de Hafez Al-Assad – n'a pas hésité à châtier le Hezbollah, histoire de lui rappeler qui était le maître. Ainsi, les combats interchiites qui opposèrent, en 1988 à Beyrouth, le Hezbollah aux miliciens d'Amal, eux aussi manipulés en sous-main par Damas, répondaient à une injonction syrienne : affaiblir le Parti de Dieu. De même, lorsque, sur ordre d'Hafez Al-Assad, l'armée libanaise tire sur des partisans du Hezbollah qui manifestent contre les accords d'Oslo, en 1993, le message est clair : les questions de guerre et de paix au Moyen-Orient, en particulier le dossier israélo-palestinien, restent l'apanage de Damas.

Mais les relations changent avec l'arrivée au pouvoir de Bachar Al-Assad en juin 2000, au moment même où Israël se retire au sud du Liban, mettant fin à une occupation de plus de vingt ans. En 2004, sous l'impulsion du président américain George W. Bush, qui rêve de refaçonner le " grand Moyen-Orient ", les pressions occidentales s'accroissent sur la Syrie et le Hezbollah. Le 14 février 2005, l'ex-premier ministre Rafic Hariri est assassiné à Beyrouth. Une enquête internationale impute d'abord l'attentat à la Syrie, puis au Hezbollah, dont cinq de ses membres sont jugés – *in absentia* – au Tribunal spécial pour le Liban (TSL). Nasrallah a toujours démenti. Mais qui pourrait dire, entre commanditaires et exécutants présumés, lequel est le vrai coupable ? Le Hezbollah n'a jamais cessé d'être le " joker " de Damas, à l'heure des confrontations armées.

C'est sans doute dans cet esprit que furent menées les premières opérations de la milice libanaise en Syrie. Selon un observateur qui se rend régulièrement dans ce pays, les cercles prorégime sont *" rassurés par la présence du Hezbollah : ce sont des Libanais, il y a une proximité - historique - , alors que les Iraniens et leurs visées expansionnistes suscitent la méfiance. "* Lors de la bataille du Qalamoun (2014-2015), ce sont les chiites libanais qui mènent l'offensive au sol... avant de s'effacer au profit des troupes syriennes. En avril 2014, le Hezbollah reprend le village chrétien de Maaloula aux rebelles -dominés localement par les djihadistes du Front Al-Nosra, mais garde profil bas. Bachar Al-Assad s'offre une promenade triomphale sous les caméras. Les apparences sont sauves.

Mais au fil de l'aggravation du conflit, les rapports de force se sont inversés. Damas n'est bientôt plus le " parrain ", mais un allié, voire un obligé. *" Avant 2011 - et le début du conflit - , la Syrie était un Etat souverain. Elle contrôlait le transit d'armes destinées au Hezbollah en provenance d'Iran,* rappelle Hussein, le combattant. *Certains officiers syriens nous étaient hostiles. Cela a changé : jamais autant d'armes ne nous sont parvenues via la Syrie. "* Plusieurs convois d'armes présumés, à destination du Hezbollah, ont été bombardés par Israël, qui garde un œil attentif sur le potentiel militaire de sa bête noire libanaise.

Signe de son affranchissement, le Hezbollah s'est attribué une sorte de " pré carré ", dans la région de Qouneitra, au sud de Damas : là, près du Golan occupé par Israël, il chercherait à organiser des milices anti-israéliennes. Début 2015, un raid de Tsahal dans cette région tue un général iranien des -gardiens de la révolution, ainsi que

Jihad Moughnieh, fils de l'ex- " vedette " du Hezbollah, Imad Moughnieh. Samir Kantar, rallié au Parti de Dieu après sa sortie des geôles israéliennes en 2008 et qui aurait eu le rôle de superviser ces milices, a été assassiné peu après.

Il y a, en revanche, des relations immuables. Si Damas n'a plus la stature de " parrain " du Hezbollah, l'Iran demeure sa matrice originelle. En 1982, dans le sillage de l'invasion du Liban par Israël, ce furent les gardiens de la révolution iranienne, dépêchés dans la vallée de la Bekaa – sous l'œil -attentif de Hafez Al-Assad –, qui formèrent les premiers bataillons de ce qui allait devenir le Hezbollah. Sont enrôlés de jeunes -chiites libanais, grisés par la révolution islamique iranienne, en colère contre le mouvement Amal (alors principale force chiite, qui avait accepté l'expulsion par Israël de la guérilla palestinienne du Liban) ou désireux de combattre l'occupant israélien. C'est autour de cette lutte contre " l'ennemi sioniste " que le Hezbollah bâtit son identité. S'il entendait exporter la révolution de 1979 à travers cette nouvelle milice chiite, l'Iran escomptait aussi, en s'insérant avec elle dans le conflit israélo-arabe, gagner le cœur du monde arabe.

Des centaines d'hommes tués

Ce lien ne s'est pas affaibli. En témoigne l'allégeance des partisans du Hezbollah à l'ayatollah Ali Khamenei comme *marja* (guide spirituel). A Alep, comme ailleurs en Syrie, les troupes d'élite de Nasrallah ne combattent pas tant sous le commandement de Damas que sous celui de Téhéran. *" Sauver le régime syrien est une nécessité stratégique et logistique, explique le politologue Ali Mourad, de l'Université arabe de Beyrouth. Sans lui, le Hezbollah se retrouverait handicapé : "l'autoroute" Téhéran-Bagdad-Damas-Beyrouth doit rester ouverte - pour le passage d'armes - . "*

Avec l'aide des " conseillers " iraniens, en contact avec l'état-major syrien, le Hezbollah participe aussi aux décisions. *" L'exercice ne pose pas de problème, car avec les Iraniens, ils partagent la même idéologie ", -explique Hicham Jaber, ancien général de l'armée libanaise. Fort de son expérience des champs de bataille syriens, le jeune milicien Hussein précise : " Les chiites du Liban sont différents des autres chiites, même iraniens. Les hommes du Hezbollah sont les seuls à combattre avec la foi religieuse. " Il moque les miliciens irakiens, qui " fuient " devant le danger. Le général Jaber souligne, lui aussi, que " le Hezbollah est numériquement la plus petite - des milices prorégime - présentes en Syrie, mais elle est la plus efficace ".*

Le Parti de Dieu nie cependant avoir répondu à un ordre iranien. *" Il n'a pas pris seul sa décision d'aller en Syrie, assure pourtant Hicham Jaber, mais en coopération avec ses alliés. "" Ali Khamenei a pu éprouver au long cours la loyauté d'Hassan Nasrallah, juge un diplomate en poste à Beyrouth. Le Hezbollah a engagé des ressources militaires, des combattants. Il a pris des risques. "*

Le tribut est en effet élevé. Le parti a perdu, selon des estimations, plusieurs centaines d'hommes dont les portraits s'alignent sans fin sur les routes des régions chiites du -Liban. Dahiyé compte peu de familles qui n'aient pas un proche mort en Syrie. Certains " martyrs " sont des célébrités, comme le footballeur Kassem Chamkha, 19 ans, qui évoluait dans le club national Al-Ahd, l'équipe du Hezbollah. Sa mort a été révélée début novembre.

Autre conséquence, l'image que projette le parti au-delà de ses membres a radicalement changé. Il n'est plus véritablement " la ré-sistance " qui harcelait Tsahal au sud du -Liban, et qui tirait de sa lutte contre Israël sa légitimité ainsi qu'une grande popularité auprès d'une partie du monde arabe. *" En Syrie, avant la guerre, se souvient le politologue Ali Mourad, les Syriens affichaient dans leur salon les*

portraits de Hafez et de Bachar -Al-Assad, et celui d'Hassan Nasrallah dans la cuisine. Dans le salon, ce qu'il fallait montrer ; dans la cuisine, ce qui tenait à cœur ! " Mais, à partir de février 2012, alors que les quartiers de la ville de Homs tenus par les rebelles étaient pilonnés jour et nuit, et que -Nasrallah déclarait qu'il ne " s'y pass - ait - rien ", " *il s'est produit une rupture avec les Syriens - hostiles à Assad - "*, poursuit M. Mourad. Pour une grande part de l'opinion arabe sunnite, le Hezbollah n'est plus désormais perçu que comme une milice confessionnelle chiite et " *properse* ". " *Le Hezbollah savait qu'il y aurait un coût : le sentiment arabe, sunnite, de rejet, qu'il était prêt à payer* ", avance le politologue.

En revanche, les opérations en Syrie n'ont pas suscité de forte contestation au sein de la communauté chiite du Liban, dont le Hezbollah demeure le principal représentant politique. La menace d'attentats, depuis une série d'explosions meurtrières (les dernières datent de fin 2015), attribuées ou revendiquées par des groupes djihadistes syriens, frappant la banlieue sud de Beyrouth, a raffermi la conviction des habitants que combattre le " terrorisme " en Syrie était une nécessité. Ces quartiers, avec ses blocs de béton, ses portiques de fer ou ses miliciens armés, ressemblent parfois à une zone de guerre, verrouillée par l'armée. " *Cela me met en colère de voir des jeunes revenir dans des cercueils*, dit une enseignante chiite, critique envers le Hezbollah. *Mais s'ils n'étaient pas là-bas, est-ce que nous - les chiites - serions encore en vie ? "* Les angoisses existentielles de cette minorité, forte au Liban mais fragile dans la région, imprègnent et soudent la communauté. Les voix discordantes d'intellectuels chiites, à la pointe du soutien à la révolution syrienne, comme celles de YahyaJaber ou de Youssef Bazzi, " *n'ont pas d'impact politique*, analyse Ali Mourad. *Tant que le Hezbollah gagne en Syrie, ou tant qu'il ne perd pas, il n'y aura pas de remise en question, malgré un nombre élevé de morts* ".

Cette exacerbation du confessionnalisme laisse planer une ombre douloureuse sur l'avenir de la région. " *Le Hezbollah a posé pour le long terme un problème entre les -chiïtes libanais et leur entourage sunnite. Dans l'imaginaire populaire, les chiïtes du Liban resteront ceux qui ont soutenu Damas* ", s'émeut le politologue. Une lecture qui rencontre peu d'écho parmi les sympathisants du Parti de Dieu. Pour eux, l'équation se pose en termes de survie. La lutte, ainsi que le martèle Hassan Nasrallah, ne vise pas une communauté spécifique, mais les *takfiri*, ces extrémistes " *excommunicateurs* " au sein de la religion musulmane : un " *ennemi* " mortel qu'il est légitime de combattre. " *Le Hezbollah et le régime syrien réécrivent l'Histoire*, conclut Ali Mourad. *Ils ont gommé les six premiers mois de la révolution non violente de 2011. La montée en puissance des groupes djihadistes a servi leur discours.* "

Attablé dans le café beyrouthin, Hussein le combattant voudrait " *que la guerre s'arrête* ", mais il repartira se battre en Syrie, tant que le conflit durera. Il croit cependant que le Hezbollah est pris dans un engrenage " *plus grand que lui* " et constate, avec dépit, que, dans la région d'Alep, où des dizaines de Libanais ont déjà perdu la vie, c'est la Russie, avec ses avions, qui s'est imposée en nouveau maître dans ce jeu régional sans pitié. Si le conflit prenait fin, d'une façon ou d'une autre, il pense – et c'est aussi l'avis du général Jaber – que le " *Hezbollah ne partira pas du jour au lendemain. Il participera à la transition en Syrie* ", quelle que soit cette transition, et quelle que soit la Syrie de demain.

L'autre combattant, Ali, qui a quitté le front pour des " *raisons personnelles* " et à cause de ses blessures, se flagelle de ne pas avoir " *une foi aussi ardente* " que ses ex-compagnons d'armes. Il n'attend qu'une chose : la victoire " *du peuple syrien, du Hezbollah, de l'Iran, de l'islam* ". Il dit aussi qu'il ne reprendra le combat qu'à une seule condition : " *Si Israël vient sous mes fenêtres.* "

LA CHUTE DES REBELLES A ALEP, LE MONDE, 14/12/2016

A ALEP, L'ECRASEMENT FINAL DE LA REBELLION

L'armée syrienne affirme être " dans les derniers instants avant la proclamation de la victoire "

Ils auront résisté près de quatre ans et demi. Mais cette fois c'est fini. Les rebelles barricadés depuis l'été 2012 dans les quartiers orientaux de la capitale du nord de la Syrie ont succombé à l'offensive loyaliste. Après avoir reculé de quartier en quartier depuis le déclenchement de cette attaque, le 15 novembre, les combattants anti-Assad, terrassés par la puissance de feu de leur adversaire, ne contrôlaient plus, mardi 13 décembre, qu'une minuscule poche de territoire, au sud de la citadelle.

Un réduit d'une poignée de kilomètres carrés, centrés sur les districts de Seïf Al-Daoula et Al-Ansari, dont la reprise par les forces progouvernementales semblait imminente. " *Nous sommes dans les derniers instants avant la proclamation de la victoire de l'Armée arabe syrienne dans la bataille d'Alep-Est*, affirmait lundi après-midi une source militaire syrienne. *Nous pouvons l'annoncer à tout moment.* "

Alors que ce week-end, ses alliés russes, par conviction ou diversion, entretenaient encore l'idée d'une évacuation de dernière minute des rebelles, le régime Assad, visiblement décidé à frapper les esprits, a imposé son propre dénouement : l'écrasement inconditionnel de l'insurrection. La reddition ou la mort. Un épilogue d'une brutalité implacable, sur lequel flotte le spectre des massacres de masse, commis par l'armée syrienne, en réponse à des soulèvements islamistes : à Hama, en 1982, et à Alep – déjà – en 1980.

" La fin du monde "

Les journalistes présents dans la partie ouest relataient lundi que le pilonnage des quartiers orientaux était le plus intense de ces derniers jours. La télévision syrienne a diffusé des images du quartier de Salhine, tombé aux mains de l'armée, montrant une étendue de ruines, avec des cadavres jonchant le sol et quelques civils errant dans les décombres, en tenant par la main un enfant ou des bagages.

Selon Moscou, 2 200 insurgés se sont rendus depuis le début de la bataille d'Alep et 100 000 civils ont quitté les quartiers qu'ils tenaient. L'ONU parle pour sa part de 40 000 déplacés. L'Observatoire syrien des droits de l'homme affirme que l'offensive a fait 415 morts civils et 364 parmi les combattants de l'est. Un bilan que les militants locaux jugent largement sous-évalué, compte tenu du fait que de nombreux corps, prisonniers des décombres, n'ont pas pu être décomptés par les autorités médicales.

Sur les réseaux sociaux ou par l'intermédiaire des applications de messagerie électronique, auquel certains assiégés d'Alep ont encore accès grâce à un système d'Internet par satellite, des bribes de témoignages parviennent à l'extérieur. *" Les gens courent entre deux bombardements pour échapper à la mort (...). C'est la fin du monde ici "*, racontait lundi Abou Amer Ikab, un ancien fonctionnaire de Soukkari, joint par l'agence Reuters, peu avant l'arrivée des troupes pro-Assad.

" Les blessés meurent sous nos yeux. Il n'y a plus de médicaments, plus d'anesthésique ", confiait dimanche Abou Assad, un infirmier, situé dans un centre médical de fortune, dans le quartier de Kalasa. Quelques heures plus tard, une rafale de messages désespérés arrivait d'un docteur, présent au même endroit. *" Attaque au chlore. " " Nous sommes piégés. On ne peut plus respirer. " " Trois personnes sont en train de mourir. "*

Le même jour, le docteur Farida, la dernière gynécologue en activité à Alep-Est, postait sur un groupe WhatsApp reliant des journalistes étrangers à des médecins et à des militants révolutionnaires d'Alep un récit poignant. *" Un ami de la famille, du quartier d'Al-Ferdous, a amené son fils aîné au centre médical, pour faire examiner son œil. Cela a pris une demi-heure. Quand il est revenu chez lui, il a trouvé son appartement qui s'est effondré sur sa femme et ses trois autres enfants. Il a essayé de les sortir des gravats, mais il n'a pas pu, faute de matériel adéquat et du fait des tirs d'artillerie. Il veut juste voir les corps et les enterrer dignement. Je crois qu'il va devenir fou. "*

Lundi, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est alarmé d'informations faisant état d'atrocités perpétrées *" contre un grand nombre "* de civils, dont des femmes et des enfants. Outre l'hécatombe causée par les bombardements aveugles du régime syrien, les observateurs redoutent que de nombreux opposants, armés ou non, ne fassent l'objet d'exécutions sommaires. Selon des militants et deux habitants de l'est, au moins 79 civils ont été tués de cette façon, dans les quartiers de Ferdous et Salhine, repris par les loyalistes. L'inquiétude est d'autant plus grande que les troupes régulières sont accompagnées sur le terrain de miliciens pro-Assad, syriens ou étrangers, à la brutalité notoire.

Rompant avec sa discrétion habituelle, le Comité international de la Croix-Rouge a publié un communiqué alarmiste, dans lequel il *" implore toutes les parties à épargner la vie humaine "*. Reconnaisant son échec à mettre en place des corridors d'évacuation à peu près sûrs, l'organisation humanitaire souligne le fait que *" des milliers de personnes, sans rôle dans les violences, n'ont nulle part où se réfugier "*.

Des cas d'arrestation de civils fuyant les combats émergent. Vendredi, le porte-parole du Haut-Commissariat pour les droits de l'homme de l'ONU, Rupert Colville, avait évoqué la disparition de *" certaines d'hommes "*, séparés de leur famille, après être parvenus dans la zone occidentale d'Alep, sous contrôle gouvernemental. Le responsable onusien avait aussi accusé deux groupes rebelles radicaux, le Front Fatah Al-Cham, une émanation d'Al-Qaïda, et les Brigades Abou Amara, d'avoir tué et kidnappé des civils tentant de se réfugier à l'ouest.

Messages d'adieu

" Nous savons que les forces du régime ont aménagé un centre de détention temporaire dans le quartier de Hanano, repris au début de l'offensive, affirme Saïd Eido, de l'Institut syrien pour la justice, une ONG alépine de défense des droits de l'homme. Nous avons entendu parler d'une douzaine de cas d'arrestations, d'hommes, mais aussi de femmes, parentes de membres de la rébellion. "

Les autorités syriennes ont démenti toute rafle, affirmant que les soldats se contentent de procéder à des vérifications d'identité. L'agence Reuters a diffusé des images d'hommes entre vingt et trente ans alignés contre un mur, face à des membres de la police militaire syrienne. Il s'agit de rescapés d'Alep-Est que l'armée syrienne s'apprête à incorporer de force dans ses unités.

Dans ce contexte, les militants anti-Assad se préparent au pire. Les appels au secours qu'ils diffusaient ces derniers jours sur WhatsApp ont fait place à des messages d'adieu. *" Ça ressemble à la fin, les amis, écrivait lundi Monther Etaky, un journaliste-citoyen. On se défendra pour ne pas être exécutés. Racontez juste notre histoire au monde entier. Faites en sorte que mon fils soit fier de son père. "*

Pendant ce temps, la télévision officielle syrienne diffusait des images de liesse dans les quartiers ouest, où des habitants distribuaient des friandises, pour célébrer la " libération " de leur ville.

Benjamin Barthe

▼ **L'ULTIMATUM HUMANITAIRE " DE HOLLANDE**

François Hollande a lancé, lundi, un " ultimatum humanitaire " au régime syrien, se joignant à plusieurs ONG, actives dans le pays, qu'il venait de recevoir à l'Elysée. " Il y a urgence ", a souligné le chef de l'Etat, qui a dénoncé la " responsabilité directe du régime syrien et de ses soutiens ". " Si l'ultimatum n'est pas entendu, il y a des responsabilités qui devront être appelées ", a ajouté le président. Après s'être entretenu avec le représentant de l'opposition syrienne, Riyad Hijab, M. Hollande a reçu les branches françaises de Médecins sans frontières, de Médecins du monde et de l'Union des organisations de secours et soins médicaux.

Les dérobades répétées des Américains et des Européens ont permis à la Russie d'être le maître du jeu

Tournant majeur dans le conflit syrien, la reconquête par le régime de l'ex-capitale économique du pays est aussi une défaite pour les Occidentaux. Elle pourrait avoir de très lourdes conséquences, en premier lieu pour les Européens, avec dans les semaines à venir un nouvel -afflux de réfugiés vers la Turquie et une radicalisation croissante des groupes combattant en Syrie. Mais c'est avant tout la crédibilité stratégique de Washington comme des grandes capitales occidentales – à commencer par -Paris –, engagées depuis près de cinq ans dans le soutien à l'insurrection démocratique, qui s'en trouve sérieusement ébranlée.

Jamais, depuis la fin de la guerre froide, Américains et Européens ne se sont montrés aussi impuissants face à Moscou. Au-delà des mots, parfois très forts, comme ceux lancés par l'ambassadrice américaine à l'ONU, Samantha Power, – *" Ce n'est pas du contre-terrorisme, mais de la barbarie "* –, ils se sont vite résignés à l'inéluctable, comme si la logique des blocs était toujours en place. Les ministres des affaires étrangères européens, réunis lundi 12 décembre à Bruxelles, n'ont même pas évoqué l'éventualité de sanctions contre Moscou.

Ce sont les dérobades répétées des Occidentaux qui ont permis au Kremlin de devenir le maître du jeu en Syrie depuis l'intervention lancée en septembre 2015 pour soutenir le régime Assad, alors aux abois. *" Vladimir Poutine a bien compris le choix de désengagement de Washington et le manque de volonté des Européens, même s'il ne cesse dans ses discours de pourfendre un prétendu interventionnisme occidental "*, note Thomas Gomart, le directeur de l'Institut français des -relations internationales, soulignant *" qu'il serait illusoire de croire que l'on peut arrêter les Russes sur ce qu'ils font en Syrie avant la mise en place de la nouvelle administration américaine "*.

Conscient de son échec, Barack Obama n'a eu que quelques mots sur la tragédie syrienne dans son dernier grand discours à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre, où il dressait le bilan de son action internationale. Sa volte-face d'août 2013 et son refus au dernier moment de frapper le régime syrien pour le punir d'avoir utilisé du gaz sarin contre sa propre population – une " ligne rouge " qu'il avait lui-même fixée – ont sauvé Bachar Al-Assad au grand dam de Paris. Certes, les Américains négocièrent alors avec Moscou un démantèlement contrôlé de l'arsenal chimique syrien, mais, pour Damas, l'essentiel était sauf.

" Occasions manquées "

" La Syrie est la tragédie la plus grave depuis la fin de la seconde guerre mondiale et le bilan est catastrophique ", a récemment reconnu Philip Gordon, ancien -conseiller du président américain, tout en affirmant que *" cela ne voulait pas dire qu'il y avait une alternative plus simple "*. Le président américain n'a jamais vraiment cru dans les combattants de l'opposition modérée, qu'il avait définis avec dédain, lors d'une interview en 2014, comme *" des anciens fermiers, des professeurs et des pharmaciens sans beaucoup d'expérience militaire "*. Face aux réticences

occidentales à armer l'opposition, les groupes islamistes, puis djihadistes, eurent dès lors beau jeu de s'imposer toujours plus sur le terrain.

La leçon est dure pour Washington, comme pour Paris et Londres. *" Leur gestion de la crise est une suite d'occasions manquées et, depuis un an, les Russes ont fait, pour sauver le régime, tout ce que les Occidentaux n'ont pas fait pour l'opposition "*, relevait début septembre Camille Grand, alors directeur de la Fondation pour la recherche stratégique, devenu depuis un des secrétaires généraux adjoints de l'OTAN. Avec son aviation et le déploiement des très -sophistiqués missiles antiaériens S-300 et S-400 – dont l'utilité dans une intervention théoriquement destinée à lutter contre le terrorisme n'est pas évidente –, la Russie verrouille totalement le ciel syrien. Cette intervention limitée lui a donné une totale maîtrise du jeu. Toutes les options pour aider l'opposition, ou même seulement les populations civiles par des largages d'aide humanitaire, sont devenues dès lors impossibles.

C'est un fiasco aussi pour la diplomatie française. Pris de court par les révolutions tunisienne puis égyptienne, Nicolas Sarkozy pensait se rattraper en misant sur les révolutions libyenne et syrienne, escomptant un effondrement rapide des régimes. Mais il n'a pas su ni pu répéter l'intervention de l'OTAN en Libye, dans laquelle il avait joué un rôle moteur.

François Hollande, qui a repris la même ligne diplomatique -basée avant tout sur une position morale, n'a eu de cesse de répéter qu'*" Assad ne peut être l'avenir de la Syrie "*. *" Paris se trouve aujourd'hui dans un corner d'autant que nous n'avons pas les moyens de transformer nos émotions en politique "*, relève avec un réalisme froid l'ex-ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine.

Vladimir Poutine est incontestablement le grand vainqueur de la bataille d'Alep. Militairement, l'armée russe a montré ses capacités de projections pour cette première opération en dehors de l'espace ex-soviétique depuis la fin de la guerre froide et elle a réussi à rétablir un régime désormais en passe de contrôler toute la " Syrie utile ". Diplomatiquement, c'est aussi un succès malgré les protestations suscitées par la violence des bombardements. *" Le président russe a réussi avec la crise syrienne à refaire de son pays l'interlocuteur privilégié, voire -exclusif de Washington, comme aux temps de la guerre froide "*, note Thomas Gomart.

Certes, la reconquête d'Alep n'est pas la fin de la guerre et les bombes ne suffisent pas à stabiliser la situation en Syrie. Moscou n'en est pas moins en passe, désormais, de pouvoir dicter de nouvelles conditions pour les négociations de Genève sous l'égide de l'ONU, évoquant toujours plus ouvertement le remplacement par une *" opposition patriotique "* de celle soutenue par les Occidentaux et les pays du Golfe. Le temps joue pour le maître du Kremlin alors même que le nouveau président américain, Donald Trump, ne cache pas sa volonté de rétablir de bonnes relations avec lui dès sa prise de fonctions.

Marc Semo

La répression du régime et la radicalisation des groupes armés ont eu progressivement raison des idéaux du soulèvement de la ville, en 2012.

La révolte d'Alep a commencé une belle journée de printemps par des chants, des pas de danse et des slogans insolents. Sur le campus de l'université, le 17 mai 2012, la venue d'un groupe d'observateurs des Nations unies a provisoirement éloigné les chabihis, les hommes de main du régime Assad. Leur descente, deux semaines plus tôt, dans les dortoirs en ébullition s'était conclue par la mort de quatre étudiants, dont un défenestré.

Des centaines de jeunes profitent de l'aubaine pour se rassembler sur le parvis et entonner l'hymne des révolutions arabes : "*Al-chaab, yourid, izqat al-nizam*" (" le peuple veut la chute du régime "). Pendant une petite heure, avant que des jets de gaz lacrymogène ne renvoient les frondeurs dans leur chambre, un parfum d'insoumission -jamais vu flotte sur l'établissement.

La protestation rebondit le lendemain, un vendredi consacré aux " héros de l'université ". Dans plusieurs quartiers, notamment Salaheddine et Seïf Al-Daoula, des zones de HLM, dans le sud-ouest de la métropole, plusieurs milliers de personnes crient leur soif de liberté. Sur les toits, en surplomb, une nouveauté : des hommes équipés de kalachnikovs, membres de cette Armée libre syrienne (ASL) dont les médias parlent de plus en plus, protègent les protestataires.

Des habitants grimacent. Leur ville est restée très majoritairement à l'écart des troubles qui, depuis un an, secouent les autres grandes villes, comme Homs, Hama et Damas. Alep l'industrielle, ex-capitale économique du pays, n'est pas sûre d'avoir envie de " révolution ". La bourgeoisie des quartiers ouest, objet de la méfiance d'Hafez Al-Assad, qui voulait punir la ville de s'être ralliée au soulèvement des Frères musulmans en 1979-1980, a bénéficié du processus de libéralisation économique lancée par son fils, Bachar Al-Assad, arrivé au pouvoir en 2000.

Les classes populaires, qui s'entassent dans les quartiers déshérités de l'est, sont les laissées-pour-compte de cette nouvelle politique. Mais elles ont gardé en mémoire l'extrême férocité de la répression qui, en 1980, avait causé des milliers de morts, mitraillés par des hélicoptères qui décollaient de la vieille citadelle. Alep a trop peur ou trop à perdre.

" avertissement "

Et le régime joue à merveille de ses réticences. Il coopte, infiltre, distribue de l'argent, agite l'épouvantail du sectarisme, menace et surtout terrorise. Les meneurs les plus politisés disparaissent un par un dans les geôles des moukhabarat, les services de renseignement tentaculaires du régime.

Une manifestation de médecins, pourtant organisée par un syndicat officiel, a fait l'objet d'une attaque par des gros bras, armés de petits couteaux très effilés, qu'ils plantent dans les côtes des marcheurs, en leur glissant à l'oreille : "*C'est un avertissement. "" Nous n'y sommes jamais arrivés, le pouvoir était trop fort et l'affluence aux manifestations insuffisante* ", reconnaît Bassam Hajji Moustafa, un ex-

communiste kurde, réfugié dans le sud de la Turquie, et qui fut l'un des cerveaux de cette révolution impossible.

Au nord de la métropole, de gros bourgs agricoles comme Azaz, Tel Refaat et Marea se sont libérés, avec l'aide de déserteurs de l'armée et de la police. Rejoints en douce par des étudiants écoeurés par la répression, ils forment le noyau dur de l'ASL. Un label qui recouvre une collection de bandes armées, équipées de bric et de broc, d'inspirations variées mais qui partagent toutes la conviction que le régime ne peut pas se combattre à mains nues. Le coup d'éclat des 17 et 18 mai 2012 survient trop tard. C'est même le chant du cygne du soulèvement populaire et pacifique. Le régime a voulu la guerre, il l'aura.

Sa préparation, dans le camp des anti-Assad, est l'affaire d'un drôle de duo : Abdel Kader Saleh, un marchand de miel de Marea, trentenaire pieux, a fédéré les principaux groupes armés de la province d'Alep au sein de la Liwa Al-Tawhid, le Bataillon de l'unicité ; et Abdel Jaber Al-Okeïdi, un ex-colonel moustachu de l'armée régulière, âgé d'une cinquantaine d'années, a dressé les plans d'attaque.

L'offensive est lancée le 20 juillet 2012 à l'aube, elle est fulgurante. Les sans-culottes du nord s'emparent de tout le nord-est de la ville, dont les quartiers de Hanano et Sakhour, tandis que des cellules dormantes se soulèvent à Salaheddine, dans le sud, assistées par des renforts venus de la province voisine d'Idlib. *" Le soir, on a fermé les yeux. Quand on les a rouverts, l'ASL était partout "*, raconte un étudiant.

Dans les rues, pas de liesse populaire. Les visages sont intrigués, inquiets, personne ne sait trop à quoi s'en tenir. Qui sont ces campagnards, en claquettes et tee-shirt camouflage, qui prétendent venir les libérer, eux, les habitants d'Alep ? Seuls les quartiers acquis à la cause de la " révolution " se réjouissent ouvertement. Pas pour longtemps.

Les autorités syriennes, qui se savent hors de danger tant que les deux principales villes du pays, Damas et Alep, restent sous leur férule, réagissent au quart de tour. D'énormes tanks russes, les T72, conçus pour les charges en rase campagne, crachent leurs obus sur les façades de Salaheddine. Bientôt, les chasseurs bombardiers Mig entrent en action. Des immeubles entiers s'écroulent sur leurs habitants. L'aviation syrienne se spécialise dans le pilonnage des files d'attente devant les boulangeries. Human Rights Watch en recense dix à la date du 30 août. A chaque fois, des corps en charpie, d'hommes, de femmes et d'enfants, sont retirés des gravats.

Ces images, poissées de sang et de poussière, seront la signature de la guerre en Syrie. Incapable de juguler l'insurrection, le régime s'attaque à sa base, son environnement, pour forcer la population à fuir ou à haïr les rebelles. Une tactique contre-insurrectionnelle classique, inaugurée à Bab Amr, le réduit rebelle de Homs, à l'hiver 2012 et systématisée, ici, à Alep, pendant l'été. Faute d'attraper les poissons, on asséchera l'étang. Début septembre, l'un des chefs de la contre-offensive jure que les secteurs orientaux de la ville seront repris *" d'ici dix jours "*. Il se trompe.

En face, les rebelles gagnent du terrain dans la vieille ville. Ils compensent la faiblesse de leur armement par une fluidité à toute épreuve. Le quartier de Bab Al-Nayrab tombe le 31 juillet au prix de l'exécution de Zeino Berri et ses acolytes, une bande de chabihis qui vient de tendre un guet-apens mortel à des combattants de la brigade Tawhid. Les images du simulacre de " procès " du vieux chef de gang, le visage tuméfié, puis de son mitraillage sous les vivats de la foule, inondent l'Internet. C'est la première exaction de taille des rebelles d'Alep, loin d'être la dernière.

Deux mois plus tard, les vieux souks d'Alep, fleuron du patrimoine multiséculaire de la ville, partent en fumée. Les échoppes aux portes en bois, remplies d'étoffes et de broderies, ont pris feu dans les combats. Les deux camps se rejettent la responsabilité de ce désastre, vite éclipsé par de nouveaux bombardements. Toute l'énergie des cadres de l'ASL est tendue vers la libération de la partie ouest d'Alep.

Désormais en possession de deux postes frontières avec la Turquie, Bab Al-Hawa à l'ouest et Bab Al-Salama au nord, les rebelles pensent disposer d'une profondeur stratégique suffisante pour éviter le sort dramatique de leurs frères d'armes de Homs : dans cette ville plus au sud, les opposants sont acculés dans la casbah, à la merci de l'artillerie du régime. " *On a la campagne qui est libérée et on a beaucoup de combattants*, s'enthousiasme Abdallah Yassine, un chef de l'ASL. *Il est impossible de nous encercler.* " Il se trompe aussi.

L'espoir va durer un an et demi, jusqu'au début de l'année 2014. Saignée par les défections, sollicitée dans tous les coins du pays, l'armée recule peu à peu. Elle perd le contrôle des environs de l'aéroport international, les vols sont suspendus au début de l'année 2013. Elle perd aussi son principal bastion, dans la banlieue ouest d'Alep, la base 46, ce qui place les quartiers sous contrôle gouvernemental en état de siège. Ils ne peuvent plus être ravitaillés que par hélicoptères ou des routes détournées, exposées aux tirs adverses.

A l'est, on tente de s'organiser. Pour endiguer la dérive milicienne, symbolisée par le massacre des Berri et de nombreux cas de pillage, dans l'immense zone industrielle de Cheikh Najjar notamment, une " instance légale " (Hay'a char'iyya) est mise en place par la Brigade Al-Tawhid. Une entité hybride, à la fois tribunal et force de police, dont les décisions dérivent d'un mélange de droits islamique et coutumier, mais aussi et surtout du rapport de forces entre les unités rebelles. La Hay'a sévit d'autant plus facilement que le coupable n'a pas de soutien puissant.

Avec le soutien de militants souvent issus des quartiers ouest, les civils se mobilisent pour empêcher que les combattants confisquent la gestion de la ville. De nombreuses ONG sont créées, pour répondre aux urgences humanitaires, mais aussi rouvrir les écoles, fournir une formation aux femmes, etc. Un ersatz de municipalité est formé. Durant son séjour à Alep-Est, en juillet 2013, l'historien français Jean-Pierre Filiu, spécialiste du Proche-Orient, tombe même sur plusieurs cortèges de protestation. " *Le peuple veut qu'on répare l'électricité* ", scandent le premier, un clin d'œil au slogan phare des révolutions.

" Ramassis de bandits "

" *L'ASL n'est qu'un ramassis de bandits de grand chemin* ", entend-on à un autre rassemblement, peuplé de figures de la résistance civile. " *La liberté se mérite aussi*

à mains nues, loin des lignes de front", voilà ce que revendiquent les protestataires impatients ", souligne Jean-Pierre Filiu dans *Je vous écris d'Alep* (Denoël, 2013), le récit de son immersion dans le volcan alépin. Sur le fronton de la mairie révolutionnaire, rapporte-t-il, un graffiti géant proclame : *" La légitimité est au peuple et la religion à Dieu. "*

Cette impeccable profession de foi laïque vise les islamistes, de plus en plus présents sur les lignes de front. Il s'agit de djihadistes étrangers, qui arrivent par bus entiers de la frontière, profitant de la complaisance des douaniers turcs. Ils rejoignent des salafistes syriens, que Bachar Al-Assad, expert en instrumentalisation des groupuscules islamistes, a opportunément libérés de ses geôles. On trouve aussi des cadres de l'ASL dévoyés, prêts à tout pour capter les valises de dollars, collectées par les prédicateurs du Golfe pour leurs " frères sunnites de Syrie ". Et puis des simples soldats, que le supplice des bombardements et les gesticulations stériles des capitales occidentales radicalisent peu à peu.

Les plus fanatisés – ou les plus ambitieux – rejoignent deux groupes en pleine ascension, le Front Al-Nosra et l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL). Le premier s'établit en ville, à la fin de l'année 2012, en se présentant comme un invité, au service de la révolution et de la population. Sa maîtrise de l'attaque suicide décime les rangs de l'armée régulière, et dévaste aussi des lieux publics, comme la place Saadallah-Al-Jabri, au cœur de l'Alep gouvernemental, théâtre d'un triple attentat, qui fauche une cinquantaine de personnes, en octobre 2012. Ses membres, plus disciplinés que les brigades de l'ASL, sont vus d'un bon œil par une partie des habitants, notamment des commerçants. *" Ils ne veulent pas "*, pouvait-on entendre alors.

Le deuxième groupe, émanation d'une branche renégate d'Al-Qaida en Irak, émerge au printemps 2013, tente une OPA sur son rival, qui la rejette, préférant rester fidèle à Ayman Al-Zawahiri, le successeur d'Oussama Ben Laden. A rebours du Front Al-Nosra, qui affecte de se fondre dans la rébellion, les recrues de l'EIIL, principalement étrangères, imposent leur loi dans les localités qu'elles contrôlent, ce qui occasionne des affrontements croissants avec l'ASL.

Profitant de ces divisions, les troupes gouvernementales, désormais épaulées par le Hezbollah, le parti milicien chiite libanais, rompent le siège d'Alep-Ouest en novembre 2013 et repartent à l'offensive. L'armée régulière reprend le contrôle des environs de l'aéroport et parvient à éliminer, par une frappe ciblée, Abdel Kader Saleh, l'un des artisans de l'offensive de juillet 2012. Le bataillon Al-Tawhid ne résistera pas à la disparition de son chef charismatique. Quelques jours plus tôt, son ex-comparse, Abdel Jaber Al-Okeidi, avait rendu son tablier de commandant de l'ASL à Alep, exaspéré par le manque de discipline de ses hommes.

Pour sortir de cette mauvaise passe, les rebelles se résolvent à ouvrir un deuxième front : contre les djihadistes de l'EIIL. En janvier 2014, ils les délogent de l'hôpital pour enfants, dans le quartier de Kadi Askar, dont ils avaient fait leur quartier général alépin et de la zone industrielle de Cheikh Najjar, transformée en geôles pour journalistes occidentaux. Pourchassés par une alliance de brigades islamisto-nationalistes, les djihadistes au drapeau noir doivent se retrancher dans l'est de la province. L'opération est un succès, mais elle survient trop tard. L'EIIL dispose déjà

de solides bases, comme Manbij et Al-Bab, d'où il repartira régulièrement à l'assaut des rebelles, obligeant ceux-ci à combattre simultanément sur deux fronts.

Parallèlement, le blitz du régime s'accroît. Son arme de prédilection, ce sont les barils explosifs : des fûts de 500 kilos, remplis de TNT et de ferraille, largués par hélicoptère. Une tactique du tiers-monde, que le régime a industrialisée. Produits à la chaîne dans une usine des environs d'Alep, ces engins pulvérisent les districts rebelles avec la régularité du marteau-pilon, pâte d'immeubles par pâte d'immeubles. Ils s'ajoutent aux raids des Mig et aux tirs de missiles balistiques Scud, plus rares, mais immensément dévastateurs. Des milliers de personnes, principalement civiles, périssent dans ce déluge de feu quotidien.

En retour, les insurgés se mettent à bombarder les quartiers ouest. Leurs armes du pauvre à eux, ce sont des bonbonnes de gaz bourrées d'explosifs. Tirés par un gros canon, ces projectiles, et d'autres plus classiques, comme des mortiers, causent des centaines de victimes dans la partie occidentale de la ville. En 2012 et 2013, plusieurs attaques à l'ouest avaient suscité la suspicion, notamment une double explosion à l'université, fatale à plus de 80 personnes, que de nombreux militants anti-Assad avaient attribuée au régime.

Mais cette fois, le doute n'est plus permis. Démoralisés, marginalisés, les pionniers du soulèvement de 2012 quittent l'un après l'autre les quartiers est. *" Tout le monde se bat contre tout le monde alors que le régime continue à nous bombarder, vitupère Marouan Abou Omar, alors en partance pour les Pays-Bas. La vérité, c'est que nous sommes perdus. "*

Une autre figure de la société civile d'Alep-Est, la chrétienne Marcell Shehwaro, responsable d'un réseau d'écoles primaires, est incarcérée pendant quelques jours, en mars 2014, en raison de son refus de porter le voile. Elle s'exile en Turquie peu après. *" L'entrée des groupes armés à Alep été une erreur, malgré Mohannad Ghabash, l'un des meneurs de la révolte de l'université. Les opposants se sont transformés en humanitaires, se sont épuisés à gérer l'impossible, tout en perdant le contact avec la partie ouest, dont ils étaient souvent originaires. C'est ce que voulait le régime. "*

La chute de Cheikh Najjar en juillet 2014 ferme une première voie d'approvisionnement des anti-Assad. L'inquiétude monte d'un cran supplémentaire lorsque le Front Al-Nosra, à l'automne de cette année, s'attaque à plusieurs unités de l'ASL. En réaction à cette double menace, une large coalition est créée à la fin de l'année. Baptisée Front du Levant, elle rassemble la plupart des groupes armés non djihadistes de la région d'Alep, des salafistes d'Ahrar Al-Cham aux brigades de l'ASL. Ce sursaut permet de repousser une première tentative d'encerclement des quartiers est. Sous la pression et fortement affaibli par l'attrait de l'EI qui a saigné ses effectifs, le Front Al-Nosra consent à redéployer ses hommes hors d'Alep. Mais les conflits entre groupes réapparaissent très vite et, au printemps 2015, le Front du Levant se désagrège.

Dans leur quête effrénée d'armes et d'argent, les chefs rebelles se sont placés sous la tutelle de bailleurs étrangers – turcs, qataris, saoudiens et américains – dont les objectifs divergents accentuent la zizanie au sein de l'insurrection. La grande

offensive promise à l'été 2015 pour " libérer Alep-Ouest " fait flop. L'administration Obama, qui donne la priorité à la lutte contre l'organisation Etat islamique (EI) – le nouveau nom de l'EIL –, y met son veto.

Moscou, allié de Bachar Al-Assad, s'engouffre dans la brèche. L'intervention de son aviation dans le ciel de la Syrie, à partir de septembre 2015, chamboule la donne. Sous la couverture de la flotte aérienne russe, les forces loyalistes s'emparent, en juillet 2016, de la route du Castello, l'ultime axe de ravitaillement d'Alep-Est. Le siège des quartiers rebelles, repoussé à de multiples reprises, est désormais réalisé. Le Front Al-Nosra, qui s'est refait une santé dans la province voisine d'Idlib, a fait son retour dans Alep. Les chefs rebelles hostiles à ce retour unilatéral n'ont plus ni la volonté ni les moyens de s'y opposer et la population, à bout, ne supporte plus les divisions entre factions. La présence des quelques centaines d'hommes d'Al-Nosra, sur environ 8 000 défenseurs, devient le principal argument avancé par Moscou pour pilonner les " terroristes " à Alep et déplorer l'absence d'interlocuteur présentable côté rebelle.

A deux reprises, le Front Al-Nosra – devenu Front Fatah Al-Cham – tente de casser le siège. En vain. Les protestations des Nations unies, qui avaient patronné à l'hiver un simulacre de négociations, sont balayées par Moscou. Son aviation bombarde même un convoi humanitaire en octobre, à l'ouest de la métropole syrienne, faisant une vingtaine de morts.

Tactique de la terre brûlée

A l'intérieur des quartiers rebelles, la situation vire au cauchemar. Les réserves de nourriture s'épuisent et la famine menace. Les infrastructures encore debout, comme les hôpitaux, sont systématiquement visées par la chasse russe, fidèle à la tactique de la terre brûlée suivie par Damas. Le nombre d'établissements médicaux encore en activité passe de 10 en juin, à 8 en octobre, puis 4 et finalement 0, le 18 novembre.

Le rouleau compresseur russe oblige les parrains de la rébellion à se détourner d'Alep. C'est surtout le cas de la Turquie, ex-meilleur ennemi du régime Assad, qui décide de limiter ses ambitions en Syrie à la lutte contre l'EI et le séparatisme kurde. Au mois d'août, Ankara impose même à ses " clients " au sein de la rébellion de lui envoyer plusieurs milliers de combattants, prélevés sur le front d'Alep, pour déloger les djihadistes de l'EI de la zone frontalière.

Leur absence se fera cruellement sentir le 15 novembre, quand, après un mois d'accalmie, les troupes pro-Assad lancent l'assaut final. Submergés par la puissance de feu de leurs adversaires, brisés par cinq ans et demi de guerre ininterrompus, les rebelles battent en retraite. Leurs quartiers tombent les uns après les autres aux mains des unités d'élite de l'armée syrienne, assistées par des miliciens chiites venus du Liban, d'Irak et d'Afghanistan. Les pionniers du soulèvement de 2012 assistent, interdits, à l'effondrement de leur utopie. La bataille finale a pris un mois. Mais les plus lucides le savent : cela fait deux ans que " la révolution " avait perdu Alep.

Benjamin Barthe, (avec Florence Aubenas, Jean-Philippe Rémy, Laure Stéphan, et Madjid Zerrouky)

L'opposition à Assad risque de devenir une guérilla cantonnée dans des villes moyennes et des zones rurales.

Pour la rébellion syrienne, la " chute " d'Alep n'est pas la fin de la guerre. Mais c'est un énorme coup de massue, dont les séquelles risquent d'être irrémédiables. En perdant son deuxième et dernier centre urbain, après la vieille ville d'Homs, évacuée en 2014, l'opposition armée perd l'une de ses principales cartes, tant sur le champ de bataille que sur la scène internationale.

La voilà peu ou prou exclue de la " Syrie utile ", l'axe Nord-Sud qui relie Damas à Alep, en passant par Homs, Hama et Lattaquié, et qui concentre l'essentiel de la population et des richesses du pays.

D'une insurrection d'envergure nationale, même si ses perspectives de victoire ont toujours été très limitées, le mouvement anti-Assad se voit rétrogradé au niveau d'une guérilla, cantonnée dans des villes moyennes et des zones rurales, sans continuité les unes avec les autres.

Ce déclasserment officialise ce qui était déjà évident depuis longtemps compte tenu de l'immense supériorité militaire du camp prorégime : le fait que l'opposition ne peut plus poser de défi militaire existentiel à Damas et ne peut donc plus prétendre constituer une alternative politique au régime Assad.

La guerre n'est pas terminée. Le retour en force de l'organisation Etat islamique (EI) à Palmyre indique combien l'opération de reconquête du régime sera longue. Dans le patchwork d'enclaves encore sous son contrôle, la rébellion compte entre 100 000 et 150 000 hommes en armes. Mais éparpillés, divisés, parfois encerclés, ces combattants sont peu susceptibles de renverser la tendance, favorable à Damas, Moscou et Téhéran.

" Bande de Gaza bis "

La plus puissante de ces poches anti-Assad est la région d'Idlib. Sa force tient au fait qu'elle est dominée par l'Armée de la conquête, une alliance copilotée par les salafistes d'Ahrar Al-Cham et les djihadistes du Front Fatah Al-Cham (ex-Front Al-Nosra), les deux formations militaires les plus performantes, côté insurgés. Mais c'est ce qui fait aussi sa faiblesse.

En tant qu'émanation d'Al-Qaïda, Fatah Al-Cham constitue un épouvantail, visé aussi bien par l'aviation syrienne ou russe que par celle des Etats-Unis. Par ailleurs, l'afflux dans la zone d'Idlib de milliers de combattants et de militants évacués de la banlieue de Damas au début de l'automne, menace d'en faire un chaudron incontrôlable. Une " bande de Gaza bis ", où la lutte pour les ressources, tant économiques que militaires, pourrait très vite dégénérer en affrontements armés.

La poche de Deraa, en lisière de la Jordanie, obéit au Front sud, une coalition beaucoup plus fréquentable, puisque affiliée à l'Armée syrienne libre (ASL), la branche dite " modérée " de l'insurrection. Mais c'est aussi, paradoxalement, ce qui fait sa faiblesse. De crainte que le chaos syrien ne franchisse la frontière, Amman et Washington, qui fournissent ces combattants en armes et en salaires, ont imposé un

gel des combats contre le régime. De facto fonctionnarisés, les hommes du Front sud se sont transformés en gardes-frontières, affectés à la traque des cellules djihadistes.

Autre territoire rebelle d'importance : la Ghouta, la ceinture agricole autour de Damas. Sa partie occidentale est en voie de " pacification ", après que plusieurs de ses localités, épuisées par des années de siège, ont signé durant l'été et l'automne un accord d'évacuation avec le pouvoir central. C'est le cas notamment de Daraya et Mouadhamiya, dont les combattants et militants ont rejoint Idlib.

La partie orientale, pour sa part, est en voie d'atomisation, en raison de conflits entre brigades islamistes et des coups de boutoir de l'armée régulière. L'Armée de l'islam, la faction salafiste qui avait fait de cette région son fief, n'a pas réussi à surmonter l'assassinat de son chef et fondateur, Zahran Allouche, tué en décembre 2015 dans un bombardement aérien. Douma, la capitale de la Ghouta orientale, pourrait se retrouver assiégée, à son tour, dans les prochaines semaines.

La seule possession de l'opposition à inspirer quelque espoir aux anti-Assad est le couloir Azaz-Djarabulus, le long de la frontière turque. Un territoire qui était contrôlé par l'EI, jusqu'à ce qu'une offensive de l'ASL, soutenue militairement par l'armée turque, ne l'en déloge, à la fin de l'été.

Avantage inappréciable, les bombardiers russes et syriens s'abstiennent pour l'instant d'y mener des attaques, du fait d'un accord tacite entre Ankara et le Kremlin. Mais cet accord limite la mission des bataillons ASL à la lutte contre l'EI. Il pourrait aussi restreindre leur marge de progression vers le sud à la ville d'Al-Bab, dont l'attaque paraît imminente.

A ce processus déjà vieux de fragmentation et de sujétion aux puissances régionales, la chute d'Alep-Est ajoute un facteur psychologique. C'est la première fois que l'armée régulière et ses alliés reprennent une ville par les armes, au sol, rue par rue, sans attendre que la faim et le manque de munitions obligent leurs adversaires à hisser le drapeau blanc. Un choc qui pourrait déclencher des réactions en chaîne.

Le recentrage de la Turquie

Il risque tout d'abord d'enfoncer le dernier clou dans le cercueil du processus de paix, piloté par Staffan de Mistura, l'envoyé spécial des Nations unies. Persuadé d'avoir démontré que la solution militaire fonctionne, Damas devrait pouvoir clore le débat sur la " transition politique ", chère aux chancelleries occidentales, du moins pour un temps.

La perte d'Alep pourrait aussi affecter la manière dont la rébellion est perçue par ses parrains occidentaux et arabes, déjà échaudés par son manque d'unité et le poids croissant des extrémistes religieux en son sein. En Arabie saoudite et au Qatar, ses principaux bailleurs de fonds, la question de la poursuite des livraisons d'armes devrait se poser.

Et même si ce débat ne débouche sur aucun revirement, le recentrage d'Ankara, favorable à une désescalade avec Damas, pourrait compliquer l'acheminement de ces armes jusqu'au champ de bataille.

Au sein même de la rébellion, le traumatisme de la chute d'Alep pourrait -accentuer la discorde. Si certains éléments, désenchantés, peuvent être incités à raccrocher leurs armes, d'autres, -révoltés par l'hécatombe, pourraient -rallier les groupes les plus extrémistes.

Quant à Bachar Al-Assad, plus vissé que jamais à son trône, pourra-t-il utiliser cette victoire militaire pour décrocher un début de réhabilitation sur la scène internationale ? Hormis quelques Etats arabes, comme l'Egypte, qui multiplie les signes de rapprochement avec Damas, aucun pays d'envergure ne semble pour l'instant prêt à franchir ce pas.

L'arrivée prochaine à la Maison Blanche de Donald Trump, décidé à traiter avec la Russie et à tourner la page du soutien à l'opposition, pourrait changer la donne. Mais cela suffira-t-il à remettre en selle Damas ? " *Le régime gagne parce qu'il a d'énormes moyens militaires à sa disposition*, souligne le chercheur Peter Harling, spécialiste de la Syrie. *Mais la question c'est : qu'est-ce que gagner veut dire ? Politiquement, économiquement, le régime est dévasté. Il lui faudrait non seulement des moyens matériels gigantesques, mais une volonté de réforme et une légitimité internationale considérables pour normaliser la situation. Or, il n'a aucun des trois. "*

Benjamin Barthe

▼ **TROIS PARLEMENTAIRES FRANÇAIS BLOQUÉS À LA FRONTIÈRE TURQUE**

Le voyage des députés français Cécile Duflot (Europe Ecologie-Les Verts), Hervé Mariton (Les Républicains) et Patrick Mennucci (Parti socialiste) à Alep, dans le nord de la Syrie, a tourné court, lundi 12 décembre, face au refus des autorités turques de les laisser passer la frontière. Accompagnés du président du conseil local d'Alep-Est, Brita Hagi Hasan, ils ont appelé à une trêve de vingt-quatre heures et à l'arrêt des bombardements sur les quartiers encore aux mains des rebelles pour permettre l'évacuation de 100 000 civils par les Nations unies le long d'un corridor de 5 kilomètres.

FACE A LA TRAGEDIE D'ALEP, L'HYPOCRISIE DES FAISEURS DE GUERRE, *L'HUMANITE*, 15/12/2016

La ville tenue jusqu'alors par une partie de la rébellion syrienne, est sous contrôle du gouvernement de Bachar Al Assad.

ET SI LA FRANCE JOUAIT ENFIN UN RÔLE ACTIF POUR ABOUTIR À UNE SOLUTION POLITIQUE ?

Que reste-t-il d'Alep ? La capitale économique de la Syrie est en grande partie détruite. À l'est comme à l'ouest. Le terme même « d' Alépin » riche en culture et en histoire dit la Syrie laïque. Celles de populations aux coutumes, aux confessions, aux communautés différentes, mais au savoir-vivre ensemble. Alep n'est plus, pour l'instant. Elle est meurtrie. Des milliers d'habitants, qui ont vécu, à l'est, l'enfer des bombardements de l'armée syrienne épaulée par la Russie, comme ceux qui, à l'ouest, sont morts des tirs de mortiers, se demandent aujourd'hui où est leur avenir. Morts et souffrances. Les mots habituels de la guerre. Et les images qui vont avec. Des civils qui fuient, pour ceux qui le peuvent. Des enfants en larmes, des vieillards qui se traînent. Des cadavres dans les rues.

Plus rien ne compte. L'émotion seule est comme un collier autour de nous. Les chaînes de télévision, d'une certaine manière, se repaissent du drame. Pour le journaliste qui tente de faire son travail, difficile de discerner entre les communiqués d'une organisation, l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), utilisée par les agences internationales de presse bien que liée aux Frères musulmans et basée à Londres, et les messages envoyés par les réseaux sociaux. Difficile, dans la souffrance réelle, dans les ruines des bombardements, de discerner la réalité.

LES ENFANTS TRAUMATISÉS

L'Unicef a alerté sur les risques psychosociaux pour les enfants d'Alep exposés à la guerre. Selon Radoslaw Rzehak, chef du bureau du Fond des Nations unies pour l'enfance, 200 000 à 230 000 enfants ont besoin d'un soutien psychosocial. 15 000 C'est le nombre de personnes voulant évacuer Alep-Est, selon l'armée syrienne. Parmi eux 4 000 combattants. SYRIE Alep, terrain de guerre d'un jeu de puissances Les bombardements ont été terribles. La guerre ! Comme si de rien n'était ! Comme si Alep, en Syrie, était différente de Mossoul, en Irak. Les civils sont toujours les premières victimes. À Alep-Est, les habitants fuient. Continuent à fuir. Ou trouvent un refuge avec l'armée syrienne.

D'autres ont choisi d'embarquer dans des bus qui, avec les combattants, les mèneront dans des zones toujours sous contrôle d'une rébellion. Rien n'est terminé. Les dernières nouvelles parlent encore d'affrontements, de bombardements. « La situation est horrible maintenant à Alep, s'est écrié le militant Mohammad Al Khatib, contacté par l'AFP via Internet. Les blessés et les morts sont dans les rues, personne n'ose les retirer. Le bombardement est continu, personne n'arrive à bouger. C'est une situation indescriptible », a-t-il ajouté.

Conforté par la reprise d'Alep, le gouvernement syrien va-t-il changer sa position? La reprise d'Alep ne signifie pas la fin des affrontements.

L'horreur de la guerre. Quelle qu'elle soit. Avec ses queues d'horreurs. Alors que la fin des combats est annoncée, des poches de résistance continuent à faire le coup de feu avec l'armée régulière syrienne. Une sorte de combat désespéré qui n'amènera que plus de morts et de destructions. Les heures humanitaires succèdent-elles aux heures politiques ? Sont-elles liées ? Évidemment ! Mais la confusion règne.

La reprise d'Alep par les forces gouvernementales ne signifie pas la fin des affrontements.

Si la plupart des districts d'Alep sont revenus dans le giron de Damas, l'un d'entre eux, Cheikh Maksoud, est toujours entre les mains des Kurdes. Un élément important pour ce qu'il convient maintenant d'appeler l'après-Alep.

Toute la population d'Alep doit être protégée. Une condition sine qua non qui signifie que, sous l'égide de l'ONU, tout doit être mis en place pour la protection des populations civiles. Pourtant, le porte-parole du département américain, John Kirby, a affirmé que « même si c'est la fin du siège d'Alep, ce n'est pas la fin de la guerre en Syrie. Elle se poursuivra. L'opposition continuera à combattre ». Étrange déclaration si l'on pense à la protection des populations civiles... Au regard des affirmations occidentales concernant la situation politique en Syrie, on peut légitimement se demander si le sort des civils est le véritable enjeu.

Poutine ne défend que les intérêts d'une Russie qu'il voudrait impériale

La perte d'Alep, pour une « rébellion » plus islamiste que démocrate, change évidemment la donne. D'abord, comme cela a été souligné par nombre d'observateurs, le pouvoir central a repris la main sur les principales villes du pays : Damas, Alep, Homs, Hama, Lattaquié. Un gain politique et qui n'est pas que géographique. Si le régime n'est pas tombé, c'est aussi parce que les revendications initiales du peuple syrien (lire par ailleurs) ont été dévoyées et confessionnalisées par l'intrusion programmée et armée d'une partie de l'opposition. Une opportunité pour le pouvoir central, pourtant adoubé quelques années auparavant par les mêmes pouvoirs occidentaux.

Conforté par la reprise d'Alep, le gouvernement syrien va-t-il changer sa position? Il ne doit sa victoire qu'à l'intervention de l'armée russe, dans le cadre d'un accord bilatéral. L'intervention de Moscou ne doit rien à la défense du peuple russe. Ni à une quelconque guerre froide. Vladimir Poutine ne défend que les intérêts d'une Russie qu'il voudrait impériale, dans le cadre d'une concurrence capitaliste avec l'Union européenne, voire avec les États-Unis. Rien à voir avec la guerre froide. Poutine ne doit au KGB, services de renseignements soviétiques, qu'un savoir-faire et, peut-être, une morgue, mais pas une volonté d'affrontement d'une vision autre du monde. Pas plus que l'Iran, pays également allié de la Syrie de Bachar Al Assad. Avion de chasse contre avion de chasse. Qui prend position ?

Les démocrates décimés bien avant les révoltes du printemps 2011

Dans ce qui pourrait paraître comme un imbroglio, au regard des forces régionales et internationales engagées, l'émotion devient le sceptre brandi. Ruines, maisons détruites, cadavres, témoignages via Skype. L'image, qu'on pensait, enfin, dépouillée de toute manipulation, revient remplacer la réflexion. L'émotion en lieu et place de la politique. Le ministère français des Affaires étrangères s'y complaît. Et les dernières

déclarations des puissances de l'Otan n'aident guère à l'optimisme. Parce qu'en réalité, dans la Syrie d'aujourd'hui, ni les armées ni les armes ne peuvent prétendre défendre ce qui est à l'origine de la révolte syrienne : la justice sociale, la démocratie et la liberté.

Les dernières déclarations des puissances de l'Otan n'aident guère à l'optimisme.

Ces démocrates, ces communistes et ces laïques ont été décimés bien avant les révoltes du printemps 2011 en Syrie. À l'époque, Bachar Al Assad était le bienvenu dans les capitales occidentales aussi bien que dans celles des pays du Golfe. À Bagdad, comme à Tripoli, il ne faisait plus bon d'être dans les sales secrets des capitales occidentales. À ce moment-là, emprisonner les communistes n'était qu'un pis-aller, discuter marchés juteux relevait de la démocratie commerciale. Celle des armes aussi.

Les informations en provenance d'Alep sont toujours délicates. Les guerres sont toujours synonymes d'horreurs. Tout ce qui nous parvient de cette ville syrienne est à considérer avec prudence, même si l'on sait le pire toujours possible. On parle d'exactions commises par des éléments proches de l'armée syrienne et « d'allégations à propos de groupes de l'opposition, dont le groupe terroriste Fatah al-Cham (ex-Front al-Nosra) et Ahrar al-Cham, qui empêcheraient des civils de partir, et à propos de combattants de l'opposition qui se mêleraient à la population, augmentant ainsi le risque pour les civils d'être tués ou blessés », selon la commission d'enquête sur la Syrie de l'ONU.

L'OCCIDENT HORS JEU « Les politiques occidentales ont échoué en Syrie, nous sommes hors jeu » Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères.

LE BANGLADESH ENTRE TERRORISME ET REPRESSION, LA CROIX,
16/12/2016

Près de six mois après un attentat meurtrier dans un restaurant de Dacca, la lutte antiterroriste s'est intensifiée dans le pays. Les arrestations touchent des leaders de l'opposition, figures intellectuelles ou membres de minorités religieuses déjà menacés par les groupes islamistes locaux.

Dacca De notre envoyée spéciale

Autour de ses poignets, les menottes s'entrechoquent. Le jeune homme, que l'on appellera Khalil, est assis, mains croisées sur les genoux. Il dit regretter ses actes. « Un gros poisson, commente fièrement un officier. Ce terroriste est actif et dangereux. »

À 22 ans, la barbe clairsemée, Khalil semble tout juste sorti de l'adolescence. Détenu dans un centre de rétention de l'agence des forces de l'ordre du Bangladesh, il a grandi dans le Nord rural et a été recruté dans l'usine où il travaillait.

« On m'a fait écouter les enregistrements d'un religieux d'un groupe affilié à Al-Qaida, Ansarullah Bangla Team, qui évoquait des violences contre les musulmans. J'ai été bouleversé, et j'ai aussitôt pensé qu'il fallait tuer les impurs », dit-il. Au nom de l'organisation radicale Jamayetul Mujahideen Bangladesh (JMB), Khalil a participé cette année à trois meurtres, au cours desquels il conduisait la moto des deux tueurs. Leurs victimes : un médecin homéopathe, un chrétien et un moine hindou.

En trois ans, au Bangladesh, une quarantaine de personnalités ont été assassinées par des groupes islamistes locaux tel le JMB : intellectuels, blogueurs, étrangers, membres de minorités religieuses. Les atrocités ont atteint leur apogée le 1er juillet 2016 lorsque 22 personnes, dont 18 étrangers, principalement Italiens et Japonais, ont été tués dans un café-restaurant de Dacca, la capitale. En dépit de revendications de Daech, le gouvernement de la première ministre, Sheikh Hasina, a imputé l'attaque au JMB. Et sous couvert de lutte contre le terrorisme, elle répond aussitôt par la terreur, avec le souci d'agir vite afin d'éviter la fuite des Occidentaux alimentant le secteur du textile, qui serait une catastrophe pour l'économie.

Depuis juillet, le Bangladesh, pays musulman de 160 millions d'habitants, est « calme ». « Notre lutte porte ses fruits », assure Monirul Islam, qui dirige les 600 policiers de la Detective Branch, la jeune unité antiterroriste. « Daech n'exerce ici qu'une inspiration idéologique, minimise-t-il. Il existe des contacts entre individus, mais pas d'échanges, ni de transferts d'argent ».

Pour autant, la chasse aux terroristes déclenchée dans le pays entraîne des dérives. Le gouvernement, exploitant la situation, règle ses comptes avec ses opposants du Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) et du Parti islamiste du Jamaat-e-Islami, suspectés de complot avec les groupes radicaux. « C'est de la propagande. Il n'existe aucun lien entre le terrorisme et l'opposition », déplore Zafar Sobhan, rédacteur en chef du Dhaka Tribune. « La critique devient impossible ».

Selon le centre de défense des droits de l'homme Ain-o-Salish-Kendra, 151 morts et 82 enlèvements, imputables aux forces de sécurité, ont été recensés en 2016. Et 33

militants ont été tués depuis juillet. « Les chiffres explosent ! », s'inquiète le directeur de l'organisme, Mohammad Nur Khan, qui dénonce « des centres de détention illégaux. Des suspects sont innocents, certains sont retrouvés morts ».

Tahera Tasnim peut témoigner de cet « acharnement des autorités contre le Jamaat ». Dans un café de Dacca, cette femme de 29 ans, que dissimulent ses lunettes et son voile, montre les photos de son père et de son frère. Le premier, magnat et pilier du Jamaat-e-Islami, a été condamné à mort pour des crimes commis lors de la guerre d'Indépendance de 1971 avec le Pakistan. La composition du tribunal était sujet à controverse. Son père a été exécuté par pendaison le 3 septembre dernier.

Le second, avocat, a été kidnappé le 4 août, « sous mes yeux, par des agents des forces de l'ordre, raconte Tahera Tasnim. J'espère me réveiller de ce cauchemar ».

Deux autres fils de responsables de l'opposition bangladaise ont disparu récemment. La police, elle, nie toute implication. « C'est une vendetta politique », commente Mohammad Nur Khan pour qui, dans le pays, « la démocratie s'effrite, la liberté d'expression est en péril ». En vertu d'une loi contrôlant les échanges sur Internet, 35 sites ont été fermés au Bangladesh, et 200 personnes ont été interpellées. Une nouvelle législation permet aussi de suspendre les activités d'une ONG qui se rendrait coupable de « remarques désobligeantes ».

« Cette loi ferait la fierté d'un régime autoritaire », ironise l'ONG Human Rights Watch. Anu Muhammad, lui, en a fait les frais. Ce professeur d'université milite contre la construction de la centrale à charbon de Rampal, en bordure de la forêt de mangrove des Sundarbans, dans le delta du Gange, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. « J'ai reçu deux messages de menace de mort émanant du même numéro de téléphone, s'étonne-t-il. Le premier se réclamait des terroristes, le second exigeait que j'accepte le projet Rampal. Quel lien entre eux ? »

Tous les tenants de la liberté d'expression se sentent ainsi pris au piège, à commencer par nombre d'intellectuels bangladais sous le coup d'une condamnation des extrémistes islamistes. « J'ai peur, mon nom est sur une liste de 84 cibles », confie l'écrivain et professeur Ahmad Mostofa Kamal. Plusieurs hommes qui y figuraient ont été tués. « Je vis avec cette menace, admet l'écrivain. Mais jamais je ne m'arrêterai d'écrire. »

REPERES

Changement climatique, l'autre menace

Le Bangladesh est particulièrement sensible au dérèglement climatique, soumis à la fois à l'élévation du niveau de la mer, à la fonte des glaciers himalayens et à des catastrophes naturelles – cyclones, inondations, sécheresse – d'envergure.

Sur le plan économique, le PIB a connu une croissance de 6,5 % en 2015, avec une hausse de la demande intérieure par rapport aux exportations, qui ont ralenti.

La consommation a elle aussi progressé, grâce notamment à une augmentation des salaires et à la hausse du transfert d'argent des Bangladais de l'étranger.

Le pays bénéficie par ailleurs des délocalisations d'usines de Chine, en particulier dans le textile, en raison d'une main-d'œuvre qui reste à bas coût.

SYRIE. ALEP : MORT DE L'HUMANISME, COURRIER INTERNATIONAL,
15/12/2016-04/01/2017

Syrie. Alep : mort de l'humanisme

La victoire du régime syrien marque le triomphe de la force. C'est la vision moderne et brutale d'un monde imposée par Poutine et Trump, son "bon élève".



—Al-Hayat Londres

De plus en plus de pays font les yeux doux à Bachar El-Assad. De plus en plus s'installe l'idée qu'il n'est pas si mal, en tout cas qu'il est préférable à ses "ennemis". Les derniers à avoir adopté ce point de vue parmi les grands de ce monde sont l'Américain Donald Trump et le Français François Fillon. Plus généralement, cette opinion se répand aussi bien à droite qu'à gauche, parmi les politiques, les économistes, les journalistes...

C'est la cohorte de ceux qui pensent qu'il faut se ranger du côté du plus fort. Cette cohorte grossit, au moment même où Bachar El-Assad – avec l'aide de ses deux grands amis que sont le président russe Vladimir Poutine et le guide iranien Ali Khamenei – procède à la destruction de la ville d'Alep et au massacre de sa population.

Mais aucune voix ne s'élève en ce moment pour dire que la cause du

désastre, c'est lui. Ni même pour dire qu'il "fait partie du problème". Au contraire, on nous serine qu'Assad est incontournable.

Stephen O'Brien, un haut responsable des Nations unies, a alerté sur le fait qu'Alep risquait de se transformer en immense charnier et a appelé les membres du Conseil de sécurité à protéger les civils au nom de l'humanité. Mais cela est resté sans aucun effet. Arrêtez de nous parler d'Alep, faites l'autruche.

De nombreux facteurs expliquent cette grâce que Bachar El-Assad trouve aux yeux du monde. Premièrement, elle découle de la haine tout aussi intense contre ses "ennemis". Or, ces ennemis, ce ne sont pas seulement Daech et d'autres organisations extrémistes, c'est aussi et surtout les civils syriens qui meurent sous les bombes ou doivent fuir sans savoir où aller.

Cette engouement pour Assad, qui fait le bonheur des éditeurs, s'explique aussi par des raisons

qui vont de la fascination universelle pour le modèle poutinien aux erreurs commises par l'opposition syrienne, de la montée du phénomène islamiste à une sorte de conformisme international. Mais il y a une autre raison, c'est qu'Assad paraît un homme "civilisé", marié à une femme "civilisée", les deux ayant fait des études à Londres.

Cette antienne, qu'on n'avait cessé de rappeler au début de la révolution syrienne, rejoint, à l'époque du poutino-trumpisme, une autre observation. Quand le président américain se dit admirateur de Poutine, on a affaire au rapprochement de deux formes

La victoire de la force sur la loi, de la mafia sur l'Etat, de la bassesse sur la barbarie qui sommeille en nous.

de succès. D'un côté le succès qui va au profit de la richesse et de l'argent, de l'autre le succès qui va au détriment de l'humanisme. Autrement dit, c'est le triomphe d'une forme de modernité et la défaite d'une autre. C'est le triomphe de la modernité des armes et de la force; c'est la défaite de la modernité des droits de l'homme et de l'Etat de droit. La Russie ne dispose que de la modernité des armes et de la force, alors que les Etats-Unis pouvaient, en plus des armes et de la force, se prévaloir des valeurs des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

"Civilisés". La modernité de la brutalité qui se donne à voir à Alep se fait passer pour la défense de la civilisation face au terrorisme. Elle avance masquée, niant qu'elle n'accorde aucune valeur à l'humanisme. Mais il y a mieux encore pour se donner un air de respectabilité : Bachar El-Assad et son épouse sont "civilisés", puisqu'ils ont vécu en Grande-Bretagne. La chosification des Syriens constitue l'autre versant de ce mécanisme. Le négationnisme historique également. En réduisant l'histoire du mal en Syrie à Daech, on passe sous silence les dizaines d'années de régime militaire, avec les atrocités de sa répression et son lot de mouloirs.

Voilà ce qui se joue aujourd'hui. Avec Poutine le maître, et Trump le bon élève, on impose à coups de matraque la victoire de la force sur la loi, de la mafia sur l'Etat, de la bassesse sur le sens de l'honneur, de la barbarie qui sommeille en nous sur l'humanisme. Une époque dominée par le règne des pires d'entre nous et des moins qualifiés. La kakistocratie, comme on l'appelait dans la Grèce antique.

Pour être juste, ces dérives tombent sur un sol fertile au Moyen-Orient. Car, pour s'opposer à la tyrannie, on n'a pas trouvé mieux que de créer des partis totalitaires, nationalistes, baasistes, communistes, avec leurs lots d'académies militaires, celles-ci produisant de futurs dictateurs et des cadres destinés à devenir les sbires des services secrets. Ou alors on a eu recours à des idéologies messianiques aux projets de société encore plus tyranniques, plus brutaux et plus totalitaires.

Une ville comme Alep n'a pas sa place dans un monde comme celui-là. Qu'on s'y donne à cœur joie dans la destruction et dans le massacre de ces pauvres héros qui

Paroles d'Alepins

●●● "Appel à tous ceux qui sont capables de nous aider. Alep se meurt. Il y a des massacres partout. Ceci est mon dernier message", écrit Abou Jaafar, un médecin légiste, sur le groupe WhatsApp Aleppo Siege Media Center, que republie L'Orient-Le Jour. "Avant, l'avenir nous paraissait incertain; maintenant, on ne voit venir que l'imprisonnement ou la mort", confie Ameer, photographe. "Nous avons dû évacuer l'hôpital pour trouver un nouvel endroit sûr", raconte Imad, infirmier. "On arrive à se sauver des vies? On laisse les blessés face à leur destin?" Le 8 décembre, une nouvelle attaque chimique avait été perpétrée. Des barils de chlore auraient été largués d'un hélicoptère du régime. "Des gens sont arrivés en panique. Tout ce que nous avons pu faire, c'est les faire passer au savon", conclut Imad. Nous n'avons plus d'oxygène à leur donner et très peu de doses d'hydrocortisone. Ce régime est vicieux. Il nous balance des poètes quant à la production de produits chimiques. Assez pour rendre les gens malades, mais pas assez pour qu'ils se meurent."

n'ont pas eu la chance d'avoir vécu à Londres. Sur les montagnes de ruines et les tas de cadavres, on construit des malls dans lesquels ceux qui ont étudié en Grande-Bretagne pourront se détendre selon leur bon plaisir. Bravo et félicitations, cher Bachar!

Les enfants qui meurent, ne font plus la une. Rejoignons plutôt la fête des vainqueurs. Les "hommes à succès", c'est plus vendeur. En attendant la reconstruction, avec de juteux contrats à la clé. Là encore, ce seront les "hommes à succès" qui se les partageront.

— Hazem Saghieh
Publié le 3 décembre

L'ÉTAT ISLAMIQUE TIENT À PRESERVER SA CARTE AFGHANE, LE FIGARO, 21/12/2016

Contre toute attente, le groupe terroriste est parvenu à maintenir ses positions dans plusieurs provinces de ce pays emblématique dans l'imaginaire djihadiste. Les ordres venant de Syrie montrent que Daech tient à conserver cette éventuelle base de repli.



Voilà presque deux ans que l'État islamique a pris pied en Afghanistan. En janvier 2015, les combattants de Daech officialisent les premières cellules dans la province de Helmand, au sud, et dans l'est du pays. À l'époque, les observateurs ne donnent pas cher de leur peau. La plupart sont d'anciens talibans afghans et pakistanais en rupture de ban avec leur ancien mouvement, et les services de renseignement américain

et afghan tentent de tuer dans l'œuf cette nouvelle menace. Abdul Rauf Khadim, le numéro deux de l'organisation, meurt dans un bombardement dès le 9 février 2015. Les -talibans afghans, qui s'inquiètent de ce concurrent djihadiste, chassent l'État islamique de Helmand en septembre. Rares sont ceux qui croient alors en la capacité du groupe d'Abou Bakr -al-Baghdadi de s'étendre dans ce pays.

Pourtant, vingt-quatre mois plus tard, malgré les coups de boutoir de l'armée, des forces spéciales américaines, des talibans et de l'US Air Force, l'État islamique s'est accroché au territoire afghan comme une moule sur son rocher. Haji Ghalib en sait quelque chose. Il est l'ancien gouverneur du district d'Achin, l'un des premiers bastions de l'EI, et il vient d'être posté dans un district voisin de la province orientale du Nangarhar. « Le mouvement ne dispose pas du contrôle total des districts où il est présent », tempère ce fonctionnaire au visage strié par les rides. Il admet toutefois que Daech occupe six districts du Nangarhar, et qu'il tient celui d'Azra, plus à l'ouest, à la limite entre le Nangarhar et la province du Logar. Du coup, l'organisation a établi une poche de territoires grande comme un département français le long de la frontière afghano-pakistanaise.

Haji Ghalib est en première ligne contre l'État islamique : il a été gouverneur de deux districts où la présence de ce groupe terroriste est permanente, et son autorité fait figure de rempart face à Daech, qui tente de chasser toute trace du pouvoir afghan dans les zones sous son autorité. Il y a quelques semaines, l'ancien gouverneur a failli mourir lorsque sa voiture a sauté sur une mine posée par les sbires de l'EI.

S'il essaye de rester optimiste, Haji Ghalib dresse un portrait très inquiétant de la situation. « Daech s'est emparé de Tora Bora (le repaire montagneux où Oussama Ben Laden s'était installé après son retour en Afghanistan, entre 1996 et décembre 2001, NDLR). Le groupe a perdu du terrain dans le -Nangarhar, mais certains combattants se sont repliés dans les provinces voisines de la Kunar et du Nouristan. Là-bas, l'organisation s'attache à enrôler de nouveaux combattants, recrutant jusqu'à des gamins d'à peine 13 ans. » Cette grande mobilité des militants de l'EI, qui passent d'une région à une autre, montre que les forces afghanes ne tiennent pas le terrain. « Les combattants de l'EI voyagent sans cesse entre la Kunar, les vallées du Nangarhar, le Nouristan et le Logar. Donc, une fois défaits, ils s'en vont et puis reviennent », confirme un observateur qui souhaite rester -anonyme.

Quand ils se sentent menacés, les hommes de Daech passent aussi la frontière. « Certains terroristes ont trouvé refuge au Pakistan, où les services de renseignement militaire, l'ISI, les -laissent séjourner en toute quiétude », s'alarme Haji Ghalib. Un diplomate occidental précise que l'ISI a bien aidé les premières cellules de Daech dans l'Est afghan au début : « Il s'agissait de faire pression sur les talibans afghans, longtemps protégés par l'ISI, et qui souhaitent désormais s'émanciper de leur parrain pakistanais. »

Les places fortes que l'EI s'est constituées lui ont permis de préparer et d'exécuter plusieurs attentats suicides à Kaboul. L'un a visé un mouvement de protestation de l'ethnie hazara, le 23 juillet dernier, faisant plus de 80 morts et 230 blessés. Le 21 novembre, un autre kamikaze de l'EI s'est fait exploser dans une mosquée chiite de la capitale afghane, massacrant au moins 27 fidèles.

La résilience dont fait preuve Daech est d'autant plus forte que le groupe terroriste est épaulé par sa « maison mère » irako-syrienne. « Durant des opérations de nettoyage à Achin, au début de l'année, nous avons saisi des documents en arabe que leurs contacts en Irak avaient envoyés par mail. Ils contenaient des techniques pour embrigader des partisans et combattre les forces afghanes », assure Haji Ghalib. Les services de renseignement afghans avaient aussi arrêté à la même époque un homme d'affaires de Kaboul qui avait reçu deux virements d'un total de 1,1 million de dollars depuis l'Irak. Il aurait transmis la somme au chef local de l'EI, Hafiz Saeed Khan.

Du côté des services occidentaux, une source ajoute que l'EI bénéficie de dons privés saoudiens, qui transitent sous couvert de la zakat (l'aumône islamique). En outre, en s'installant dans le Nangarhar, le long de la frontière pakistanaise, Daech contrôle plusieurs voies de transit, et peut taxer les cargaisons de bois et de drogue qui passent par là. C'est dire si le groupe dispose d'une réelle puissance financière. « Il est de notoriété publique que les hommes de Daech sont très bien payés », explique Faridoon Momand, député du Nangarhar à la Chambre basse du Parlement.

« Militairement, l'Afghanistan n'est pas très important pour Daech, décrypte un diplomate. En revanche, c'est un symbole dans l'imaginaire djihadiste. C'est là que la première génération de volontaires arabes a combattu contre l'occupation soviétique, dans les années 1980. Abou Bakr al-Baghdadi a lui-même séjourné ici, entre 1989 et

1992, se rendant à Kandahar et à Peshawar entre autres. Aujourd'hui, l'EI veut faire main basse sur un territoire qui fut le berceau d'al-Qaida et du djihad, afin de ravir un symbole longtemps détenu par l'organisation de Ben Laden. »

Dabiq, le mensuel de l'État islamique, a d'ailleurs consacré cinq pages pour célébrer la naissance de sa branche afghane en février 2015, et le journal mentionne régulièrement l'Afghanistan, rappelant entre autres que des figures comme Abou Moussab al-Zarqaoui y ont vécu dans les années 1990. À cet égard, la conquête de Tora Bora apparaît comme une prise emblématique pour le groupe terroriste. « L'Afghanistan est le territoire qui a le plus d'importance pour l'organisation », ajoute le diplomate. De là à prédire que les terroristes de l'EI en Irak et en Syrie pourraient s'y réfugier le jour où leur organisation perdra ses bastions, il n'y a qu'un pas...

L'ETAT ISLAMIQUE, UN ORIENTALISME INVERSE, *LIBERATION*,
22/12/2016

Les débats sur la puissance d'attraction de l'Etat islamique ne permettent pas de saisir la complexité d'un phénomène qui puise ses forces dans un discours qui cristallise la haine d'un Occident fantasmé.

Depuis quelques mois, le groupe Etat islamique cède ostensiblement du terrain dans tous ses fiefs - notamment en Irak, en Syrie ou encore en Libye - et répond à ces revers militaires par de violentes contre-offensives et une démultiplication des attentats, non seulement au Moyen-Orient (contre une église copte du Caire pour le plus récent), mais aussi à travers le monde (sur un campus universitaire américain dans l'Ohio). Début décembre, Abou Hassan al-Mouhajir, intronisé nouveau porte-parole du groupe et successeur du charismatique Abou Mohammed al-Adnani (tué dans une frappe aérienne au mois d'août), enjoignait ses partisans de perpétrer des attaques-suicides partout et de ne surtout pas désertir le champ de bataille. Si le nombre de combattants cheminant à destination du «califat» en Irak et au Levant s'est drastiquement réduit, l'attraction du «récit» développé et sophistiqué par l'Etat islamique n'est donc guère en baisse pour sa part ; sans succomber à l'alarmisme, il est même plutôt vraisemblable que les faits d'armes signés par l'organisation terroriste se poursuivent, continuant d'alimenter à ce titre une profusion de commentaires et d'analyses qui, eux-mêmes, sont sujets à maintes controverses. Les déchirures interprétatives survenues depuis les attentats de novembre 2015 dans le champ français des études sur le jihadisme et la radicalisation, aujourd'hui les deux grands paradigmes dominants, en sont symptomatiques.

«Islamisation de la révolte radicale» et «nihilisme» générationnel pour les chercheurs Alain Bertho et Olivier Roy, prépondérance du facteur religieux et de l'islam radical dans le passage au jihad armé selon Gilles Kepel, poids des héritages coloniaux et postcoloniaux ainsi que des ingérences et politiques occidentales dans leurs répercussions globales selon François Burgat, les explications proposées autour du phénomène ne manquent pas, en l'espèce plus ou moins antagoniques ou complémentaires selon leurs auteurs. Leurs vifs échanges ne traduisent pas d'ailleurs l'intégralité d'un débat qui se veut tout aussi vif outre-Atlantique et au sein des sociétés arabo-musulmanes elles-mêmes. Mais par-delà la persistance des désaccords et des querelles, force est de reconnaître que l'Etat islamique, sous bien des aspects, reste une sorte d'énigme pour le plus grand nombre, et qu'aucune hypothèse n'a réellement permis jusqu'ici d'en éclairer l'infinie complexité. Le plus saisissant reste sans doute, de ce point de vue, la très grande diversité des profils sociologiques que le groupe est parvenu à agréger autour de lui, dimension invitant à poursuivre les discussions engagées ces dernières années.

«résistance absolue»

Doit-on, à ce titre, borner la puissance d'attraction toujours exercée par l'Etat islamique aux conditions structurelles, matérielles ou contextuelles de son expansion ? Ou ces dernières n'étaient-elles qu'en partie les engagements militants et effets de bascule qu'il articule ? Là encore, aucune systématisation n'apparaît concluante et pousse à s'interroger. Au rang des présomptions que l'on peut raisonnablement émettre figure ici la problématique du discours : la faculté de l'Etat islamique à se reproduire, à se renouveler militairement et à maintenir ses allégeances dans le temps long ne tient-elle pas, en effet, au «message» qu'il véhicule pour l'essentiel ? Sophistiqué et amplement diffusé, sur fond d'un usage maîtrisé des technologies de l'information et de la communication (dont les réseaux sociaux, caractéristiques de cette modernité «liquide» contre laquelle l'Etat islamique s'érige formellement mais dont il est aussi un élément constitutif), ce discours n'est-il pas son premier garant ? Si l'on s'attache à en étudier les termes, alors la stratégie de l'Etat islamique recouvre un nom, précis et qui n'a rien de neuf en soi : l'«occidentalisme». Celui-ci imprime une longue histoire d'opposition, tantôt objective, tantôt imaginée, entre l'Occident et ses «adversaires», et connaît donc une fortune renouvelée depuis l'émergence du groupe sur le front irakien en 2006 et ses progrès graduels puis spectaculaires à partir de 2014. Il est la caution de cette «résistance absolue» que l'Etat islamique entend incarner et en parfait accord avec sa nature révolutionnaire radicale.

Qu'entendre par «occidentalisme», cet envers de l'orientalisme si brillamment déconstruit en son temps par l'intellectuel palestinien-américain Edward Saïd dans son ouvrage paru en 1978 (1) ? Si l'on en retrace les origines, l'hostilité anti-occidentale est en réalité ancienne et place les courants islamistes et jihadistes contemporains sur une «chaîne de transmission» - c'est sans doute ce qui renseigne le mieux, au-delà du seul socle religieux qu'est l'islam, sur leur capacité de conviction toujours plus large. La haine et le rejet de la modernité occidentale dont l'Etat islamique se fait le tenant recouvrent une réalité mondiale, qui plonge ses racines dans un continuum d'images négatives et réductrices développées au fil des décennies sur l'Occident. L'élaboration et la diffusion de ces stéréotypes remontent d'ailleurs à la pensée occidentale elle-même, en réaction aux Lumières et au capitalisme à l'époque ; ils se sont par la suite propagés à tous les continents et au monde musulman en particulier, soumis au régime de la colonisation. Parmi les thèmes de l'occidentalisme, tous repris par l'Etat islamique dans sa propagande, citons l'impérialisme, le multiculturalisme, le matérialisme, le consumérisme, l'individualisme, mais aussi la vision d'un mode de vie occidental «débauché» que seul un sacrifice héroïque, inscrit au sein d'une communauté réinventée et utopique - l'oumma dans le cas présent- saura transcender.

L'Etat islamique, et avant lui un mouvement comme Al-Qaeda, en a donc fait une «marque de fabrique», et plus encore une garantie de survie au-delà de sa situation volatile au sol. Ce discours reste son pouvoir par excellence, celui de la construction d'une identité qu'il veut parfaitement distincte de celle de ses ennemis. A travers l'adhésion idéologique à ce récit, aussi caricatural soit-il, tout membre ou sympathisant du groupe devient le «seul», «vrai» musulman, «pur» et «authentique». Il intègre en quelque sorte un cadre cognitif nouveau, au prisme duquel l'Occident, énoncé comme tel, et ses partenaires sont supposés rechercher coûte que coûte la destruction de l'islam et de ses fidèles. Sans cette narration, il relève de l'évidence que l'Etat islamique ne serait pas en mesure de justifier sa cause absolutiste et

irrédentiste, son opposition radicale à toute forme de présence occidentale dans le monde musulman - y compris celle de la Russie - et se présenter comme le seul acteur capable d'infléchir l'ordre mondial. Le philosophe égyptien Hassan Hanafi a parfaitement illustré cette prégnance occidentaliste du jihad, qu'il nomme istighrab en arabe, et sa fonction d'édification d'un musulman affranchi, indépendant, synonyme d'une modernité alternée, même bâtie dans l'hyper-violence.

(1) L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident, Seuil, 430 pp.

DAECH A-T-IL ÉTÉ AFFAIBLI ?, LA CROIX, 23/12/2016

L'organisation terroriste Daech, qui a revendiqué l'attaque du marché de Noël à Berlin, traverse pourtant une période délicate sur le terrain militaire. D'un côté, elle a repris la ville syrienne de Palmyre et présente une résistance forte à Mossoul (Irak). De l'autre, elle a définitivement perdu son bastion libyen de Syrte et est menacée autour de sa « capitale », Rakka, en Syrie.

Farhad Khosrokhavar : « Ses supporters sont incités à agir là où ils se trouvent »

Daech a-t-il été affaibli ? La réponse de Farhad Khosrokhavar (1), sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Contrairement à Al-Qaida qui visait des adultes idéologiquement motivés ou qui pouvaient le devenir, Daech s'adresse à un public multiple, une pluralité de profils, qui va d'individus instables à des gens idéologiquement motivés. Des jeunes des banlieues peuvent trouver dans la version radicale de l'islam proposée par Daech la sacralisation de leur haine de la société.

Par ailleurs, on trouve parmi eux des adolescents et des adolescentes, des jeunes filles attirées par Daech qui leur promet une vie de rêve, un mari héros et propagateur de la foi. Ou des gens mentalement déséquilibrés qui se rehaussent à leurs propres yeux en rejoignant Daech. Ainsi, l'auteur de l'attentat de Nice, était un bisexuel qui buvait de l'alcool, mangeait du porc et souffrait d'un début de psychose.

Aux États-Unis, le terroriste qui a tué une cinquantaine de personnes dans un club gay d'Orlando était un homosexuel, un comportement perçu négativement dans les pays musulmans. Daech s'adresse à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, peuvent vouloir combattre la société pour de multiples raisons : une adolescence mal surmontée, des problèmes de chômage, un reproche quelconque à faire à la société...

Le califat s'érige en martyr de l'Occident

Depuis 2015, sous la pression des pays européens, il est devenu plus difficile de partir en Turquie pour se rendre en Syrie ou en Irak où Daech a perdu une partie de son territoire. L'organisation djihadiste a donc incité ses supporters à agir là où ils se trouvent. Les défaites militaires essuyées par le mouvement au Moyen-Orient ou en Syrie sont présentées comme une preuve supplémentaire de la haine des Occidentaux contre l'islam. Le califat accède au rang de martyr de l'Occident.

Une mutation profonde interviendra lorsque Daech perdra son assise territoriale à Rakka, Mossoul ou ailleurs. Il rejoindra alors la nébuleuse des autres organisations terroristes dans une version déterritorialisée du djihad et y perdra sa capacité organisationnelle. Mais ses autres dimensions survivront, et le mouvement conservera sa capacité d'attraction pour au moins une décennie.

Le djihadisme restera l'expression dominante de l'extrémisme pour toute une génération en Europe, des jeunes plus ou moins marginalisés, ou membres des classes moyennes, musulmans issus de l'immigration ou convertis. L'Europe est plus vulnérable, du fait de sa proximité avec le Moyen-Orient et l'Afrique, de ses importantes communautés musulmanes, sans compter sa crise d'identité et son populisme.

(1) Auteur de Prisons de France. Violence, radicalisation, déshumanisation...
Quand surveillants et détenus parlent, Robert Laffont, 684 p., 23,50 €.

Kader Abderrahim : « Son discours millénariste reste mobilisateur »

Kader Abderrahim (1), chercheur à l'Institut pour les relations internationales et stratégiques (Iris)

Daech essaie de maintenir une position qui lui permette de ne pas perdre un trop grand nombre de combattants en Irak et en Syrie, tout en continuant à exister sur le plan politique et médiatique. Les campagnes de terreur, comme l'attaque de Berlin, s'inscrivent ainsi dans le début d'un processus de campagne de terrorisme. Quand Daech est en difficulté sur le plan militaire, il s'agit pour l'organisation de démontrer qu'elle continue à avoir une influence politique. Elle utilise un peu la stratégie maoïste : quand l'ennemi avance, je recule, et quand l'ennemi recule, j'avance. Lire la suite de l'entretien

La reprise de Palmyre (retombée sous le contrôle de Daech le 11 décembre dernier, NDLR) correspond à cela. À Mossoul, Daech présente une résistance très importante. En considérant ses membres comme des fous, on a fait une erreur d'analyse. Pour eux, Daech représente une nouvelle utopie pour laquelle le combat est légitime.

Sur le plan militaire, il n'y a aucune ambiguïté : Daech n'a pas les moyens de résister en Irak. Mais la question la plus importante est politique. Le projet de Daech demeure entier, et face à cela, quelle est l'alternative ? Que proposeront les dirigeants irakiens, syriens et libyens ? Daech propose un discours millénariste, avec le fantasme de la restauration du califat, l'instauration de la charia. Cette vision est morbide et repose sur la terreur, mais on ne peut nier qu'elle reste mobilisatrice. Daech a besoin d'une bataille entre sunnites et chiïtes

Daech exploite aussi les rivalités entre sunnites et chiïtes, même si l'on ne peut pas résumer le débat à cela. Il ne faut jamais oublier que du temps de Saddam Hussein, en Irak, le débat ne se posait pas en ces termes-là, et que la question était éminemment politique. Certes, les chiïtes sont majoritaires en Irak, mais dans l'armée ou les services de renseignement, on trouve de tout.

Aujourd'hui, résumer le débat à cette bataille entre sunnites et chiites est un des pièges dans lesquels veut nous faire tomber Daech. On voit bien l'insistance de son appareil dirigeant à vouloir utiliser les chiites comme ennemis premiers. Daech a besoin de cette bataille pour affronter l'Arabie saoudite, qui n'a plus à ses yeux la légitimité pour assurer la suprématie des sunnites sur les chiites.

Recueilli par Marianne Meunier

(1) Auteur de Daech, histoire, enjeux et pratiques de l'Organisation de l'État islamique, Eyrolles, septembre 2016, 192 p., 10 €.

LES ZONES D'OMBRE DE LA GUERRE CONTRE L'EI, *LIBERATION*, 26/12/2016

Le nombre de jihadistes français ou francophones tués en Syrie ou en Irak s'est accru ces dernières semaines, des «dossiers d'objectifs» que le pays ne revendique pas. Comment la France atteint-elle ses cibles ? Est-ce légal ? Eléments de réponse.



Rarement la France n'a autant parlé des assassinats ciblés commis par ses forces armées ou ses services secrets. Il y a d'abord eu les confidences de François Hollande qui ont fait dresser les cheveux sous les képis : quand les deux auteurs du livre «Un Président ne devrait pas dire ça...» lui demandent à la mi-2015 s'il a déjà ordonné des «mesures de vengeance», le chef de l'Etat répond par l'affirmative avant d'ajouter une formule sibylline

: «Oui, l'armée, la DGSE, ont une liste de gens dont on peut penser qu'ils ont été responsables de prises d'otages ou d'actes contre nos intérêts. On m'a interrogé, affirme le Président. J'ai dit : "Si vous les appréhendez, bien sûr..."» Les auteurs racontent avoir pu consulter une liste, datée du 7 mars 2014, comportant «dix-sept "objectifs" appartenant à des groupes armés terroristes, des HVI (High Value Targets/Individuals, "cibles de haute valeur")».

Dans un étrange effet miroir, le nombre de jihadistes français ou francophones tués en Syrie ou en Irak dans des bombardements ciblés de la coalition s'est multiplié ces dernières semaines : trois ont été abattus début décembre - 'un d'entre eux avait été condamné par la justice française qui le recherchait toujours (lire profil page 4) ; quelques jours plus tôt, l'un des plus hauts cadres français de l'organisation terroriste était lui aussi abattu par un drone américain ; le 6 octobre, une frappe de l'armée française éliminait un membre du groupe Etat islamique (EI) soupçonné d'avoir piloté à distance l'attentat raté contre une église de Villejuif... La guerre contre l'EI dans laquelle s'est engagé l'exécutif a sa part d'ombre, sensible, secrète, taboue. Dans sa guerre contre l'EI, la France cible-t-elle des individus ?

Officiellement, non. Le général Gomart, directeur du renseignement militaire, le dit très clairement à Libération : «La France ne cible pas de HVT ["cibles de haute valeur"].» Contrairement aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne ou à Israël, la France ne pratiquerait donc pas d'assassinats ciblés. «Les dossiers d'objectif ne sont pas nominatifs, ni individuels», insiste le général. Ces fameux «dossiers d'objectifs»

réunissent tous les renseignements disponibles sur une cible, qui sera ensuite détruite avec des moyens aériens. «Pour désorganiser l'adversaire, il vaut mieux cibler un poste de commandement qu'un camp d'entraînement. Il faut taper la tête : les centres de commandement, les usines de fabrication d'IED [engin explosif à distance, ndlr], les ressources financières», argumente le directeur du renseignement militaire, dont le service joue un rôle clé dans la préparation des bombardements.

Toujours selon le discours officiel, les jihadistes, notamment francophones, seraient tués de façon incidente, parce qu'ils se trouveraient, en quelque sorte, au mauvais endroit au mauvais moment. Une approche qui serait davantage conforme au droit international humanitaire (lire page 5). Le coordinateur national du renseignement, installé à l'Élysée, l'avait expliqué, sous serment, à la commission d'enquête parlementaire sur les attentats de 2015 : «Lorsque le Président donne des instructions sur nos opérations militaires [...], il n'est pas question de cibler des individus. On identifie [...] les lieux stratégiques du point de vue logistique. Ce sont eux qui sont ciblés dans le cadre de la guerre que nous menons contre l'État islamique, en Syrie comme en Irak. Si par malheur - ou par bonheur - il se trouve que les individus dont nous parlons [les jihadistes qui cherchent à attaquer la France, ndlr] s'y trouvent, nous ne revendiquons pas explicitement, surtout s'ils sont français.» La clé est sans doute là : la France ne «revendique» pas ces assassinats ciblés. Pour Elie Tenenbaum, chercheur au laboratoire de recherche sur la défense à l'Institut français des relations internationales, des «blocages juridiques expliquent que les responsables français ne disent pas cibler des individus en tant que tels.» Ils craignent notamment que des familles de jihadistes français décident un jour de se retourner contre l'État, en justice, précise le chercheur. Une «kill list» française existe bel et bien selon le livre très documenté, paru en 2015, les Tueurs de la République (Fayard). Ce répertoire «ultra-secret contient les noms des personnes dont l'élimination a été secrètement approuvée», écrit l'auteur Vincent Nouzille, qui détaille des opérations contre des chefs terroristes en Afghanistan, en Somalie et dans le Sahel.

S'agit-il d'opérations «Homo» (pour «homicide») ?

L'expression a fait irruption dans le public après la parution du livre «Un Président ne devrait pas dire ça...», dans lequel Hollande semblait admettre avoir ordonné quatre opérations Homo. Ces assassinats figurent parmi les secrets les mieux protégés de la République. Et pour cause : ils sont conduits dans la plus totale clandestinité afin qu'aucun lien ne puisse être fait avec la France. Interrogé par le Point, le général Heinrich, un ancien directeur du service action de la DGSE, précise que ces opérations sont réalisées au sol par une personne seule ou une équipe très réduite que rien ne permet d'identifier. Poison, arme à feu... les moyens utilisés n'ont rien à voir avec ceux déployés pour les frappes sur les théâtres d'opération. Selon l'hebdomadaire, qui cite «plusieurs sources bien informées», François Hollande n'aurait en fait autorisé aucune de ces opérations très spéciales, dont la DGSE a le monopole, en tout cas, aucune correspondant à des opérations Homo stricto sensu. L'auteur des Tueurs de la République notait en effet que «les frontières entre l'action clandestine et l'action militaire visible sont désormais plus poreuses». Le service action de la DGSE n'est d'ailleurs pas désœuvré ni délaissé par l'exécutif. Il est même «utilisé au plein de ses capacités» en Irak, en Syrie, selon la déclaration, du bout des lèvres, de l'actuel patron du renseignement extérieur, Bernard Bajolet,

devant la commission d'enquête parlementaire. Les passages les plus précis sur les éliminations physiques de jihadistes n'ont d'ailleurs pas survécu à sa relecture, avant publication du compte rendu de son audition, selon deux sources directement informées.

Comment la France localise-t-elle les cibles ?

19 h 50 le 15 novembre 2015. Quarante-huit heures après les attentats de Paris et Saint-Denis, dix avions de chasse français bombardent lourdement les environs de Raqqa (Syrie). Une partie de ces cibles a été communiquée par Washington, qui a «ouvert ses livres», annonce à l'époque le ministère de la Défense. «Les dossiers d'objectifs transmis par les Etats-Unis ont pu être rapidement croisés avec les renseignements que nous avons», détaille le général Gomart. Son service, la DRM, est en première ligne. Une cellule, baptisée Hermès, a été mise en place dans les semaines suivant le lancement de la coalition, à l'été 2014, pour permettre aux six services de renseignement français de mieux se coordonner afin de constituer plus rapidement les dossiers d'objectifs. Chaque service apporte ce qu'il a sur tel chef jihadiste ou tel spécialiste en explosifs.

Au sein de la DRM, une autre structure, le «plateau Levant» met en relation directe ses analystes et ses «ops» (ceux qui obtiennent le renseignement) pour mieux «orienter les capteurs». En clair : pour savoir où et quoi chercher. Dans le cadre de la coalition, la France verse aussi le renseignement dont elle dispose au «pot commun». Certaines frappes américaines sont ainsi réalisées, en partie, sur la base de renseignements français : «La France fournit des dossiers à la coalition qui les valide et les traite avec les moyens aériens à sa disposition, indique Elie Tenenbaum. Mais le commandement, américain, ne va forcément utiliser des moyens militaires français pour traiter des cibles fournies par Paris.» Outre la supériorité militaire américaine, capable de mobiliser plus de moyens plus vite, cette étroite collaboration avec Washington permet à la France d'éliminer des ennemis sans imprimer sa trace, et d'éloigner un peu plus l'éventualité de poursuites.

MEDIAS

LES GEANTS DU WEB S'ASSOCIENT CONTRE LE TERRORISME EN LIGNE, *LE FIGARO*, 06/12/2016

Facebook, YouTube et d'autres ont créé une base de données commune pour faciliter les signalements.

Il est rare que les géants du Web s'associent sur un projet. Lundi soir, Facebook, Microsoft, Twitter et YouTube (propriété de Google) ont annoncé le lancement d'un nouvel outil commun pour supprimer plus rapidement les images ou les vidéos encourageant à des actes de terrorisme. Les quatre entreprises vont alimenter une base de données qui recensera les contenus de ce genre, afin de faciliter leur modération.

Le sujet de la lutte contre la propagande terroriste empoisonne les relations entre les États et les géants du Web. Ces derniers sont régulièrement accusés de ne pas en faire assez pour lutter contre la propagande terroriste. Les grandes plateformes en ligne interdisent déjà pourtant ce genre d'images et de vidéos violentes. Néanmoins, l'application de ces règles est complexe. La plupart des réseaux sociaux appliquent une modération a posteriori: il faut qu'un utilisateur leur signale un contenu problématique pour qu'il soit contrôlé et éventuellement supprimé. Avec ce nouvel outil, les grandes entreprises du Web veulent rendre cette modération en partie automatique. Elles partageront dans une grande base de données les « empreintes » numériques des images et vidéos déjà signalées comme étant de la propagande terroriste, permettant leur détection automatique sur toutes les plateformes partenaires. Par exemple, une photo modérée sur Facebook pour incitation au terrorisme pourra ensuite être retirée très rapidement de Twitter, sans qu'elle n'ait besoin d'être de nouveau signalée sur l'autre réseau social.

Critiques récurrentes

Cet outil est réservé à la lutte contre les contenus terroristes. Il est similaire à PhotoDNA, une autre base de données proposée par Microsoft et utilisée pour lutter contre la pédopornographie sur les principaux réseaux sociaux. Néanmoins, contrairement à PhotoDNA, les images ou vidéos de la base de données ne seront pas automatiquement retirées des pages des plateformes partenaires. Chaque entreprise sera libre de supprimer le contenu signalé selon ses propres règles de modération et sa définition de propagande terroriste. « Aucune donnée permettant d'identifier un utilisateur ne sera partagée (sur la base de données) », précisent les entreprises dans leur communiqué. « Et chaque partenaire sera toujours chargé d'appliquer sa propre politique face aux demandes d'information des gouvernements, ou des réclamations concernant le retrait de certains contenus. » À l'avenir, d'autres entreprises partenaires pourront participer à cette base de données.

Cette initiative répond à plusieurs mois de polémique autour de l'incapacité des réseaux sociaux à endiguer la propagande terroriste en ligne. Les grandes entreprises du Web rechignent généralement à parler de l'automatisation de leur modération, de peur de passer pour des machines à censurer. Fin mai, Facebook, Twitter, YouTube et Microsoft s'étaient engagés auprès de la Commission

européenne à retirer en moins de 24 heures les messages haineux publiés sur leurs pages. Lundi, l'institution a manifesté son mécontentement face aux piètres améliorations observées. « Le but n'est pas encore atteint. 40 % des contenus sont modérés au bout de 24 heures. Ce chiffre monte à 80 % au bout de 48 heures », a assuré un porte-parole de la Commission à l'agence Reuters. « Cela prouve que ces ambitions sont réalistes, mais qu'on a besoin de plus d'efforts de la part de ces entreprises. »

« LES REVENANTS » : L'ESSAI SUR LE DJIHAD QUI RECONCILIE ROY ET KEPEL, *LE FIGARO*, 13/12/2016

C'est le phénomène d'édition de cette fin d'année. Une semaine après sa parution, le livre figure en tête des ventes, et son auteur, David Thomson, que les chaînes de télévision s'arrachent, vient de recevoir le grand prix de la presse internationale. Le titre du livre, *Les Revenants* (Seuil, « Les Jours »), évoque le cinéma d'épouvante. Le contenu est terrifiant. Cependant, les zombies dont il est question ici ne reviennent pas d'outre-tombe, mais de Syrie. Il s'agit des « soldats » français de l'État islamique. En 2014, avec *Les Français jihadistes*, David Thomson dressait leur portrait à la veille de leur départ, narrait leurs premiers pas au sein de l'État islamique. Aujourd'hui, il les peint à l'heure du retour sur le sol français. Qu'est-ce qui peut pousser un jeune homme de 20 ans à se faire sauter avec une ceinture d'explosifs aux cris d'Allah akbar ? Les djihadistes sont-ils des « déséquilibrés » qui relèvent de la psychiatrie ? Des « défavorisés » dont la rébellion est sociale ? Des « stigmatisés » en raison de leur appartenance religieuse ou ethnique qui s'insurgent contre leur sort ?

Nombre d'experts ont déjà tenté de répondre à ces questions. Peu sont parvenus à convaincre pleinement, et parmi les multiples livres parus sur le sujet, rares sont ceux qui sortent du lot. David Thomson, lui, a réussi son pari : plonger dans la tête des djihadistes, dévoiler une partie du mystère, rendre dicible l'indicible. Sa grande force est d'avoir approché de très près les djihadistes. Alors que la plupart des spécialistes travaillent à partir de sources secondaires et de témoignages indirects, le reporter, qui a couvert les printemps arabes et la guerre en Libye pour RFI, est allé à leur rencontre, a su gagner leur confiance, nouer des liens. Les paroles brutes qu'il a recueillies constituent l'aspect le plus captivant de son travail d'enquête. Ces dernières permettent de comprendre les motivations des fous d'Allah mieux que n'importe quelle analyse sociologique. On pourrait citer Yassin, 23 ans, qui a obtenu son bac S mention bien avant de rater ses études de médecine, et qui est allé en Syrie pour avoir « une situation, une voiture, devenir quelqu'un et même plus ». Kevin, ex-enfant de chœur breton, qui se convertit à l'islam à 14 ans en quête d'une figure paternelle absente. Ou encore Lena, d'origine algérienne, qui rêve de prendre sa revanche contre « la France coloniale », de faire le djihad pour « retrouver une dignité qu'on a voulu écraser ». Mais la trajectoire la plus éclairante est peut-être celle de Zoubair. Le jeune homme « solitaire » et « invisible », qui a grandi dans le béton d'une cité HLM de Seine-Saint-Denis, a choisi l'État islamique pour gagner une estime de lui-même et échapper à un quotidien monotone. « J'avais pas une vie vraiment géniale. J'avais juste deux ou trois potes, on jouait à la console, j'écoutais du rap », confie-t-il à Thompson. Le djihad a été pour lui une réponse au vide idéologique et métaphysique de la postmodernité. « On nous pousse à consommer, consommer, consommer plus. Mais au bout d'un moment, consommer, ça ne donne pas une raison de vivre (...) on dirait qu'on est mort. Des robots. » À travers un savant kaléidoscope de destins qui s'enchevêtrent, Thompson dessine le profil type du djihadiste et tord le cou aux certitudes des prétendus experts. Les djihadistes ne

sont ni des déséquilibrés, ni des damnés de la terre, mais pour la plupart, des jeunes désintégréés issus de l'immigration habités par un projet théologico-politique. La majorité d'entre eux a grandi dans des cités et en ont conservé les codes, ce qui leur vaut leur mauvaise réputation en Syrie.

Pantins déculturés, aliénés par la télé réalité et les jeux vidéo, endoctrinés par l'« imam Facebook » ou le « cheik Google », ces « cas sociaux » voient le djihad comme un far-west virtuel où ils pourront accéder au statut de super-héros de l'islam, puis au paradis dans l'au-delà. Selon Thompson, les facteurs sociologiques ne doivent pas faire oublier la dimension religieuse de leur engagement. Pour les djihadistes, la lecture littéraliste du Coran est la seule lecture authentique de l'islam. « Plus mes professeurs me disaient, c'est pas ça l'islam, plus j'étais convaincu du contraire », explique Zoubair. Le journaliste réconcilie ainsi les thèses opposées des islamologues Gilles Kepel et Olivier Roy. Y a-t-il radicalisation de l'islam ou islamisation de la radicalité ? Pour Thomson, il n'y a pas lieu de trancher. Derrière le djihad, il y a bien une idéologie construite et structurée, que l'on ne peut pas réduire à une folie d'ordre psychiatrique, comme le soutient Kepel. Mais Olivier Roy n'a pas tort d'évoquer la révolte d'une génération sans but, de pointer le malaise d'une civilisation sans espérance, de dénoncer en Daech un « produit de notre modernité ». Le djihadisme « made in France » est le fruit de la rencontre entre l'islamisme radical et l'ère du vide. L'enfant bâtard d'une utopie mortifère et d'une époque désenchantée.

LE FOOTBALLEUR QUI REMOTIVE L'IRAK FACE A DAECH,
LIBERATION, 27/12/2016

Le nombre de jihadistes français ou francophones tués en Syrie ou en Irak s'est accru ces dernières semaines, des «dossiers d'objectifs» que le pays ne revendique pas. Comment la France atteint-elle ses cibles ? Est-ce légal ?
Éléments de réponse.



Il y a deux ans, Ali Adnan, espoir du football moyen-oriental, avait quitté les terrains pour s'afficher auprès des militaires irakiens engagés contre l'Etat islamique. Aujourd'hui, il joue en Italie et porte les rêves de réconciliation des communautés irakiennes.

C'est sûr qu'on est loin de la langue de bois généralement de circonstance dans le foot. Des «l'important, c'est les trois points» ou «on prend les matchs les uns après les autres».

Été 2014. Ali Adnan, star du foot irakien, pourrait profiter du soleil de Floride avec ses coéquipiers du club turc du Caykur Rizespor. Au lieu de cela, on le retrouve au milieu des soldats de la 11e division d'infanterie de l'armée nationale. L'Irak est déchiré. Falloujah est tombé aux mains des jihadistes de l'Etat islamique, Mossoul est sur le point de suivre, Ramadi est assiégé. Au micro de

la chaîne nationale Al-Iraqiya, un journaliste demande à Ali Adnan : «Vous étiez un joueur exceptionnel sur les terrains de football, mais aujourd'hui on vous voit déterminé et prêt à combattre Daech. Quelles sont vos motivations à combattre auprès de l'armée irakienne ?» Trépidant face à la caméra, le joueur se lâche : «Avec ma famille et mes frères, nous soutenons tous l'armée irakienne. Nous sommes prêts à faire face à Daech prochainement. Et je crois qu'ils sont faibles. Les médias ont fait Daech plus fort qu'ils ne le sont vraiment. Et je pense que l'armée irakienne les anéantira prochainement», lâche-t-il, avant de faire référence à l'appel au jihad : «Nous avons tous accepté l'appel de l'Irak !» Les soldats jubilent. Chacun danse, drapeau de l'Irak dans une main, kalachnikov dans une autre. Le destin d'Ali Adnan bascule.

«Promenades sur les rives du Tigre»

L'arrière gauche est alors loin de se douter que son passage épique va déclencher fantasmes et troubles géopolitiques. Photographié en gilet pare-balles avec plusieurs militaires irakiens fiers de poser devant leur star, le joueur est accusé de laisser de côté le football et de prendre, le temps d'un été, les armes contre l'Etat islamique.

La nouvelle fait le tour de l'Europe, elle est partagée sur toutes les lignes de front en Irak. Ahmed Alramahy, 31 ans, soldat de la 9e division blindée de l'armée irakienne, avoue que l'intervention de l'international irakien lui a donné du baume au cœur. Actuellement engagé dans la bataille de Mossoul, le militaire explique avoir les mains gelées mais ne voit pas d'inconvénient à pianoter sur son téléphone portable pour évoquer sa star : «J'en ai reparlé avec d'autres soldats, son discours nous avait vraiment remonté le moral à tous. Car, même si l'Etat islamique en est en ce moment à sa dernière respiration, ça n'a pas toujours été le cas. On a eu des défaites !»

Interview «Chaque match de foot prouve que le nationalisme irakien n'est pas mort»

A l'époque, si la vidéo fait mouche dans les tranchées et blindés irakiens, elle plaît moins aux Emirats arabes unis, où Ali Adnan est supposé jouer des matchs d'éliminatoires du Mondial 2018 de la zone Asie avec l'équipe nationale d'Irak. Plusieurs fois, le joueur se voit refuser l'entrée du pays. L'Etat sunnite l'accuse de soutenir un mouvement armé chiite.

Garants de l'unité nationale

Deux ans et demi plus tard, en novembre 2016, on retrouve Ali Adnan en Italie, à Udine. D'ex-meilleur espoir de la Confédération asiatique (en 2013) à 22 ans, il est devenu le premier joueur irakien à évoluer en Italie. Et le symbole d'un Irak qui espère surmonter ses déchirures par le foot. Un poids lourd à porter. Courant 2015, il est obligé de faire une pause avec la sélection nationale. Trop de pression. «J'étais harcelé de textos, d'appels d'inconnus sur mon portable ; j'ai craqué.» L'attaquant français Cyril Théréau, son coéquipier à l'Udinese, témoigne de l'extraordinaire popularité d'Ali Adnan : «Ça nous arrivait de prendre des photos tous les deux. Je les postais sur les réseaux sociaux et je recevais quasiment plus de messages venant d'Irak que de messages venant d'Europe, c'était assez incroyable. Là-bas, c'est le joueur qui est parti en Europe. C'est un modèle, une superstar.» L'entrevue dans les locaux du club dit l'inverse. Robuste, cheveux gominés, teint hâlé, le jeune homme se montre effacé, le visage austère et le regard fuyant. Il arrive que sa petite amie, dont il tient la main une heure durant, lui arrache un sourire. Mais on sent Ali Adnan mesuré, jusque dans sa tenue vestimentaire nuancée de noir et de gris. Il faut dire que l'attaché de presse et deux traducteurs cadrent l'échange. Le joueur raconte une enfance paisible dans les ruelles du quartier chiite de Sha'a, dans une zone sunnite de Bagdad. Il a le souvenir de «promenades sur les rives du Tigre», mais surtout de «la tranquillité et la paix». A l'entendre, on jurerait que l'intervention de l'armée américaine en Irak, le 20 mars 2003, ne trouble en rien ses parties de football «assez libres» dans une capitale irakienne qu'il décrit comme «une très belle ville où il y a une grande concentration de joueurs de foot». «Je me souviens que je partais avec deux sacs. Un avec mes cahiers et un avec mes affaires pour le football.»

Très vite, il en fait son métier. Logique, quand on sait que son père, Adnan Kadhim, est un ancien joueur de l'équipe Espoirs, et que son oncle, Ali Kadhim, a longtemps

été le meilleur buteur de la sélection. «Mon père et mon oncle jouaient dans un climat de paix. L'Irak avait plusieurs joueurs importants [Hussein Saeed et Ahmed Radhi notamment, ndlr]. Maintenant, c'est beaucoup plus compliqué.» Dans les années 80, les joueurs appelés en sélection sont récompensés généreusement en cas de trophées remportés. On leur octroie voitures, maisons et terres. Le régime de Saddam Hussein instrumentalise les bonnes performances de l'équipe nationale. Revers de la médaille à la fin de la décennie. Oudaï Hussein, son fils aîné, prend la tête de la Fédération nationale en charge de l'équipe. Les soirs de défaite, il multiplie les sévices physiques et moraux sur plusieurs joueurs de la sélection.

Aujourd'hui, la donne est différente. Les salaires d'une majorité de joueurs du championnat irakien ne sont pas payés à temps (quand ils le sont). Guerres et austérité obligent, le domaine sportif n'est plus prioritaire. De surcroît, la pression s'inverse. Elle ne vient plus d'en haut, c'est-à-dire du régime, mais d'en bas, de la rue. «On se doit de gagner tous les matchs pour notre peuple et le rendre heureux», rappelle Ali Adnan. Le foot acquiert une fonction sociale et identitaire au sein d'un Irak déchiré par les dissensions confessionnelles. Les joueurs irakiens sont les derniers garants d'une unité nationale aujourd'hui impossible. Une grosse responsabilité. Ali Adnan en sait quelque chose. Mohammed Gassid, gardien de l'équipe nationale et ami d'Ali Adnan, regrette d'ailleurs l'emballement médiatique autour du joueur : «Mais je le soutiens à 100 %. Si j'avais été à sa place, je l'aurais fait.»

«Symbole» et «exemple»

Selon lui, être footballeur irakien, c'est bien plus qu'être un simple sportif : «Quand nous jouons, tout s'arrête en Irak. Les gens arrêtent de travailler, les combats cessent et tout le monde se retrouve car tout le monde se focalise sur la sélection. C'est l'un des rares événements dans le pays qui a ce pouvoir et Ali en est le symbole. En 2007, avant de gagner la Coupe d'Asie [en battant notamment l'Australie et la Corée du Sud, authentiques poids lourds de la Confédération], le niveau de professionnalisme en Irak était à son maximum. Les Irakiens étaient désunis. Mais grâce à leurs prières, nous avons remporté cette Coupe et je pense que nous avons réussi à réunir les gens malgré ça.» Même son de cloche pour Sharar Haydar Mohamed, vice-président de la Fédération irakienne de football : «Il est immensément populaire en Irak. Tous les jeunes prennent exemple sur lui. Il fait ce qu'il veut, c'est un citoyen irakien. Donc son intervention dans les rangs de l'armée irakienne est légitime car nous avons des ennemis qu'il faut combattre. Je dirais même que ça fait partie de son job. Il apporte un peu de bonheur à ceux qui vivent l'horreur. Il l'a fait de son propre chef. Personne ne l'a forcé, mais quand on est nationalement connu comme lui, alors on a le pouvoir d'aller voir ceux qui protègent la nation pour leur remonter le moral.»

Ali Adnan sait combien son rôle est grand. L'équipe nationale, qui mêle Kurdes, chrétiens, musulmans sunnites et chiites, reste plus que jamais pour lui «le seul moyen aujourd'hui d'unir [notre] pays».